هكذا من الأصل

e vif

Marche forcée

CLAUDE SARRAUTE

PROJET DE LOI SUR LES RAPPORTS
…AT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

…tions prévues pour l'enseignement privé





DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12340 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 28 SEPTEMBRE 1984

Replâtrage monétaire

La trente-neuvième assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, qui se terminait jeudi 27 septembre, aura été marquée par une amélioration du climat qu'a confirmée l'accord de principe conclu entre M. Jacques de Larosière, directeur général du FMI, et l'Argentine – accord soumis à une condition suspensive puisque c'est seulement quand Buenos-Aires se sera aussi entendu avec les banques créancières pour rééchelonner quelque 20 milliards de dollars de dettes déjà échues ou venant à échéance entre 1982 et 1985 que le Fonds monétaire débloquera ses crédits.

Cela ne signifie pas que le système financier international soit définitivement sur la voie du rétablissement. L'amélioration dont il est fait état ressemble plutôt au soulagement que les médecins et l'entourage éprouvent à voir un malade reprendre de l'énergie et de l'appétit, sans que l'on sache très bien s'il faut attacher la rémission à l'effet euphorisant des médicaments – telle est la vertu des crédits nouveaux alloués – ou à un début authentique de guérison.

Les quelques mesures prises intéressant directement le fonctionnement des institutions internationales ne portent que sur le court terme. Tel est sans doute le prix le plus lourd à payer pour l'abandon des règles qui, tant bien que mal, assuraient jusqu'au début des années 70 un certain ordre monétaire et financier dans le monde.

C'est ainsi que la procédure ouverte en 1978 pour permettre aux pays les plus déficitaires d'emprunter auprès du Fonds monétaire quatre, cinq ou même six fois le montant de leur quote-part sera encore prolongée pour l'essentiel en 1985. Les Américains voulaient amputer ces facultés exceptionnelles d'emprunt de 20 %. Grâce notamment aux efforts du ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, le dispositif a pu être à peu près maintenu.

Quant à la Banque mondiale, par nature spécialisée dans le moyen et le long terme, elle n'a reçu que de vagues promesses pour le programme d'action proposé en faveur des pays sinistrés du sud du Sahara.

L'analyse la plus lucide des causes profondes du malaise ambiant aura finalement été donnée par M. Nigel Lawson. Si les taux d'intérêt sont aujourd'hui si élevés, c'est en grande partie à cause du déficit américain. Constatation assez banale mais à laquelle le chancelier de l'Echiquier britannique a donné toute sa signification. C'est grâce au privilège dont jouit le dollar que les Etats-Unis peuvent, seuls dans le monde, se permettre un déficit prolongé à la fois de leur budget et de leur commerce extérieur. Grâce au dollar, monnaie de réserve internationale, ils peuvent emprunter « dans une certaine mesure aux dépens du reste du monde ». Mais, a ajouté M. Lawson, la Grande-Bretagne connaît par expérience les conséquences auxquelles on s'expose quand un pays jouissant d'un tel privilège en abuse.

Autant dire que la remise en ordre de la maison n'est pas pour demain.

(Lire page 32.)

La difficile recherche de la paix en Amérique centrale

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE DE MARCEL NIEDERGANG

Un échec de l'Europe industrielle

IBM signe un important accord de coopération dans l'électronique avec un groupe italien nationalisé

Nouveau coup dur pour l'Europe industrielle : la compagnie américaine IBM a signé le 26 septembre un triple accord avec le groupe nationalisé italien STET. Cette société holding filiale de l'IRI, avec un chiffre d'affaires de 53 milliards de francs, regroupe l'essentiel des activités de l'État italien dans l'électronique, des télécommunications, les automatismes.

Ces accords, qui ont été conclus après de longues négociations (*le Monde* du 25 février), font suite à celui signé par Olivetti qui est, elle, la première société italienne privée du même secteur, avec l'autre groupe américain, ATT, à la fin de 1983.

Les accords entre IBM et la STET portent sur trois domaines : la productique, les télécommunications et les composants électroniques. IBM et Selenia-Elsag, filiale de la STET spécialisée dans les automatismes, vont créer l'an prochain une société commune (à 51 % STET et 49 % IBM-Italia) qui produira à Gênes des équipements de productique. L'ambition est de couvrir le marché européen de l'automatisation avec des machines avancées, comme le contrôle informatisé des usines ou la conception assistée par ordinateur. La STET était également en négociation à ce sujet avec General Electric, autre géant américain.

Dans le domaine des télécommunications, les deux groupes vont multiplier leurs recherches communes, mais il est question que ce premier pas soit suivi d'autres coopérations.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 32.)

La lutte contre le chômage des jeunes

Les mesures gouvernementales
les réactions locales, les expériences étrangères

LIRE NOS ARTICLES ET REPORTAGES PAGE 30

« Le Monde des livres »

- La biographie de Gaston Gallimard par Pierre Assouline
- Un entretien avec Michel Serres
- Les essais critiques de Roland Barthes

LIRE PAGES 17 A 21

Extraditions : le malaise de la gauche

En Espagne, la grève au Pays basque n'a pas obtenu le succès escompté par les séparatistes

L'extradition des trois séparatistes basques espagnols, effective depuis mercredi soir 26 septembre, provoque une polémique entre le Parti communiste français et le gouvernement de M. Fabius. Le PCF condamne le fait que Paris ait livré à Madrid trois membres de l'ETA, ce qui lui paraît contraire « *aux habitudes de lutte pour les droits de l'homme de la gauche française* », tandis que le premier ministre estime au contraire que « *cela ne heurte pas nos traditions de droit d'asile* ».

En Espagne, les autorités, qui se félicitent d'avoir obtenu satisfaction, annoncent qu'elles déposeront, le cas échéant, de nouvelles demandes d'extradition.

La voix de l'Etat

par PHILIPPE BOUCHER

Fût-elle ordonnée au profit d'un pays lui aussi gouverné à gauche, sortant avec peine d'années et d'années de dictature, extradition est un mot qui rime malaisément avec socialisme.

Il n'est donc ni choquant ni étonnant que des voix se soient fait entendre en France au sein de la majorité pour déplorer, ou même condamner, la remise aux autorités espagnoles de trois des sept Basques que Madrid revendiquait. Il est de surcroît vraisemblable que le gouvernement français était partagé sur la légitimité de cette décision ; vraisemblable encore qu'elle troublait jusqu'à ses partisans, si ce n'est ceux qui l'ont finalement signée.

Mais le respect qu'on porte à un principe n'interdit pas qu'on y apporte des tempéraments si des arguments légitimes le justifient, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

De telles exceptions, de plus, n'engagent pas le gouvernement pour l'avenir. Car il est connu que la jurisprudence de l'extradition ne saurait être, pour un gouvernement, celle du précédent. Il n'est, dans ces matières que des cas particuliers, qu'il s'agisse des hommes mis en cause, ou des circonstances entourant les actes qu'on leur reproche.

Au-delà de la réaction affective, largement due à des souvenirs mal éteints qui ont nom franquisme, garrot, torture, les questions qui naissent de cette affaire espagnole sont moins compliquées qu'il n'y paraît.

Des crimes ont été commis, pour lesquels il existe des coupables vraisemblables, en tout cas des suspects sérieux qui autoriseraient, dans un cadre national, des poursuites et des procès. Le seul franchissement d'une frontière perméable suffit-il à interdire qu'on les déclenche ?

(Lire la suite page 12 et nos informations page 10.)

Quel mode de scrutin en 1986 ?

L'opposition est divisée sur la proportionnelle

Sans attendre le printemps 1985 – date que M. François Mitterrand avait déclarée convenable pour se préoccuper du mode de scrutin applicable aux élections législatives de 1986, – le débat sur cette question s'est engagé. Le débat sur la loi électorale doit être un gage de décrispation. Pour la majorité, c'est-à-dire pour le PS : M. Lionel Jospin attendait l'occasion de proposer un dialogue avec l'opposition à ce propos. Pour le RPR et l'UDF, qui auraient mauvaise grâce à le refuser, après avoir accusé la gauche de se préparer à imposer une règle du jeu qui lui soit favorable.

Le PS, qui a interrompu tout échange avec le PCF sur les questions électorales depuis que les communistes ont déclaré ne plus appartenir à la majorité, a besoin d'interlocuteurs.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 14.)

Point de vue

Et si c'était foutu...

par PIERRE JUILLET (*)

« Nos visionnaires ne voient qu'à portée de leur main. »

Si, sans oser le dire, nous savions que tous les efforts sont vains, les exhortations inutiles, les supplications dérisoires...

Si nous avions perdu le goût de « l'ouvrage bien faite », le désir de se surpasser, la fierté de transmettre le savoir, l'honneur de servir la patrie...

Si nous portions au cœur la peur inhibitrice, peur que nos enfants n'aient pas d'avenir, peur que notre liberté soit à l'encan...

Si le destin nous avait secrètement avertis que notre pays a atteint ce point de non-retour où les nations qui régressent se laissent bercer dans l'obscurité des siècles en ne rêvant plus que d'aube lointaine...

Oui, si nous, peuple et dirigeants, nous étions convaincus que tel est scellé notre sort, nous n'aurions pas un autre comportement : profiter au mieux du temps présent et nous distraire avec des querelles partisanes. Ainsi nous vivons dans la division et l'amertume, et nous survivons par la débrouillardise. Où que l'on se tourne on ne voit que gens découragés, écœurés, exaspérés, désespérés, qui, las de croire aux marchands d'illusions et de faux-semblants, s'excluent de la communauté en la pillant. Toute l'énergie et l'intelligence dont ils sont capables semblent être mises au service de la rapine : prendre sans être pris, émarger aux fonds publics en niant les engagements souscrits, trouver des astuces pour échapper à ses obligations ou à ses dettes, considérer la loi comme une contrainte insupportable, revendiquer la solidarité à son seul profit, voilà la vague déferlante en 1968 et qui aujourd'hui nous submerge.

« Dix ans c'est assez », criaient dans les rues à cette époque ceux qui se prétendent maintenant gaullistes. Dix ans de grandeur et de progrès, ce n'était pas assez mais pour eux c'était sans doute trop.

(*) Ancien chargé de mission auprès de Georges Pompidou.

(Lire la suite page 13.)

LE FILM « SOUVENIRS, SOUVENIRS »

Occasions manquées

Vraiment, c'est trop bête. C'est ça, la politique de la nouvelle commission des avances sur recettes ? C'est pour *Souvenirs, souvenirs* qu'on a éliminé des inconnus ? Remis à l'année prochaine, si tout va bien, les projets de Benoît Jacquot, Gérard Blain, Marie-Claude Treilhou – on en passe et peut-être des meilleurs ? Trop bête. Pas sérieux.

L'histoire est la suivante. On apprenait, à la fin de l'hiver dernier que, parmi les projets retenus par la commission des avances sur recettes, présidée par le producteur Adolphe Viezzi, figuraient le premier film d'un autre producteur, Ariel Zeïtoun, et aussi celui de Josiane Balasko. Levée de boucliers, spectres des magouilles. On n'avait pas l'habitude. Pour les premiers films, l'« avance » est traditionnellement réservée à des gens qui n'ont pas encore traîné dans les milieux du cinéma, encore moins ceux des circuits commerciaux. « *Radio couloirs* », rétorquait le nouveau président, quand on lui rapportait les plaintes. Il s'agissait, selon lui, d'utiliser l'argent de l'« avance » à bon escient, et, en toute indépendance, de soutenir des scénarios qui seraient sûrs d'aboutir quelque part, c'est-à-dire dans une salle, c'est-à-dire dans le public.

Le 26 septembre sort *Souvenirs, souvenirs* d'Ariel Zeïtoun. Qui a coûté 20 millions de francs. Qui a bénéficié de l'aide ordinairement réservée aux (futurs) auteurs. Et qui n'est pas un événement.

Entendons-nous bien. Il fallait essayer de respecter les décisions de la commission, même si elles paraissaient étranges.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

TAC

La « guerre » contre le chômage des jeunes est engagée. Sur ce front, une arme nouvelle, d'invention française, vient de faire son apparition. Ses promoteurs, après avoir envisagé de la baptiser TIG (Travaux d'intérêt général), ont finalement choisi de l'appeler TUC (Travaux d'utilité collective).

Intérêt ou utilité, TIG ou TUC, les mots et les sigles ont leur poids.

Pas de combat aujourd'hui sans slogan publicitaire pour mobiliser les énergies. On suggérera celui-ci, qui devrait plaire aux jeunes : « T'as le ticket TIG, t'as le ticket TUC. » *A éviter :* « TIG, TUC, TOC. »

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Philosophes à découvrir

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

CONNAISSONS-NOUS bien les philosophies étrangères ? Deux livres récents — une *Histoire de la philosophie espagnole* par Alain Guy (1) et une histoire de *la Philosophie américaine* par Gérard Deledalle (2) — viennent de nous rappeler qu'en ce domaine aussi beaucoup reste à faire. C'est pourquoi, à l'heure où le dialogue des pensées doit devenir de plus en plus international, je voudrais m'arrêter sur ces deux travaux, qui, peut-être, ont échappé au grand public.

Pour nous, la philosophie espagnole s'est trop longtemps réduite à la scolastique thomiste : préjugé éculé, dont Alain Guy nous aide heureusement à sortir. L'intérêt majeur de son livre est en effet de présenter les divers courants constitutifs de la pensée ibérique dans toute leur variété, en insistant sur leur hétérogénéité plutôt qu'en prétendant les réduire — comme on l'a longtemps fait — à une douteuse « hispanité ».

Le lecteur d'Alain Guy se souviendra donc que c'est à Tolède, autour de Domingo Gonzalez, que les textes d'Aristote ont été pour la première fois retraduits en latin. Il découvrira que ce sont des Castillans, des Catalans, des Basques, etc., qui ont inventé des concepts ou des problématiques que les philosophes du nord de l'Europe ont ensuite repris à leur compte : c'est le Valencien Arnau de Vilanova qui jette les bases du socialisme chrétien et Raymond Lulle celles de la logique formelle, ce sont Vitoria et Suarez qui, les premiers, entendent moraliser les relations internationales, c'est Miguel de Unamuno qui peut être considéré comme le précurseur de l'existentialisme contemporain...

Au fil de cette histoire, nous retrouvons également des hétérodoxes passionnants, méconnus au nord des Pyrénées malgré l'originalité de leur pensée ou leur anticonformisme décidé : ainsi le Majorquin Anselm Turmeda, franciscain passé à l'islam, le Catalan Ramon Sibiuda — plus connu, grâce à Montaigne qui fit son apologie, sous le nom de Raymond Sebond —, le médecin aragonais Miguel Servet — qui fut brûlé par Calvin — ou l'étonnant Baltasar Gracian, penseur baroque par excellence.

Mais c'est surtout pour le XX[e] siècle, auquel il consacre la moitié de son gros ouvrage, que le travail d'Alain Guy se révèle irremplaçable. De la génération de 1898 — Unamuno, Ortega, Maranon — aux dissidents de l'époque franquiste — Garcia Calvo, Aranguren — et aux jeunes philosophes d'aujourd'hui — Trias, Ramoneda ou Savater —, Alain Guy évoque tous les intellectuels qui ont joué un rôle durant ce siècle si mouvementé pour l'histoire de l'Espagne. Certes, on peut ne pas partager l'enthousiasme qui conduit Alain Guy à placer l'œuvre d'Ortega au sommet de cette époque de la pensée espagnole, mais il faut bien reconnaître qu'une bonne part de l'establishment castillan continue, pour toutes sortes de raisons, de se réclamer de la pensée orteguienne. On peut, du reste, discuter indéfiniment du poids relatif de tel ou tel auteur contemporain : il est évident que le recul manque encore pour porter des jugements objectifs, et que le paysage intellectuel varie tous les mois au gré des nouveaux livres.

Le sens du « pragmatisme »

Il est incontestable, en effet, que la philosophie espagnole actuelle est en état d'ébullition permanente. Longtemps fermé à l'étranger, le pays ouvre ses fenêtres, les éditeurs traduisent à tour de bras et les écrivains s'intègrent à toutes les avant-gardes européennes ou américaines. Sans doute le retour de la démocratie n'a-t-il pas réussi à combler toutes les espérances qu'il avait suscitées, mais le *desencanto* (désenchantement) qui touche certains secteurs de la population n'empêche pas que, sur le plan de la production intellectuelle, l'Espagne ne soit actuellement dans une phase très active.

Contrairement à Alain Guy, Gérard Deledalle aborde l'étude de la philosophie américaine avec l'intention de démontrer une thèse globale. La philosophie américaine est, selon lui, tout entière dominée par un même courant de pensée : le pragmatisme. Cette thèse n'est évidemment valable qu'à condition de prendre « pragmatisme » dans un sens assez large, couvrant toute doctrine qui donne la priorité à l'action sur la contemplation, à la vérification sur la vérité, à la méthode sur le système, à la logique sur la rhétorique, au futur sur le passé, au devenir sur l'être, etc.

En ce sens, en effet, il est indéniable que le pragmatisme est bien une invention américaine, et que c'est avec elle que débute la philosophie américaine proprement dite. Jusqu'à 1860, en gros, la plupart des penseurs d'outre-Atlantique s'en tiennent encore à des problématiques de type européen : Jefferson est un héritier de Montesquieu, Emerson un disciple de Kant et Thoreau un émule de Rousseau. Il faut attendre la guerre de Sécession et l'essor industriel du pays pour voir se constituer les grandes universités et les premières écoles de pensée « locales ».

Le rôle de père fondateur est joué, selon Gérard Deledalle, par Charles S. Peirce (1839-1914). Logicien enthousiasmé par l'algèbre de Boole, inventeur d'une « phénoménologie » pré-husserlienne, fondateur de la sémiotique, ou science des signes, et surtout le premier à avoir formulé les principes de base du pragmatisme, Peirce est non seulement le plus important des philosophes américains, mais celui grâce auquel la philosophie en Amérique, dans la mesure où elle ne cesse de se réclamer de lui, a su conserver une saveur bien à elle. William James, son contemporain, et après lui des auteurs comme Josiah Royce, George H. Mead et John Dewey (grand pédagogue et fondateur d'une école expérimentale à Chicago) ont développé, chacun à sa manière, la méthode de pensée dont Peirce avait montré la voie.

On peut regretter que les Européens aient mis si longtemps à s'intéresser à la philosophie américaine. Il est vrai que celle-ci, soucieuse d'exactitude dans les termes, désireuse de « coller » autant que possible à l'expérience, ne refusant jamais de progresser à travers le dialogue entre auteurs de bonne foi, obéit à des règles de fonctionnement qui ne sont pas toujours très en honneur chez nous. Il y eut heureusement des exceptions : Russell s'intéressa à Peirce et James eut en Europe trois lecteurs attentifs : Husserl, Bergson et Wittgenstein. Le livre de Gérard Deledalle devrait donc *nous aider à prendre* plus clairement conscience du fait que la pensée américaine ne se réduit pas à une branche de la logique formelle mais que, par le biais (*entre autres*) de l'analyse logique du langage, elle débouche sur une authentique vision du monde, étroitement solidaire de l'« idéologie » américaine avec ses qualités et ses défauts, mais aussi avec son incontestable originalité.

Ces deux ouvrages, d'une façon générale, devraient nous inviter à aborder, avec plus de curiosité et d'ouverture d'esprit, l'étude directe d'un certain nombre d'auteurs trop souvent négligés, dont la pensée, aujourd'hui plus que jamais, est en mesure de contribuer au renouvellement de la nôtre.

P.S. — Ma précédente chronique sur Ravaisson était déjà imprimée lorsque j'ai eu connaissance de l'inscription de cet auteur au programme de l'agrégation de philosophie pour 1985. Je ne puis que m'en réjouir.

(1) Alain Guy, *Histoire de la philosophie espagnole*, Association des publications de l'université de Toulouse-Le Mirail, 1983, 490 pages. 162 F. 56 rue du Taur, 31000 Toulouse.

(2) Gérard Deledalle, *la Philosophie américaine*, Editions L'âge d'homme, 1983, 288 pages. 85 F. Métropole 10. 1003 Lausanne (Suisse).

LU

« L'ILE DES OUBLIÉS », de Marcel Clébant

Mode d'emploi de la solitude

DE temps à autre, on retrouve, dans quelque île du Pacifique, des soldats japonais qui ignoraient que la guerre était finie depuis belle lurette. Leur sort a inspiré à notre confrère Marcel Clébant, pionnier du Mouvement écologique et grand voyageur devant l'Eternel, un conte philosophique pas banal.

Sur un îlot perdu dans l'océan, des soldats nippons ont capturé quelques Américains, rescapés de la destruction de leurs avions. Pour ne pas avoir à les garder, ils les ont jetés dans une anfractuosité rocheuse, bien au-dessus des vagues, où ils leur font parvenir parfois, au moyen d'un filet, une nourriture des plus aléatoires. Le temps passe sans que qui que ce soit apparemment s'occupe des Japonais et de leurs prisonniers. L'un de ces derniers, après avoir vu disparaître l'un après l'autre ses compagnons de captivité, confie à une bouteille à la mer le récit de son aventure.

Pour résister à une telle épreuve, est-il nécessaire de répartir les rôles entre un chef qui demande à se faire obéir aveuglément, un préposé à l'entretien de l'espoir, un bouc émissaire, un chanteur ? de s'imposer chaque jour la discipline d'un travail parfaitement inutile mais minutieux à l'extrême ? d'effacer toute intrusion du passé ? Telles sont les questions qui se trouvent posées tout au long d'un récit habilement mené et fertile en rebondissements, même s'il aurait gagné à être plus ramassé.

Ni le sexe ni la métaphysique ne sont, bien entendu, absents de l'histoire, mais la pudeur de l'auteur est forte, et sa méditation, sur ces deux points, n'est guère qu'ébauchée. Reste que ce livre, écrit d'une plume alerte et sans avoir, la plupart du temps, l'air d'y toucher, est de nature à faire réfléchir.

A. F.

★ *L'Ile des oubliés*, Robert Laffont, 309 p., 75 F.

LETTRES AU Monde

Oligarchies rivales

Après avoir lu dans *le Monde* du 22 septembre les articles d'André Fontaine (« Le grand frère et les petites sœurs ») et de François de Rose (« La Croix-Rouge et la paix »), je pose une double question : quelle différence y a-t-il entre des régimes politiques dits totalitaires, où la voix de la raison est étouffée d'office, et des régimes politiques dits libéraux, où la voix libre de la déraison étouffe massivement la voix de la raison ? Les deux types de régime ne souffrent-ils pas du même mal, celui-là même qui fut diagnostiqué dans ce journal comme *« paranoïa politico-militaire » (le Monde* du 14 avril 1982), de sorte que, eu égard au destin des peuples, les oligarchies rivales se révèlent être complices dans une même entreprise démentielle, parce que fondée sur la même stratégie barbare : *« Si tu veux la paix, prépare l'holocauste universel. »*

MAXIMILIEN RUBEL,
maître de recherche honoraire au CNRS (Paris).

Toujours à propos de certains mal-pensants

Certains milieux de mal-pensants pratiqueraient-ils désormais la vénération paralysante des héros morts ? Pour défendre la mémoire de Victor Serge, que nul n'a souhaité ternir, Roger Hagnauer proteste *(le Monde* du 19 septembre) contre ma « lettre ». Mais au lieu des « rectifications » péremptoirement annoncées, il se borne à exposer son point de vue *sans citer un seul des propos incriminés*. Et pour cause : il ne peut rien *rectifier*. Les quelques précisions biographiques qu'il apporte confirment tout au plus mes propres remarques.

Où serait alors le scandale ? Dans mon étonnement de voir son fils lui décerner un brevet de « révolutionnaire d'essence » pour le distinguer de Breton ? Dans le fait d'avoir rappelé au lecteur laissé dans l'ignorance un fait avéré : *« son ralliement en Russie au bolchevisme, élément-clef, pourtant, de la carrière de Victor Serge. »* ? Certains se satisferont peut-être d'apprendre que *« même lorsqu'il semblait accepter [?] les nécessités révolutionnaires »*, Victor Serge *« signalait »* les dangers de bureaucratisation, et qu'il ne fut pas le seul révolutionnaire libertaire *« séduit par cette vision d'une révolution que l'on [?] croyait essentiellement et exclusivement prolétarienne »*.

D'autres ne sont-ils pas libres pour autant de penser que séduction, vision et croyance ont précisément contribué à nourrir le « mythe d'Octobre », donc, comme je l'indiquais, à *« obscurcir la signification sociale de l'Octobre bolchevique »*, qui ne se confond ni avec l'Octobre russe ni avec l'Octobre libertaire ? Que l'œuvre de Victor Serge offre *« riche matière à réflexion »* en ce domaine, quel historien pourrait le nier ?

LOUIS JANOVER,
collaborateur aux éditions des Œuvres de Karl Marx « la Pléiade ».

L'action de J.-C. Delarue

A propos de votre article du *Monde* daté 9-10 septembre, Jean-Claude Delarue est non seulement secrétaire général de SOS-Environnement, mais il est président du Comité national d'action contre le bruit (CNAB), qui comprend plusieurs dizaines de milliers d'adhérents, regroupés dans une centaine de comités régionaux et locaux répartis sur tout le territoire national. Le CNAB est représenté au Conseil national du bruit du ministère de l'environnement. On ne peut donc pas dire qu'*« il ne représente que lui même »*.

Il n'est pas plus justifié de dire que *« son action se limite au milieu urbain »* : le CNAB s'attaque aux nuisances dont souffrent aussi les communes rurales : discothèques, permanentes ou temporaires, tirs aux pigeons, tondeuses à gazon, aboiements de chiens, chasseurs, vols d'hélicoptères ou d'ULM ! et recrute de nombreux adhérents dans le milieu agricole.

On peut donc penser que le renouvellement du mandat de Jean-Claude Delarue au Comité économique et social est parfaitement justifié.

CHARLES MARAL,
vice-président du Comité national d'action contre le bruit (Paris.)

La mort de l'imam

Considérez-vous comme « normal » le traitement de la mort de l'imam dans vos colonnes ? (*le Monde* du 20 septembre). La mort d'un imam aurait pu trouver place dans votre première page.

PHILIPPE-ALEXIS COMBY
(Mandres-les-Roses.)

Désignation et proposition

Je me permets d'appeler votre attention sur une formule malheureuse concernant la désignation des membres de la future Commission européenne dans une correspondance parue dans *le Monde* du 19 septembre (page 6, sous la signature de Marcel Scotto).

Les commissaires européens ne sont pas les délégués ou les représentants des Etats ou des gouvernements. Ils sont désignés collectivement par l'ensemble des gouvernements, même si, comme il est naturel, chacun propose son ou ses candidats. Il est arrivé à plusieurs reprises dans le passé que l'un ou l'autre soit récusé après que sa candidature eut été proposée par un gouvernement. En effet, l'originalité de l'institution est qu'elle a pour mission de se déterminer en fonction de l'intérêt commun, qui n'est pas réductible à la somme des intérêts nationaux.

R. TOULEMON
(Paris.)

Corriger « l'effet de seuil »

De différents côtés on met en relief, comme un frein à la création d'emplois, les obligations fiscales et réglementaires liées au seuil d'effectifs des entreprises, et cela plus particulièrement dans les petites employant moins de dix salariés. Il me semble tout à fait concevable, sans remettre en cause les acquis, de supprimer les conséquences financières de l'effet du seuil.

Imaginons une entreprise utilisant dix salariés ayant un salaire moyen de 5 000 F par mois. Le recrutement d'un onzième salarié entraîne une dépense *supplémentaire* d'environ 2 050 F (2,5 % de la masse salariale, soit 1 375 F, et environ 675 F correspondant au coût des heures des délégués du personnel). Face à cette dépense supplémentaire de 2 050 F, ne faut-il pas faire apparaître les recettes supplémentaires de la Sécurité sociale (de 1 500 à 1 600 F) et les économies que réalise l'ASSEDIC (au minimum 1 200 F) ?

En d'autres termes, les gains que la collectivité retire de la création d'un onzième emploi sont nettement supérieurs aux dépenses que cette création entraîne. L'écart est encore plus considérable si l'on crée deux emplois. En effet, dans ce cas, les dépenses supplémentaires liées à la création de ces emplois au-delà du seuil sont de l'ordre de 2 175 F, alors que les recettes de la Sécurité sociale et de l'ASSEDIC augmentent d'environ 5 500 F.

Dans ces conditions, n'est-il pas concevable d'imaginer un mécanisme dans lequel l'entreprise se verrait rembourser dégressivement sur une période de plusieurs années les dépenses liées à l'effet de seuil, ce remboursement étant assuré par les organismes tirant un bénéfice direct et incontestable de la création d'emplois au-delà des seuils.

Ce mécanisme est relativement simple : il suffirait de permettre aux chefs d'entreprise de déduire de leurs versements de sécurité sociale les taxes (formation, logement, etc.) et des versements ASSEDIC le coût des heures de délégation de personnel.

PIERRE JAGORET,
député des Côtes-du-Nord.

Cessez de provoquer les pickpockets du métro

Aïe ! aujourd'hui c'est votre tour. C'est votre portefeuille que le pickpocket vient de vous arracher avant de s'enfuir dans le dédale encombré des couloirs du métro. Déjà vous pestez contre la RATP qui déshumanise le métropolitain en diminuant ses effectifs. Eh bien ! vous êtes dans l'erreur. En réalité, c'est votre faute.

Mais oui, réfléchissez. Vous étiez certainement une victime consentante. D'abord, pourquoi transportez-vous de l'argent sur vous ? Ne savez-vous pas que cela attire les voleurs ? La RATP vous le rappelle dans un dépliant *« conseils pour ne plus vous faire pickpocketer »*, destiné à tous ceux qui ne comprennent pas encore qu'un trajet dans le métro se prépare comme une expédition dans l'Himalaya.

Si vous l'aviez lu, vous n'auriez pas commis l'erreur de laisser dépasser vos sous de votre poche, vous n'auriez pas mis vos valeurs dans les poches extérieures de votre vêtement, et pour ne pas provoquer la convoitise du malandrin, vous auriez conservé votre sac sur vos genoux.

Surtout, vous auriez cousu un bouton pour protéger vos « poches revolver », équipé toutes vos poches intérieures de fermetures, et boutonné votre veste.

Maintenant vous êtes paré ? En avant pour Balard-Créteil et Clignancourt-Orléans !

FABRICE PIAULT
(Paris.)

Vous avez dit « civisme » ?

17 heures, sur la place de Canet-Plage, une fillette de cinq ans ramasse un portefeuille.

Sa grand-mère se précipite, lui arrache des mains et le jette violemment dans un bosquet voisin : *« Veux-tu pas t'occuper de ça, vilaine ! »*.

Le temps de récupérer moi-même le portefeuille, j'aperçois, à 100 mètres, un agent de police. Lui tendant le portefeuille, je m'entends répondre (il est 17 h 8) : *« Je ne peux pas m'occuper de « votre » (!) affaire. J'ai fini mon service à 17 heures »* (sic !).

Belle leçon de civisme de cette femme devant sa petite fille ! Haute conception de son métier de la part de ce jeune agent de police !

Quant au portefeuille, j'en ai fait effectivement « mon » affaire et l'ai envoyé à ses propriétaires, à l'autre bout de la France.

BRUNO HIRIART
(Roynac.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

...S OUBLIÉS », de Marcel Clébant

Mode d'emploi de la solitude

Le Monde

étranger

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Les travaux de l'Assemblée des Nations unies se sont poursuivis par l'audition des déclarations de politique générale faites par les délégués — le plus souvent les ministres des affaires étrangères — des pays membres. En attendant l'intervention de M. Gromyko ce jeudi, la journée du mercredi 26 septembre a été marquée par le discours de M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, qui a réaffirmé son *« opposition à l'hégémonisme »* et dénoncé *« l'escalade de la course aux armements entre les deux superpuissances »*, celle-ci conduisant à une situation dans laquelle *« le danger de guerre nucléaire croît avec chaque jour qui passe »*. Le chef de la diplomatie chinoise a demandé un accord au Cambodge *« sur la base du retrait des troupes de l'agresseur vietnamien »* et s'est félicité de l'accord conclu avec la Grande-Bretagne sur Hongkong, accord qui *« contribue de façon significative à la grande cause de la réunification de la patrie chinoise »*.

Par ailleurs, l'agence Tass a donné, après les déclarations d'un porte-parole israélien sur la rencontre Gromyko-Shamir de mardi (*le Monde* du 27 septembre), sa propre version de cet entretien. Selon Tass, M. Gromyko a réaffirmé *« la position inchangée de l'URSS reconnaissant le droit d'Israël à l'existence comme Etat, en conformité avec une résolution de l'ONU »*, mais a dénoncé l'*« obstacle principal »* au règlement au Proche-Orient que constituent *« la poursuite de l'occupation des terres arabes par Israël »* et ses *« actions interventionnistes au Liban »*.

Enfin, M. Van den Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères, a annoncé, après un entretien avec M. Gromyko à New-York, que le ministre soviétique des affaires étrangères se rendra aux Pays-Bas soit à la fin de l'année, soit au début de l'an prochain.

On sait que La Haye a décidé de retarder sa décision sur l'implantation aux Pays-Bas des quarante-huit missiles de croisière prévus par la décision de l'OTAN de 1979. — *(AFP, Reuter.)*

Le pessimisme tempéré de M. Cheysson

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — C'est un discours bien pessimiste qu'a prononcé, mercredi 26 septembre devant l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre français des relations extérieures. Sans doute, M. Cheysson avait-il reconnu, juste avant de monter à la tribune de l'ONU, que s'il avait dû réécrire son allocution à la lumière des entretiens bilatéraux qui ont eu lieu depuis le début de la session entre les délégués, il aurait sans doute apporté une note un peu plus optimiste. Le moins que l'on puisse dire est qu'il a résisté à cette tentation, même si la conférence de presse qu'il a tenue avant de prononcer son discours lui a permis de nuancer certains constats.

Devant les journalistes, le ministre des relations extérieures s'est félicité du rétablissement des relations diplomatiques entre la Jordanie et l'Egypte et des rencontres *« que l'on n'avait pas eues depuis longtemps »*, rendues possibles par cette session des Nations unies entre MM. Gromyko et Shultz, puis M. Reagan, bien sûr, mais aussi entre représentants israéliens et égyptiens, ou israéliens et soviétiques.

Il est vrai que c'est, plus que tout, en matière économique et monétaire que M. Cheysson a donné libre cours à son pessimisme. Pour lui, l'année passée *« n'a pas apporté beaucoup de satisfaction à la plupart des peuples du monde, et les cortèges de la misère se sont allongés en conséquence de la détérioration économique et de la contraction du commerce extérieur »*. Après avoir longuement décrit les étapes de cette détérioration, le ministre des relations extérieures a présenté un certain nombre de propositions destinées à y mettre un terme, ou du moins à permettre *« de substituer au désordre actuel un monde plus stable et plus prévisible, notamment dans le domaine de la monnaie et des matières premières »*.

Pour lui, cette entreprise de reconstruction suppose *« un véritable new deal planétaire »*. Il faut notamment selon lui s'attaquer sérieusement au problème des taux d'intérêt et jeter les bases d'une véritable réforme monétaire internationale, susceptible d'assurer une stabilité raisonnable des taux de changes qui en deviendront plus prévisibles. Le ministre des relations extérieures a cité l'exemple du système monétaire européen, en souhaitant qu'à terme un tel équilibre puisse exister entre le dollar, le yen et l'ECU.

Après avoir déploré que le cours des matières premières reste *« erratique »*, situation à laquelle une nouvelle organisation des marchés pourrait mettre un terme (surtout si le fonds commun, dont le principe a déjà reçu l'accord de soixante-quinze pays, est enfin mis en place), M. Cheysson a appelé les pays riches à aider ceux qui sont en voie de développement, et dont l'endettement est le plus lourd, à opérer leur redressement financier, notamment en rétablissant à leur profit des flux de capitaux suffisants. A long terme, avec les institutions comme le Fonds spécial pour l'Afrique, auquel Paris apportera une contribution exceptionnelle, mais aussi à plus court terme, en incitant le secteur privé à participer à cet effort, *« parce que c'est son intérêt »*.

L'accueil réservé aux propos du ministre français a été, comme on pouvait s'y attendre, très favorable chez les représentants des pays en voie de développement. On l'a vu en particulier à la tonalité du déjeuner qu'il a ensuite offert, comme de coutume, aux délégués francophones (ou qui utilisent le français comme langue de travail à l'ONU), parmi lesquels bon nombre d'Africains. De même pour les représentants des pays d'Amérique centrale, que M. Cheysson rencontrera au Costa-Rica, vendredi et samedi, lors de la conférence euro-centre-Amérique de San-José.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE DISCOURS DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

« Nous attendons des deux Grands qu'ils rétablissent le dialogue »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par M. Claude Cheysson devant la trente-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations unies, mercredi 26 septembre :

● **LES RELATIONS EST-OUEST.** — *« Dans la confrontation entre l'Est et l'Ouest, personne ne dira assez que la responsabilité principale appartient normalement aux deux plus Grands. C'est donc d'eux que nous attendons qu'ils rétablissent le contact et le dialogue. Le premier objectif doit en être de renverser la tendance à l'accumulation des armements, et notamment des armes nucléaires, d'éviter le déchaînement d'une nouvelle course aux armements déclenchée par l'annonce impressionnante de progrès imminents dans de nouvelles technologies (je pense en particulier à l'espace), de relancer et de poursuivre activement le processus permettant d'aboutir à une limitation équilibrée et contrôlée des armements (...).*

» Pour sa part, la France attache une grande importance à la conférence de Stockholm qui doit permettre de rétablir une certaine confiance entre les pays d'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, dans le domaine des forces conventionnelles (...). La France entend aussi participer activement à l'effort international pour interdire, sous surveillance efficace, des développements particulièrement graves (je rappelle notre participation active aux discussions sur les armes chimiques) et pour maîtriser les nouveaux progrès angoissants et déstabilisateurs dans les domaines les plus inquiétants de l'avenir technologique. »

● **CONFLIT IRAN-IRAK.** — *« Il faut que les appels répétés de l'ONU, que les résolutions du Conseil de sécurité, en premier lieu, soient entendus des deux belligérants et non pas d'un seul. Il faut que l'on renonce à l'emploi d'armes inhumaines afin que soient épargnées les populations civiles (...). Tout doit être fait pour assurer dans la région le retour aux libertés habituelles, notamment la liberté de navigation. C'est ainsi que l'on s'acheminera vers la fin de cet abominable conflit, qui n'a plus de raison d'être, alors que l'on est revenu, sur le terrain, aux frontières reconnues par la Communauté internationale, et que les sujets en litige peuvent, pour la plupart, être traités à la table de négociations. »*

● **LES DROITS DE L'HOMME ET LES DROITS DES PEUPLES.** — *« Les droits des peuples sont violés par des interventions ou des contraintes extérieures, par l'occupation non désirée de forces étrangères : en Afghanistan, où l'intervention armée étrangère croît à la mesure de la résistance populaire ; au Proche-Orient, où le peuple palestinien souffre et désespère de voir ses droits reconnus, de connaître enfin la patrie qui sera la sienne, et où l'Etat d'Israël, faute de voir assurée, comme il y a un droit imprescriptible, sa sécurité dans les frontières qu'a reconnues la communauté internationale, poursuit une politique qui ne tient pas compte de l'indispensable reconnaissance des droits des autres peuples de la région ; au Proche-Orient encore, où le Liban, qui a déjà tant souffert, ne parvient pas à faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité portant sur la partie sud de ce territoire, ni à obtenir la fin de toute présence étrangère ; en Afrique australe, où la résolution de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie continue d'être ignorée, défiée même, tandis que la guerre se poursuit en Angola, en présence et avec la participation sur le terrain de l'armée sud-africaine ; au Sahara occidental, dont le peuple a droit à l'autodétermination ; au Cambodge, ce pays de vieille et grande culture, saigné à blanc par un génocide affreux, maintenant occupé par ses voisins orientaux.*

» Bien souvent ces violations se conjuguent avec le mépris des droits de l'homme (...) (...) La France parlera, dénoncera, agira partout où des individus sont menacés dans leur vie, dans leur dignité, contraints, privés de leurs libertés essentielles. »

● **LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE.** — *« Le monde de l'économie de marchés est devenu aboulique, imprévisible. La croissance, en effet, s'est arrêtée partout et les effets de la remarquable reprise actuelle aux Etats-Unis, n'ont pas encore changé le sens de cette évolution. Pour le tiers-monde, cette évolution a été catastrophique : plus l'économie était avancée dans un pays du tiers-monde, plus le phénomène a été grave. (...) L'excédent des pays pétroliers a disparu (...) Le service de la dette des pays en voie de développement était devenu insupportable parce qu'il n'y avait plus croissance des revenus. Il l'a été plus encore en raison de l'augmentation des taux d'intérêt. Depuis 1982, dans chaque pays d'Amérique latine, le service de la dette, s'il devait être assuré sans aucun aménagement, dépasserait de loin le total des liquidités qui ont pu être accumulées dans les réserves (...)*

» Les pays concernés du tiers-monde ont accepté, avec beaucoup de courage, les mesures qui leur étaient imposées (...). A quel prix cela a-t-il été fait ! D'abord, en créant un phénomène déflationniste qui réduit singulièrement un élément essentiel : la croissance mondiale. D'autre part, en imposant le sacrifice d'ambitions, l'abandon de politiques que les dirigeants considéraient et présentaient comme le moyen d'assurer une plus grande justice. Enfin, en multipliant le nombre des sans travail... »

Mme BAUDRIER REMPLACE M. JEAN-PIERRE COT AU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNESCO

Mme Jacqueline Baudrier, qui était depuis 1981 déléguée permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a été élue mercredi 26 septembre membre du conseil exécutif de cette organisation, lors d'une session du Conseil qui s'est ouverte le même jour à Paris. Mme Baudrier, ancienne directrice de Radio-France, remplace M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre, dont les nouvelles fonctions au Parlement européen (il est président de la commission du budget de l'Assemblée de Strasbourg) rendaient impossible la poursuite de ses activités à l'UNESCO.

D'autre part, les dix pays membres de la CEE ont décidé de prendre une initiative pour soutenir les projets de réforme de l'UNESCO étudiés actuellement par un comité temporaire de l'organisation. On sait que M. M'Bow, directeur général, a l'intention de proposer une amélioration du fonctionnement de l'UNESCO et du recrutement de son personnel, espérant par là amener les Etats-Unis à renoncer à se retirer de l'organisation, comme ils en ont exprimé l'intention.

● *M. Mitterrand en Bulgarie.* — Le président de la République fera une visite officielle en Bulgarie à une date qui pourrait se situer dans la première moitié de 1985, annonce-t-on à Sofia à la suite de la visite qu'y a faite M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures. Celui-ci a remis, mardi 25 septembre, un message en ce sens à M. Jivkov, chef de l'Etat bulgare. M. Jivkov avait fait en France en octobre 1966 un voyage officiel auquel M. Messmer, premier ministre, avait répondu en 1973. — (AFP.)

LA RENCONTRE ENTRE MM. SHULTZ ET GROMYKO A NEW-YORK

Washington estime que la conversation a été « nourrie, utile et bonne »

De notre envoyé spécial

New-York. — Chaque jour très légèrement plus optimistes dans leurs déclarations, mais toujours aussi avares d'indications concrètes, les dirigeants américains ont vu un *« bon départ »* dans l'entretien qu'ont eu, mercredi 26 septembre, à New-York, MM. Shultz et Gromyko.

Plus discret encore, le ministre soviétique des affaires étrangères n'a pas, pour sa part, fait le moindre commentaire sur ces trois heures de discussions, qualifiées de *« conversation nourrie, utile et bonne »* par la partie américaine. Disparu, lundi, pendant le discours de M. Reagan devant l'ONU, le sourire était cependant revenu sur les lèvres de M. Gromyko, qui a promis aux journalistes qu'ils pourraient lui poser *« un millier de questions »* la prochaine fois qu'ils le verraient. Cette « prochaine fois » devrait se présenter dès vendredi à Washington après le rendez-vous entre M. Reagan et le chef de la diplomatie soviétique, qui s'adressait, ce jeudi après-midi (heure de Paris), à l'Assemblée générale des Nations unies avant de rencontrer M. Mondale.

Les responsables américains ont justifié leur mutisme sur le fond de l'entretien entre MM. Shultz et Gromyko par le fait qu'il intervenait *« au milieu d'un processus »*. Plus encore que d'ordinaire, ont-ils fait valoir, toute indiscrétion serait dommageable, et cet argument, maintes fois répété, avait clairement l'avantage, à leurs yeux, de faire comprendre à peu de frais que le « processus » serait bel et bien enclenché.

Ne pas donner d'espoirs excessifs

S'exprimant sous condition d'anonymat, le haut fonctionnaire chargé par le département d'Etat de ne pas trop en dire a indiqué que les deux ministres des affaires étrangères avaient abordé pratiquement tous les sujets possibles, du contrôle des armements aux problèmes strictement bilatéraux, en passant par les crises régionales, les problèmes humanitaires et les questions relevant des droits de l'homme. C'est une telle approche globale de la reprise du dialogue que M. Reagan avait souhaitée dans son discours de lundi.

Ce *« large tour d'horizon »* aurait *« jeté les bases »* des discussions entre MM. Reagan et Gromyko. Le signe en serait qu'il n'aurait pas consisté en une simple juxtaposition de la « conférence » sur les positions respectives des Soviétiques et des Américains. Ultime confidence, alors qu'on lui demandait s'il avait eu — *« comme, la veille, plusieurs ministres des affaires étrangères occidentaux »* — le sentiment que M. Gromyko n'était pas spécialement critique à l'égard du discours de M. Reagan, le représentant du département d'Etat a répondu après mûre réflexion : *« Je ne serais pas en violent désaccord avec cela. »*

En plus des exigences diplomatiques, cet usage inhabituel aux Etats-Unis du style elliptique tient très largement à des préoccupations de politique intérieure. Quel que soit l'état d'avancement réel de cette reprise de contacts soviéto-américains, il est en effet improbable qu'elle connaisse des développements spectaculaires immédiats. M. Reagan doit donc montrer aux électeurs que les choses progressent, sans susciter d'espoirs excessifs sur la déception desquels M. Mondale pourrait capitaliser.

Reste que l'allusion faite mercredi matin par M. Tchernenko à la disponibilité soviétique à une *« large coopération »* en faveur d'un retour à la détente pourrait marquer un petit pas en avant à Moscou aussi. Vu des Etats-Unis, on se défait d'autant moins du sentiment grandissant que la réélection de M. Reagan est loin d'être seule en question dans ce menuet diplomatique.

BERNARD GUETTA.

Moscou ne voit « aucun changement positif » dans l'attitude des Etats-Unis

De notre correspondant

Moscou. — Le court compte rendu que Tass a donné jeudi 27 septembre de la rencontre entre M. Shultz et M. Gromyko ne fournit aucune indication sur une éventuelle volonté soviétique de renouer le dialogue avec les Etats-Unois. Il est vrai qu'il s'agit seulement d'une dépêche datée de New-York qui n'a aucun caractère officiel.

M. Gromyko a constaté devant son interlocuteur que *« les relations soviéto-américaines sont sérieusement perturbées »* et qu'*« il n'y a plus actuellement de négociations entre l'URSS et les Etats-Unis sur aucun problème d'importance décisive pour les destinées du monde telles que la limitation des armements nucléaires, la prévention de la militarisation de l'espace ou l'interdiction des armes chimiques »* écrit Tass. Cette situation est due à *« la politique de l'actuelle administration »* américaine qui *« commet une grave erreur »* si elle croit en *« retirer des avantages »*. L'Union soviétique *« s'y opposera résolument et ne permettra pas que l'équilibre des forces soit rompu »* poursuit, citant M. Gromyko, l'agence soviétique. Tass expédie en trois lignes le point de vue américain : *« M. Shultz a exposé pour sa part les positions américaines connues qui n'attestent aucun changement positif dans l'attitude des Etats-Unis »*.

Le traitement réservé par la presse soviétique à la visite, mercredi à Moscou, de M. Kalevi Sorsa, premier ministre et président du Parti social-démocrate finlandais, offre un contraste éclatant. Le protocole n'imposait pas une rencontre avec M. Tchernenko, puisque l'homologue de M. Sorsa est M. Tikhonov, président du conseil des ministres. Celle-ci a cependant eu lieu au Kremlin. La direction soviétique manifeste ainsi que, comme l'affirmait, le 21 septembre, M. Tchernenko aux téléspectateurs finlandais, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'armistice entre les deux pays, *« l'amitié entre la Finlande et l'URSS n'est pas influencée par les changements intervenus dans le climat politique du monde »*.

Le secrétaire général a souligné que *« dans la lutte contre la menace de guerre, l'Union soviétique est prête à une large coopération avec tous ceux qui sont effectivement intéressés à assainir radicalement les relations internationales, à les replacer dans la voie de la détente »*. Il faisait notamment allusion au rôle de l'Internationale socialiste à laquelle appartient le parti de M. Sorsa.

Concernant les questions bilatérales, MM. Tchernenko et Sorsa ont constaté que *« les rapports de bon voisinage »* entre l'URSS et la Finlande *« continuent de se développer d'une façon dynamique »*. A l'occasion de cette visite, les deux pays ont conclu un nouveau traité commercial de cinq ans portant sur 30 milliards de dollars pour la période 1986-1990. Pour l'essentiel, l'URSS fournit des matériaux bruts à la Finlande et en importe des produits finis. Une certaine évolution est cependant perceptible, puisque les exportations de produits industriels d'équipement industriel soviétiques devraient doubler au cours de la période 1986-1990 pour atteindre 1,5 milliard de dollars. D'autre part, les importations finlandaises de pétrole soviétique qui sont actuellement de 8 millions de tonnes par an devraient passer à 9 millions de tonnes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● VIOLENTES BAGARRES. — De violentes bagarres entre partisans et adversaires du régime militaire du Bangladesh ont fait un mort et plusieurs centaines de blessés le jeudi 27 septembre à Dakha, pratiquement paralysée par une grève générale.

M. Mohammed Moizuddin, vice-président de la Croix-Rouge du Bangladesh et dirigeant de la Ligue Awami, une des vingt-deux organisations politiques d'opposition à l'origine de la grève, a été tué à coups de couteau et de revolver à Kaliganj, ville située à 30 kilomètres de Dakha. — *(Reuter.)*

Uruguay

● MANIFESTATION EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES. — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé, le mercredi 26 septembre, à une marche dans les rues de Montevideo en faveur des détenus politiques et pour réclamer une amnistie générale immédiate et sans restrictions. — *(AFP.)*

Vietnam

● MORT DE L'ÉCRIVAIN DANG THAI MAI. — Le professeur et écrivain vietnamien Dang Thai Mai, beau-père du général Vo Nguyen Giap, est décédé le 25 septembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, a annoncé, le mercredi 26 septembre, le *Nhan Dan*, journal du Parti communiste vietnamien. Ancien ministre de l'éducation de 1945 à 1946, Mai adhéra très jeune aux mouvements patriotiques opposés à la colonisation française, ce qui lui valu d'être condamné à trois ans de prison en 1930. — *(AFP.)*

هكذا من الاصل

La Chine adulte

II. – *La palanche et l'ordinateur*

par MANUEL LUCBERT

Alors qu'elle s'apprête à célébrer avec faste le trente-cinquième anniversaire de la fondation du régime communiste, la Chine connaît une période rare de stabilité. Si la pression politique exercée sur la population a quelque peu diminué, le Parti veille malgré tout à contenir dans de strictes limites les effets jugés négatifs de sa politique d'ouverture vers l'étranger (*le Monde* du 27 septembre).

Porté à la présidence de la République populaire en juin 1983, M. Li Xiannian n'a pas la réputation d'un homme impulsif. C'est même sans doute sa grande prudence qui lui a valu de traverser pratiquement sans encombre les crises successives du régime depuis sa fondation, y compris celle de la révolution culturelle, et de se retrouver aujourd'hui à la tête de l'Etat.

Aussi bien, les « pékinologues » ont-ils noté avec intérêt ces derniers mois deux déclarations tout à fait remarquables de cet important personnage. La première, faite publiquement, est relativement connue : après cinq ans de réflexion, le chef de l'Etat en titre apportait son aval aux *« systèmes de responsabilité »* instaurés à la campagne, c'est-à-dire au démantèlement des communes populaires et au développement de l'exploitation familiale contractuelle des terres. Il passait jusque-là pour être sinon fondamentalement hostile, du moins très réservé envers cette expérience.

La seconde déclaration, à notre connaissance, n'a jamais été reproduite à ce jour. Recevant, en juin dernier, un homme politique européen, M. Li lui expliqua que la Chine était décidée à poursuivre sa politique d'ouverture vers l'étranger, *« car le repli sur soi, qui est une caractéristique des sociétés féodales, n'est pas une bonne chose »*. Poussant plus loin ses explications, cet homme circonspect ajouta, à la stupéfaction de son auditeur : *« L'entrée de la Grande-Bretagne en Chine au milieu du siècle dernier a, certes, eu des effets négatifs, car elle a fait pénétrer l'opium dans nos villes. Mais la présence anglaise a aussi été bénéfique : elle a fait souffler sur notre vieux pays une grande bouffée d'air frais. »* La Chine, aujourd'hui, *« ouvrant d'elle-même ses portes aux étrangers »*, cette politique n'en est que mieux fondée, précisait encore M. Li Xiannian.

L'ouverture, voilà le mot magique lâché ! Dans un pays aussi profondément tourné vers lui-même et dont les dirigeants ont, de tout temps, été intimement convaincus que leur code de valeurs morales correspondait parfaitement aux nécessités d'un bon gouvernement de leur peuple, il y a, de fait, quelque chose de pas très naturel, voire de quasiment blasphématoire, à imaginer le salut dans l'appel aux « diables étrangers ». Fidèle à cette tradition, Mao n'exhortait-il pas son pays à *« compter sur ses propres forces »* ?

C'est dire la rupture qu'a représentée la décision, formalisée en décembre 1978, de cultiver davantage les relations économiques et commerciales avec l'extérieur, par conséquent avec l'Occident et le Japon. A l'origine de cette orientation nouvelle se trouvent un constat et une volonté.

Le constat, c'est celui que les dirigeants chinois ont fait après la mort de Mao : malgré l'effort gigantesque d'édification d'infrastructures depuis 1949 et de création d'une industrie nationale, la Chine s'essouffle. Entravé par une démographie galopante, le « décollage » se fait attendre. Les moyens financiers manquent cruellement. Sauf dans certains domaines précis (industries spatiale, nucléaire, par exemple), le niveau technique est terriblement arriéré.

La volonté, c'est celle de ne pas accepter cette situation comme une fatalité et de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour faire de la Chine à l'aube du XXIe siècle une puissance moyennement développée que le monde extérieur devra respecter. La modernisation économique doit être le moyen de cette aspiration nationale. A cela s'ajoute, sans doute, chez les dirigeants les plus âgés, comme M. Deng Xiaoping, le sentiment qu'il ne leur reste plus beaucoup de temps pour mettre leur pays sur les rails qu'ils souhaitent lui voir durablement suivre après leur mort. Dans cette perspective, le principe du bien-fondé de la politique d'ouverture ne doit pas être un sujet de querelle dans l'ère post-Deng.

Comment moderniser ?

Moderniser, la Chine en a bien besoin. Sait-on, par exemple, que 50 à 60 % des équipement industriels nécessiteraient, aujourd'hui, un renouvellement complet ? Faute d'installations adéquates, les ports, au lieu d'être des poumons de l'activité économique, sont en permanence engorgés. Quant aux méthodes de gestion, longtemps bridées par les impératifs politiques, elles témoignent souvent d'une incompétence notoire de la part de ceux qui les appliquent.

Comment alors moderniser plus vite ? Eh bien ! tout simplement en permettant aux capitaux étrangers d'entrer dans le pays, ensuite en recourant à des prêts en devises occidentales, enfin en augmentant sensiblement le volume du commerce extérieur.

Dans un premier temps, l'appel aux investisseurs occidentaux et japonais s'est limité à des régions désignées à cette fin : des « zones économiques spéciales » (ZES). La plus connue est celle de Shenzhen, en bordure de Hongkong. Après des débuts difficiles, Shenzhen connaît depuis deux ans un essor spectaculaire, que symbolise la construction d'un centre de commerce international de quarante étages. De nombreuses banques d'affaires, françaises notamment, y ont ouvert des bureaux de représentation.

Consacrée par la visite faite l'hiver dernier par M. Deng Xiaoping, l'expérience de Shenzen a fait école. D'autres ZES ont été créées : Zhuhai, près de Macao, et Shantou, dans la province du Guangdong, Xiamen (ex-Amoy), dans le Fujian. Cette politique d'introduction de fonds étrangers a connu, cette année, un nouveau développement avec son extension à quatorze villes côtières. D'autre part, de nombreuses provinces, même parmi les plus attardées, comme le Ningxia, coincée entre la Mongolie-Intérieure et le couloir du Gansu, ont été autorisées à lancer des appels d'offre à des sociétés étrangères. Il ne s'agit pas, dans ce cas, de zones spéciales. Les conditions proposées sont variables, mais pas forcément plus mauvaises que dans les ZES. Ainsi, le Ningxia, déjà cité, s'engage à exempter d'impôts les futurs investisseurs pendant cinq ans.

Il est difficile, compte tenu de l'extension récente et de la diversification de cette coopération, de donner des chiffres précis. Il convient aussi de distinguer entre les engagements (de l'ordre de 1 milliard de dollars) et les investissements effectifs. Quant aux achats de technologies étrangères pour rénover les entreprises, ils pourraient atteindre, cette année, entre 1 et 3 milliards de dollars. Le montant des crédits en devises inscrits au budget 1984 est de 2,5 milliards de dollars.

Dans les prochaines années, si les recherches pétrolières entreprises en mer de Chine du Sud et dans l'estuaire de la rivière des Perles se révèlent prometteuses – pour le moment, seule la société américaine Exxon montre quelque optimisme, – l'engagement des capitaux occidentaux fera un bond spectaculaire. L'exploitation de ces gisements, dont l'exploration a été confiée à une trentaine de compagnies étrangères, parmi lesquelles une bonne dizaine d'américaines, nécessiterait des investissements de l'ordre de 75 milliards de dollars. La mise en valeur de nouvelles et immenses mines de charbon entraîne également un effort gigantesque.

Jusqu'où les dirigeants chinois sont-ils décidés à aller dans cette voie ? Les limites de cette politique sont de trois ordres : économique, juridique, politique. Au-delà des opérations de charme à l'intention des sociétés étrangères, les responsables économiques chinois reconnaissent que l'injection de capitaux extérieurs dans leur système apporte à celui-ci une bouffée d'oxygène, mais est en même temps coûteuse. Pour un dollar en devises, la Chine serait obligée d'investir elle-même 1,50 dollar. Or, tant en matière de déficit budgétaire que d'endettement, ses dirigeants suivent une politique d'une extrême prudence. D'un montant de 3 milliards de dollars, la dette chinoise est l'une des plus faibles du monde par tête d'habitant.

La gourmandise, d'autre part, du secteur énergétique – dramatiquement faible – réduit automatiquement la part d'autres domaines. En raison de la pénurie d'énergie, une machine sur cinq est en permanence immobilisée dans l'industrie. La production énergétique progressant plus lentement que la production industrielle (+ 8,5 % pour la première contre 11,7 % pour la seconde au premier semestre 1984), le gouvernement chinois paraît enfin décidé à « mettre le paquet ». Cette année, les investissements, dans ce secteur, ont été substantiellement augmentés.

Enfin, les difficultés de communication (téléphone), de transports, sans parler des lourdeurs, parfois exaspérantes, de la bureaucratie chinoise, découragent nombre de candidats à l'investissement. Il s'y ajoute, sur le plan juridique, que les sociétés constituées exclusivement par un apport de fonds extérieurs sont l'exception, la formule la plus courante imposée par Pékin étant celle des sociétés mixtes (51 % pour la Chine, 49 % pour le ou les partenaires étrangers).

Un autre chiffre donne la mesure de la portée relative de l'ouverture économique de Pékin. En 1983, le volume total du commerce extérieur de la Chine populaire, avec son milliard d'habitants, a été inférieur à celui de Taiwan, qui ne compte que 19 millions d'habitants, le montant des importations respectives étant presque identique (21,3 milliards de dollars pour la Chine communiste, 20,3 milliards pour Taiwan) (1). L'exemple polonais a encore renforcé ce conservatisme commercial.

Alors que le plan prévoyait l'an dernier un solde négatif des échanges, la balance commerciale a, de nouveau, dégagé un surplus, arrondissant ainsi un matelas de réserves en devises fortes qui dépassera à la fin de cette année 16 milliards de dollars.

Situation paradoxale pour un pays aux besoins immenses, mais compréhensible si l'on prend en compte les obstacles qui s'opposent à un développement plus intensif. Parmi ceux-ci, le surpeuplement est certainement le plus angoissant. De l'ordre de 35 pour mille il y a trente ans, le taux de natalité est tombé l'an dernier en dessous de 20 pour mille (environ 18 pour mille). Il n'en reste pas moins que le doublement de la population dans le même temps a presque annulé les effets de l'augmentation de la production agricole. La part alimentaire par habitant, aujourd'hui, est sensiblement la même qu'au début des années 50.

Cet excès de population n'a pas seulement pour effet d'annuler les gains de productivité. Il crée un chômage masqué par les chiffres officiels, mais bien réel, qui toucherait entre 20 et 30 millions de personnes. Au cours de la présente décennie, 9 à 12 millions de jeunes arriveront chaque année sur le marché du travail. Or l'Etat ne se dit en mesure de créer que 6 millions d'emplois annuels. A la campagne, le surplus de main-d'œuvre est estimé à plus de 100 millions de personnes. Ces paysans vont être invités à quitter la terre et à s'orienter vers la petite industrie et les services.

L'existence d'une telle masse pèse lourdement sur l'œuvre d'éducation. Un quart de la population est considéré comme analphabète. Surtout, le taux de fréquentation des universités reste ridiculement faible (1,3 % de la population concernée). Alors qu'en 1952 on comptait un enseignant pour 7,1 enseignés, le rapport en 1984 est de 1 pour 23,1. Conséquence de ces insuffisances : il n'y aurait parmi le personnel salarié de l'industrie que 1,6 % d'« intellectuels » proprement dits.

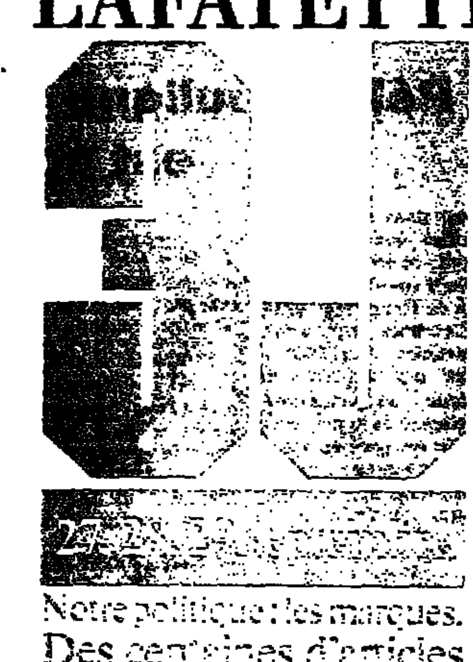
Incapable d'assumer tout seul les tâches qu'il monopolisait naguère, l'Etat encourage désormais l'initiative privée (artisanat, écoles payantes), à la ville comme à la campagne. Le dogme monolithique est abandonné dans la recherche désespérée d'une plus grande efficacité.

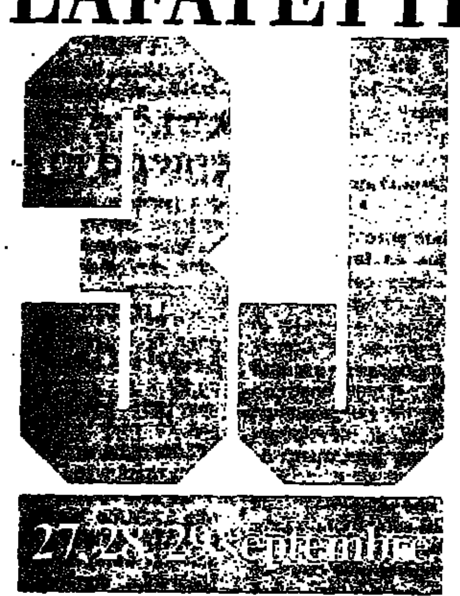
En pleine mutation, la Chine de M. Deng Xiaoping présente le visage d'un pays à deux vitesses : des pesanteurs accablantes d'un côté, de brillantes potentialités de l'autre. Des élites privilégiées s'opposent à une masse sous-éduquée, mal nourrie et sans pouvoir. C'est, d'une certaine façon, le mariage de l'ordinateur et de la palanche.

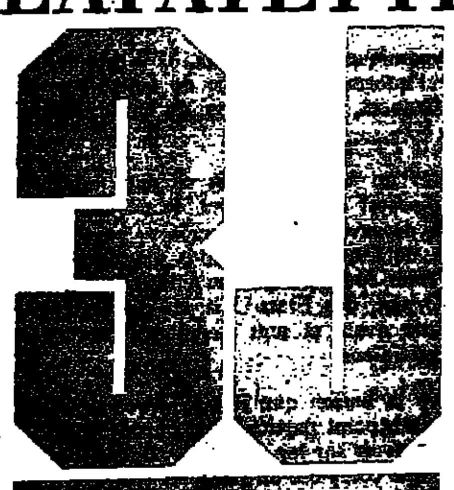
Prochain article :

ECHAPPER AUX SUPERPUISSANCES

(1) « L'état du monde 1984 », *Annuaire économique et géopolitique mondial.* Editions La Découverte.









ASIE

APRÈS LA PUBLICATION DE L'ACCORD SINO-BRITANNIQUE

Pékin souligne que l'exemple de Hongkong est applicable à Taiwan

De notre correspondant

Pékin. – C'est dans une unanimité sans surprise que la presse chinoise se réjouit, ce jeudi 27 septembre, de l'accord sino-britannique sur la restitution de Hongkong paraphé la veille. Les unes se ressemblent toutes : articles sur l'événement, éditoriaux insistant sur la *« portée historique »* de l'accord et publication *in extenso* de la déclaration commune, de ses trois annexes et des deux mémorandums – ce qui dans *le Quotidien du peuple* occupe trois pleines pages.

Ni *le Quotidien du peuple* ni M. Wu Wueqian, ministre des affaires étrangères, dans une déclaration faite à New-York, ne cachent que l'objectif est désormais de convaincre Taiwan d'accepter un processus similaire. *« Les stipulations de la Constitution chinoise sur l'établissement de régions administratives spéciales*, écrit l'organe du PCC, *sont applicables à la fois à Hongkong et à Taiwan. Elles contiennent les principes de sauvegarde de la souveraineté de l'Etat, de l'unification et de l'intégrité territoriale, tout en étant souples dans leur politique, fondée sur la situation présente et les intérêts des différents secteurs de la population. »*

S'adressant aussi au Kremlin, le journal ajoute que la solution négociée sur la question de Hongkong *« montre qu'il n'est pas difficile pour des pays de résoudre les problèmes laissés par l'histoire aussi longtemps qu'ils ont le sincère désir de coopérer dans leur approche des problèmes dans un esprit de compréhension mutuelle et en adoptant une attitude réaliste. »*

Il n'est pas sans intérêt de lire dans la presse locale tous les détails des garanties que Pékin s'est engagé solennellement à assurer à Hongkong jusqu'en 2047. Car ce n'est pas le moindre succès des négociateurs britanniques que d'être parvenus à convaincre les Chinois de signer ce qui a en fait la forme d'un long catalogue des droits de l'homme et des libertés économiques, tels qu'ils sont conçus dans les pays démocratiques.

Qu'on en juge : Pékin garantit que le gouvernement de la région administrative spéciale *« maintiendra les droits et libertés prévus par les lois en vigueur à Hongkong, dont la liberté individuelle, de parole, de presse, d'assemblée, d'association, de créer et d'être membre d'un syndicat, de correspondance, de voyage, de mouvement de grève, de manifestation, de choix de son occupation, de liberté académique, de croyance, d'inviolabilité du domicile, de liberté de se marier et de donner librement naissance à des enfants »*.

Au nom du réalisme

La liberté religieuse, celle de sortie – et de rentrée – à Hongkong ainsi que l'indépendance de la justice, sont explicitement garanties par Pékin.

Dans le domaine économique, la Chine accepte, comme prévu, le maintien du système actuel. Mais il est quand même étonnant de lire noir sur blanc dans le premier paragraphe de l'annexe dans lequel Pékin définit sa politique envers Hongkong : *« Le système et les politiques socialistes ne seront pas appliqués à Hongkong, et le système et le mode de vie capitalistes qui y prévalaient resteront inchangés pendant cinquante ans. »* Ce *« large degré d'autonomie »* pour Hongkong est le prix que Pékin a accepté de payer au nom du «réalisme». Mais la liste des libertés qui s'étale ici dans toute la presse apparaît malgré tout comme la preuve *a contrario* qu'elles ne sont pas de rigueur dans la République populaire. De même en reconnaissant implicitement que c'est le système capitaliste qui a fait la fortune de Hongkong, et que l'application des méthodes socialistes risquerait de tuer la poule aux œufs d'or, Pékin dresse en quelque sorte un constat de carence.

Réalisme ou Realpolitik... En attendant de reprendre demain ce que l'on a accordé aujourd'hui ? Il est encore trop tôt pour le dire. Mais que peuvent penser ceux qui, en Chine, liront ces textes et se demanderont : *« Pourquoi pas nous ? »* Longtemps présentés comme opprimés par le colonisateur britannique, les *« compatriotes de Hongkong »* apparaissent désormais comme des privilégiés. On les envie, ou les jalouse parfois, car ils bénéficient d'une sollicitude bien plus grande que ceux qui ont trimé pendant trente-cinq ans dans des conditions parfois insupportables pour la construction de la République populaire.

A Hongkong, les gens se sont jetés sur les exemplaires de l'accord – auquel était joint un commentaire en expliquant le caractère positif. Les premières réactions des membres de l'assemblée locale et des milieux d'affaires sont positives. *« C'était ce que l'on pouvait espérer de mieux »*, revient comme un leitmotiv.

Soulagement, satisfaction à court terme, une certaine inquiétude à moyen terme, se manifestent en même temps dans les divers milieux, où l'on souhaitait qu'un accord intervienne le plus vite possible pour mettre un terme au marasme ambiant. Mais pour eux, comme pour la majorité de la population, il faudra attendre que Pékin fasse ses preuves, montre concrètement sa volonté d'appliquer sincèrement l'accord dont la valeur réelle repose uniquement sur la parole du gouvernement chinois.

PATRICE DE BEER.

● *Taipeh dénonce l'accord.* – Taiwan a accusé le mercredi 26 septembre les autorités britanniques de *« livrer 5,5 millions d'individus à l'esclavage totalitaire communiste »* à la suite du paraphe par la Grande-Bretagne et la Chine du projet d'accord prévoyant le retour de Hongkong sous souveraineté chinoise en 1997. Dans un communiqué, le premier ministre de Taiwan, M. Yu Kuo Hwa, a également accusé Pékin de *« tromper le monde et les habitants de Hongkong »* en offrant l'illusion d'un *« pays avec deux systèmes »*. Dans une précédente déclaration, les autorités de Taiwan avaient condamné et déclaré nul et non avenu le projet d'accord. M. Yu a, par ailleurs, promis aux Chinois de Hongkong l'aide de Taiwan dans leur lutte pour la liberté. Il a également indiqué que des facilités seraient octroyées à ceux qui désireraient s'installer ou investir à Taiwan. – *(AFP.)*

Afghanistan

M. Fabius assure que la France multiplie les démarches diplomatiques en faveur de Jacques Abouchar

Interrogé mercredi soir 26 septembre à Antenne 2 sur le sort de Jacques Abouchar – fait prisonnier le 17 septembre par les forces soviéto-afghanes non loin de la frontière pakistanaise, – M. Laurent Fabius a déclaré que le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, avait discuté du cas du journaliste français *« avec plusieurs représentants diplomatiques »* se trouvant actuellement à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU. Le premier ministre n'a pas précisé quels avaient été les interlocuteurs de M. Cheysson, mais il est vraisemblable que celui-ci a notamment évoqué le cas de Jacques Abouchar avec son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, qu'il a rencontré lundi.

« Nous avons déjà pris beaucoup de contacts avec toute une série de chancelleries, a ajouté M. Fabius. *La consigne que j'ai donnée, c'est d'être efficace et rapide. »*

M. Georges Marchais a, pour sa part, souhaité, mercredi, sur France-Inter, que Jacques Abouchar *« soit libéré dans les meilleures conditions et le plus vite possible »*. Interrogé au cours de l'émission « Face à la rédaction » au sujet de son éventuelle intervention en faveur de la libération du journaliste, le secrétaire général du PCF a simplement indiqué que *« le Comité de défense des libertés et des droits de l'homme* [qu'il préside] *intervient souvent dans des affaires de ce genre, dans différents pays, mais (...) avec le souci de l'efficacité »*.

A Kaboul, le journal afghan *Hakikate Inkilabe Saour*, cité mercredi par l'agence soviétique Tass, a fait état de l'*« activité d'espionnage »* du journaliste Jacques Abouchar et comparé son cas à celui du médecin français Philippe Augoyard, jugé et condamné, au début de 1983, pour *« espionnage »* en Afghanistan. *« L'infiltration illégale sur le territoire de la République démocratique d'Afghanistan*, écrit le journal, *l'activité d'espionnage et le recueil d'informations secrètes par le ressortissant français Jacques Abouchar, capturé par l'armée afghane au cours d'un affrontement avec les contre-révolutionnaires, témoignent des proportions grandissantes de la guerre non déclarée menée contre l'Afghanistan par l'impérialisme international et la réaction. »*

● *Un comité pour la libération de Jacques Abouchar vient d'être créé sous la présidence de Denis Périer-Daville.* – Les membres fondateurs de cette association régie par la loi du 1er juillet 1901 sont : Jean Boissonnat, Noël Copin, Françoise Giroud, Michel Honorin, Claude Imbert, Jean Lacouture, André Pautard, Denis Périer-Daville, Peter Scholl-Latour. Son secrétariat est assuré par Martine Besnaïnou. L'association est ouverte à toutes les personnes et organisations qui se sentent concernées par la situation de Jacques Abouchar et qui désirent agir concrètement et collectivement en vue d'obtenir sa libération. Le comité adresse un appel tout particulier aux journalistes professionnels pour qu'ils adhèrent nombreux et dans le plus bref délai à l'association. Les demandes d'adhésion doivent être adressées au siège du comité, installé au Centre de formation des journalistes (CFJ), 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

Une centaine de reporters-photographes et cameramen ont, de leur côté, décidé d'*« élever une vive protestation auprès des autorités soviétiques »* contre la détention en Afghanistan de Jacques Abouchar, dont ils réclament *« la libération immédiate »*.

AMÉRIQUES

DIFFICILE RECHERCHE DE LA PAIX EN AMÉRIQUE CENTRALE

La Communauté européenne soutient la médiation du groupe de Contadora

Vingt et un ministres des affaires étrangères de la CEE, de l'Espagne, du Portugal, d'Amérique centrale et du groupe de Contadora doivent se réunir à San-Jose-de-Costa-Rica les 28 et 29 septembre. La Communauté européenne est favorable aux efforts du groupe de Contadora pour ramener la paix en Amérique centrale, mais les dirigeants de la région attendent également une aide financière importante de la CEE.

On assiste à une spectaculaire relance diplomatique en faveur de la détente en Amérique centrale, qui reste l'une des régions les plus troublées de la planète. D'une part, le plan de paix du groupe de Contadora (1), remis au Conseil de sécurité des Nations unies, est maintenant un document officiel de l'organisation internationale. C'est un développement qui n'est pas seulement de pure forme.

D'autre part, une conférence doit réunir les 28 et 29 septembre à San-José-de-Costa-Rica les dix ministres des affaires étrangères des pays de la Communauté européenne, ceux d'Espagne et du Portugal, des cinq nations d'Amérique centrale et du groupe de Contadora. Objectif de ce premier rendez-vous organisé à ce niveau entre la Communauté européenne et l'Amérique centrale : étudier les moyens permettant d'aider la région à sortir de sa dramatique crise économique et politique.

Depuis janvier 1983, les négociateurs de Contadora jouent « les messieurs bons offices » avec constance, et, à vrai dire, sans illusions excessives. Restaurer la paix et la sécurité dans *toute* l'Amérique centrale n'est pas une mince affaire. La misère, le sous-développement économique et culturel, des structures archaïques héritées du dix-neuvième siècle, la dépendance extérieure : autant d'obstacles à l'instauration ou à la consolidation d'institutions réellement démocratiques, au progrès économique et social. Depuis quatre ans, les conflits armés – en particulier au Salvador et au Nicaragua – se sont aggravés. Leur complexité est plus grande, les interventions étrangères sont plus nettes. La bonne volonté indéniable des médiateurs du groupe de Contadora, préoccupés par une éventuelle extension des guerres encore localisées d'Amérique centrale, bute sur une contradiction majeure. Ils souhaitaient, et ils souhaitent encore, trouver une solution politique et pacifique dans un cadre de préférence régional, sans ingérence des grandes puissances. Ils ont fini par admettre ce qu'ils reconnaissaient en privé depuis plusieurs mois : la négociation ne progressera pas vraiment aussi longtemps que les grandes puissances intéressées, et d'abord les Etats-Unis, ne participeront pas directement à la concertation collective.

Washington préfère les pourparlers bilatéraux. Et les représentants qualifiés des Etats-Unis et du Nicaragua se sont déjà rencontrés à six reprises en tête à tête depuis juin 1984, sans que l'on puisse affirmer que cette diplomatie secrète ait contribué à faire baisser la tension entre Managua et Washington. Les Etats-Unis estiment en outre que le forum des Nations unies n'est pas le meilleur pour traiter des questions d'Amérique centrale, leur zone d'influence traditionnelle. Les Nicaraguayens jugent, de leur côté, qu'ils ont tout intérêt, au contraire, à élargir le débat. Ils ont déjà, à plusieurs reprises et au risque de mécontenter encore plus Washington et certains de leurs voisins d'Amérique centrale, réclamé et obtenu des réunions extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils avaient ainsi aggravé leur relatif isolement diplomatique dans la région et irrité certains des membres du groupe de Contadora.

En acceptant cette semaine de signer le dernier plan de paix du groupe de Contadora, les dirigeants de Managua ont surpris leurs amis et leurs adversaires. Ils s'accrochaient jusqu'à maintenant à la nécessité prioritaire de « *renforcer la défense* », et M. Humberto Ortega a pour la première fois affirmé qu'il attendait des Mig-21. Une escalade inacceptable pour Washington. L'acceptation du plan de Cantadora implique pour le Nicaragua, comme pour ses voisins, une sérieuse révision « à la baisse » de la course aux armements et le départ de tous les « conseillers » militaires étrangers.

Des « gestes » sandinistes

Les sandinistes ont donc fait un « *geste* », d'ailleurs salué avec satisfaction à Washington. Un geste, accompagné d'autres qui illustre le souci apparent des dirigeants de Managua de tenir compte des nombreux conseils de modération que leur ont donnés en particulier, outre l'Union soviétique et Cuba, plusieurs partis membres de l'Internationale socialiste, certains dirigeants du groupe de Contadora et d'autres chefs d'Etat d'Amérique latine.

Le Nicaragua sandiniste est engagé dans une course contre la montre. Il avait habilement fixé la date de « ses » élections au 4 novembre, quarante-huit heures avant la probable réélection de M. Reagan, dont personne ne peut dire s'il choisira la carotte ou le bâton en Amérique centrale au lendemain de sa victoire annoncée. Les sandinistes admettent aujourd'hui, en privé, que leurs élections n'auront guère de sens s'ils sont pratiquement les seuls à se présenter. D'où leurs tentatives pour convaincre la Coordination démocratique – pourtant mise « *hors la loi* » en juillet pour avoir refusé de présenter ses candidats faute de garanties vraiment démocratiques – de participer « *malgré tout* » au scrutin du 4 novembre. Sans aller toutefois jusqu'à accepter *toutes* les conditions posées par les amis de M. Cruz, qui a fait alliance avec M. Eden Pastora, ancien dirigeant militaire de l'ARDE, basée au Costa-Rica, et aujourd'hui en froid avec ses anciens compagnons ralliés à la FDN (Force démocratique nicaraguayenne) basée au Honduras. Mais M. Wheelock, membre de la direction du Front sandiniste, a affirmé, mercredi, que les élections pourraient être reportées. En ajoutant que l'important était qu'elles « *aient lieu légalement* ». Une déclaration significative...

Eteindre l'incendie menaçant au Nicaragua, ramener la paix au Salvador : tels sont les deux objectifs prioritaires du groupe de Contadora. Ni l'un ni l'autre ne sont à portée de main. L'élection, en mai, de M. Duarte à la présidence du Salvador a introduit un élément dynamique et positif. Certains progrès ont été enregistrés, mais la guerre continue avec son inévitable cortège de « bavures », de misère, de violences. Le rythme des affrontements sanglants entre la guérilla du Front Farabundo-Marti et les forces régulières, qui disposent maintenant d'une aide militaire américaine presque sans limites, n'a pas baissé. M. Duarte avait, sans doute imprudemment, reçu des représentants du magazine *Playboy*. Il a démenti avoir déclaré que « *les décisions au Salvador étaient prises par ceux qui payaient, c'està-à-dire par les Etats-Unis...* ».

Mais comment le Nicaragua – qui bénéficie d'une très importante assistance militaire des pays de l'Est – et le Salvador – où se trouvent officiellement une soixantaine de conseillers militaires américains – pourront-ils accepter de se conformer réellement aux clauses du plan de Contadora ? (2) Le refus par les pays d'Amérique centrale d'héberger sur leur territoire des groupes armés engagés dans des actions hostiles contre des voisins (autre clause du plan de Contadora) ne pose pas moins de problèmes délicats d'application. On peut se féliciter que les Etats concernés aient finalement donné leur accord de principe aux dernières propositions du groupe de Contadora. Sans trop se faire d'illusions sur les progrès réels qui pourraient être enregistrés d'ici au 6 novembre.

C'est dans ce contexte, encore explosif, que va commencer la conférence de San-José, voulue par le président du Costa-Rica, M. Luis Alberto Monge, et encouragée en particulier par la RFA et la France. La Communauté européenne engage à cette occasion, et pour la première fois, son prestige dans l'arrière-cour des Etats-Unis. Elle ne partage pas l'analyse de l'administration Reagan sur les causes profondes de la violence et de l'instabilité dans cette région du monde. Mais elle ne peut guère aller au-delà de la réaffirmation du soutien de principe accordé aux objectifs et à l'action du groupe de Contadora. En revanche, une relance vigoureuse de la coopération économique entre la Communauté européenne et les pays d'Amérique centrale est souhaitable et souhaitée. Encore que le Marché commun centraméricain soit moribond du fait des conflits armés, et que la CEE affronte elle-même de sérieuses difficultés.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) La première réunion des représentants du Mexique, du Venezuela, de la Colombie et de Panama a eu lieu les 8 et 9 janvier 1983 dans la petite île de Contadora, sur la côte pacifique de Panama.

(2) L'application du plan de Contadora impliquerait aussi que les Etats-Unis devraient démanteler les importantes bases militaires installées au Honduras depuis trois ans.

هكذا من الاهل

Afghanistan

[Fa]bius assure que la France [poursuit] les démarches diplomatiques [en fa]veur de Jacques Abouchar

ghanistan. « *L'infiltration illégale sur le territoire de la République démocratique d'Afghanistan*, écrit le journal, *l'activité d'espionnage et le recueil d'informations secrètes par le ressortissant français Jacques Abouchar, capturé par l'armée afghane au cours d'un affrontement avec les contre-révolutionnaires, témoignent des proportions grandissantes de la guerre non déclarée menée contre l'Afghanistan par l'impérialisme international et la réaction.* »

● *Un comité pour la libération de Jacques Abouchar vient d'être créé sous la présidence de Denis Périer-Daville.* – Les membres fondateurs de cette association régie par la loi du 1er juillet 1901 sont : Jean Boissonnat, Noël Copin, Françoise Giroud, Michel Honorin, Claude Imbert, Jean Lacouture, André Pautard, Denis Périer-Daville, Peter Scholl-Latour. Son secrétariat est assuré par Martine Besnainou. L'association est ouverte à toutes les personnes et organisations qui se sentent concernées par la situation de Jacques Abouchar et qui désirent agir concrètement et collectivement en vue d'obtenir sa libération. Le comité adresse un appel tout particulier aux journalistes professionnels pour qu'ils adhèrent nombreux et dans le plus bref délai à l'association. Les demandes d'adhésion doivent être adressées au siège du comité, installé au Centre de formation des journalistes (CFJ), 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

Une centaine de reporters-photographes et cameramen ont, de leur côté, décidé d'« *élever une vive protestation auprès des autorités soviétiques* » contre la détention en Afghanistan de Jacques Abouchar, dont ils réclament « *la libération immédiate* ».

(Publicité)

Traduction du message publicitaire

PROCHE-ORIENT

Liban

Dans Tripoli dévastée

La volonté de Damas de pacifier la ville n'a convaincu personne

De notre envoyée spéciale

Tripoli. – *« Si les Syriens le veulent, nous aurons la paix. »* Cette conviction, chaque Tripolitain la partage, même si beaucoup doutent de la réelle volonté de Damas de pacifier définitivement la ville. Pourtant, mardi 25 septembre, les premiers effets de la *pax syriana* ont commencé à se faire sentir avec le démantèlement des principales barricades qui séparaient les « islamiques » des tenants du PAD (Parti arabe démocratique, prosyrien) dans les quartiers de Bab-Tebbané et de Baal-Mohsen.

Les chefs de guerre ont scellé par de bruyantes embrassades leur timide réconciliation, tandis que la population restait prudemment terrée chez elle. Les miliciens en armes se sont montrés discrets, stationnant par petits groupes dans les innombrables recoins qu'offrent les immeubles éventrés. Les forces de sécurité intérieure (gendarmerie) se sont, elles, déployées dans toute la ville, mais chacun sait ici que, si les combats reprenaient, elles ne pourraient pas s'y opposer efficacement.

L'armée libanaise, qui doit entrer en lice dans une deuxième phase du plan, ne se montre, pour sa part, guère enthousiaste à l'idée de se retrouver peut-être un jour coincée entre les miliciens islamiques et les soldats de Damas.

De chaque côté de ce qui était encore hier la ligne de front, le spectacle est dantesque. Plus une maison intacte, immeubles effondrés comme des châteaux de cartes, balcons arrachés et pendant le long des murs criblés de balles. Le marché de gros pour la production agricole de la plaine de l'Akkar, dans le quartier de Bab-Tebbané, autrefois grouillant, est aujourd'hui presque désert. Le souk aux grains, il y a trois jours encore dans la ligne de mire des francs-tireurs, est fermé. Certaines échoppes ont levé leur rideau au marché des légumes où quelques hommes, assemblés autour de vieux cageots renversés, jouent aux cartes, presque indifférents. Dans ce quartier populaire, la guerre n'a fait qu'ajouter à la misère, mais les innombrables portraits des *« martyrs »* affichés sur les murs témoignent de la violence des affrontements qui ont secoué la capitale du Liban du Nord pendant des années.

Malgré l'enthousiasme des militants du PAD, qui rendent hommage sur tous les tons à l'action du président Assad, aucun Tripolitain ne croit sérieusement à la fin de la *« petite guerre »* qui oppose, à l'ombre de l'armée syrienne cernant toute la ville, les intégristes sunnites regroupés, jusqu'en janvier 1984, dans le Mouvement de l'unification islamique (Al Towhid) de Cheikh Saïd Chaabane aux Alaouites prosyriens du PAD. Eclipsé pendant la confrontation syro-palestinienne de novembre-décembre 1983, au cours de laquelle le Towhid s'est battu aux côtés des Palestiniens de Yasser Arafat, le conflit a repris après de départ de ceux-ci. Les loyalistes auraient laissé au Towhid beaucoup d'armes et soutiendraient toujours financièrement cet allié dont le principal mérite à leurs yeux était d'être anti-syrien.

La médiation iranienne

Pourtant, depuis la rencontre, dimanche 8 septembre, à Damas, entre Cheikh Saïd Chaabane et le président Assad, un « plan de pacification » a été agréé sous la pression de Damas par les différents antagonistes. Ses premières mesures d'application sont entrées en vigueur mardi. Ce plan, qui ressemble à s'y méprendre – mais ne sort-il pas du même moule ? – à celui appliqué à Beyrouth, prévoit notamment le retrait de miliciens en armes de la ville, le rassemblement, sous contrôle des forces de l'ordre et de l'armée syrienne, de l'armement lourd, le déploiement dans la ville d'une unité de l'armée libanaise et d'une autre des FSI secondées par un détachement de l'armée de Damas.

C'est sur la demande du président iranien Ali Khamenei, alors en visite à Damas, que Cheikh Chaabane a consenti à venir s'entretenir dans la capitale syrienne avec son ennemi d'hier, le président Assad. Sur cette médiation iranienne, Cheikh Saïd Chaabane reste discret. *« Le principal souci de l'Iran est l'unité de l'islam,* dit-il, *et nous espérons qu'un jour un gouvernement islamique unira la Syrie et le Liban. »* Dans son modeste appartement d'Abou Samra, qu'aucune protection particulière ne distingue des autres, il nous reçoit, entouré de quelques disciples, tous barbus, qui ont troqué le treillis pour une longue tunique blanche. A propos de l'accord de pacification, il ne se montre guère optimiste. *« J'espère qu'il pourra entrer en vigueur,* dit-il, *mais cela ne sera pas facile. »* Visiblement, le rencontre de Damas n'a pas entamé sa méfiance vis-à-vis des Syriens, qui, affirme-t-il, *« ont autant intérêt que nous »* à la pacification de Tripoli.

En attendant, Cheikh Chaabane n'a nullement l'intention de rendre ses armes lourdes. *« Nous les retirerons des rues,* dit-il, *mais il est préférable qu'elles restent entre nos mains au cas où notre ennemi principal, Israël, voudrait nous attaquer. »* Des vedettes israéliennes patrouillent, certes, régulièrement au large des côtes tripolitaines, mais Cheikh Chaabane semble plus préoccupé par la proximité de l'armée syrienne que par les allées et venues de la marine de Jérusalem.

On n'efface pas en un jour des années de lutte, et le régime alaouite de Damas demeure « parjure » pour cet homme de religion qui a fait son succès en prêchant inlassablement le retour à l'islam et l'unification islamique sur la base de la pensée islamique.

Des drapeaux vert et noir de l'islam portant l'inscription : *« Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohamed est son prophète »* flottent sur toute la ville, rappelant, s'il en était besoin, que depuis septembre 1983 l'ordre y est assuré par les intégristes sunnites. Cheikh Chaabane s'offusque qu'on puisse s'inquiéter de l'avenir des chrétiens de Tripoli (20 % de la population environ) en majorité grecs orthodoxes. *« Nous les protégerons »*, dit-il simplement.

Les mesures d'islamisation

Des mesures d'islamisation envisagées par le Towhid, seule la prohibition de l'alcool demeure. Aucun restaurant de la ville n'en sert, et il est devenu très difficile d'en trouver dans les boutiques. *« Cela n'empêche pas les gens d'en boire chez eux,* affirme un jeune professeur, *d'autant que l'on peut en acheter à très bon marché à quelques kilomètres de la ville ».* Les tentatives faites par le mouvement pour amener les femmes à porter le foulard ont fait long feu. Le Towhid a dû démentir être l'auteur de quelques tracts dénonçant *« l'immoralité qui règne dans les marinas »* édifiées à l'extérieur de la ville, où la bourgeoisie de Tripoli profite des plaisirs de la plage.

Il n'empêche que ces mesures ont créé un malaise dans la communauté chrétienne. Elles ont, entre autres, été également à l'origine d'une scission au sein du Towhid, dont s'est détaché, en janvier 1984, Khalil Akkawi, chef de la résistance populaire de Bab Tebbané. Issu des partis de gauche, cet ancien chef militaire du MUI, proche de M. Yasser Arafat, reproche à Cheikh Chaabane d'avoir voulu brûler les étapes pour l'instauration d'un Etat islamique. *« La lutte contre les Syriens,* dit-il, *n'a plus d'objectif. Elle avait pour but essentiel de conquérir notre liberté politique. Cet objectif a été atteint. Maintenant, le travail essentiel est d'édifier une personnalité islamique qui dépasse le Liban. Le mouvement islamique doit prendre en compte les réalités du monde moderne s'il veut surmonter la crise qui l'affecte. »*

M. Khalil Akkawi croit, lui, aux chances de la pacification sous l'égide de Damas. Mais *« il faudra du temps »*, concède-t-il.

En fait, la pacification de Tripoli dépend avant tout des intentions syriennes, les autorités de Damas ayant gardé sur toutes les parties en présence les moyens de pression nécessaires pour les amener à composer. Avec M. Rachid Karamé, premier ministre, chef des sunnites libanais, elles ont un allié qui n'a pas ménagé ses efforts pour que sa ville retrouve un peu de calme. Il ne fait pas de doute que l'accélération d'un règlement de la crise tripolitaine avec l'aide de l'allié iranien a été fonction du jeu syrien au Liban.

Reste à savoir combien de temps les armes se tairont. A Tripoli, certains habitants se prennent malgré tout à espérer que la fragile trêve offerte va permettre petit à petit une reprise normale des activités.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LA « NORMALISATION » ÉGYPTO-JORDANIENNE

LE CAIRE : le début de la fin de l'ostracisme

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, s'est félicité, mercredi 26 septembre, à New-York, du rétablissement des relations diplomatiques entre Le Caire et Amman, une *« victoire pour le processus de paix engagé avec les accords de Camp David ».*

Pour la Syrie et la Libye, il s'agit, au contraire, d'une *« trahison »* qui confirme, ainsi que l'a affirmé l'agence officielle libyenne, *« la voie capitularde suivie par le régime jordanien »*. Pour le quotidien syrien *Al Baas*, la décision d'Amman *« révèle la véritable nature du régime hachémite et son rôle de conspirateur contre la cause palestinienne depuis 1948 »*. Le journal *Al Saoura* accuse la Jordanie de vouloir conclure un *« nouveau traité séparé avec l'ennemi sioniste »* et assure que la Syrie ne tolérera pas une *« extension des accords de Camp David à ses frontières »*.

Aussi bien Damas que Tripoli invitent les Etats arabes à décréter un *« boycottage total et collectif »* de la Jordanie.

Correspondance

Le Caire. – Les responsables égyptiens jubilent, depuis l'annonce mardi, par Amman, du rétablissement de ses relations politiques et diplomatiques avec Le Caire. Pour eux, il s'agit du début de la fin de l'ostracisme dont les pays arabes avaient frappé l'Egypte depuis sa signature, en mars 1979, du traité de paix avec Israël. Pour Le Caire, le rétablissement des relations avec Amman est un tournant, tant en ce qui concerne les relations avec les pays arabes que pour le processus de paix dans la région, et laisse entrevoir l'éventualité de nouveaux ralliements à un camp qui englobe aujourd'hui près de la moitié des habitants du monde arabe (Egypte, Jordanie, Soudan, Oman et Somalie).

Le prochain objectif de la diplomatie égyptienne sera vraisemblablement l'Irak, qui entretient déjà d'importantes relations économiques et commerciales avec l'Egypte. L'Egypte a, en effet, fourni pour près de deux milliards d'armes au régime de Bagdad depuis le début de sa guerre contre l'Iran. Toutefois, les responsables égyptiens se refusent à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Interrogé à ce sujet, M. Boutros Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, a déclaré, mercredi, que son pays *« ne désirait pas brusquer les choses, qui doivent suivre leur cours naturel »*.

Les responsables égyptiens estiment, d'autre part, que le rétablissement des relations avec Amman permettra de relancer le processus de paix au Proche-Orient. En effet, M. Ghali estime que le prochain échange d'ambassadeurs permettra *« une meilleure coordination entre l'Egypte et la Jordanie, avec la participation des Palestiniens, en ce qui concerne les négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza »*.

On note, en effet, que le rétablissement des relations a coïncidé avec la relance, lundi dernier devant l'ONU, par le président Reagan de son plan de paix pour le Proche-Orient. La Jordanie constitue la pierre angulaire de ce projet concevant l'établissement de l'autonomie en Cisjordanie et Gaza dans le cadre d'une association jordano-palestinienne. Il intervient d'autre part au moment où l'Egypte normalise ses relations avec l'un des principaux opposants au traité de paix : l'URSS.

Toutefois, la relance du processus de paix au Proche-Orient dépend surtout des Palestiniens, *« sans lesquels aucune solution n'est possible »*. A cet effet, l'Egypte encourage, depuis la visite au Caire du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, en décembre dernier, les Palestiniens « modérés » du Fath et de Cisjordanie et Gaza au dialogue avec le roi Hussein. Mais les responsables égyptiens ne se font pas d'illusions sur la rapidité d'un accord sur cette question.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

AFRIQUE

Tchad

La Libye annonce le début de son retrait

M. Hissène Habré « prochainement » à l'Elysée

M. Hissène Habré se rendra *« prochainement »* à Paris à l'invitation de M. François Mitterrand. D'autre part, dans un communiqué laconique, l'agence de presse libyenne Jana a annoncé, mercredi 26 septembre, que Tripoli avait commencé, la veille, à appliquer l'accord avec Paris sur un retrait *« simultané et concomitant »* de leurs forces militaires respectives au Tchad (nos dernières éditions du 27 septembre).

Après avoir été reçu, mercredi après-midi, à l'Elysée, un émissaire du président tchadien, M. Karim Togoï, a déclaré que M. Hissène Habré avait accepté l'invitation en France qui lui avait été transmise vendredi dernier. Cette visite, dont l'objet est d'aplanir les désaccords entre Paris et N'Djamena, n'interviendrait pas avant la semaine prochaine, le président Mobutu du Zaïre étant attendu dimanche dans la capitale tchadienne, à l'issue d'un voyage en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis.

Depuis l'annonce de l'accord franco-libyen, on s'interroge sur les perspectives de politique intérieure qu'il ouvre au Tchad. M. Cheysson, ministre des relations extérieures, y a fait allusion, mercredi, dans son allocution devant l'Assemblée générale des Nations unies, en déclarant que le retrait des forces libyennes et françaises *« devrait permettre au peuple tchadien de prendre sa pleine responsabilité et de retrouver son unité à l'initiative de son chef d'Etat »*.

Telle paraît être, en effet, l'intention du président Hissène Habré. Il va rompre le silence qu'il observe depuis le 17 septembre, à l'occasion d'une conférence de presse, dont la date n'a pas encore été fixée, pour relancer le dialogue avec son opposition. Déjà, le président Sassou Nguesso, du Congo, qui a offert ses « bons offices » aux Tchadiens, a reçu séparément, mardi soir, un émissaire du président tchadien et un envoyé de M. Goukouni Oueddeï, ancien président du GUNT et chef de la faction rebelle appuyée par la Libye.

M. Goukouni Oueddeï continue de bénéficier, en effet, de l'appui de Tripoli. Le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Triki, a de nouveau dénié *« toute légitimité »* à M. Hissène Habré, dans un entretien diffusé mardi par le quotidien *le Matin*, de Lausanne. *« Habré ne compte pas »*, a-t-il ajouté, *« nous continuons d'appuyer sans aucune réserve le GUNT »*.

Sur le terrain, le retrait militaire français, amorcé mardi, se poursuit. Mercredi, toutefois, les observateurs béninois et sénégalais, arrivés la veille à Kano (dans le nord-est du Nigéria), où siège la commission mixte franco-libyenne, ne s'étaient pas encore rendus sur le terrain. N'Djamena semblait toujours s'opposer à la présence des Béninois. Les Tchadiens ont, par ailleurs, annoncé que la censure sur la presse, établie lundi, était levée à compter de mercredi soir.

République sud-africaine

NOUVEAUX INCIDENTS A SOWETO

Johannesburg (*AFP*). – Un jeune Noir est mort, mercredi 26 septembre, à Soweto à la suite de l'embardée d'un autobus, attaqué à coups de pierres. La situation dans les villes-satellites noires du Transvaal reste explosive. Trois jeunes gens ont été arrêtés pour avoir lancé des pierres à Sebokeng (sud-ouest de Johannesburg), a indiqué la police, précisant que des incidents sporadiques avaient éclaté dans les cités noires à l'est et à l'ouest de Johannesburg.

A Soweto, un véhicule de livraison a été attaqué et à Alexandra (nord de Johannesburg), des violences ont éclaté pour la première fois depuis les récentes émeutes dans les cités noires. Environ quatre mille personnes, dont plusieurs centaines d'écoliers, ont assisté mercredi après-midi aux obsèques d'un dirigeant étudiant noir, Bongani Khumalo, tué par la police la semaine dernière à Soweto. Le service d'ordre n'est pas intervenu, contrairement à ce qui s'est passé samedi et dimanche lorsque des centaines de personnes assistant aux funérailles des victimes tuées à Sebokeng, Sharpeville et Evaton (triangle de Vaal), avaient été arrêtées pour rassemblement illégal. Les écoliers de Soweto, qui étaient retournés en classe mercredi pour la première fois depuis deux semaines, ont été renvoyés chez eux, a annoncé sans autre précision le département de l'éducation et de l'apprentissage, responsable des établissement d'enseignement pour Noirs.

D'autre part, les six opposants réfugiés depuis treize jours au consulat britannique de Durban (*le Monde* du 27 septembre) se sont déclarés prêts à quitter ces locaux si les ordres de détention sans procès les visant sont révoqués, a annoncé mercredi un porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne en Afrique du Sud.

● *Suppression du visa entre le Maroc et la Libye.* – Le Maroc et la Libye ont signé, mercredi 26 septembre à Fès, un accord supprimant le visa pour les ressortissants marocains et libyens désirant se rendre dans chacun des deux pays. Ce texte, signé par le ministre marocain de l'intérieur, M. Driss Basri, et le secrétaire libyen du Comité populaire général de la justice, M. Meftah Kouiba, entrera en vigueur dans deux semaines. Il précise que les deux pays *« s'engagent à permettre aux citoyens des deux pays d'accéder aux deux territoires, d'y circuler et d'y résider en vue d'y travailler ou à des fins touristiques, à condition d'être munis d'un document officiel »* (passeport). – *(AFP.)*

QUE

Tchad

Libye annonce
but de son retrait



AFRIQUE

Algérie

Alger reproche à Paris de réduire ses achats de pétrole au profit de la Libye

De notre correspondant

Alger. – Alors que l'« *aménagement* » récent du contrat gazier de 1982 semblait stabiliser les relations franco-algériennes en ce qui concerne les questions d'énergie, une dépêche de l'agence officielle Algérie Presse Service, diffusée dans l'après-midi du mercredi 26 septembre, relance le débat à propos du pétrole brut. Intitulée « *Vers une baisse des échanges commerciaux* », cette dépêche fait état d'une baisse importante des importations françaises de brut et souligne que « *cette situation ne manque pas de soulever des interrogations sur le caractère privilégié des relations économiques entre les deux pays* ».

Selon l'Algérie, ces importations, qui étaient de 4,5 millions de tonnes en 1983, ont atteint à peine 1,3 million de tonnes à la fin du premier semestre 1984. « *On croit savoir*, écrit l'APS, *que le non-respect par les compagnies françaises de leurs engagements contractuels a fait l'objet à plusieurs reprises d'entretiens à un niveau politique élevé entre le gouvernement algérien et le gouvernement français et que des assurances très fermes ont été données par ce dernier quant au respect des contrats passés par les entreprises françaises clientes de Sonatrach.* »

Alors que ce contrat gazier avait été conclu au niveau politique et pour une durée de vingt ans, les marchés relatifs au pétrole se concluent dans un cadre commercial et pour des périodes beaucoup plus courtes.

APS s'interroge cependant sur le comportement de la France, dont « *les importations de pétroles légers comparables en qualité aux pétroles algériens à partir d'autres sources ont augmenté très sensiblement* ». Parmi les bénéficiaires de cette augmentation, l'APS cite la Libye à hauteur de 66 %.

Cette manifestation d'humeur à propos des échanges commerciaux vient après l'expression du mécontentement d'Alger au sujet des entretiens secrets de M. Mitterrand avec le roi Hassan II suivis de l'accord de retrait du Tchad, conclu à Tripoli.

Le ton assez vif de la dépêche est de nature à inquiéter les sociétés françaises qui souhaitent signer de nouveaux contrats avec Alger, notamment en ce qui concerne la réalisation du métro de la capitale.

Ces commentaires interviennent quelques jours après la visite de M. Nabi, ministre algérien de l'énergie, au Japon. Celui-ci a sans doute discuté de la livraison de pétrole à Tokyo dans des conditions ouvrant de nouvelles perspectives aux entreprises nippones travaillant en Algérie.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

EUROPE

Suisse

UNE FEMME A NOUVEAU CANDIDATE A UN POSTE MINISTÉRIEL

(De notre correspondant.)

Berne. – Une femme accédera-t-elle enfin au poste de ministre ? Le groupe parlementaire radical vient de décider de présenter une double candidature à la succession de M. Rudolf Friedrich, chef du département fédéral de justice et police, qui a donné sa démission pour raisons de santé. Il appartiendra au gouvernement de choisir le 2 octobre prochain, entre ces deux candidats : Mme Elisabeth Kopp, député du canton de Zurich, et M. Bruno Hunziker, député du canton d'Argovie.

L'année dernière, la majorité parlementaire avait sèchement claqué la porte à l'unique candidate du Parti socialiste, Mme Liliane Uchtenhagen, lui préférant un représentant socialiste de son choix, M. Otto Stich, pour le département des finances. Ce refus avait été ressenti comme un camouflet par de nombreuses femmes bien au-delà des rangs socialistes.

Proposée par le puissant canton de Zurich qui a été représenté sans interruption depuis 1848 à l'exécutif fédéral à Berne, Mme Kopp paraît avoir de meilleures chances. Elle est âgée de quarante-huit ans, juriste de formation, fille d'un ancien directeur de la Banque nationale suisse, et tout le monde lui reconnaît de grandes compétences. Mais cela suffit-il pour entrer dans le club très fermé et traditionnellement masculin des « sept sages » ?

J.-C. B.

RFA

L'AFFAIRE ROTSCH

L'industrie ouest-allemande est une cible de choix pour la section « T » du KGB

L'arrestation de Manfred Rotsch, le cadre de Messerschmitt-Bölkow-Blohm, inculpé d'espionnage au profit de l'Union soviétique, fait apparaître une fois de plus la République fédérale comme une cible de choix pour la section « T » du KGB, celle chargée de l'espionnage industriel.

Selon les services de renseignements occidentaux en RFA, ce type d'activité ferait économiser à l'URSS des milliards de marks de recherches. Les renseignements comme ceux auxquels Manfred Rotsch avait accès (sur l'avion de combat européen ACE et différents avant-projets de Dassault ou de British Aerospace, par exemple) sont d'autant plus précieux que les pays occidentaux viennent de renforcer les contrôles sur l'exportation des technologies de pointe par l'intermédiaire du COCOM (Comité de coordination sur le contrôle des exportations).

Les firmes d'armement ouest-allemandes sont particulièrement visées, ainsi que les techniques énergétiques, l'industrie chimique, l'électronique. Selon une étude de la CIA faite en mai 1982 pour le Sénat américain, l'URSS couvre ses besoins technologiques par l'espionnage ou les importations illégales à 100 %, dans le domaine de l'électronique militaire, et à 50 % dans celui de la micro-électronique. Selon le procureur général ouest-allemand, M. Kurt Rebmann, dix mille espions de l'Est opéreraient en RFA, dont un grand nombre spécialisés dans l'espionnage industriel. A chaque fois qu'une délégation soviétique participe à un colloque scientifique dans un pays occidental, un officier de la section « T » du KGB en fait partie. Les membres de cette section, résidant dans les pays occidentaux comme techniciens ou conseillers scientifiques hautement spécialisés, sont très difficiles à identifier.

De temps à autre cependant certains sont démasqués. Ainsi en février 1983 un employé de la mission commerciale soviétique en RFA, qui s'apprêtait à réceptionner des appareils de décodage ultra-perfectionnés utilisés par les services de sécurité ouest-allemands, a-t-il été arrêté à Cologne. Le 4 août dernier, Wilhelm Reichenburg, ancien capitaine de frégate, était également arrêté pour espionnage industriel, de même que l'année précédente Jürgen Reichswald, ingénieur à la firme MTU de Munich.

La République fédérale offre naturellement un terrain de choix pour l'implantation de ces espions, étant donnés les liens qu'elle entretient avec la RDA. Les agents recrutés en Allemagne de l'Est profitent en effet des facilités d'installation offertes aux émigrés par la République fédérale. Manfred Rotsch est l'un de ces transfuges, de même que l'homme qui fut au centre d'une des plus retentissantes affaires d'espionnage (non industriel) en RFA, Walter Guillaume, à l'origine de la démission du chancelier Brandt en 1974.

Malte

OFFENSIVE DE L'OPPOSITION POUR LA DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La Valette *(AFP, UPI)*. – La « guerre des écoles », qui oppose le gouvernement travailliste de M. Dom Mintoff à l'opposition nationaliste et à l'Eglise catholique, fait rage à Malte. Elle devrait atteindre un point culminant le lundi 1er octobre, date de la rentrée des classes dans les écoles privées, qui accueillent 30 % des élèves.

Mardi 25 septembre, le siège du syndicat des enseignants a été attaqué par des inconnus. Peu avant, les dirigeants de ce syndicat avaient appelé leurs adhérents à poursuivre le mouvement de grève commencé en début de semaine et qui était suivi par environ 60 % des professeurs. Ils réclament de meilleures conditions de travail mais protestent également contre la politique du gouvernement à l'égard des écoles privées. Dans le cadre de sa campagne pour la gratuité de l'enseignement, le gouvernement a, en effet, décidé de fermer huit écoles secondaires catholiques dont les responsables refusent de se plier à ce principe.

Cette épreuve de force à propos des écoles s'inscrit dans le conflit qui oppose depuis des années le gouvernement de M. Dom Mintoff à l'Eglise catholique, soutenue par le Parti conservateur. Le premier, estimant que l'Eglise a acquis dans le passé un énorme patrimoine, plus d'un tiers des propriétés terriennes du pays, « *en monnayant les héritages contre l'entrée au paradis* », a fait adopter récemment une loi d'expropriation des biens ecclésiastiques, à l'exception des lieux du culte. L'archevêque de Malte, Mgr Mercieca, a présenté un recours devant la Cour constitutionnelle, qui a annulé cette loi le 25 septembre.

L'opposition a organisé à la fin de la semaine dernière une manifestation à laquelle ont participé, selon le Parti nationaliste, cent mille personnes, soit un tiers de la population de l'île.

Pologne

Eloge de M. Giscard d'Estaing

Varsovie *(AFP)*. – Un quotidien officiel polonais, *Slowo Powszechne* (« la parole universelle »), s'est félicité, mercredi 26 septembre, de la victoire de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'élection législative partielle du Puy-de-Dôme. « *Le succès de M. Giscard d'Estaing renforce sa position pour l'élection présidentielle de 1988* », estime le journal, qui passe en revue la politique étrangère de l'ancien chef de l'Etat dans un commentaire qui apparaît comme une critique officieuse de la ligne suivie par le président Mitterrand.

M. Giscard d'Estaing, écrit *Slowo Powszechne*, « *a toujours été favorable à l'intégration de l'Europe occidentale, tout en veillant à ce qu'il y ait un équilibre entre la France et la RFA au sein de celle-ci. Son attitude dans les relations Est-Ouest a toujours été marquée par le réalisme et la pondération* ».

C'est à Varsovie que M. Giscard d'Estaing s'était entretenu, en mai 1980, avec Leonid Brejnev. La rencontre avait été la première entre un dirigeant occidental et le chef de l'Etat et du parti soviétique après l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge. M. Giscard d'Estaing entretenait des relations étroites avec le numéro un polonais de l'époque, M. Edward Gierek.

Le Monde

politique

APRÈS L'EXTRADITION DE TROIS SÉPARATISTES BASQUES

Les trois basques espagnols extradés par la France sont arrivés, dans la soirée du 26 septembre, à l'aéroport militaire de Getafe, au sud de Madrid. Ils ont été transférés en ambulance à la prison madrilène de Carabanchel. Ils avaient quitté Fresnes à 19 h 15. Embarqués à bord d'un hélicoptère, ils avaient été emmenés à Villacoublay. A 21 h 30, des motards partis du Conseil d'État apportaient les trois arrêts refusant leurs recours rendus l'après-midi. A 21 h 45, l'avion pour Madrid décollait.

A Madrid, le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, a déclaré que l'Espagne allait demander de nouvelles extraditions à la France. Le gouvernement espagnol s'est engagé à prendre des mesures de protection des camions français circulant en territoire espagnol et a promis d'indemniser les transporteurs ayant subi des dommages. Mille deux cents camions, selon les estimations officielles, étaient « en instance de passage », jeudi matin, à Hendaye. Quatre trains ont été bloqués dans la nuit près de Bayonne, par des barrages de pneus enflammés. A Bayonne, quelques incidents violents ont marqué, mercredi soir, la fin d'une manifestation d'un millier de personnes.

Selon M. Laurent Fabius, qui s'exprimait, mercredi soir sur Antenne 2, la décision du gouvernement *« signifie que nous ne voulons pas que la France serve de sanctuaire pour des crimes de sang »*. Après avoir détaillé les attentats reprochés à l'un des extradés, le premier ministre a ajouté : *« Cela ne heurte pas nos traditions de droit d'asile, parce que, pour nous, la fin ne justifie pas tous les moyens. »* Répliquant aux critiques du PCF, M. Fabius a estimé que les extraditions étaient l'application d'une *« doctrine définie en conseil des ministres en 1982 »* et qu'*« il y avait alors des ministres communistes »*. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF et ancien ministre des transports, a répondu, dans un communiqué, qu'il s'agissait d'*« un argument inélégant et inexact. Ni moi ni mes collègues communistes n'avons approuvé en 1982 une décision d'extradition qui s'appliquerait en 1984 »*. M. Georges Marchais avait, mercredi sur France Inter, condamné les extraditions, soulignant que *« la police espagnole d'aujourd'hui garde sans aucun doute un héritage lourd de la période franquiste »*.

Le Conseil d'État a rejeté en bloc tous les arguments de la défense

Après la décision du gouvernement d'extrader vers l'Espagne les trois séparatistes basques, il aurait été étonnant que le Conseil d'Etat s'y opposât. Mercredi 26 septembre, il a rejeté comme prévu le recours formé par José Carlos Garcia Ramirez, Francisco Javier Lujambio Galdeano et José Manuel Martinez Beitztegui.

Comme prévu aussi, le Conseil d'Etat, contrairement à son habitude, a pris sa décision immédiatement après avoir entendu Mᵉ Philippe Waquet. Dans le jargon de l'assemblée du Palais-Royal, cela s'appelle lire l'arrêt sur le siège.

L'assemblée du contentieux, présidée par M. Pierre Nicolay, vice-président du Conseil d'Etat (le président est le premier ministre ès qualités), a rejeté en bloc tous les arguments de Mᵉ Waquet. Elle y avait été invitée par M. Bruno Genevois, qui occupait le siège du commissaire du gouvernement. Contrairement à son titre, le commissaire du gouvernement ne parle pas au nom de l'Hôtel Matignon, mais donne son avis en toute indépendance.

L'argument juridique le plus sérieux de Mᵉ Waquet consistait à dire que deux des séparatistes ne pouvaient être extradés car ils avaient commis des crimes « objectivement » politiques (*le Monde* du 26 septembre). Le décret d'extradition signé par M. Laurent Fabius se fondait, en effet, sur le fait que José Manuel Martinez Beitztegui et José Carlos Garcia Ramirez avaient commis des assassinats *« par groupes armés »*. Or cette notion de groupe armé, faisait valoir Mᵉ Waquet, figure dans le code pénal français sous la rubrique « Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ». Nul doute, par conséquent, que ce soit une infraction politique.

Le Conseil d'Etat a écarté cette argumentation. Pour lui, les crimes reprochés aux deux séparatistes basques restent ceux d'assassinat. Qu'ils aient été commis par groupe armé n'en fait pas des crimes politiques par nature.

Les autres arguments avancés par le Conseil d'Etat sont communs aux trois arrêts. Les juges du Palais-Royal affirment à nouveau qu'un crime *« grave »* ne peut être considéré comme un crime politique. Ce point de vue avait été développé par eux pour la première fois en 1978 à propos de l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant, l'avocat allemand de la bande à Baader (1).

Le Conseil d'Etat complète néanmoins sa jurisprudence sur ce point en s'interrogeant sur le système judiciaire du pays qui a demandé l'extradition. C'est une considération similaire qui guide le gouvernement français depuis le communiqué du conseil des ministres du 10 novembre 1982. Les trois arrêts affirment que *« le système judiciaire espagnol respecte les droits et libertés fondamentaux de la personne humaine, ainsi que l'exigent les principes généraux du droit de l'extradition »*.

Contrairement à ce que demandait Mᵉ Waquet, le Conseil d'Etat n'a pas reconnu aux trois séparatistes la qualité de réfugiés politiques. Il se fonde, pour justifier sa décision, sur l'article premier, paragraphe F *(b)* de la convention de Genève de 1951. Cet article précise qu'un tel statut ne peut être accordé à celui qui a commis auparavant *« un crime grave de droit commun »*.

Les juristes se demandaient comment le Conseil d'Etat délimiterait ses pouvoirs par rapport à ceux de la Cour de cassation. Jusqu'à une date récente, celle-ci se refusait à intervenir dans les affaires d'extradition, mais elle a tourné casaque au mois de mai dernier.

Le Conseil d'Etat déclare sur ce point que les *« moyens de forme et de procédure touchant à l'avis de la chambre d'accusation »* échappent désormais à sa compétence, même pour les arguments qui n'auraient pas été avancés par les avocats devant la Cour de cassation. Du même coup, il se refuse à dire si le report de l'audience demandé à Pau par Mᵉ Christiane Fando-Colina était justifié ou non.

Le Conseil d'Etat se réserve le droit d'examiner les *« vices propres du décret d'extradition »* et la *« légalité interne »* de cette mesure, ce qui ne l'empêche pas de déclarer que, dans le cas présent, tout était régulier.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) La meilleure étude sur la jurisprudence du Conseil d'État est due à M. Bruno Genevois. Le conseil d'Etat et le droit de l'extradition. *Etudes et documents du Conseil d'Etat.* 1982-1983.

JOURNÉE DE GRÈVE EN ESPAGNE

Les escarmouches d'Hernani

De nos envoyés spéciaux

Saint-Sébastien. – Une longue plainte aux multiples échos, comme un chant répété en canon jusqu'à l'hébétude. En apparence, une funeste journée de colère, tout ce qu'il faut d'images de protestation, de scènes d'incompréhension pour se persuader que, aux yeux des Basques espagnols, l'extradition de trois membres d'ETA s'assimilait bien à une formidable injustice, à une trahison.

Une violence submergeante : vingt, trente endroits des quatre provinces en témoignent au cœur des villes industrielles, dans les villages de montagne, à Saint Sébastien. La grève générale, à l'appel de la coalition indépendantiste Herri Batasuna proche d'ETA, a bien paralysé le Pays basque, mercredi 26 septembre, jour où était rendu à Paris l'arrêt du Conseil d'État, tournant même nettement en mini-émeutes à l'heure où les trois hommes étaient livrés aux autorités de Madrid.

Les 7 000 policiers envoyés en renfort se souviendront sans doute de ces quelque vingt heures de course-poursuite à l'échelle d'une région. Un premier bilan illustre la rudesse du choc : des milliers de services, d'administrations, d'entreprises fermés, autant de magasins au rideau de fer baissé, des villages morts, des chemins de fer bloqués, des routes barrées, une vingtaine de bus et de camions français brûlés, autant de voitures renversées, des centaines de vitrines brisées, deux cents interpellations et quelques dizaines de manifestants blessés par ces fameuses balles de gomme appelées « pelotes », que la police tire, souvent à tir tendu, avec des lance-grenades. Si l'on ajoute le blocage de la frontière par des routiers français peu désireux de servir de cibles aux Basques et l'écho d'une manifestation à Bayonne, c'est bien à la dimension d'un pays – province ou entité – que devait être pensé le trouble profond provoqué par trois extraditions.

Pourtant, en s'enflant aux cris de la révolte, cette grève générale a très vite marqué sa limite : le cadre strict, connu, de Vitoria, de Pampelune à la Bidassoa. Cette journée n'a pas vu se mobiliser les énergies combatives au-delà des jeunes et des sympathisants d'Herri Batasuna. Ni les extraditions émouvoir au-delà de ce que l'histoire mouvementée d'ETA peut ici faire naître de réactions sur les lieux de travail ou dans la rue. En gros, le cinquième d'une population qui, lors des élections, donne 15 % de ses voix aux nationalistes. Pas plus, pas moins. Les entreprises ont moins débrayé au sud du Pays basque qu'au nord. Minoritaire à l'usine Michelin, le mouvement s'est plus largement exprimé dans le secteur coopératif de Mandragon. Saint-Sébastien et surtout Bilbao ont vécu au rythme des batailles de rues. Et, comme à chaque fois que le séparatisme a quelque chose à dire par le nombre, il s'est manifesté par une levée de barricades dans ses deux villes symboles, ses deux temples ouvriers, Hernani et Renteria.

Les trois premières soirées d'échauffourées après l'annonce, dimanche, des extraditions, avaient laissé croire que l'émotion pouvait, cette fois, déborder les frontières naturelles de la famille *etarra*, entraîner des couches plus larges de la population. Il n'en a rien été. Le PNV, le plus puissant des partis nationalistes, ainsi que la gauche nationaliste et les syndicats basques ont répété avec insistance qu'ils n'appelaient pas à cette grève générale, et, par exemple, le conseil municipal de Vitoria, animé en majorité par le PNV, a refusé d'appuyer une motion de soutien aux extradés trop proche des thèses défendues par ETA.

Le territoire des familiers d'ETA donc. Mais avec un mode de protestation qui laisse croire que, dans la manière aussi, cette vaste agitation du 26 septembre n'a pas été autre chose que ce que le Pays basque connaît à fréquence rapprochée depuis des années. Des échauffourées qui, souvent, rappellent un jeu morbide, la stricte répétition d'un duel appris par cœur. Une habitude.

Ainsi, dans la matinée, à Saint-Sébastien, quelques dizaines de jeunes gens s'étaient pris de l'envie de narguer les forces de l'ordre à l'endroit même des bagarres de la veille. La course-poursuite devait durer une heure, puis, sans autre raison apparente que l'heure du déjeuner, l'essaim disparaissait.

Sur la route d'Hernani, des bennes à ordures barraient la chaussée, pneus crevés à quelques mètres d'une décharge publique *« Ce barrage, je l'ai déjà vu dix fois en trois ans »*, expliquait un automobiliste qui gagnait un détour de montagne utilisé les jours de grève. Toujours les mêmes virages encombrés de pneus en flammes, les mêmes carrefours où le bus de 12 heures est régulièrement attaqué...

Rituel

Hernani, le fief ouvrier de la montagne, avec ses rues en pente, ses HLM pointées vers le ciel, sa lèpre de pauvreté, laissait l'impression d'une folie consentie. Cette fois, ni pierres ni barricades. Quelques dizaines de jeunes discutaient en fin de matinée sur la place de la mairie, devant des vieux assis sur des bancs. Qu'attendaient-ils ? La garde civile, l'hôte obligé, cet adversaire mobile qui ne déçoit jamais. Il arrivait, on le signalait au bas de la colline. Les jeunes se mettaient à courir alors que le danger n'était pas immédiat. Puis le calme revenait sans plus de raison.

Cinq minutes plus tard, nouvelle alerte, sérieuse cette fois. Un véhicule blindé de transport de troupes entouré d'hommes à pied débouchait d'une ruelle, à dix mètres du groupe. Tir tendu de balles de gomme. L'officier de la garde civile avait son pistolet à la main. Bruits de chargeurs à balles réelles enclenchés. Armes pointées sur les toits. Dans le village, la gendarmerie espagnole se jouait pour elle-même une scène de guérilla urbaine pour un simple attroupement de gosses, et devant des vieux qui n'avaient pas bougé.

La garde civile, rassasiée d'émotions fortes, retournait à ses casernements. Les jeunes se séparaient pour le déjeuner. Hernani, le village symbole de la cause des *abertzale* (patriotes), s'assoupissait alors pour une sieste profonde dans la chaleur retrouvée. Les jeunes et le blindé ne réapparaîtraient qu'en début de soirée.

Voilà l'impression donnée par la grève générale du Pays basque. Celle d'un grand jeu sinistre, sans aucune variation possible, repris à chaque fois que la douleur doit s'exprimer. Les procès de Burgos, les campagnes contre la torture sous Franco, la mort d'un *etarra* en 1981..., les observateurs espagnols savent par cœur où et à quelle heure rencontrer la colère. La réaction aux extraditions s'est écoulée dans un vieux moule sans meetings ni manifestation centrale, sans invention ni caractéristiques particulières, irriguée simplement dans les veines d'une violence au rythme apparemment immuable.

S'il avait fait moins beau, ce mercredi de la colère aurait-il eu plus de tonus ? Pas sûr, répondent les historiens du « problème basque ». Les échauffourées de Saint-Sébastien ou de Renteria font partie d'un étrange rituel. Même très violents, les heurts restent brefs et presque complices. Comme si l'important était surtout d'éprouver l'activité d'une sensation, à commencer par la haine à l'égard des policiers de Madrid, et non sa durée. Après quelques charges pour éloigner les piquets de grève, l'usine Michelin a vécu un après-midi de somnolence. Et même Renteria la jusqu'au-boutiste s'est accordé un après-midi de belle arrière-saison. Aux balcons des HLM, du linge avait été supendu au-dessus des restes de barricades. Des gosses avaient nettoyé la rue jonchée de pierres, entassant avec discipline les cailloux, les barrières et les gravats qui allaient resservir une fois le linge sec, en fin d'après-midi.

19 heures tapantes. On nous l'avait dit : en fin de sieste, comme pour la dernière valse lente, les bagarres, la ronde des voitures de police allaient reprendre. Cette colère réglée au métronome, ces protestations peu spontanées, finissaient par ressembler à des morceaux d'un folklore un peu désuet. A Saint-Sébastien, les équipes de télévision se sont même retrouvées dans la rue avant les manifestants... Cette ivresse molle a vite fatigué spectateurs et acteurs. L'émeute s'est achevée tôt dans la soirée.

PHILIPPE BOGGIO et PHILIPPE ETCHEVERRY.

● *M. Forni : pour la raison d'Etat.* – M. Raymond Forni, député (PS) du Territoire de Belfort et président de la commission des lois, approuve les extraditions. *« Il y a aussi des raisons d'Etat,* explique-t-il dans une interview à *Libération* du 26 septembre. *Il faut le reconnaître. Gouverner sans la raison d'Etat serait faire preuve d'une très grande imprévoyance. »*

● *L'association Droits socialistes de l'homme* (proche du PS) se félicite *« de la courageuse décision du gouvernement français de faire suite à la demande d'extradition de certains terroristes basques formulée par le gouvernement espagnol »*. Cette détermination *« marque un pas décisif vers une solution démocratique au problème du terrorisme, qui n'a aucune justification morale lorsque des élections libres ont lieu »*, déclare l'association, ajoutant que *« toute assimilation avec la résistance quelconque à un oppresseur qui maintient son pouvoir par la force est abusive et doit être dénoncée comme telle »*.

هكذا من الاصل

(Publicité)

LES FAITS ET LES IDÉES N'ONT PAS *LA MÉMOIRE COURTE*

Depuis cet été, on nous chante *un nouveau refrain.*
La gauche ? En sursis. *Son programme ?* Abandonné. *Ses idées ?* Démodées. *Ses partisans ?* Silencieux.
Cette chanson n'est pas nouvelle. Si les paroles ont changé, l'air est resté le même. C'est celui d'une *droite* qui ne peut pas concevoir que la gauche gouverne.
Mais nous n'avons pas la mémoire courte.

NOUS SOMMES UNE GAUCHE DEBOUT ET FIÈRE, ET NOUS AVONS CHOISI D'AGIR POUR GAGNER.

Il y a deux cents jours – notre premier appel, – nous étions une poignée, révoltés par les mensonges de la droite.
Aujourd'hui, NOUS SOMMES DES MILLIERS.
Notre *Bulletin* est diffusé à des *dizaines de milliers* d'exemplaires.
Nos *appels* sont repris par des clubs, des associations, des militants et tirés à des *millions* d'exemplaires.
Nous avons plusieurs *centaines de correspondants* dans toute la France.
Demain ? Nous publierons *les Cahiers de la Mémoire courte,* nous organiserons partout des *banquets républicains* et des *débats.*
Nous voulons que la démocratie soit vivante dans ce pays.

NOUS SOMMES LA GAUCHE DEBOUT
ET DANS CINQ CENTS JOURS, EN 1986, NOUS VOULONS QUE LA GAUCHE GAGNE:

Car nous sommes fidèles

- **A l'égalité des chances.**
- **A une « société d'hommes libres ».**
- **A une France modernisée dans la justice sociale.**
- **A un Etat de mesure et de raison.**
- **A la formation des hommes,** qui évite le chômage.
- **A un enseignement qui apprenne qu'il n'y a pas de vérité sacrée.**
- **A une démocratie du quotidien.**
- **Au rassemblement des Français** autour d'objectifs civiques – la lutte contre le chômage, les problèmes des immigrés, la rénovation des villes, la disparition de la pauvreté, la sécurité, la recherche, – afin de conduire une grande bataille nationale dans un monde impitoyable.
- **A une politique extérieure** qui lutte contre tous les impérialismes et sait s'y opposer, comme on l'a vu au Tchad. Et qui propose à *l'Europe* un grand projet d'avenir.

Pendant mille deux cents jours – *depuis mai 1981,* – *la droite n'a cessé de prédire des catastrophes. Pas une réforme engagée qui n'ait été condamnée. Mais aujourd'hui on entend déjà : les lois Auroux ?* Pas si mal ! *La décentralisation ?* Parfait ! *La loi électorale des municipales ?* Excellent ! *La modernisation ?* La seule voie ! *L'humanisation de la justice ?* Utile. *La rigueur ?* Courageuse !
Après trois ans de gouvernement de la gauche, les réalités sont là. On ne peut plus tenir le même langage.

LES FAITS ET LES IDÉES N'ONT PAS LA MÉMOIRE COURTE.

– Que la droite nous parle de l'inflation : 14 % avant 1981, 7 % aujourd'hui.
– Que la droite nous parle des impôts : les prélèvements obligatoires n'ont cessé d'augmenter de 1974 à 1981. Ils *baissent* aujourd'hui.
– Que la droite nous parle de la Sécurité sociale : en déficit en 1981, en excédent aujourd'hui.
– Que la droite nous parle du *référendum* qu'elle voulait et qu'elle a refusé.
– Que la droite nous parle de son programme qui tient en un mot : dénationalisation, sans s'occuper des emplois dans ces secteurs ?
– Que la droite nous parle de ses idées venues d'ailleurs : libéralisme, anti-étatisme ! La liberté de licencier n'a jamais créé un emploi, et sans l'Etat meurt la liberté des plus démunis.
– Que la droite nous parle de Reagan et de ses trente-cinq millions de pauvres, du déficit américain qui menace l'équilibre financier du monde, et que nous payons.
– Que la droite nous parle de Mme Thatcher et des mineurs en grève depuis six mois dans cette Angleterre où le taux de chômage est le plus élevé d'Europe.
Nous, notre modèle, nous ne le cherchons pas plus aux Etats-Unis qu'au Japon ou ailleurs, mais en France et en Europe. Ariane, Airbus, se construisent ici et maintenant.

LA GAUCHE A CONFIANCE DANS LE DESTIN DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE.

C'est cela qui est moderne, et non les vieilles idées repeintes au goût du jour.
– *Etre moderne,* c'est penser qu'il faut plus de justice sociale et plus de démocratie, plus de formation pour les hommes et plus de liberté pour tous et non pour quelques-uns.
– *Etre moderne,* c'est penser qu'il faut une société plus humaine et que la somme des égoïsmes individuels n'est pas la clé de l'organisation de la société.
– *Etre moderne* aujourd'hui, c'est considérer que la rigueur est une discipline pour conquérir de nouveaux progrès.
Car « *le courage, c'est d'accepter les conditions nouvelles, d'accueillir, d'explorer la complexité presque infinie des faits* » (Jaurès).

NOUS SOMMES LA GAUCHE DEBOUT. NOUS VOULONS GAGNER. NOUS AVONS CINQ CENTS JOURS.

La Mémoire courte
(Association loi 1901)
B.P. 433, 75233 PARIS Cedex 5.

Adhérez à LA MÉMOIRE COURTE. Abonnez-vous à son bulletin : 50 F pour dix numéros par an. Abonnement de soutien à partir de 100 F. Chèque postal ou bancaire à l'ordre de LA MÉMOIRE COURTE.

POLITIQUE

APRÈS L'EXTRADITION DE TROIS SÉPARATISTES BASQUES

La voix de l'État

(Suite de la première page.)

La procédure d'extradition est là pour répondre à cette question.

Ce mécanisme repose, pour user d'une image, sur un trépied, et il conduit à examiner, pour se prononcer, le motif réel de l'infraction, la nature de l'infraction, le régime du pays demandeur.

D'abord, l'infraction a-t-elle ou non un caractère politique ? La réponse n'est pas toujours évidente, mais l'on peut avancer qu'est politique l'infraction qui n'a pas pour objet la satisfaction immédiate d'un intérêt individuel. Ainsi, le vol, l'attaque à main armée, s'ils sont destinés au financement d'un mouvement et non à l'enrichissement personnel de ses auteurs, peuvent apparaître comme objectivement politiques.

La nature de l'infraction touche à son degré de gravité, du simple délit d'opinion à l'attentat et à l'assassinat. La thèse selon laquelle la gravité du crime réduirait à rien le caractère politique du mobile n'est pas recevable.

Proportionnalité

L'analyse du régime de l'Etat demandeur se divise à son tour en trois points, dont le plus manifeste concerne son régime strictement politique, c'est-à-dire les modalités de conquête du pouvoir. Il est généralement considéré qu'est démocratique l'Etat dans lequel sont régulièrement organisées de libres élections au suffrage universel.

La seconde question vise le cadre juridique du pays demandeur : existe-t-il des garanties de procès loyal et, en tout cas, de même qualité que celles existant dans le pays qui détient les accusés ?

Enfin, la demande d'extradition est-elle présentée dans les formes requises par la loi française de 1927 sur le sujet; ou (et) conformément à un éventuel traité entre les deux pays ?

Il ressort de la liste de ces obligations que même une infraction de droit commun peut ne pas donner lieu à extradition, y compris en direction d'une démocratie, si par exemple le pays demandeur applique la peine de mort qu'a abolie le pays détenteur. La France s'est ainsi, avant 1981, vu tenir la dragée haute par le Danemark.

Il ressort aussi de cette liste qu'un pays démocratique n'est pas assuré *a priori* d'obtenir satisfaction si sa procédure pénale est considérée comme préjudiciable aux droits de la défense. C'est le cas de l'Italie dont les textes sur la détention avant jugement ou la loi sur les repentis sont incompatibles avec la légalité française.

Il ressort enfin de la liste l'idée d'une proportionnalité entre l'infraction commise et le régime du pays poursuivant. Plus ce dernier est respectueux des principes démocratiques, plus sévère peut être l'appréciation portée sur la gravité des crimes.

Sur ce terrain, comment juger l'Espagne ?

Les crimes reprochés aux trois militants extradés sont intervenus dans des conditions qui ne les rendaient pas inévitables. Les cinq meurtres imputés à José Carlos Garcia Ramirez sont en revanche de la même nature que l'attentat, basque lui aussi, qui coûta la vie à l'amiral Carrero Blanco, premier ministre du Caudillo. Prendre en compte la seule gravité du crime, c'est rétrospectivement accorder l'extradition qui aurait été demandée par Franco contre les auteurs de l'attentat.

Mais, entre-temps, la démocratie a passé sur l'Espagne. Non certes que les régimes démocratiques soient à l'abri des critiques. C'est au contraire l'une des caractéristiques de ce type de gouvernement que d'être toujours soupçonnable.

Les voies de droit

Mais il faut convenir que l'Espagne de Felipe Gonzalez n'est pas celle de Carrero Blanco, que Juan Carlos dupa Franco pour lui succéder sans lui ressembler. Les Basques, naguère humiliés, jouissent aujourd'hui d'un statut d'autonomie, avec d'autres provinces, et envoient au parlement régional, en toute légalité, des élus qui n'ont d'autre idée que de ne plus être espagnols.

L'Etat, *par définition*, ne protège pas que les libertés et les aspirations individuelles, mais celui qui gouverne à Madrid a poussé aussi loin qu'il se pouvait le respect consenti à sa propre négation. Les voies de droit, vierges d'embûches, y existent. La demande espagnole est légitime. L'a-t-on à bon droit accueillie ?

En termes de droit, précisément, il serait convenable de dire que non, contrairement à ce que déclare, un peu benoîtement, le Conseil d'État. L'existence en Espagne, sous l'appellation d'*audiencia nacional*, d'une sorte de Cour de sûreté de l'Etat, abolie par la France, de pouvoirs de perquisition et de maintien au secret exorbitants du droit commun, la pratique de la torture dans certains commissariats basques et, affirme Amnesty International, dans certaines prisons, auraient justifié que la requête fût repoussée.

Des assurances ont été données pour ce dossier précis. Mais on se trouve alors, aux risques et périls de Paris, face à une extradition sous bénéfice d'inventaire.

La France pourtant devait répliquer à un double péril. Elle ne pouvait tolérer qu'une partie de son territoire devînt le refuge de militants violents visant l'effondrement d'un régime qu'elle soutient au nom de la solidarité des démocraties et, sans doute, des affinités politiques. Elle ne pouvait, en second lieu, admettre que s'engagent, venues d'Espagne, des opérations de représailles ou d'intimidation de groupes tout aussi illégaux que leurs adversaires.

Contrairement à ce qu'on a dit, il ne s'agit pas ici de la raison d'Etat, mais des intérêts comparés d'une démocratie encore fragile, encore perfectible, et de militants dont les buts sont exactement ennemis de son succès.

Enfin, il est bien clair que, sous couvert du respect des formes, le droit de l'extradition, passé le temps des tribunaux, n'est qu'une constante question de fait, de morale et de circonstances, dès lors que l'Etat y fait entendre sa voix et valoir ses prérogatives.

Autant que des coupables, l'Etat, aujourd'hui comme hier, recherche un label de vertu démocratique. La France accorde ce label à l'Espagne. L'Espagne marquerait opportunément sa reconnaissance en renonçant pour l'avenir à certaines législations, à certaines pratiques, qui projettent sur son image une ombre qu'on aimerait voir s'effacer.

PHILIPPE BOUCHER.

Le PCF condamne une décision « étrangère aux meilleures traditions de la gauche française »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a relevé, le mercredi 26 septembre, en marge de la première des deux journées d'étude des parlementaires du PCF, l'« *émotion réelle* » soulevée « *dans les milieux les plus divers* » par la décision d'extradition de trois militants basques (nos dernières éditions).

« *Le Parti communiste français*, a dit M. Lajoinie, *s'est, à plusieurs reprises, prononcé contre des actes de terrorisme aveugle. Il l'a fait en se gardant d'assimiler au terrorisme les divers mouvements d'opposition politique et de résistance qui agissent de par le monde. Il l'a fait, surtout, en veillant à ce que la tradition d'asile politique, de respect des règles de la défense, de protection de toute personne accusée, reste bien vivante dans notre pays, le pays de la déclaration des droits de l'homme.*

» *C'est au regard de cette tradition de liberté, de générosité et de dignité nationales que l'extradition des trois militants basques est une décision grave. On peut, ou non, approuver leurs actes. Nous ne les approuvons pas, mais personne ne peut contester leurs mobiles politiques ni assimiler ces militants à des criminels de droit commun. Or, dans la tradition démocratique et républicaine française, il n'a jamais été procédé, sauf lors de l'affaire Klaus Croissant, à une extradition pour des actes relevant de mobiles politiques. Aucun des arguments avancés, aucune prétendue raison d'Etat, ne peuvent la justifier.*

» *L'extradition des trois militants basques, qui constitue un précédent grave, est une décision lourde de conséquences pour l'avenir. Elle s'inscrit dans la conception d'un espace judiciaire européen qui limiterait, notamment dans un domaine aussi essentiel que celui des libertés, la souveraineté nationale. Loin de contribuer à résoudre le problème basque, elle ne peut qu'aggraver la situation. Elle fait courir des risques sérieux de représailles sur notre propre sol et contre les intérêts français au Pays basque espagnol, comme les touristes et les camionneurs en ont fait la dure expérience cet été.*

» *Il est, pour le moins, profondément regrettable que ce soit un gouvernement socialiste qui ait pris une décision aussi étrangère aux meilleures traditions de solidarité et de lutte pour les droits de l'homme de la gauche française.* »

● *M. Krivine : la fin du droit d'asile.* – M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), estime que « *le droit d'asile en France a reçu le coup de grâce* ». « *Une partie de nos libertés vient d'être enlevée par un précédent qui sera lourd de conséquences. (...) La gauche officielle (...) a complètement abdiqué en renonçant à défendre des principes dont elle se déclarait porteuse.* »

● *Le Parti nationaliste occitan :* « Le Parti nationaliste occitan condamne vivement l'extradition des patriotes basques et réaffirme son soutien total envers ceux qui luttent pour l'indépendance et l'unité du Pays basque. Les sordides accords entre Etats colonialistes espagnols et français nous montrent une fois de plus que les peuples colonisés par ces Etats ne peuvent compter que sur eux-mêmes. »

SOULAGEMENT DISCRET CHEZ LES PARLEMENTAIRES SOCIALISTES FRANÇAIS

M. Jean-Pierre Michel, député de la Haute-Saône, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, est le seul parlementaire socialiste à s'être prononcé publiquement, le mercredi 26 septembre, à partir d'une argumentation juridique, contre l'extradition des trois Basques, décidé par le gouvernement français. La plupart des participants aux journées parlementaires du PS, qui se tiennent à huis clos, ont semblé accueillir cette décision avec un soulagement plus ou moins gêné.

Aucun applaudissement n'a salué la déclaration de M. Jean-Pierre Michel. M. Georges Labazée, député des Pyrénées-Atlantiques, a développé un point de vue contraire à celui de M. Michel. M. Labazée, qui s'en est expliqué dans les couloirs, se demande si l'activité de l'ETA ne relève pas d'un « *terrorisme international qui n'a plus grand-chose à voir avec le problème basque* ». « *Si on trouvait une solution politique au problème basque,* a-t-il ajouté, *la question du terrorisme ne serait pas réglée pour autant.* »

Si, comme M. François Loncle, député de l'Eure, les socialistes estiment que, « *sur le principe, il y a quelque chose qui nous interpelle* », le sentiment majoritaire, à propos de ces extraditions, semble bien être celui qu'exprime un député qui, sous le sceau du secret, confie : « *Je suis d'accord, mais je ne tiens pas à en parler.* »

J.-L. A.

مكرر من الاصل

POLITIQUE

POINT DE VUE

Et si c'était foutu...

(Suite de la première page.)

Bien sûr, il reste des honnêtes gens, beaucoup, mais devant tant d'amoralité insolente, ils commencent à douter de leurs principes et se demandent, quel que soit leur âge, s'ils ne sont pas, tout bêtement, démodés.

Par quel bout prendre une société qui n'a plus de points d'ancrage, qui se défait et s'émiette en intérêts catégoriels et individuels menaçants ? Loin d'être bloquée, comme le prétendent les insatiables du laisser-faire, notre société tombe en morceaux, et tout porte à croire que le noyau aimanté qui nous rassemblait pour vivre et peut-être, s'il le fallait, pour mourir, a perdu toute force.

Mais, au fait, qui peut encore parler au nom du peuple de France et espérer être cru ?

A gauche, droite

Petit à petit, la gauche s'enterre. Seule sa tête dépasse encore et suit des yeux l'enchaînement fatal des choses. Dans ce regard tragique et impressionnant de lucidité semblent avoir reflué toute la splendeur et la tristesse d'un grand dessein qui se meurt.

La gauche, toute la gauche — comme elle aimait à le dire — ou plutôt ce qu'il en reste, accuse les autres et le sort de l'avoir poussée dans le trou de l'impopularité si ardemment creusé par ses mains militantes pour servir de tombeau à une droite honnie et vilipendée... Inquiète et amère, la gauche cherche la main secourable et s'indigne de l'attitude impassible ou moqueuse de ceux qu'elle avait désignés pour cibles au temps de sa superbe. Plus encore, elle souffre d'entendre dans son dos les ricanements de fausse compassion et les accusations perfides de déviationnisme de son ancien allié.

Pourtant elle devrait connaître, mieux que d'autres, le visage implacable qui est derrière le masque et savoir que *« lorsque la hyène veut manger son petit, elle prétend toujours qu'il sent la chèvre »*.

Certes, le pouvoir isole, mais l'erreur plus encore.

Ce fut une erreur de croire qu'une idéologie triomphante pouvait faire fi des règles de bonne gestion ; ce fut une erreur de laisser des sectaires jouer avec les allumettes de la revanche ; ce fut une erreur de vouloir imposer des principes dérivés du marxisme à une société qui reste profondément imprégnée des principes de la morale chrétienne ; ce fut une erreur d'associer au gouvernement un parti dont le but avoué est le collectivisme liberticide ; ce fut une erreur de penser que l'ambiguïté sur les buts permettrait d'atteindre ce point d'irréversibilité où tout basculerait.

Le socialisme à la française, comme la nouvelle société, comme le libéralisme, sont indéfinissables. A la vérité, ce sont des mots, rien que des mots ; ils ne recouvrent que des velléités, parfois généreuses, mais souvent trompeuses, dont le destin est de venir, vague après vague, se fracasser sur les événements. Tout au plus ces illusions peuvent-elles servir de passe-partout à des politiciens en mal d'idées claires ou soutenir des attitudes de visionnaires de tribune. Gouverner et guider une nation dans les eaux agitées et encombrées des ambitions du monde requiert plus de pragmatisme et plus d'humilité que ne peuvent en contenir ces formules.

Après le choc des élections européennes qui ont secoué le pays comme un exercice à tir réel, après les passes d'armes des feudataires refusant l'hommage à leurs petits suzerains respectifs, après de multiples coups fourrés et le massacre de quelques bonnes idées, voilà qu'apparaît sur scène un nouveau premier ministre « vêtu de probité candide et de lin blanc ». Son langage posé, son maintien pacifique, sa jeunesse, surprirent, séduisirent, alarmèrent, enragèrent.

Que venait-il faire dans cette mêlée confuse où l'on échangeait joyeusement force horions. Apportait-il le bon sens ou, plutôt, le bon sens pouvait-il être socialiste ? Inquiétante question pour tous les protagonistes. La stupeur figea les intentions et les gestes, les épées restèrent en l'air, les poignards à demi sortis, et les communistes, mal à l'aise depuis longtemps dans leurs costumes roses, en profitèrent pour franchir les lignes.

Monsieur le premier ministre, sans préjuger votre sincérité, votre propos était juste mais il vient trop tard. *« Parades inutiles ! les partis ne croient pas à la conversion des partis contraires : la liberté qui capitule ou le pouvoir qui se dégrade n'obtient point de merci de ses ennemis »*, disait Chateaubriand que vous vous êtes plu à citer.

La droite et la gauche jouent leur va-tout sur l'alternance, et chaque clan a son faiseur de miracles. La croyance la mieux partagée est que le miracle économique aura lieu en 1986. Seule la date diffère : pour les uns avant les élections afin d'assurer le salut socialiste, pour les autres, après, dans le triomphe du renouveau libéral.

Mais je crains que nous ayons à pleurer longtemps et qu'il y ait plus de déçus que de miraculés.

L'Etat n'est plus dans l'Etat

Il est de mode d'accuser l'Etat des maux dont nous souffrons. En paroles, c'est à qui fera reculer l'Etat, à qui promettra de « déréglementer » le plus, à qui honorera le mieux la liberté d'entreprendre et le droit à l'initiative. « L'Etat honni ce n'est pas moi mais mon prédécesseur ou mon successeur », entend-on dire journellement. C'est surprenant d'unanimisme et navrant de lâcheté !

Ce sont en effet les mêmes hommes qui, jour après jour, depuis dix ans, ont fait de la surenchère pour nous arracher par circulaires absconses et lois bâclées des lambeaux de liberté ; les mêmes qui viennent aujourd'hui nous dire sans pudeur que nous avons eu tort de les écouter et de leur faire confiance. Et l'on s'étonne que les Français accusent leurs hommes politiques de mensonge !

En fait la réalité est tout autre : l'Etat n'est plus dans l'Etat, l'Etat est confisqué, l'Etat est contesté, l'Etat est impuissant.

L'Etat est confisqué par ceux qui devraient être ses serviteurs : les fonctionnaires. Le statut de la fonction publique est devenu une assurance tous risques qui donne à ses membres non seulement la sécurité pendant leur vie mais aussi le droit de briguer toutes les charges électives sans que leur carrière administrative soit interrompue. Il faut faire cesser cette confusion des genres et des privilèges exhorbitants.

L'Etat est contesté. Ce n'est pas l'Etat qui est envahissant, ce sont les hommes qui le servent, et chaque fonctionnaire, fonctionnaire-député ou fonctionnaire-ministre étend son pouvoir en empiétant sur le secteur privé. Mais à force d'étendre par leur intermédiaire son emprise, l'Etat perd sa qualité d'arbitre souverain.

En devenant patron il se soumet à la revendication, attire la contestation et accepte le marchandage. Une entreprise nationalisée en grève, c'est l'Etat qui est en cause, et il est difficile de respecter un pouvoir qui a si peu le respect de lui-même. Il serait peut-être temps de restreindre la qualification de service public à un petit nombre d'organismes essentiels où le droit de grève serait subordonné au devoir de servir.

L'Etat est impuissant. Ligoté par un centralisme fonctionnarisé, mis en tutelle par des syndicats ayant acquis droit de remontrances sur ses décisions, mal défendu par des ministres dépendant corps et âme de leur propre administration, l'Etat se sclérose. Tout au plus survit-il en calmant les impatiences par une succession continue de réformes bruyantes.

Voir plus loin, viser plus haut

Pour retrouver un Etat volontaire et dynamique, il faudrait remettre chacun à sa place et casser les monstres si patiemment fabriqués. L'éducation nationale, la Sécurité sociale, les finances, l'industrie, le commerce, les centrales syndicales doivent revenir à une taille humaine, celle des régions, de provinces à réinventer. A l'Etat la souveraineté et l'arbitrage, aux hommes de terrain la création de richesses et la gestion quotidienne des affaires provinciales.

Pour réaliser ce salutaire bouleversement de notre système institutionnel qui ne s'apparente à la décentralisation actuelle que dans la mesure où une taupinière peut être comparée à une éruption volcanique, il faudrait que le pays se soit réconcilié au-delà des clivages partisans, il faudrait que notre peuple accepte de remettre en cause ses habitudes et ses droits acquis, il faudrait sans doute aussi « la rencontre d'un caractère et d'un événement ».

Beaucoup de conditions sans doute imprévisibles, mais qu'au moins on sache que la liberté et l'égalité ne marchent pas toujours du même pas et qu'il faut parfois privilégier l'une ou l'autre. Ceux qui disent le contraire nous rendent un bien mauvais service en retardant la nécessaire et urgente prise de conscience. D'autant que l'accélération effarante des inventions technologiques condamne irrémédiablement les faibles et les traînards.

Si nous ne comprenons pas cette évidence, dans la partie mondiale d'où vont sortir les grandes nations de demain, nous risquons de jouer perdants. Sans doute on nous console en nous promettant de regagner plus tard le terrain perdu, mais comme les grands voiliers, le progrès emporté par sa course ne peut s'arrêter ou faire demi-tour pour un homme à la mer, et toutes ces touchantes déclarations de bonnes intentions ressemblent à des bouées de miséricorde.

Dans la confusion des contre-vérités assénées comme des évidences, devant l'assurance arrogante des émissaires du pire et les exhortations fébriles de ceux qui ne peuvent rien, la France se bouche les oreilles et se replie sur elle-même. Il est à craindre que la violence ne prenne un jour le visage trompeur de l'ultime recours, et chacun sait que l'instinct de conservation manque souvent d'usages.

Il est peut-être temps encore d'empêcher ce gâchis, mais le veut-on vraiment ? A nous regarder, à nous entendre, un témoin impartial répondrait : non.

PIERRE JUILLET.

POLITIQUE

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DANS L'OPPOSITION

L'UDF préfère le scrutin majoritaire plutôt que la proportionnelle

De notre envoyé spécial

Cannes. – Les journées parlementaires de l'UDF, qui se sont achevées le 27 septembre à Cannes, auront tout à la fois confirmé l'influence très importante de M. Raymond Barre chez les députés du groupe et la difficulté pour les élus giscardo-barristes de trouver une position commune sur de nombreux sujets. Pourtant ces parlementaires ont le sentiment que l'UDF, en ce moment, est mieux perçue par l'opinion publique.

Pour la majorité des participants, les échéances électorales à venir ne doivent pas permettre une « revanche » mais l'application d'une « autre politique ». Les complexes vis-à-vis du RPR ont disparu, ou presque ; l'alliance avec lui ne leur fait plus peur. Ils sont persuadés que leur diversité est un « atout » qui leur permettra de résister à la forte organisation de leur partenaire.

Les parlementaires de l'UDF ont dégagé, mercredi en fin d'après-midi, une position commune sur une éventuelle réforme du mode de scrutin pour les élections législatives. Le débat avait été lancé par M. Michel d'Ornano, qui avait pris l'initiative, trois jours plus tôt dans une interview au *Journal du Dimanche*, de proposer qu'une commission rassemblant des membres de l'opposition et de la majorité soit réunie pour étudier cette réforme. *« Parler avec l'adversaire, c'est déjà se compromettre »*, déclarait dans les couloirs de Cannes M. Lecanuet. L'annonce que M. Lionel Jospin acceptait cette offre de dialogue confirmait, pour de nombreux élus, l'idée que le fidèle de M. Valéry Giscard d'Estaing était tombé dans un « piège » tendu par la majorité. Mais M. Pierre Méhaignerie reconnaissait : *« On ne peut pas refuser de discuter si on nous le propose. »*

Sur le fond, les centristes ne pouvaient facilement oublier leur ancienne revendication d'un scrutin proportionnel. Mais nombreux étaient ceux qui reconnaissaient que la proposition de M. Giscard d'Estaing en faveur d'un système mixte faciliterait la tâche de la majorité en lui permettant de provoquer des divisions au sein de l'opposition et d'en jouer.

L'affaire a pu être clarifiée quand M. Lecanuet a déclaré : *« Je ne suis guère favorable à l'introduction de la proportionnelle (...), les institutions de la Vᵉ République ne peuvent fonctionner que s'il y a à l'Assemblée nationale une majorité qui en soit une. »* L'accueil de la salle fut si favorable que le président de l'UDF renonça à ajouter comme il l'avait prévu qu'une *« dose marginale – de proportionnelle, – tout au plus »*, pourrait être admise. M. Jacques Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat eut beau se prononcer pour un système mixte, le choix était fait. Un communiqué du bureau politique de l'UDF venait rappeler *« l'attachement »* des parlementaires du mouvement *« à un système de scrutin majoritaire »* et ajoutait : *« Il incombe aux commissions parlementaires compétentes, lorsqu'elles seront saisies par le gouvernement d'exercer leurs prérogatives normales. C'est dans ce cadre que majorité et opposition doivent se rencontrer. »*

L'initiative de M. d'Ornano avait fait long feu et, le soir même, M. Barre enfonçait le clou en soulignant *« l'importance du scrutin majoritaire dans notre vie politique et nos institutions »*.

Ce débat sur la façon de reconquérir le pouvoir n'a pas entièrement occulté les discussions sur ce qu'il faudrait faire après la victoire. M. Lecanuet a fait remarquer que 63 % des actifs étaient des salariés et qu'il ne fallait donc pas avoir l'air de ne défendre que les chefs d'entreprise. *« Il faut marteler*, a-t-il insisté, *l'idée que le libéralisme est plus social que le socialisme »* et donc *« garder le souffle de la générosité sociale »*.

Le *« libéralisme social »* fut donc le maître-mot de la plupart des intervenants. Aussi M. Robert Hersant, venu à Cannes, en tant que parlementaire européen, pour faire l'éloge du reaganisme, paraissait, sur ce point, bien isolé. Ainsi, même si M. François d'Aubert insista sur la nécessité de casser le monopole des PTT en matière de télécommunication et de mettre fin à l'intervention de l'Etat sur la politique industrielle, et si M. René Monory prévint qu'il faudrait donner aux entreprises la possibilité de licencier en toute liberté, la plupart des interventions rappelèrent l'obligation dans laquelle se trouvait l'État de protéger les plus faibles. M. Barre lui-même le reconnut. Les élus de l'UDF veulent ainsi se fixer au « centre » par rapport au RPR. Eux ne proposeront pas, soulignent-ils, d'appliquer en France toutes les méthodes économiques de M. Reagan.

Unité sur le scrutin électoral, début d'une vision commune sur la politique économique – au moins dans les grandes lignes, car, sur les détails, tous les désaccords ne sont pas réglés – ces journées parlementaires auront permis à l'UDF de progresser.

Il ne faudrait pas croire pour autant que tout est réglé. Ce sont surtout les barristes qui se sont exprimés. Les giscardiens, très présents le premier jour, auréolés par la victoire électorale de leur « patron », ont très vite disparu. Ils ont compris que le retour de M. Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale ne suffisait pas à inverser en leur faveur la majorité des députés de l'UDF. M. François Léotard, secrétaire général du PR, pourtant élu d'un département voisin, ne s'est même pas encore montré à Cannes. Comme si les fidèles de l'ancien président de la République pensaient que leur action ne peut, pour l'instant, se développer qu'à l'extérieur du Parlement. La demande de M. Lecanuet que les présidentiables *« possibles, connus et inconnus »*, membres de son mouvement, se rencontrent et débattent devant les élus de l'UDF n'est encore qu'un vœu pieux !

THIERRY BREHIER.

M. Léotard participerait à une réflexion sur la loi électorale

Invité du «Grand Forum» organisé par soixante et une radios libres et *Magazine Hebdo*, M. François Léotard, secrétaire général du PR, a estimé, mercredi 26 septembre, qu'une cohabitation entre MM. Giscard d'Estaing et Barre au sein de l'UDF est *« non seulement possible, mais souhaitable et nécessaire »*. Favorable à ce que MM. Giscard d'Estaing et Chirac se rencontrent, M. Léotard, qui indique qu'il a rencontré ces derniers mois MM. Fabius et Rocard, approuve l'idée d'une réflexion commune entre la majorité et l'opposition sur une réforme de la loi électorale, qui, précise-t-il, ne doit pas être *« la dernière manœuvre en cours dans le dispositif du pouvoir »*. Le secrétaire général du PR se montre partisan du maintien du système majoritaire : *« Gardons cet acquis simple que le général de Gaulle voulait et qui est l'acquis de la Vᵉ République : une majorité efficace pour gouverner »*, dit-il.

Quel mode de scrutin ?

(Suite de la première page.)

Qu'un parti qui représente aujourd'hui le cinquième des électeurs décide seul du mode d'élection de l'Assemblée nationale, cela ferait mauvais effet. Quelles concessions devra-t-il faire pour pouvoir se prévaloir, sinon d'un consensus, du moins d'une tentative sincère pour y parvenir ?

Avant de se poser cette question, les socialistes auraient peut-être dû s'accorder eux-mêmes sur leurs intentions. De M. Jean-Pierre Cot, partisan de la proportionnelle intégrale, à M. Jean Poperen, qui trouve bien des vertus au scrutin majoritaire, les nuances sont nombreuses et l'incertitude plane. M. Jacques Roger-Machart, député de la Haute-Garonne, a pu avoir le sentiment de refléter l'opinion majoritaire parmi les parlementaires socialistes lorsqu'il s'est prononcé, le mercredi 26 septembre, en faveur d'une *« petite dose »* de représentation proportionnelle.

L'initiative de M. Jospin, qui a saisi au bond la balle envoyée par M. Michel d'Ornano, doit permettre aux socialistes de se faire, avant de décider de leur propre position, une idée des dispositions du camp adverse.

Officiellement, les parlementaires de l'UDF, réunis à Cannes, n'ont pas suivi M. d'Ornano sur la voie d'un dialogue informel avec le pouvoir. Le lieu normal d'une « rencontre », ont-ils dit, ce sont les commissions parlementaires, une fois que celles-ci auront été saisies d'un projet de loi gouvernemental. Il semble donc exclu, pour l'UDF, de participer à des conversations préparatoires à un tel projet.

Quant au fond de la modification du mode de scrutin, les choses, à l'UDF, sont moins claires. Passé la surprise d'entendre M. Jean Lecanuet plaider pour le scrutin majoritaire – le dirigeant centriste, président de l'UDF, s'en est excusé auprès de ses vieux amis, – les parlementaires du PR, du CDS et du Parti radical ont appris que M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe de l'Assemblée nationale, ne dédaignerait pas, lui, une dose de proportionnelle.

Chacun sait que M. Valéry Giscard d'Estaing est, depuis longtemps, favorable à une telle modification, à laquelle il avait dû renoncer en 1977, et dont il propose, à présent, une version plus modeste (*le Monde* daté 23-24 septembre). M. Raymond Barre est resté opposé à tout *« ingrédient de proportionnelle »*. En exprimant, dans le communiqué officiel, leur *« attachement »* au scrutin majoritaire, les parlementaires UDF confirment l'ascendant qu'exerce sur eux l'ancien premier ministre. Faut-il croire que cette influence pèse aussi sur un proche de M. Giscard d'Estaing comme M. François Léotard, secrétaire général du PR ? M. Léotard s'est en effet prononcé, lui aussi, pour le maintien de l'*« acquis de la Vᵉ République »*.

M. Jospin peut estimer qu'il a provoqué un certain trouble à l'UDF. La position du RPR étant connue et, jusqu'à nouvel ordre, intangible, c'est entre le PS et l'UDF que quelque chose peut jouer. M. Georges Marchais s'en méfie. Privés de conversations discrètes avec les socialistes, les communistes réclament un débat *« en toute clarté »*, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale. Le PCF est le plus intéressé – avec le Front national – à voir instaurer une forte dose de proportionnelle. Le voici réduit à rappeler l'engagement du président de la République en faveur de ce mode de scrutin, sans pouvoir, aujourd'hui, peser sur les décisions qui se préparent.

PATRICK JARREAU.

M. Barre : *oui à la décrispation, non aux « ratatouilles politiciennes »*

Très présent aux Journées parlementaires de l'UDF, M. Barre est intervenu longuement, mercredi soir 26 septembre, au cours d'un dîner réunissant un millier de personnes. Après avoir parlé brièvement des *« événements »* de cet été et s'être étonné que l'on puisse dire *« ici et là »* que *« la donne politique a changé »* ou que l'opposition serait *« désarçonnée par l'habileté du chef de l'État »*, l'ancien premier ministre s'est attaché à démontrer le peu de *« crédit »* d'un pouvoir qui, pour avoir trop commis d'*« erreurs »*, trop pratiqué l'*« imposture »* et trop usé d'*« artifices »*, ne peut être suivi quand il en vient à parler *« de rassemblement, de décrispation ou de modernisation »*. L'opposition ne doit pas se laisser impressionner par ce nouveau langage, a-t-il affirmé en substance, mais elle doit, *« avec calme et précision, démystifier la démarche actuelle du pouvoir »* et proposer des *« choses simples »*, les *« grands axes d'une action »*.

Ces grands axes énumérés par M. Barre sont apparus comme les têtes de chapitre d'un programme que l'ancien premier ministre s'est toujours refusé à établir avec précision. Le député du Rhône a, au passage, rappelé son hostilité à toute idée de cohabitation, thème qui avait longuement occupé les esprits lors de la première journée d'études de l'UDF.

Cette déclaration sur la cohabitation a été accueillie dans le plus grand silence, mais les applaudissements sont venus saluer une dernière phrase de l'ancien premier ministre souhaitant une victoire de l'opposition, en 1986, tellement *« massive »* que le pouvoir ne pourrait *« par probité et dignité »* que choisir de se retirer.

C.F.-M.

« Décrisper la vie politique, qui ne souscrirait à cet objectif » ? déclare M. Raymond Barre. Mais, précise-t-il, *« pratiquer la décrispation, ce n'est pas se rallier implicitement ou explicitement à une politique dont on conteste les buts et les méthodes. Ce n'est pas faire preuve d'un syncrétisme tel que l'on adopte les conceptions de la majorité et que l'on dilue celles de l'opposition. Ce n'est pas se transformer subrepticement en compagnons de route en attendant le ralliement définitif ». « La décrispation*, explique M. Barre, *signifie que le combat politique n'est pas considéré comme une guerre de religion (...) Je crois que le peuple français souhaite la décrispation mais qu'il ne veut pas de ratatouilles politiciennes. Il souhaite la tolérance dans la clarté. »*

M. Barre doute que la modernisation de la France puisse être assurée par un pouvoir *« qui a plongé le pays dans la récession (...), qui a eu recours au procédé archaïque de la nationalisation (...), qui, interrompant les efforts de restructuration entrepris par ses prédécesseurs dans les charbonnages, la sidérurgie, les chantiers navals, a encouragé dans ces branches une politique irréaliste de recrutement et d'investissement avant de procéder, sous la pression des nécessités, à des mesures brutales et douloureuses pour les travailleurs (...) ; un pouvoir dont la politique économique est une politique d'artifices dans le domaine de la lutte contre le chômage et contre l'inflation (...) ; un pouvoir qui pratique sous le terme de désindexation l'amputation systématique du pouvoir d'achat des salaires et qui s'en glorifie (...). Il y a quelque chose d'étrange dans le comportement du gouvernement socialiste : il donne l'impression d'avoir acquis le sens des réalités, il a réussi à freiner une détérioration galopante de l'économie par des remèdes de cheval contraires à son idéologie et à son programme ; même si les intentions sont bonnes, les méthodes utilisées sont incapables de provoquer le redressement de l'économie ».*

L'ancien premier ministre suggère d'opposer un discours qui évite *« les propositions martiales mais superficielles aussi bien que les excès de sensiblerie »*. Il lui propose de dire aux Français des *« choses simples »*.

« Disons-leur que nous voulons que la France soit gouvernée efficacement et qu'il faut pour cela, conformément à la logique de la Vᵉ République, un président et une majorité unis et solidaires. C'est pour cela que je suis contre ce qu'on appelle la cohabitation », explique M. Barre, répondant en cela notamment à M. Jean-Claude Gaudin (*le Monde* du 26 septembre).

« Disons encore aux Français, poursuit-il, *que nous voulons réduire l'insécurité (...), rénover notre enseignement, libérer l'entreprise et libérer le travail, assainir les finances publiques, réduire les déficits, réduire l'étendue du secteur public et réviser les modalités d'intervention de l'Etat tout en maintenant les fonctions essentielles que celui-ci remplit. Disons aux Français que nous traiterons sans hésitation le grave problème de l'immigration, d'abord en mettant un terme à l'immigration illégale, tout en apportant des solutions humaines aux tensions qui se manifestent entre Français et immigrés installés régulièrement en France (...), disons enfin qu'une société libérale est une société de solidarité et que nous ne sommes pas prêts à jeter par-dessus bord au nom de doctrines à la mode la nécessaire protection sociale des citoyens, que celle-ci doit se fonder à la fois sur la solidarité nationale et sur une plus grande participation à son financement de ceux qui en bénéficient. »*

Evoquant les *« mois décisifs qui nous séparent des élections législatives »*, M. Barre tient à mettre en garde l'opposition contre cette idée que *« l'alternance suffirait pour rétablir automatiquement la confiance »* ou que *« de magnifiques programmes réussiraient à convaincre les Français rendus sceptiques par les promesses »*.

« Nous devons dès maintenant, déclare M. Barre, *ne connaître qu'un seul mot d'ordre : gagner avec tous nos collègues de l'opposition les élections législatives de telle sorte que le pouvoir reçoive un désaveu franc et massif et qu'il ne lui reste plus, par probité et par dignité, qu'à en tirer toutes les conséquences, c'est-à-dire se retirer. »*

ÉDUCATION

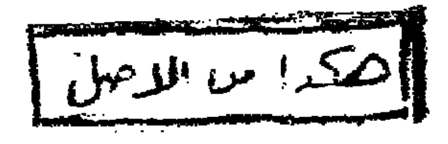
Le secrétaire général du SNES donne sa démission

M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), a démissionné, mercredi 26 septembre, de toutes ses fonctions au sein du syndicat. Il est remplacé à la tête du syndicat par Mᵐᵉ Monique Vuaillat, qui occupait depuis 1981 le poste de secrétaire générale adjointe. Agrégé de géographie, M. Alaphilippe pourrait retrouver son poste de professeur au lycée Henri-IV à Paris. Membre du PCF, il détenait depuis 1967 des responsabilités nationales au SNES.

M. Alaphilippe a invoqué des *« raisons personnelles »* pour expliquer sa démission. Les divergences qui existent actuellement au sein du courant Unité et action, majoritaire au SNES et animé par des militants communistes, pourraient être à l'origine de son départ. Les responsables du syndicat ne sont pas d'accord sur la stratégie à adopter à l'égard du nouveau ministre de l'éducation nationale et du gouvernement.

ANNIVERSAIRE

● *Le 70ᵉ anniversaire de la bataille de la Marne.* – M. Charles Hernu, ministre de la défense, présidera samedi 29 septembre au fort de la Pompelle, près de Reims, une cérémonie commémorative des combats de la Marne en 1914. M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants, assistera également à cette cérémonie. Pour le 70ᵉ anniversaire de cette bataille, un spectacle son et lumière sera présenté dans la soirée avec le concours de la 10ᵉ division blindée retraçant les principaux faits d'armes dont le fort de la Pompelle fut l'enjeu durant la première guerre mondiale.



ET DANS LA MAJORITÉ

Au PS : *incertitudes mais solidarité avec le gouvernement*

Les députés et les sénateurs socialistes ont réuni, mercredi 26 septembre, à Paris, la première de leurs deux « *journées parlementaires* » d'automne. MM. André Billardon et Lionel Jospin, respectivement président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et premier secrétaire du PS, ont ouvert cette première journée de débats. M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a présenté le programme de la session parlementaire d'automne, qui s'ouvre le mardi 2 octobre, et qui sera dominée, comme à l'accoutumée, par la discussion du projet de budget.

Les interventions des parlementaires socialistes, comme celles de MM. Jospin et Billardon, ont apporté la confirmation que les élus du PS veulent plus que jamais affirmer une solidarité active et sans faille avec le gouvernement dirigé par M. Laurent Fabius. L'affirmation de cette solidarité s'accompagne néanmoins, de la part des parlementaires, d'un sentiment d'incertitude, voire d'un relatif désarroi face aux orientations du président de la République et de M. Fabius, après le premier traumatisme qu'avait représenté l'acceptation de la politique de rigueur. « *Encéphalogramme négatif* », laissait tomber un député, commentant les interventions de ses camarades.

Outre les remarques sur la nécessité de ne pas oublier en chemin la justice sociale, sur la politique de communication de l'exécutif, sur l'importance d'une solidarité « *dans les deux sens* » entre élus et gouvernement, plusieurs intervenants se sont interrogés sur la « *crise d'identité* » des socialistes. M. Jospin lui-même a paru prendre en compte cette interrogation lorsqu'il a affirmé que, derrière les présentations caricaturales, de la part de leurs adversaires, des postions des socialistes, une « *vraie question* » était posée à laquelle il a souhaité que les socialistes réfléchissent.

Jeudi 27 septembre, les journées parlementaires socialistes doivent se conclure avec la venue de MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, et Laurent Fabius. Une large part des travaux de cette seconde journée devrait être consacrée au projet de budget pour 1985.

A l'évidence, ce projet de budget ne peut guère susciter l'enthousiasme dans les rangs socialistes, notamment en matière de justice sociale. Néanmoins, les commissaires socialistes de la commission des finances, tout comme M. Billardon, qui jugent leur marge de manœuvre très limitée, estiment inutile de déséquilibrer ce texte par des modifications ayant valeur de symbole. Pour les commissaires socialiste, une mesure comme l'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) a eu sur l'opinion un effet négatif de toute façon irréversible.

Quant au prélèvement de 3 milliards de francs sur les ressources des collectivités locales, qui provoque le mécontentement des élus socialistes comme de ceux de l'opposition, les membres socialistes de la commission des finances font remarquer qu'ils n'ont guère la possibilité de trouver un « gage » de 3 milliards qui leur permette de proposer, par amendement, la suppression de cette mesure. Ils souhaitent donc qu'une initiative vienne du gouvernement, même si l'un de leurs collègues sénateurs, M. René Régnault (Côtes-du-Nord), souhaite, lui, amender le projet de loi de finances.

En somme, comme le résume un responsable socialiste de l'Assemblée nationale, « *ce projet de budget nous brûle les doigts. Nous repassons le plateau au gouvernement le plus vite possible* ». Les députés socialistes pourraient néanmoins demander au gouvernement de modifier les dispositions relatives aux déductions d'impôt liées à l'acquisition d'un logement à usage locatif.

JEAN-LOUIS ANDREANI.

M. JOSPIN : le PC est « infidèle »

M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, – dans une intervention qu'il qualifiera plus tard, dans les couloirs, de « *ni pessimiste, ni euphorique* » – a appelé les députés à serrer les rangs jusque dans l'organisation du travail parlementaire. Selon Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste, qui rapportait ses propos, M. Billardon a estimé que, compte tenu du contexte économique et politique, international et national, dans lequel il s'inscrit, il n'était guère possible de faire un meilleur budget que celui qui a été préparé pour 1985 par le gouvernement.

Le nouveau président du groupe socialiste a souligné que le contexte pré-électoral des dix-huit mois qui précèdent l'échéance de 1986 ne signifie pas que cette période soit moins législative, ou moins politique. Il a fixé deux objectifs aux députés socialistes : relayer, dans les circonscriptions, les axes politiques définis par M. Laurent Fabius ; faire au gouvernement des propositions concrètes pour améliorer la vie des Français. M. Billardon, qui a souligné que la solidarité avec le gouvernement est la seule attitude possible et qu'elle n'implique ni fatalisme ni passivité, a affirmé : « *Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d'une division.* » Pour son président, le soutien du groupe au gouvernement doit être complet, utile, constructif et clairvoyant, surtout dans la nouvelle situation créée par la position du PCF.

M. Billardon a suggéré quelques aménagements aux règles de fonctionnement du groupe parlementaire, afin que celui-ci manifeste une *active solidarité* au gouvernement tout en permettant aux députés de mener leur campagne pré-électorale. Parmi ces mesures figurent, notamment, la recherche d'une « *solution d'ordre financier* », selon l'expression de Mme Neiertz, afin d'inciter les députés à respecter les contraintes d'un « tour de garde » dans l'hémicycle, devenu d'autant plus indispensable que les socialistes constituent maintenant, à eux seuls, la majorité parlementaire.

M. André Méric, président du groupe socialiste du Sénat, a pris la parole, ensuite, avant l'intervention de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. M. Jospin a observé que la situation politique est devenue plus complexe compte tenu de l'évolution de la droite et du PCF. Il a annoncé qu'il est favorable à la proposition de M. Michel d'Ornano, qui vise à associer l'opposition à la réflexion sur la réforme du mode de scrutin pour les élections législatives (*le Monde* du 27 septembre).

Quant au PCF, M. Jospin a repris son analyse des raisons qui ont poussé, selon lui, ce parti à renoncer à « *assurer les responsabilités du pouvoir* ». « *Nous, socialistes,* a ajouté M. Jospin, *nous continuons à assumer la responsabilité confiée par le peuple en 1981. Eux sont infidèles au mandat que leur a donné le peuple en 1981.* »

A ce propos, plusieurs participants à la réunion ont rapporté que M. Jospin a reconnu que, si les décisions des socialistes sont caricaturées par leurs adversaires, il y a, néanmoins, derrière cette caricature une « *vraie question* » sur l'identité des socialistes. M. Jospin estime que le PS devrait y réfléchir, il a précisé que le président de la République et le premier ministre sont du même avis.

M. Regnault demande la suppression du prélèvement sur les collectivités locales

M. René Regnault, sénateur socialiste des Côtes-du-Nord, nous a remis, à l'occasion des journées parlementaires socialistes, un texte intitulé : « Les collectivités territoriales face au budget 1985 de l'Etat », dans lequel il observe, notamment, que la réduction des prélèvements obligatoires de 1 point, « *dans l'absolu, ne signifie pas grand-chose dans l'esprit des gens* » et qu'elle est assortie de « *mesures conséquentes qui interrogent les élus territoriaux « planchant » devant leur propre copie budgétaire* ». M. Regnault regrette « *la suppression du 1 % « solidarité », qui – début d'une fiscalisation des dépenses sociales – passait plutôt bien dans l'esprit des contribuables* ». M. Regnault qualifie, encore, de « *disposition incompréhensible* » le prélèvement de 3 milliards de francs, prévu par le projet de budget, sur les ressources des collectivités locales. « *Si l'Etat,* continue M. Regnault, *retient par devers lui 2 % du montant du produit fiscal voté par les assemblées territoriales, celles-ci seront, inévitablement, obligées d'assurer l'équilibre réel de leur budget et celui de leur trésorerie : elles devront voter une augmentation de 2 points supplémentaires. Or les impôts locaux sont décomptés dans les prélèvements obligatoires; une telle disposition serait d'un effet nul, d'un produit négligeable par rapport aux buts fixés et, pourtant, elle risque d'entraîner un mécontentement, un refus unanime des maires.* »

« *Il faut rapporter cette mesure,* estime M. Regnault, *pour ma part, avec mes camarades parlementaires socialistes, j'entends négocier ce point avec le gouvernement.* »

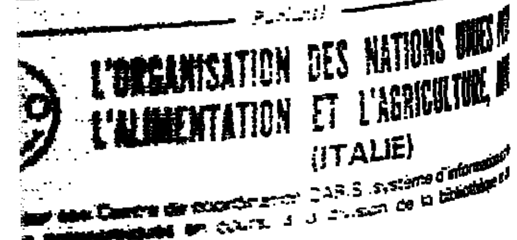
Programme législatif allégé

M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a expliqué devant les parlementaires socialistes que le premier ministre souhaitait « *un programme législatif pas trop chargé* ». Outre la discussion budgétaire, qui commence le 16 octobre pour la première partie du projet de loi de finances, le Parlement devrait examiner, au cours de la session d'automne, une trentaine de textes, d'importance inégale, selon le programme présenté par M. Labarrère.

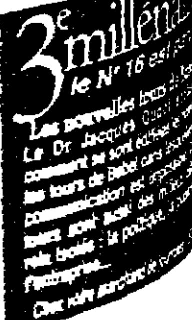
Parmi les textes qui devraient venir au Parlement en première lecture lors de cette session, figurent notamment (soit comme textes déjà déposés, soit comme textes en voie d'adoption par le conseil des ministres) les projets sur l'application de la décentralisation à l'éducation nationale (qui comprend les dispositions sur l'enseignement privé); sur la famille, sur l'enseignement agricole privé, sur l'autocontrôle des sociétés, sur le recouvrement des pensions alimentaires, sur l'organisation de l'archipel de Saint-Pierre- et-Miquelon. Selon le programme présenté par le ministre, les projets de loi sur la famille, l'éducation, l'enseignement agricole privé et l'autocontrôle des sociétés devraient être adoptés définitivement lors de cette session.

Outre ces projets de loi (d'initiative gouvernementale) figurent au programme de la session trois propositions de loi (d'origine parlementaire), dont l'une, émanant de M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, vise à compléter la loi sur les réseaux câblés.

Enfin figurent au programme au moins deux débats, l'un sur le budget national, l'autre, traditionnel, de politique étrangère.







POLITIQUE

M. MARCHAIS : « SI LES FRANÇAIS SANCTIONNAIENT LA GAUCHE EN 1986 LE PCF N'EN SERAIT PAS RESPONSABLE »

M. Georges Marchais a été interrogé, le mercredi 26 septembre, sur France Inter, au sujet des propos de M. Lionel Jospin, selon lesquels les députés communistes ne sont pas fidèles au mandat que les électeurs leur avaient confié en 1981. *« La fidélité est de notre côté, et l'infidélité aux engagements pris est du côté du Parti socialiste*, a déclaré le secrétaire général du PCF. *Il suffit de comparer les textes que nous avons signés ensemble et la réalité de la politique socialiste aujourd'hui. »*

« Sur les questions-clés qui préoccupent les Fançais – celle du chômage, celle du pouvoir d'achat des travailleurs, des questions touchant aussi à la qualité de la vie : école et autres, – la gauche n'a pas tenu les engagements qu'elle avait pris », a dit M. Marchais. Selon le secrétaire général du PCF, *« le gouvernement aujourd'hui, mène une politique qui sert les intérêts du patronat, mais comme M. Gattaz n'en a jamais assez, il en veut davantage encore »*.

A propos de la décision du Parti communiste français de ne pas participer au gouvernement de M. Laurent Fabius, M. Marchais a déclaré : *« Effectivement, nous avions un pied dedans, un pied dehors et nous en avons, sans doute, subi les conséquences électorales, mais nous avions choisi d'essayer de faire tout ce qui était en notre possible pour changer les choses. A partir du moment où nous considérons que nous ne pouvons pas le faire, nous sommes contraints à ne pas participer au gouvernement. »* Il a ajouté : *« Si, par malheur, en 1986, les Françaises et les Français sanctionnaient la gauche et ramenaient la droite en position d'être majoritaire à l'Assemblée nationale, ce ne sera pas le Parti communiste qui serait responsable, ce sont ceux qui gèrent actuellement les affaires du pays. »* M. Marchais a souligné : *« Nous ne sommes pas dans la majorité, nous ne sommes pas au gouvernement. »*

Au sujet du mode de scrutin pour les élections législatives de 1986, M. Marchais a souligné que *« le président de la République a pris un engagement devant les Français »* et qu'*« il commence à être urgent d'en discuter (...) sans combinaisons, sans magouille, sans discussions entre états-majors politiques, à l'Assemblée nationale (...), dans la clarté »*.

Le secrétaire général a indiqué, d'autre part, que M. Pierre Juquin avait participé, le 25 septembre, à la réunion hebdomadaire du bureau politique du PCF. *« Il arrive effectivement qu'entre ce que je dis et ce que lui dit il y ait des choses qui ne vont pas du tout dans le même sens – c'est une affaire qui nous concerne, – mais, jusqu'à preuve du contraire, aucune sanction, de quelque nature que ce soit, n'a été prise à l'égard de Pierre Juquin »*, a précisé M. Marchais. Il a observé que *« ni le bureau politique, ni, non plus, le comité central »* n'ont *« suivi »* M. Juquin dans sa mise en question de la pratique du centralisme démocratique au sein du PCF.

M. Marchais a exprimé, enfin, le souhait que Jacques Abouchar, le journaliste détenu en Afghanistan, *« soit libéré dans les meilleures conditions et le plus vite possible »*.

DÉMISSION DE M. DUMONT SÉNATEUR COMMUNISTE DU PAS-DE-CALAIS

M. Raymond Dumont (né le 13 octobre 1925 à Saint-Léonard, dans le Pas-de-Calais) a décidé de prendre sa retraite et de se démettre de son mandat de sénateur du Pas-de-Calais. Militant communiste depuis 1944, cet ancien instituteur a été conseiller municipal de Saint-Etienne-au-Mont, de 1959 à 1965.

[Membre du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais depuis 1973, M. Raymond Dumont, qui fut membre du comité central du Parti communiste français de 1964 à 1979 et secrétaire de la Fédération communiste du Pas-de-Calais de 1964 à 1977, était entré au Sénat en remplacement de Léandre Letoquart, démissionnaire, en octobre 1978. Réélu aux élections sénatoriales de septembre 1983, il sera remplacé au Sénat par le suivant de la liste communiste M. Jean-Luc Bécart, né le 23 août 1947, maire d'Auchel. – *(Corresp.)*]

● *Mme Pinard à la tête de la Grande Loge féminine.* – Cadre supérieur dans une société de publicité, Mme Nicole Pinard, qui est âgée de cinquante-huit ans, a été élue grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France, au cours du convent qui s'est tenu du 21 au 23 septembre. Mme Pinard succède, pour un an, à Mme Pauline Salmona.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 26 septembre sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● DOMICILIATION DES ENTREPRISES

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant l'ordonnance du 27 décembre 1958 relative au registre du commerce et des sociétés. Ce texte a pour objet d'alléger les obligations de domiciliation auxquelles sont soumises les entreprises nouvellement créées.

Le siège de ces entreprises pourra désormais être installé provisoirement, dans des conditions respectant le droit des tiers, au domicile du chef d'entreprise ou de l'un de ses dirigeants. Il pourra également être installé dans des locaux occupés en commun par plusieurs entreprises.

Le projet met ainsi en œuvre l'une des mesures arrêtées par le conseil des ministres du 29 août 1984 pour favoriser la création d'entreprise en moins d'un mois.

● DÉCENTRALISATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant modification des dispositions relatives aux transferts de compétences entre l'Etat et les collectivités locales.

Ce projet concerne principalement le domaine de l'éducation. Il met en œuvre les orientations définies par le conseil des ministres du 12 septembre 1984. Son texte définitif n'a été arrêté qu'après une large concertation avec les parties concernées et notamment avec les associations d'élus locaux.

Le projet comporte en outre des dispositions relatives à d'autres transferts de compétences, concernant notamment certaines dépenses d'aide sociale et les dépenses de justice.

Il sera soumis au Parlement en temps utile pour être voté au cours de la prochaine session.

Ses dispositions entreront en vigueur à partir du 1er janvier 1985 et de façon échelonnée sur l'ensemble de l'année.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres quatre projets de loi autorisant la ratification ou l'approbation de conventions internationales :

– L'accord franco-chinois du 30 mai 1984 a pour but d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Il devrait, comme l'accord franco-chinois sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements signé le même jour à l'occasion de la visite officielle en France du premier ministre chinois, contribuer à favoriser l'activité des entreprises françaises en Chine, en leur apportant la certitude de règles fiscales stables et équitables ;

– La convention franco-tchécoslovaque du 10 mai 1984 permettra la reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires par les juridictions française et tchécoslovaque et leur exécution par les autorités de chacun des deux pays ;

– L'accord franco-portugais du 3 avril 1984 concernant l'utilisation par la France de certaines facilités dans la région autonome des Açores a pour objet de permettre à notre pays de poursuivre l'observation des engins balistiques sans tête nucléaire qui sont tirés dans la zone atlantique à partir du centre d'essais des Landes ;

– La convention du 14 mars 1978 sur la loi applicable aux contrats d'intermédiaires et à la représentation a pour objet de préciser, dans le domaine du droit international privé, les règles qui régissent les relations entre des particuliers ou des sociétés dans le cas où un contrat est négocié ou conclu par un intermédiaire.

● LES INITIATIVES POUR L'EMPLOI

Le premier ministre a saisi le conseil des ministres d'un ensemble d'initiatives visant à combattre le chômage et à permettre la modernisation du pays.

Présentées par les ministres de l'économie, des finances et du budget, de l'éducation nationale et du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ces mesures portent notamment sur les points suivants :

I. – Initiatives en faveur des jeunes.

Il s'agit de faire en sorte que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un travail d'utilité collective.

Dans ce but :

a) L'ensemble des actions de formation en direction des jeunes sera renforcé.

– L'accord entre les partenaires sociaux sur la formation en entreprise sera mis en œuvre. Il permettra à deux cent mille jeunes de plus d'être accueillis en stage en entreprise ou sur des contrats d'adaptation ou de qualification ;

– Cent mille stages nouveaux d'initiation à la vie professionnelle seront mis en place ;

– Soixante mille jeunes supplémentaires bénéficieront des actions de formation initiale développées par l'éducation nationale, et vingt mille jeunes diplômés par la voie de l'apprentissage poursuivront cette formation en vue de se spécialiser ou d'obtenir un diplôme voisin ;

– Les entrées dans les instituts universitaires de technologie et dans les écoles d'ingénieurs seront accrues de 10 à 15 % à la rentrée 1985-1986.

– b) Une action d'envergure sera engagée en vue de mobiliser les jeunes chômeurs à des tâches d'utilité collective.

– Les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations pourront proposer des travaux d'utilité collective aux jeunes chômeurs. Ces travaux donneront lieu à une rémunération maximale, pour une activité à mi-temps, de 1700 francs par mois, prise en charge par l'État à hauteur de 1 200 francs ;

– L'action des associations de jeunes volontaires pour le développement du tiers-monde sera encouragée.

c) Des jumelages entre établissements scolaires et entreprises seront systématiquement recherchés.

Les conventions conclues à cet effet porteront aussi bien sur le développement de formations alternées que sur l'intervention de l'éducation nationale dans la formation permanente. Elles permettront une meilleure connaissance par les élèves de la vie professionnelle et des technologies modernes et, par conséquent, une meilleure orientation vers les enseignements scientifiques et techniques.

d) Un fonds « Initiatives jeunes » sera créé dans chaque département en vue de soutenir les projets lancés par des jeunes.

II. – Initiatives pour l'emploi et la formation des salariés, le développement économique et les exportations.

a) Le gouvernement suit avec attention le déroulement des négociations engagées depuis le mois de mai dernier par les partenaires sociaux sur les conditions d'emploi. Dès leur conclusion, qui doit intervenir fin novembre, il prendra les initiatives nécessaires.

b) La formation professionnelle interne aux entreprises devra faire un « bond en avant ». Une consultation des partenaires sociaux sur les conditions d'un effort massif de formation des salariés pour faire face au défi des nouvelles technologies sera organisée dans le cadre des commissions du Plan.

c) Les dispositions déjà arrêtées en vue de faciliter la création d'entreprise sont concrétisées dès aujourd'hui par la présentation du projet de loi permettant de situer le siège social des sociétés nouvelles au domicile du créateur ; elles seront complétées par l'élaboration d'un statut simplifié de société à un seul associé (société unipersonnelle).

Le dispositif d'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise sera amélioré de trois manières :

– Le droit des intéressés à l'aide sera ouvert sous les seules conditions de l'existence d'un droit à indemnisation au titre du chômage et du dépôt d'un projet de création d'entreprise ;

– Le remboursement de l'aide ne sera pas demandé, en cas d'échec du projet, au-delà de la diminution des indemnités restant à servir en cas de retour au chômage ;

– Le montant de l'aide sera majoré.

d) L'effort de mobilisation vers l'exportation, dans lequel nos entreprises se sont largement engagées, sera poursuivi. Diverses mesures sont prises pour faciliter la conclusion du contrat d'exportation en devises. En particulier, les exportateurs pourront couvrir leurs risques de change en se rapprochant d'emprunteurs français endettés en devises. Par ailleurs, un effort important sera consenti pour le développement de nos exportations de services, et notamment de ceux comportant le plus de « matière grise ».

Les activités touristiques seront favorisées par un accès plus large aux financements bonifiés des résidences de tourisme qui contribuent à l'entrée de devises.

e) L'activité économique, et notamment celle du bâtiment et des travaux publics, sera soutenue par le dépôt prochain d'un projet de loi ouvrant une nouvelle tranche du Fonds spécial de grands travaux ; à partir d'un montant de 6 milliards de francs de subventions, elle permettra la réalisation échelonnée d'environ 16 milliards de francs de travaux.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 26 septembre a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

● TERRE. – Sont promus général d'armée, les généraux de corps d'armée Pierre Multon et Jean Grillot ; général de division, les généraux de brigade Georges Fournon et Paul Cavarrot ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade Ange Benvenuti ; général de brigade, les colonels du génie Mathieu Ceccaldi, nommé directeur des travaux et des services de la direction des centres d'expérimentation nucléaire ; des transmissions Raymond Manicacci de l'infanterie Jean-Pierre Legros ; et de l'artillerie Jean Fort, nommé adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale ; commissaire général de brigade le colonel Pierre Pascaud.

Est nommé commandant supérieur des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien le général de brigade Jean-Marie Lemoine.

● ARMEMENT. – Sont promus ingénieur général de 1re classe de l'armement, les ingénieurs généraux de 2e classe de l'armement Yves Garnier, Pierre Capion et Pierre Amy ; ingénieur général de 2e classe de l'armement, les ingénieurs en chef de l'armement Paul Costa et Jacques Vedel.

Sont nommés contrôleur général des armées en mission extraordinaire, l'ingénieur général de 1re classe de l'armement Claude Engerand, et directeur de l'armement terrestre l'ingénieur général de 1re classe Noël Playe.

● MARINE. – Sont promus contre-amiral les capitaines de vaisseau Régis Merveilleux du Vignaux et André Nougues, nommé major général du port de Cherbourg et adjoint logistique du préfet maritime de la 1re région maritime.

● SANTÉ. – Sont promus médecin général avec rang de général de brigade, les médecins chefs de classe normale Charles Lombard et Régis Forissier, nommé directeur adjoint du service de santé de la 4e région militaire.

Est nommé directeur du service de santé de la 2e région aérienne, le médecin général André Le Mer.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre :

– M. Jean Teillac est nommé haut commissaire à l'énergie atomique.

Sur proposition du Garde des sceaux, ministre de la justice :

– M. François Garcia est nommé conseiller d'Etat.

Le Monde

LIVRES

Cher Gaston !

● *Pierre Assouline a écrit une remarquable biographie de Gaston Gallimard. C'est aussi une passionnante plongée dans les milieux littéraires du siècle.*

QUAND on entre au siège des Éditions Gallimard, on adopte tout naturellement une attitude courtoise et modeste, comme une pieuse héroïne se pare d'un voile au seuil d'une église. Dans ce panthéon de la littérature où s'impose « *la tradition du chuchotement* » inaugurée par le timbre faible de Jean Paulhan, on se parle à mots couverts (car on en connaît le prix) et avec ce brin de réserve que confère la certitude d'avoir pour soi un morceau d'éternité. Aussi l'institution voit-elle, dans l'étranger à la confrérie, une source potentielle de désagréments. Une question précise lève des regards blessés ; une confidence anodine se dispense comme un secret : l'« extérieur » compte tant d'esprits malins...

Le silence règne sur les discussions des grands prêtres du comité de lecture. Un dialogue entre occupants de la maison s'échange dans un bourdonnement de conclave. De ces murmures se détachent des bulles qui éclatent, avec des effets cristallins, dans la tiédeur des lieux : Claude ! Antoine ! Christian ! Ainsi les fidèles désignent par leurs prénoms, conformément à une autre tradition, les patrons, ces disciples souvent heureux et héritiers, parfois agacés, du père et grand-père fondateur : Gaston.

Cher Gaston ! Mort il y a presque neuf ans, il génère encore l'esprit maison, les mystères Gallimard et les grandes ombres glorieuses. Que connaît-on du commandeur qui règne, dieu lare multiple et discret, sur le plus prestigieux catalogue de l'édition française ? Peu de chose, rien, en somme. Refusant d'écrire ses Mémoires, le célèbre magicien conserve ses secrets.

La ténacité de Pierre Assouline, la connaissance du milieu acquise par ce journaliste littéraire et ce conseiller d'édition, lui ont permis de lever un coin de voile de la statue. Au terme d'une rigoureuse enquête, avec ce que cela comporte de recherches d'archives, d'enregistrement de témoignages, de vérifications – et l'on peut douter qu'il ait obtenu une aide empressée rue Sébastien-Bottin, – Pierre Assouline a écrit une remarquable biographie de Gaston Ier. Certes, auteur d'une biographie de Marcel Dassault (1), il n'en était pas à son coup d'essai. Mais démêler l'écheveau d'une vie tout entière consacrée à la publication de la grande prose exigeait plus de subtilité que de retracer la carrière d'un capitaine d'industrie, d'un pilier du Café du commerce dont les propos font le bonheur des gazettes.

Un esthète raffiné

Comment devient-on Gaston Gallimard ? En naissant au bon endroit, cela va de soi. L'événement se produisit le 18 janvier 1881, à Paris, au domicile de Paul Gallimard, riche bourgeois, amateur de beaux livres, de belles peintures – il était un familier de Monet et de Renoir – et de jolies femmes. Paul partage ses qualités d'esthète raffiné avec son fils, qui, malgré ou à cause d'elles, dirait Freud, nourrit de noirs ressentiments à l'égard d'un père aussi léger qu'absent. La famille, d'origine bourguignonne, et non auvergnate comme la rumeur le propage on ne sait pourquoi, détenait sa fortune d'un grand-père, un ouvrier chaudronnier si doué pour les affaires que son petit-fils Gaston vint au jour à l'état de rentier.

Lorsqu'il quitte le lycée Condorcet, où il s'est fait un ami, Roger Martin du Gard, et où il a fréquenté des condisciples appelés aussi à devenir célèbres, le jeune Gallimard assume un destin de dilettante jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Ce dandy, qui adopte pour la vie les costumes bleu marine et les nœuds papillons du même ton, tenue convenant à toutes les situations mondaines, cet ami des arts et des femmes, cet amateur de théâtre et de bons restaurants, décide soudainement de s'employer. Il assure le secrétariat d'un parlementaire, puis celui de Robert de Flers et croise l'aimable Proust entre deux fumigations.

Puis en 1911, des écrivains en révolte contre les concessions du temps et regroupés autour de *la Nouvelle Revue française*, qui vient de naître (1908) – Gide, Jean Schlumberger, Jacques Copeau, Henri Ghéon, notamment – invitent Gaston à entrer dans leur cénacle. Ils entendent, en effet, lui confier la gérance d'un « *comptoir d'édition* », prolongement logique de la revue. Gallimard est suffisamment « *épris de littérature pour placer la qualité avant la rentabilité* » et assez fortuné pour participer au capital avec Gide et Schlumberger. Avec Gaston, viennent ses « *amis de riche bohème* », Jacques Rivière, Valery Larbaud et le poète Léon-Paul Fargue. Les premiers livres ont pour auteur Claudel, Charles-Louis Philippe, Gide, Roger Martin du Gard, Valéry, etc. : de quoi faire rêver tout éditeur débutant...



★ *Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE*

Le dilettante fait place au découvreur de génie qui entre dans la légende de l'édition. Car, avec Gaston Gallimard, Pierre Assouline fait revivre dans son livre foisonnant plus d'un demi-siècle de l'aventure éditoriale dont le plus malin ou le plus retors, le plus doué en tout cas, fut Gaston. Entre deux parties de football, il a déjoué les manœuvres de Gide, qui tentait de l'évincer. En 1919, la Librairie Gallimard succède au comptoir d'édition de la *NRF* ; A la revue, le rôle de laboratoire ; à Gallimard, celui de l'entrepreneur. Le frère de Gaston, Raymond, devient l'administrateur de la maison. Autre partage des rôles : Gaston enjôle, Raymond compte. Dans les années 20, tandis que le fameux comité de lecture devient peu à peu cette réunion d'initiés que l'on connaît, Gaston élabore sa stratégie.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 21.)

(1) *Monsieur Dassault*, Balland.

Michel Serres et la cathédrale engloutie de la philosophie française

C'est une entreprise considérable d'édition qu'a conçue Michel Serres, entouré d'une équipe de philosophes, en publiant, chez Fayard, le *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, qui doit comporter au moins quatre cents volumes et s'étendre sur plus de vingt ans (1). Il s'agit de rééditer la totalité des ouvrages philosophiques français parus depuis le XVIe siècle, c'est-à-dire depuis que les textes ont été écrits en français et non plus en latin. Cette édition se fait avec l'aide du Centre national des lettres et du ministère de la recherche. Le Syndicat national des instituteurs a, d'autre part, fourni une aide bénévole. Nous avons demandé à Michel Serres de présenter ce travail.

« Publier tous les textes philosophiques français, c'est une entreprise monumentale...

– L'entreprise est monumentale, mais elle est exactement proportionnelle à l'absence, au naufrage des œuvres correspondantes. Depuis une centaine d'années, la tradition philosophique française est perdue, oubliée. C'est la cathédrale engloutie...

– Vous prévoyez plus de quatre cents volumes ?...

– Cela dépendra de notre vie, de notre capacité de résistance. De celle aussi du marché. Est-ce que nous allons réussir ou pas ? Nous avons bon moral. La France peut-être se montrera réticente mais, à l'étranger, l'entreprise soulève un grand intérêt. Déjà les universités américaines font des commandes.

– Comment seront présentés ces ouvrages ?

– Sous une forme cartonnée. Semi-luxe.

– Qu'y trouvera-t-on à part le texte ?

– Rien. Si l'on avait voulu faire une édition savante, il n'aurait pas été possible de publier à ce rythme. En outre rien ne vieillit plus vite. Les critiques changent tous les quinze ans. Et puis les collections deviennent rapidement obèses. On achète 300 pages de Maupassant et 800 pages du professeur Machin...

» Nous avons modernisé la typographie, mais sans changer l'orthographe. Nous espérons que cette redécouverte permettra d'étudier les textes.

– Il n'y aura pas même d'introduction ?

– Non. Mais il y aura, parallèlement à cette publication, une revue du *Corpus* qui aura le même format, la même présentation que la collection et qui publiera des articles sur les œuvres parues.

– Qu'est-ce qui donne à un texte le label d'« œuvre philosophique » lui permettant de figurer dans le Corpus ? *Vous publiez des œuvres d'historiens, d'avocats, de scientifiques, d'hommes politiques... ce n'étaient pas vraiment des philosophes professionnels...*

– Le fait que la tradition ait été perdue a donné au mot philosophie un sens nouveau. Aujourd'hui un philosophe est quelqu'un qui utilise un certain langage, qui emploie par exemple le mot « transcendantal ». Au dix-huitième siècle, le mot « philosophie » voulait dire que dans un lieu déterminé, qui n'était généralement pas universitaire, M. d'Alembert, mécanicien, M. Diderot, romancier, M. Linguet, spécialiste des lois civiles, M. Bordeu, médecin, se réunissaient et parlaient des grands problèmes. Cette conversation multipolaire – qui a donné les œuvres que nous publions – s'appelait philosophie.

» Celle-ci n'était pas un discours indépendant des autres valeurs intellectuelles, elle en était l'interférence. Par exemple, le texte de Guizot sur la peine de mort est à la limite entre l'histoire, la philosophie de l'histoire, la philosophie politique et la philosophie proprement dite. Et je souhaiterais publier les *Poèmes philosophiques* de Vigny, même s'ils sont considérés aujourd'hui par les philosophes comme de la littérature...

» C'est cela la tradition française, qui va de Montaigne à Bergson et Valéry, et que nous avons perdue. Mais l'étonnant c'est qu'elle est en train de revenir : lorsque vous ouvrez vos colonnes à un débat sur la raison, vous donnez la parole à un mathématicien, un biologiste... Vous faites de la philosophie au sens français, non au sens universitaire...

» Les sciences – que ce soit la physique du globe, la biologie ou la génétique – se sont mises à poser, dans leurs pointes les plus avancées, des problèmes que nous avons l'habitude, nous philosophes, de nous poser. Les titulaires de ces savoirs parlent le langage philosophique et, dans un concert un peu discordant, recommencent à faire entendre l'orchestration du dix-huitième siècle français.

– Il y a pourtant une certaine méfiance de la communauté des philosophes devant les gens qui se mêlent de parler de philosophie alors qu'ils n'en sont pas des spécialistes.

– C'est justifié parce qu'on voit fleurir beaucoup de livres où le spécialiste croit faire de la philosophie, alors qu'il répète des idées d'avant le dix-huitième siècle. Mais en même temps, s'il y a approfondissement de la tradition, c'est à partir de ces diverses disciplines qu'il s'accomplit. Lorsque la philosophie se ferme sur soi, elle est condamnée à sa propre histoire. Cela a été le destin et l'honneur de la philosophie, à travers son histoire, que d'anticiper sur ce qui allait être dit par la suite, sur le savoir futur.

» Les exemples d'anticipation sont très nombreux dans les premiers titres que nous publions. Poulain de La Barre est le premier féministe français, mais c'est aussi un cartésien qui fait entrer la philosophie dans les sciences humaines... Guizot, lui, a voulu traiter de la suppression de la peine de mort en termes politiques, étudiant ce qu'en seraient les conséquences pour la société. C'est une réflexion qu'on n'a guère entendue au cours des récents débats sur le même sujet... Ces deux livres, qui sont les plus proches de problèmes contemporains, témoignent de l'intérêt que la philosophie française portait à l'actualité, du souci qu'elle avait d'être concrète. Ce n'est pas pour rien qu'on parlait des « moralistes » français...

» Mais il y a encore d'autres exemples. On trouve chez Scipion Dupleix, auteur du premier manuel de logique écrit en français, des pages très drôles sur les syllogismes faux, qui font penser – avec deux siècles d'avance – à Lewis Carroll. Il y a chez l'abbé de l'Epée toute une réflexion sur ce qu'est la communication, la traduction d'un système de signes dans un autre.

» Enfin, ce qui frappe surtout chez ces philosophes, c'est la qualité de la langue. La limpidité du style de Condillac est stupéfiante. Félix Cantagrel présente la totalité des thèses fouriéristes de son époque dans des dialogues à la Diderot, très chauds, très vivants. Et voyez Laplace ! Après avoir terminé son traité d'astronomie, il fait en 600 pages, dans un style transparent, une description de la mécanique newtonienne. Et il invente toute sa cosmogonie dans une note finale fulgurante de vingt pages où il n'y a pas un mot qui ne soit du vocabulaire ordinaire.

» La réédition de Laplace montre ce qu'était un savant à son époque : un homme génialement créateur dans son domaine, mais qui avait de la science une conception beaucoup plus populaire que n'importe quel scientifique d'aujourd'hui. Ce sera une des préoccupations constantes du Corpus que de publier à chaque livraison un ou deux grands textes de savants : un algébriste, un mécanicien, un astronome... »

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Cette équipe s'est constituée en une association, dont le président est Michel Serres et la vice-présidente Christiane Frémont. Siège social : 57, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 261-32-38.

Les neuf premiers titres

- *La Logique ou l'art de discourir et de raisonner*, de Scipion Dupleix (1603). (368 p., 98 F.)
- *Traité des sensations*, de Condillac (1754). (438 p., 105 F.)
- *Théorie des lois civiles ou principes fondamentaux de la société*, de Simon Linguet (1767). (625 p., 135 F.)
- *Le Fou du Palais-Royal*, de Félix Cantagrel (1841). (482 p., 110 F.)
- *De la peine de mort en matière politique*, suivi de *Des conjurations et de la justice politique*, de François Guizot (1822). (219 p., 75 F.)
- *La Véritable Manière d'instruire les sourds et les muets*, de l'abbé de l'Epée (1784). (214 p., 69 F.)

● A paraître le 24 octobre :

- *De l'égalité des deux sexes*, de François Poulain de la Barre (1673).
- *Exposition du système du monde*, de Pierre-Simon Laplace (1796).
- *Dialogues sur le commerce des blés*, de Ferdinand Galiani (1770).

le feuilleton

« LE BRUISSEMENT DE LA LANGUE » de Roland Barthes

Une cure d'intelligence

par Bertrand Poirot-Delpech

DE 1964 à sa mort, Roland Barthes a écrit, outre onze livres, cent cinquante-deux articles et cinquante-cinq préfaces, sans compter les contributions à des rééditions, revues ou colloques. Ces textes ont été recueillis en trois tomes d'« Essais critiques » (1972, 1979, 1982). En attendant deux ultimes publications, l'une sur l'« aventure sémiologique », l'autre sur la « quotidienneté », voici le dernier volume des « Essais critiques », intitulé *le Bruissement de la langue*.

Classées et présentées par François Wahl, ces pages se ressentent de l'urgence que dit éprouver l'auteur, la soixantaine venant. La pensée s'y ramasse en fragments, récapitulations, programmes de recherche, digressions et confidences, autour des deux thèmes qui ont porté toute l'œuvre : l'importance d'écrire, la succulence de lire.

LA découverte des années 60, ou plutôt la nouveauté pour un public élargi, c'est une perte brusque de naïveté par rapport à l'écriture. Ecrire, ce n'est pas parler sur quelque chose, c'est faire quelque chose d'essentiel et de risqué, culturellement, philosophiquement. Après l'essor des sciences humaines, l'homme ne peut plus parler sa pensée sans penser sa parole. La littérature ne consiste pas seulement à raisonner ou raconter, mais à ébranler, phrase après phrase, les bases de notre culture, y compris le concept suspect de réel. Etre écrivain, ce n'est pas pratiquer en confiance le beau style, mais rencontrer les problèmes brûlants de la moindre énonciation.

Tout cela, l'écriture l'a toujours su, et exprimé, mais sans le dire, malgré elle. De *Gorgias* à la Renaissance, une rhétorique immuable lui a tenu lieu de théologie. Il a même fallu attendre le freudisme, la sociologie, la linguistique et, chez les créateurs, Mallarmé, Proust et Joyce, pour que naisse le grand doute dont Barthes n'a cessé de faire son miel.

Parmi ses intuitions vérifiées à force de relectures et de plongées historiques ou étymologiques : les langues les plus anciennes ne sont pas forcément les plus simples, et n'évoluent pas nécessairement vers plus de complexité ; elles ne sont pas des instruments décoratifs d'une pensée préexistante, leurs systèmes de signes la constituent en profondeur, comme l'ensemble de la culture. Autre évidence tardivement reconnue et dont, par parenthèse, Vladimir Volkoff fait ces jours-ci une application étincelante au relativisme de Durrell (*Lawrence le Magnifique*, Julliard, 142 p., 65 F) : le temps du discours est distinct de l'autre.

CE que la lecture perd en tranquillité, à tenir tout texte pour faillible, elle le gagne en jouissance. Par sa suspicion en tous points « re-créatrice » – *S/Z* notamment, – Barthes nous apprend à lire « en levant la tête », en laissant monter en nous un afflux d'associations. Attitude à la fois irrespectueuse, puisque nous coupons le texte, en lacanien on dirait que « nous y coupons » ; et attitude éprise, puisque enfin on revient au livre, on en nourrit son désir, comme d'un corps aimé.

Car c'est à l'érotisme que s'apparente la lecture. Les arrangements de mots sont autant de positions, qui doivent donner envie d'écrire à son tour, non pas sur ce qu'on lit, mais comme ça, pour le bonheur de la perte.

Nous avons été détournés de ce bonheur par l'enseignement, qui draine la notion scandaleusement décourageante de « devoir lire », réduit la littérature à son histoire – d'où l'image du Lagarde et Michard, – à des oppositions rigides – fond et forme, – à des écarts par rapport au classicisme, divinité intacte, à l'égal de l'Auteur comme personne inspirée.

LA trace de Barthes, c'est aussi cela : la fin du règne de l'Auteur avec un grand A. Mallarmé avait ouvert la voie en substituant le texte à l'écrivain. Les surréalistes aussi, avec l'écriture automatique. Désormais, il est admis que le lieu où se perçoit la complexité mouvante de tout travail sur le sens, ce n'est pas le scribe, moins responsable que traversé, criblé, d'influences diverses ; c'est cet être éternellement vivant, le lecteur.

(Lire la suite page 21.)

PREMIÈRES RENCONTRES

Le janséniste et l'épicurien

• *Jean-Claude Guillebaud et Georges Memmi*

LE journalisme a été, pour Jean-Claude Guillebaud, un métier, un plaisir, autant qu'une ruse pour différer la véritable confrontation avec la page blanche, une manière d'écrire sans cesse et même de publier des livres – six depuis 1969 – sans être écrivain. Mais il s'était fixé un terme, « *quinze ans, pas plus* ». Il a tenu parole et a, non sans quelque tristesse peut-être, « *laisser filer la révolution iranienne et la guerre du Liban sans* [s'] *en occuper* », après avoir quitté *le Monde* pour les Éditions du Seuil. Puis, « *pour être plus libre encore* », Jean-Claude Guillebaud a « *rendu* [ses] *galons de directeur littéraire* » et a demandé à travailler à mi-temps.

Il rêvait d'un gros roman – plus gros que celui qui vient de paraître, *l'Ancienne Comédie* – « *mais qui ne soit surtout pas un livre de journaliste travestissant ses histoires* ». Il y passait ses journées, s'y « *noyait* », et le soir, comme en marge du « vrai » livre, par pur désir, pour la femme qu'il aime, il écrivait une histoire plus courte, une sorte de longue lettre. Il s'est vite aperçu que, pendant les heures consacrées à son roman, il « *faisait l'écrivain* » en attendant le moment de reprendre l'autre récit. C'est ce dernier qui deviendra *l'Ancienne Comédie*, « *car le seul vrai critère, c'est la nécessité du texte* », dit Jean-Claude Guillebaud. « *Les seules œuvres qui m'émeuvent sont celles où l'auteur a risqué un peu sa vie, ce qu'il est* ».

Le narrateur de *l'Ancienne Comédie*, qui a fui l'existence trop remplie qu'il s'était construite comme médecin dans une organisation humanitaire, risque tout. Dans cette maison isolée du Québec où il s'est réfugié, l'hiver le gagne et le menace, bien qu'il commence son récit par : « *Je reviendrai, ces choses dites.* » Ces choses, c'est l'aveu de toute une vie : de la peur, que, par lâcheté, on « *cadenasse au fond de soi* » pour vivre « *en fanfaron* » ; des bravades que l'on prend pour des triomphes ; de l'enfance qu'on enfouit en courant le monde partout où la tragédie permet de s'oublier.

Dans ces carnets, destinés à la femme qui l'attend en France, celui qui écrit « je » sans jamais se nommer note aussi la progression de l'hiver et du froid, les effets que produit sa confession dans ses gestes quotidiens, comment il s'abandonne, cesse peu à peu de se laver, de se préparer à manger. Car il règle avec lui-même des comptes qui peuvent être mortels, à commencer par les sentiments que lui inspire sa mère, celle qu'on appelait la Reine. Elle a empoisonné son enfance. Il a cru l'avoir vaincue, alors qu'il ne fuyait que pour la retrouver pendant une dernière nuit tragique, à Biarritz, la nuit qui le déterminera à partir et à tout raconter. A tout se raconter.

Se voulant – sans toujours y parvenir – sec et précis, dépourvu de la complaisance qu'on a trop souvent en jetant le masque, Jean-Claude Guillebaud a fait un texte dont il ne cherche pas à dissimuler la part autobiographique. Si son personnage n'est pas grand reporter, c'est « *parce qu'il aurait été malhonnête d'en faire un journaliste en faisant l'économie d'une réflexion sur la presse. Que mon héros soit* « *médecin sans visa* » *permettait qu'il ait fait le même type de voyages* ».

Guillebaud sait qu'on peut lui reprocher un excès de sincérité. « *Mais, pour bâtir une grande fiction, je choisirais plutôt l'image*, explique-t-il, *la littérature qui m'a le plus intéressé depuis toujours est celle de l'aveu. Nourissier, Henri Calet, Bernanos, Genet*, les Mots *de Sartre, et récemment ses carnets. Je regrette seulement qu'il n'ait pas eu le courage de les publier de son vivant. Peut-être ai-je une conception un peu étroite de la littérature. Mais c'est ce que j'ai choisi. Je me suis demandé comment faire une littérature de l'aveu sans prendre la pose de l'aveu. L'aveu doit être janséniste.* »

Janséniste, Jean-Claude Guillebaud l'est. Tant dans son personnage qui veut rompre à jamais avec l'« *ancienne comédie* » que dans sa rigueur à propos de son travail. « *Je suis en train d'écrire autre chose*, dit-il. *Si cela ne s'impose pas, si je me découvre en train de faire l'écrivain, j'arrêterai.* » Comme éditeur, il sait que trop souvent « *on publie des textes non pas parce qu'on les choisit, mais parce qu'on ne voit pas de raison de les refuser* ». De même, il espère éviter « *la production continue, l'accumulation* », tentation qu'on ne peut pas sous-estimer car, *si on fait du journalisme pour être admiré, on fait de la littérature pour être aimé* ». Ultime aveu de Jean-Claude Guillebaud, comme s'il voulait affirmer que ce n'est pas seulement dans son roman qu'il a décidé d'en finir avec les fanfaronnades et les faux-fuyants.

La fascination des femmes

Le récit, lui aussi autobiographique, de Georges Memmi est tout à l'opposé du jansénisme et du Grand Nord. C'est un texte pour les amoureux des rues plombées de chaleur, pour ceux que le soleil et le Sud réconcilient avec tout. L'hommage de Georges Memmi à sa mère ne peut se séparer d'un éloge de la vie méditerranéenne. Dès qu'on commence la lecture, dès qu'apparaît Batou, le colporteur, on troque les automnes pluvieux de l'Ile-de-France contre la lumière d'Afrique du Nord, les senteurs lourdes des parfums mêlés aux épices, les effluves de jasmin, l'odeur musquée des femmes et le safran des cuisines, les moiteurs des midis tunisiens, l'ombre des après-midi dans les maisons aux murs épais et « *la fraîcheur mauve qui naît à l'ombre des bougainvillées* ».

Qui se souvient du café Rubens est un livre de nostalgie heureuse. Georges Memmi se rappelle avec reconnaissance son enfance modeste et digne, avec un père bourrelier qui avait l'aristocratie de ceux qui travaillent les matières nobles et la fierté de la belle ouvrage, une mère dévouée à ses nombreux enfants, mais sans complaisance.

Ce que Georges Memmi, jeune garçon méditerranéen, n'avait jamais osé dire de peur des quolibets – sa fascination pour l'univers des femmes, – il peut enfin le raconter dans son roman : les fards dont elles enduisent leur peau, les khôls dont elles cernent leurs yeux, les tissus rutilants dont elles se parent, mais aussi une certaine sagesse, une manière de ne pas se raidir devant la vie. « *J'ai appris très tôt que les réponses aux questions essentielles ne se donnaient qu'entre les bras d'une femme* », écrit-il.

A cette transgression inavouée d'enfant dans un monde où l'homme était la seule valeur, il ajoute, à cinquante ans, une nouvelle transgression : la publication de son premier livre alors que, dans la famille, les rôles semblaient définitivement fixés. L'écrivain, c'était Albert, son frère aîné. Georges, lui, avait fait son apprentissage à la bourrellerie paternelle avant de venir à Paris et de réussir en affaires. Mais ni les efforts que requiert son entreprise ni l'aisance matérielle qu'elle lui procure ne sont parvenus à lui faire oublier « *l'envie de faire des livres* ». « *J'ai été en analyse pendant plusieurs années*, explique-t-il, *puis quand j'ai arrêté, j'ai commencé à écrire. Au début je pensais que c'était seulement pour moi et quelques proches, mais j'ai vite abandonné cette idée. J'ai alors fait un vrai travail, beaucoup resserré le texte, enlevé des adjectifs.* » Il en reste encore parfois trop, même si, souvent, ils participent au charme de cette écriture poétique, colorée et odorante.

Avec *Qui se souvient du café Rubens*, Georges Memmi a aussi, plus définitivement encore qu'après son analyse, conjuré l'exil, « *prix obligé de l'indépendance des pays arabes pour les communautés minoritaires, juifs, Français, Italiens* ». « *Je crois qu'il faut parler de tout cela avec beaucoup de pudeur*, ajoute-t-il, *d'autant que nous, les enfants, nous nous sommes adaptés et que nous n'avons prêté qu'une attention très relative à la mort lente de nos parents.* » La mère de Georges Memmi a été enterrée en France, dans un cimetière sinistre, loin de la terre qu'elle aimait, loin de ceux qu'elle avait toujours connus, loin de « son » rabbin. Avec ce livre, son fils lui a rendu, comme il le souhaitait depuis sa mort, la dignité et la tendresse des funérailles qu'elle aurait dû avoir, sous le soleil.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **L'ANCIENNE COMÉDIE, de Jean-Claude Guillebaud, Le Seuil, 221 p., 72 F.**

★ **QUI SE SOUVIENT DU CAFÉ RUBENS, de Georges Memmi, Lattès, 221 p., 65 F.**

L'amour piégé par l'informatique

• *Avec Olivier Dutaillis, nous avons feuilleté une histoire d'amour en fiches informatiques.*

OLIVIER DUTAILLIS n'en revient pas : tout se passe comme il l'avait imaginé quand il avait quinze ans. Il a vingt-huit ans, un métier aux antipodes de la littérature – vétérinaire – et l'on vient de publier son premier roman *Billets d'absence*. « *Je suis très content qu'on ait accepté ce texte*, dit-il, *mais un refus ne m'aurait pas découragé. J'aurais présenté un deuxième manuscrit, puis un troisième, etc., tout en continuant mon métier. J'ai toujours voulu faire « à côté », quelque chose de radicalement différent.* »

De ce premier livre, Olivier Dutaillis n'était pas satisfait, « *jusqu'à ce que l'idée de l'informatique se mette en place et devienne le moteur romanesque* ». Cette mise en fiches de l'intrigue, qui construit un roman à plusieurs « entrées » ne tourne pas pour autant au procédé. On peut lire l'histoire de Corentin (le narrateur) et de Virginie comme un récit sentimental, « *même si pour Corentin ce n'est pas cela* », précise Olivier Dutaillis, ajoutant que, pour son héros, « *c'est une démonstration* ».

C'est aussi une thérapie : comment guérir le mal d'amour par l'informatique. Après un an de liaison clandestine, Corentin, le prof, et Virginie, son ancienne élève, vivent ensemble. Bientôt Virginie s'ennuie et fait un voyage en Amérique latine. Pour tromper l'absence, Corentin achète « Chouquette », un ordinateur personnel, et commence la rédaction d'une sorte de journal intime sur disquettes. Il n'y révèle rien de lui-même, mais bâtit minutieusement le portrait informatique de Virginie. Celle-ci revient et voudrait détruire les « *billets d'absence* », mais Corentin met Chouquette en lieu sûr. Que faire quand on a pour rivale un ordinateur ? Une machine qui restitue l'information avec une exactitude totale ?

La partie était jouée d'avance. Chouquette, patiemment programmée, dessine une Virginie qui, figure littéraire, création absolue de Corentin, risque d'effacer la Virginie vivante. Et paisiblement, au fil d'une écriture sans fioritures, avec des phrases précises et courtes, Olivier Dutaillis prépare Corentin et le lecteur à une ennuyeuse découverte : si l'ordinateur abolit le hasard, alors l'amour a perdu.

Jo. S.

★ **BILLETS D'ABSENCE, d'Olivier Dutaillis, Mercure de France, 240 p., 76 F.**

Qui êtes-vous, Arthur Silent ?

• *Les jeux d'un auteur masqué.*

« *LORSQU'UN homme se masque ou se revêt d'un pseudonyme, nous nous sentons défiés. Cet homme se refuse à nous. Et, en revanche, nous voulons savoir, nous entreprenons de le démasquer.* » Ces propos de Jean Starobinski sur Stendhal (dans *l'Œil vivant*) valent si bien pour Arthur Silent que nous avons voulu, en questionnant l'auteur et ses *Mémoires minuscules*, le contraindre à « *signer de son vrai nom* ».

De fait, son livre noie le poisson. Le plaisir du pseudonyme y est multiplié par autant de narrateurs qu'il y a de textes : tous s'inventent une biographie, brouillent les pistes de l'identité et de la chronologie, jonglent avec les références littéraires. Arthur Silent, qui se présente comme un spécialiste belge de la poésie iroquoise, fait mieux que Louis Jouvet dans *Copie conforme* et qu'Alec Guiness dans *Noblesse oblige* : étant tous les narrateurs à la fois, il n'est à la limite personne, et l'on pourrait dire de lui ce qu'affirme son curieux conservateur de musée dans *les Trésors du Louvre* : « *Vinci, qu'on nomme encore Léonard. Vinci n'existe pas.* »

Ces récits allègres et caustiques nous tendent donc une suite de miroirs déformants où se confondent le réel et l'imaginaire. Ainsi, dans *Psychose des cabanes*, l'agent de change passionné par Fenimore Cooper connaît, dans son bureau près de la Bourse, au moment de la cotation du « Mohican Dry », une émotion si intense que, craignant de se « *démasquer devant tous les cambistes* », il se réfugie aux toilettes. « *Je danse farouchement derrière les lavabos*, dit-il. *Je martèle la porcelaine. Puis ma fureur retombe et j'allume, encore tremblant, le fourneau de mon calumet.* » Plus violente métamorphose encore dans *Doctor Silent and Mister Dog* : oto-rhino-laryngologiste, le héros incarne son bonheur moins dans sa réussite sociale et professionnelle que dans cet élan qui, « *chaque soir, quand tout Namur s'endort* », le pousse à sauter « *d'un bond par-dessus la grille* », poursuivre « *au ras du sol mille pistes alléchantes* » puis regagner son domicile humain à l'aube, « *fourbu, heureux, langue pendante* ».

Un des jeux favoris d'Arthur Silent consiste dans l'humour exercé sur la littérature. Le Plume de Michaux semble traverser *Bergeries*, où de farfelus personnages intègrent un mouton à leur vie urbaine. Dans *l'Amour, mesdames*, Arthur, alias Marcel, vit avec Odette une aventure qui nous rappelle quelque chose. *Une saison à Paris* tient de l'exercice de haute voltige parodique : « *J'avais dix-neuf ans. Je ne permettrai à personne de prétendre que ce n'est pas le plus bel âge de la vie, même en Belgique, même à Namur, où s'achevait mon adolescence studieuse.* » Par suggestion ou de façon directe, voici convoqués Nizan, Rimbaud, Verlaine, Gide, Queneau, et, dans son bureau de la NRF, Jean Paulhan très drôlement campé et qui finit par vendre la mèche anagrammatique : « *Aimez-vous les pistaches ?* »

Pastiches, glissements de sens, calembours, détournements des genres, telle est la panoplie rhétorique d'Arthur Silent, l'homme qui, « *chaque matin (...), recommence à écrire* [sa] *biographie* » et n'accepte pour identité que d'être celui « *qui se doit d'écrire, d'écrire sans fin* ». De sorte qu'on en vient à se demander si la question initiale : Qui êtes-vous, Arthur Silent ?, comporte une réponse pourvue de sens.

SERGE KOSTER.

★ **MÉMOIRES MINUSCULES, d'Arthur Silent, Flammarion, coll. « Textes », 194 p., 75 F.**

Rompre six lances...

« Arthur Silent, pourquoi écrivez-vous masqué ?

– *J'écris masqué pour la bonne raison que chacun d'entre nous porte un masque sans savoir lequel il est. Au fond, mon effort de lucidité a été, à mes yeux, de répertorier les différents masques que je portais et que j'étais capable de reconnaître.*

– La dédicace de votre livre à « *François René, vicomte de Ch.* » vise-t-elle la pratique littéraire de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* ?

– *D'abord c'est mon admiration très profonde qui m'a dicté cette dédicace. C'est ensuite l'irritation que je peux avoir devant les « manipulations » que Chateaubriand a apportées à la réalité des faits, au nom d'une certaine image de lui-même. Enfin, je l'ai envié d'être ainsi capable de faire passer l'invraisemblable au détriment de ce qu'on pourrait appeler la vérité.*

– Quel est le dessein secret qui réunit ces biographies imaginaires ?

– *A chaque fois que je m'identifiais à un personnage, du reste en pensant avoir vécu son existance (car à mon sentiment aucune de ces biographies n'est imaginaire), j'étais sur-le-champ sollicité par une autre figure de moi-même qui réclamait impérieusement que je lui donne la parole.*

– Pourquoi cette fragmentation en multiples récits ?

– *J'ai trop d'amours diverses pour me confiner dans une seule forme d'écriture et mon immense attachement à Marcel Proust ne m'empêche pas, par instants, de vouloir me battre sur d'autres terrains stylistiques, tels ceux de Cervantès, Swift, Sterne, Jules Verne et Raymond Roussel.*

– Vous avez le goût du pastiche ; concevez-vous la littérature comme une plaisanterie ?

– *Si pastiche il y a, c'est par admiration pour certains écrivains. Je pense que toute écriture n'existe que par la relation qu'elle entretient, fervente ou antinomique, avec tout un passé culturel qui délimite et définit notre propre imaginaire.*

– Si vous avez signé d'autres livres de votre vrai nom, que vous apporte cette expérience pseudonymique ?

– *Ai-je signé d'autres livres de mon vrai nom ? ...* »

S. K.

Bertrand Visage rêve la Sicile

Il y a des pays où l'on ne se rend qu'en bateau ou en rêve. Démêler la fiction du réel y est une tâche insensée. Mieux vaut déambuler de souvenir en fantasme et traverser les villes avec l'imaginaire pour guide. La Sicile est une de ces contrées. L'excès est son quotidien.

Ainsi croise-t-on, dans l'étrange et fort roman de Bertrand Visage, des gens apparemment curieux : un petit juge, assassiné depuis huit ans par la Mafia, qui sort de terre un beau jour chez un idiot de village ; une patronne d'hôtel qui fait peindre une fresque dans la grande salle pour son enfant à naître et téléphone d'une cabine publique, des années durant, on ne sait à qui. Ce sont les parents du narrateur.

Autour d'eux gravitent des silhouettes non moins bizarres : un chirurgien douteux achète leur sang aux jeunes, qui le vendent pour pouvoir assister aux grands matchs de foot ; un employé des postes se croit écrivain ; deux barbiers finissent de coiffer le client qu'on vient d'assassiner. Et quelques autres, tous désarmants de naturel, et simples comme la mort.

Il se pourrait malgré tout que le personnage principal n'ait rien d'humain. Le climat de Sicile, l'air pesant du sirocco, le bleu net de février, les pluies rouges d'automne, sont aussi présents que les chairs.

Dans ce Sud moite, les phrases respirent lentement. Tour à tour chaleureuses ou glacées, elles sont habitées d'une forme de lyrisme baroque et chatoyant dont, parfois, la surcharge ou la préciosité irrite et attire à la fois. L'écriture de Bertrand Visage, qui signe ici son troisième roman après *Théâtre aux poupées rouges* (Seuil, 1975) et *Au pays du nain* (Seuil, 1977), atteint une réelle maîtrise. Il y a là un vrai souffle.

ROGER-POL DROIT.

* **TOUS LES SOLEILS, de Bertrand Visage, Le Seuil, coll. « Fiction & Cie », 160 p., 65 F.**



en bref

• **LE PRIX ALEXANDRE-DUMAS, qui récompense chaque année un roman historique ou une histoire romancée, a été décerné à Michel Ragon pour son livre *les Mouchoirs rouges de Cholet* (Albin Michel).**

• **LE PRIX DU PREMIER ROMAN DE LA FONDATION PARIBAS a été décerné à Alexandre Lapierre pour *la Lionne du boulevard*, paru aux Éditions Robert Laffont. Quinze jeunes écrivains, présentés par les grands éditeurs français, participaient à cette compétition.**

• **GINETTE GUITARD-AUVISTE, prix de la critique de l'Académie française 1984 pour *Jacques Chardonne ou l'Incandescence sous le givre* (O. Orban), vient de recevoir le prix de l'Académie de Saintonge pour le même ouvrage.**

• **LE PRIX DES TROIS COURONNES a été attribué au livre de Florence Mothe *le Roi nu* (Robert Laffont). Ce prix récompense un roman dont l'action se déroule dans le Sud-Ouest de la France.**

• **« L'ART DU LIVRE A L'IMPRIMERIE NATIONALE, CINQ SIÈCLES D'ART TYPOGRAPHIQUE AU SERVICE DE LA CULTURE FRANÇAISE » est le thème d'une exposition que le musée du Luxembourg (19, rue de Vaugirard, 75006 Paris) accueillera du 4 au 28 octobre. L'exposition fera connaître l'activité de l'imprimerie royale, impériale, de la République et nationale, de 1640 à nos jours. Cinq siècles d'édition consacrée au rayonnement de la pensée française et des cultures étrangères à travers les plus beaux ouvrages de la bibliothèque de l'établissement d'État seront évoqués, témoignant de l'évolution des techniques des arts graphiques.**

L'exposition sera ouverte au public de 10 heures à 18 heures, tous les jours sauf le mardi. L'entrée sera gratuite.

• **UN COLLOQUE INTERNATIONAL CONSACRÉ A GEORGES DUHAMEL, « témoin de son siècle », est organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain (1884), par l'association des Amis de l'abbaye de Créteil et l'université de Paris-Val-de-Marne (Paris-XII), les 11, 12 et 13 octobre (université de Paris-XII, salle des thèses).**

D'autres manifestations sont prévues : soirée théâtrale et musicale avec le concours de l'Ecole municipale de musique et d'art dramatique de Créteil et des chorales A cœur joie (samedi 13 octobre, 18 h 30, salle Georges-Duhamel, Mont-Mesly, Créteil) ; promenade littéraire « Sur les pas de Georges Duhamel » (dimanche 14 octobre). Une exposition rétrospective riche de manuscrits, lettres, œuvres d'art et de nombreux documents iconographiques évoque l'écrivain et son œuvre (du 3 au 30 octobre, maison des arts André-Malraux, Créteil. Renseignements : Amis de l'abbaye de Créteil, 5, avenue de Verdun, 94000 Créteil).

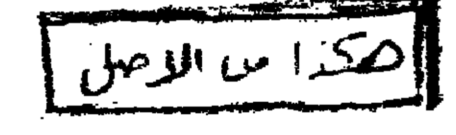
• **PRÉPARANT L'ÉDITION DE « LA CORRESPONDANCE » D'ANDRÉ GIDE avec Paul Claudel, Robert Mallet eut de nombreux entretiens avec les deux hommes, irrémédiablement brouillés. Après la mort des écrivains, il fit connaître ces conversations et livra ses réflexions dans un essai qui vient d'être réédité chez Gallimard (Collection « Idées »). Cet ouvrage, intitulé *Une mort ambiguë*, obtint le Grand Prix de la critique en 1955.**

• **LE TRADITIONNEL PÈLERINAGE DE MÉDAN (Yvelines), organisé chaque année en souvenir d'Émile Zola, aura lieu le dimanche 7 octobre, à 15 heures, dans la célèbre propriété du romancier.**

Des allocutions seront prononcées par l'écrivain Jean-Louis Curtis et par le musicologue Frédéric Robert.

Une exposition relative au centenaire de *la Joie de vivre* et au cinquantième anniversaire de la mort du musicien Alfred Bruneau, ami et collaborateur de Zola, sera présentée à l'issue de la réunion.

• ***UN HOMMAGE A MAURICE CARÊME* (1899-1978), « prince en poésie », sera rendu par le centre culturel de Courbevoie du 10 au 21 octobre. Outre une exposition qui présentera le poète et son œuvre, le programme comporte une soirée littéraire (le 11 octobre, à 20 h 30), une soirée lyrique (le 18 octobre, à 20 h 30) et un week-end en Belgique sur les pas de Maurice Carême, les 20 et 21 octobre. (Maison pour tous, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville, 92400 Courbevoie. Tél. : 333-63-52).**



romans

Romains, juifs et chrétiens dans la main de Néron

Hubert Monteilhet crée la surprise de la rentrée. Cet ancien professeur d'histoire, auteur de polars réputés, publie un énorme roman historique sur la Rome de Néron. C'est un tour de force non seulement à cause de la taille de l'ouvrage, mais parce que l'érudition qui s'y étale ne coupe ni le souffle romanesque ni la verve caustique de l'auteur. Nous saurons tout sur ces Romains de l'Empire déclinant : comment ils naissent, comment ils meurent, les vêtements qu'ils portent, la formation qu'ils donnent à leurs enfants, les combats de gladiateurs, les jeux du cirque qui les passionnent, l'idée qu'ils se font du mariage, de l'art, de la religion, leurs philosophies et leurs pratiques sexuelles, les rapports entre le Prince, le sénat et une plèbe largement assistée par l'Etat, les éléments de plus en plus hétérogènes dont se compose leur société... Parmi ces éléments, la diaspora juive, d'où se détachent les premiers chrétiens.

Le roman, lui, se nourrit d'une tout autre inspiration, et qui est religieuse. *Néropolis*, en racontant la conversion puis le martyre d'un jeune Romain, met aux prises le christianisme naissant, le judaïsme et cette civilisation païenne du plaisir et du rationalisme. Hubert Monteilhet éclaire leurs réactions réciproques. Celles qu'il prête aux juifs sont dures. Souhaitant la fin d'une secte hérétique qui corrompait leur foi et leurs lois, les juifs auraient encouragé Néron, après l'incendie de Rome, à se débarrasser des chrétiens. Une lettre signée du grand rabbin suggère à l'empereur, non de les mettre à mort, mais de leur appliquer une législation discriminatoire, de les enfermer dans un ghetto où ils disparaîtraient d'eux-mêmes.

Cette invention du romancier est-elle plausible ? Des voix s'élèvent pour y voir une arme fournie à l'antisémitisme.

Les portraits qu'Hubert Monteilhet fait des juifs ne sont pas flatteurs. Mais qui est flatté dans ce livre provocant et paradoxal, qui tire ses effets les plus accrocheurs — et les plus drôles — des faiblesses, bassesses ou perversions humaines ? Nous sommes loin de la poétique vision de l'Antiquité donnée par Marguerite Yourcenar et de la sublime image des premiers chrétiens peinte par Renan dans l'*Histoire des origines du christianisme* !

Pierre Grimal, spécialiste du monde romain, avait relu *Néropolis* avant sa publication. Il nous donne ici son point de vue.

JACQUELINE PIATIER.

★ NÉROPOLIS, d'Hubert Monteilhet, Julliard-Pauwel, 738 p., 120 F.

Le monde joyeusement absurde d'Hubert Monteilhet

NÉROPOLIS : ce mot n'est pas une invention du romancier, mais le nom (Suétone nous l'apprend) que l'empereur Néron voulut donner à la Rome qui devait renaître de ses cendres après le grand incendie. Une ville dont il eût été le héros-dieu fondateur.

Fascination exercée sur notre temps par l'empereur parvenu, adolescent, au pouvoir, meurtrier (peut-être) de son frère Britannicus, assassin (sûrement) de sa mère Agrippine, incendiaire (peut-être) de la ville, persécuteur (sans aucun doute) des chrétiens, au demeurant homme assez débonnaire, sensible, désireux avant tout d'être aimé, et doué d'une imagination érotique dont Suétone nous a révélé quelques fantasmes, largement utilisés dans ce roman, mais absolument authentiques.


Dessin de CAGNAT.

Tout cela est vrai, et garanti par nos sources. Mais le reste ? C'est-à-dire l'essentiel, la manière dont cela a été vécu ? C'est ici que commence le rôle du romancier, et, finalement, les *« temps néroniens »* (comme on disait à propos de *Quo vadis ?*) seront ce qu'il les fera. En quoi le romancier n'est pas fort loin de l'historien, lui aussi grand maître des couleurs et des lumières dont il peindra son tableau. De toute manière, le passé, quel qu'il soit, proche ou lointain, est baigné de brouillard, une brume qui ne se dissipe que sur des illusions.

Ce livre est abondant (plus de 700 pages). Il couvre un peu plus d'une vingtaine d'années, à peu près la vie d'un jeune homme, nommé Kaeso (né par césarienne, ce qui a coûté la vie à sa mère et déterminé sa destinée). Fils d'un sénateur qu'une fantaisie de Caligula (attestée par Suétone !) a ruiné, il doit à la seconde femme de son père de pouvoir tenir son rang. Cette femme, Marcia, d'une grande beauté, maintient les finances de la maison en vendant (cher) ses faveurs. Ils est vrai qu'elle sert en même temps de modèle pour figurer « la Pudeur patricienne ». Mais elle devient amoureuse de Kaeso, et la vertu du jeune homme, qui répugne à cette sorte d'inceste, va être à l'origine de toute une série de malheurs. On pense aux *Infortunes de la vertu*. Il y a du Sade et du Voltaire dans ce livre. Kaeso ressemble à Candide. Sénèque, que va consulter (sans grand succès) Kaeso, ne serait-il pas (un peu) Pangloss ? Schémas historiques, schémas littéraires se superposent et se vivifient réciproquement. Sénèque croit à la providence, comme Pangloss ; et Leibniz, on s'en aperçoit ici, n'est pas si éloigné du stoïcisme. Marcia et Kaeso ont beau être des personnages inventés, ils sentent, pensent et agissent comme des Romains de leur temps.

Cette religion bizarre...

Mais la grande séduction des temps néroniens (avec la grande liberté sexuelle qu'on leur attribue et qu'Hubert Monteilhet évoque d'une manière fort truculente), le grand attrait est évidemment la présence, pour la première fois, à Rome, des chrétiens. Kaeso les rencontre — Paul et Luc, assis côte à côte dans les grandes latrines du Forum où ils se sont donné rendez-vous. Pierre, lui, n'apparaîtra que plus tard, au moment de la persécution, où Kaeso, condamné comme lui, imaginera le moyen de souffrir le moins possible pour un crucifié : se faire supplicier la tête en bas. La fin arrive plus vite, mais la postérité pensera que le martyr a demandé cette forme de supplice par humilité.

Ambiguïté foncière du divin et de l'humain. Le premier apparaît peu. Un ou deux miracles de la part de Paul (il ressuscite Kaeso et rend la vue à un aveugle) ne suffisent pas à convaincre, même le miraculé. Kaeso, fort de sa culture, reconnaît trop bien dans la doctrine de Jésus le répertoire habituel des prophètes orientaux, et les habitudes de pensée que lui ont données les philosophes qu'il a entendus à Athènes lui montrent les paralogismes, les sophismes, les contradictions aussi que contiennent les Epîtres de Paul. Celui-ci nous est dépeint comme un impulsif, coléreux et, nous dirions aujourd'hui, victime d'un long refoulement.

Le christianisme est jugé sans complaisance, dans sa dimension humaine. Il apparaît comme une masse d'absurdités, de légendes, de prescriptions incompatibles avec la condition humaine et les habitudes et les lois de l'Empire. Tous les Romains de bon sens s'accordent sur un point : cette religion bizarre, hérésie du judaïsme, ne saurait durer longtemps. Et c'est par là, suggère (discrètement) l'auteur, qu'elle révèle sa divinité, bien plus qu'à travers les discussions des clercs, confuses et soumises aux limites de l'esprit humain. Une sorte de *credo quia absurdum*, qui est, depuis longtemps, l'ultime ligne de défense des théologiens.

C'est ainsi que Kaeso, devenu chrétien parce que cela devait lui fournir un prétexte pour refuser une adoption qui l'aurait enrichi fabuleusement, mais dont il ne veut pas, car il n'aurait pu, alors, se dérober à la passion de Marcia (c'est la situation d'Hippolyte en face de Phèdre, mais, cette fois, Thésée étant consentant). Kaeso, donc, chrétien sans foi et pour des raisons, en somme, administratives, sera englobé dans la grande persécution et exécuté, apparemment assez content de l'être.

Malheurs et passions

Le monde d'Hubert Monteilhet est joyeusement absurde, comme, pense-t-il, devait l'être celui des temps néroniens. Mais cette absurdité (à la Kafka) n'exclut nullement la vérité historique. Tout est mis en place conformément à celle-ci. Les monuments de la Rome néronienne sont correctement situés sur le plan de la ville ; on voit par les fenêtres ce que l'on doit voir, selon l'orientation. Les jardins d'Agrippa, au Champ de Mars, ne sont-ils pas un peu grands ? Mais les travaux de F. Coarelli ont montré, récemment, qu'ils étaient plus vastes qu'on ne le pensait. Les *Augustiani*, cette troupe de chevaliers formés pour applaudir l'empereur, sont probablement caricaturés. Mais en serait-il ainsi que cela reste véniel.

On peut s'interroger sur le rôle joué par la colonie juive dans la persécution contre les chrétiens. Un aussi bon juge que Marcel Simon admet (d'après des témoignages antiques qu'il est ridicule de croire interpolés dans les *Annales*) que les juifs orthodoxes étaient en mauvais termes avec les *« hérétiques »* chrétiens — ce qui n'a rien d'étonnant, et que Poppée, de son côté, était judaïsante. Peut-on espérer, après tant de siècles, faire le procès de tel ou tel ? L'éloignement devrait permettre la sérénité.

Plusieurs romans historiques, de sujet antique, paraissent ces temps-ci en librairie : Hadrien, Julien l'Apostat, Alexandre et quelques autres font recette, et c'est justice. L'imagination de nos contemporains aime à se poser sur ces temps anciens, qui conservent encore quelque prestige. Plus les programmes universitaires réduisent la part qu'ils leur consacrent, plus les lecteurs semblent avides de les connaître. Est-ce un mouvement de compensation ? On pense à la vogue des sujets antiques au temps des tragédies de Corneille et Racine. L'Antiquité comme réserve d'humanité, un champ ouvert aux passions et aux malheurs des humains. Les malheurs abondent dans le livre d'Hubert Monteilhet. Ils s'abattent avec une impitoyable générosité sur ce pauvre Kaeso, à mesure qu'il cherche à pratiquer toutes les vertus, et la seule femme qu'il aime est une juive frigide, mais pleine de raison, qui s'enfuit au moment où il l'a sauvée d'une mort affreuse et l'abandonne à la solitude créée autour de lui par sa *« bonne volonté »*.

PIERRE GRIMAL.

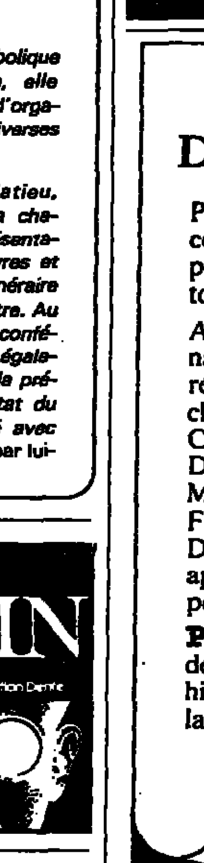
la vie littéraire

Un mois Sartre à Arles

La très dynamique librairie Actes Sud, située dans le passage du Méjan, à Arles, a fait de septembre un mois consacré à Sartre, autour d'une exposition du peintre Maurice Matieu, dans la chapelle Saint-Martin (à deux pas de la librairie).

Sous le titre Dérisoire, *Matieu présente une série de tableaux, dans lesquels il étudie les rapports de quatre personnages avec l'espace. Il explique ce qu'il a voulu faire dans un texte publié à l'occasion de cette manifestation* (Entretiens avec Matieu, *de Jean-Claude Meunier, Editions Verdier, 25 p., 20 F). L'une de ces figures est celle de Sartre, que Matieu a connu. Symbolique peut-être du philosophe, elle tente de se construire et d'organiser l'espace, à travers diverses toiles.*

A l'exposition de Matieu, s'ajoute, toujours dans la chapelle Saint-Martin, une présentation de documents, de livres et de photos retraçant l'itinéraire intellectuel et la vie de Sartre. Au cours du mois, plusieurs conférences et animations ont également eu lieu, notamment la présentation par Michel Contat du film que celui-ci a réalisé avec Alexandre Astruc : Sartre par lui-même.



histoire

Maurras, objet de toutes les admirations

• Pierre Boutang témoigne sur son vieux maître : il en partage toutes les fureurs et tous les ressentiments.

SOUS quelle rubrique ranger ce monumental ouvrage ? Prévenons d'entrée de jeu un malentendu : ce n'est pas une histoire de l'Action française, bien que le nom de Maurras en soit inséparable et que Pierre Boutang en revendique l'héritage dans son intégralité. *« J'écris sur Maurras, je ne fais pas l'histoire de l'Action française, qui a été esquissée, qui reste à faire, mais ça ne sera pas par moi. »* La chose est-elle possible ? Peut-on écrire sur Maurras sans faire l'histoire de l'école, tant la vie de l'un et l'action de l'autre sont imbriquées ? L'inverse ne serait pas concevable : de faire l'histoire du mouvement en ignorant son principal inspirateur.

En tout cas nous voici prévenus : on ne cherchera pas dans ce gros livre des révélations, ni même des éclairages neufs, sur l'histoire du nationalisme intégral, si ce n'est par l'évocation, presque à chaque page, de souvenirs personnels de l'auteur et aussi par tout ce qui affleure, peut-être à son insu, d'une mentalité, d'une sensibilité et d'un comportement qui ont profondément marqué notre culture politique.

Est-ce donc une biographie ? A condition de ne pas l'entendre au sens classique. Pour définir la nature, l'originalité du livre, un rapprochement me vient à l'esprit, qui me semble parfaitement convenir au modèle comme à son biographe auxquels une culture commune a inculqué un même amour de la Grèce et une égale familiarité avec ses philosophes : Boutang n'aurait-il pas eu l'ambition d'être à son vieux maître ce que fut Platon pour Socrate ? Le parallèle vaut même pour certaines circonstances : comme les disciples de l'Athénien, Boutang a rendu visite à Maurras en sa prison. Les *Dialogues* ne prétendent pas être une biographie ; ils font peut-être mieux : ils nous proposent une vision de Socrate. Autant qu'une biographie, le livre de Boutang est un témoignage : celui d'un disciple ou d'un fils. La piété filiale lui inspire quelques belles pages et éclaire l'intelligence de l'œuvre...

Le biographe fait corps avec son modèle

Cependant, la comparaison avec les *Dialogues* bute sur une différence qui n'est pas mineure : le Socrate de Boutang a beaucoup écrit ; son activité d'écrivain a même été le principal de son existence. Maurras laisse donc une œuvre considérable qui ne permet pas de recomposer sa pensée ni de dessiner un personnage imaginaire. Pierre Boutang, en universitaire rompu à la pratique de la lecture et de la critique des textes, scrute l'œuvre avec une minutie exemplaire : il a lu l'énorme masse d'articles où chaque jour Maurras analysait les événements et les confrontait avec ses vues ; il a eu accès à de nombreux inédits ; il a consulté la correspondance avec l'abbé Penon, capitale pour les années de formation ; il tire grand parti d'un manuscrit inédit qui porte le beau titre de *la Merveille du monde*, daté de 1891, où Maurras résume, en propositions numérotées de 1 à 61, les positions qui définissaient alors sa pensée. De ces textes P. Boutang nous propose une lecture personnelle qu'illumine l'intelligence du cœur.

Rigueur et passion font ainsi un curieux mélange : on conçoit pourquoi j'hésite à parler de biographie pour un livre où il y a autant de l'auteur que du modèle. Boutang fait corps avec Maurras. Il en épouse les idées et presque toutes les passions. Il concède bien quelques points à la critique : il confesse que *« l'antisémitisme de Maurras est l'obstacle le plus redoutable pour l'intelligence de sa doctrine et de sa vie »*, mais il a tôt fait de lui trouver des justifications. Il s'étonne incidemment que Maurras n'ait jamais douté de la culpabilité de Dreyfus comme il regrette furtivement que son maître n'ait jamais rendu hommage à la sincérité de Bernard Lazare. Mais ces quelques points exceptés, Boutang partage toutes les fureurs et tous les ressentiments de Maurras, notamment lorsqu'il évoque les controverses qui opposèrent les catholiques démocrates à l'Action française : *« Toutes ces choses*, dit-il, *ne sont pas mortes. »* Le mot est à la fois vrai et faux : à beaucoup ces querelles apparaîtront révolues, mais qu'elles demeurent bien vivantes pour certains, on s'en convainc à lire ce livre où Boutang continue de rompre des lances avec Maurice Blondel ou Laberthonnière (dont il fait à tort un jésuite).

Boutang fait mieux — ou pis — que raviver d'anciennes querelles : il en suscite de nouvelles. S'il prend ses distances par rapport à l'antisémitisme d'Etat de Maurras, il ne répudie rien de la xénophobie de l'école : comme son maître il récuse quiconque ne peut produire quatre grands-parents français ; à cet égard le procès fait à Alfred Grosser, parce qu'il n'est pas né en France, est inacceptable.

En outre, comment un esprit raisonnable peut-il encore écrire, quarante-cinq ans après l'événement dont tant d'études ont éclairé les origines, *« que cette guerre était folle, qu'on l'allait déclarer au pire moment* (comme si la France l'avait choisi) *sans l'avoir préparée, sous la pression de l'étranger et des malheureux juifs qui furent accélérateurs de la guerre »* ? Le sophisme se mêle à la passion : si Maurras s'est trompé sur la politique de Pétain, ce serait parce qu'*« il a sous-estimé ce qu'il y avait de démocratique »*. Vous n'y aviez pas songé ? Quand Boutang veut expliquer le mot si souvent retenu à charge contre Maurras, parlant du *« venin »* du Magnificat, il concède que le mot est affreux mais, ajoute-t-il aussitôt, c'était un mauvais tour du diable comme il n'en tente que *sur ceux que Dieu a choisis.* L'excuse est admirable : la faute devient signe de prédestination.

Cela dit, et qui devait l'être, le livre est passionnant autant que passionné. Si Boutang fait corps avec Maurras, il y met autant de lui-même. Il s'y met tout entier, avec son histoire personnelle, son expérience, sa culture, sa foi religieuse... Boutang, qui se souvient d'avoir été journaliste, entretient d'un bout à l'autre de son ouvrage un dialogue avec l'actualité : il parle de tout, dans un étonnant patchwork, multipliant les rapprochements les plus inattendus, évoquant tantôt la destruction du Boeing coréen et tantôt le projet de la loi Savary sur l'enseignement privé...

L'auteur s'attarde sur les années de formation de Maurras, avançant pas à pas, reconstituant pièce à pièce l'élaboration du système intellectuel. Près des trois quarts de ce gros livre sont consacrés aux années d'avant 1914 : Boutang passe plus vite sur l'entre-deux-guerres (une centaine de pages) et plus rapidement encore sur la vieillesse et la fin, puisque pour les années 1940-1952, il lui suffit d'une cinquantaine de pages. L'inégalité de cette répartition, qui heurtera peut-être un souci comptable de symétrie, me paraît légitime : ces années de formation ont été décisives ; de surcroît, elles éclairent la suite. C'est une des parties les plus neuves et les plus attachantes de l'ouvrage. Son intérêt dépasse le cas Maurras : c'est comme une coupe dans la culture et les débats d'idées des années qui marquent le passage d'un siècle à l'autre...

On voit s'édifier l'architecture de ce système que Maurras commentera, développera, illustrera, le reste de son existence. A cette pensée, qu'il tire peut-être un peu trop en direction de la *philosophia perennis*, Pierre Boutang dédie une admiration absolue : *« La théorie monarchique la plus originale de notre temps, la seule doctrine politique qui puisse être opposée à Rousseau et à Marx. »* Si personne ne conteste la justesse de la première assertion, il apppartient au lecteur de se prononcer sur la pertinence de la seconde. Il a toujours été malaisé d'apprécier équitablement l'importance de Maurras, entre l'exaltation sans mesure des fidèles qui le saluaient comme l'égal des plus grands et l'exécration d'adversaires qui se refusaient à voir en lui autre chose qu'un polémiste haineux : il a subi l'injustice qu'il a tant pratiquée à l'encontre des autres. En dépit de la passion qui l'anime, le livre de Boutang contribuera à une évaluation moins passionnelle. Il aidera à comprendre l'influence qu'exerça Maurras : quoi qu'on pense de ses effets sur la conscience nationale, la pensée de cet homme a joué un rôle éminent entre le début du siècle et 1940.

La littérature n'était pas le repos du guerrier

Un des secrets de cette influence est assurément le talent. Ceux qui n'ont jamais rien lu de Maurras découvriront, sous la conduite de Boutang, l'écrivain, l'homme de culture, supérieurement doué pour la littérature. Avec sa sensibilité poétique, sa langue musicale d'une extrême justesse, Maurras eût aussi fait un pénétrant critique. Même ses adversaires concéderont que son élection à l'Académie avait d'autres motifs que les affinités politiques. On se prend même à regretter que la politique et la polémique aient privé les lettres françaises d'une partie de l'œuvre qu'il aurait pu écrire, mais Maurras eût récusé cette façon de voir : littérature et politique étaient, dans son esprit, solidaires. J'accorderai à Boutang que chez lui l'esthétique était subordonnée à l'éthique. La littérature n'était pas chez Maurras le repos du combattant : c'est le même combat qu'il mène contre les écrivains romantiques et contre les utopies démocratiques.

Pierre Boutang consacre de nombreuses pages aux rapports entre Maurras et le catholicisme : il évoque tour à tour le drame de son agnosticisme, la rupture entre l'Action française et l'Eglise, le mystère du retour de Maurras à la foi de son enfance. Peut-être les convictions de l'auteur l'induisent-elles à majorer la part de ce drame dans la vie et la pensée de l'ancien élève de l'abbé Penon. Des lecteurs moins « spirituels » trouveront sans doute trop belle la part faite au surnaturel et aux interventions mystiques. Je ne la juge pas excessive. Je me demande seulement si Boutang ne fait pas de l'itinéraire de Maurras une lecture qui doit trop à saint Thomas et à Pascal. Mais la destinée dont on nous retrace le cours est autant un cheminement spirituel qu'un destin politique. Cette dimension religieuse a été capitale. L'histoire de l'Action française eût été tout autre, et avec elle l'histoire des droites en France et aussi notre histoire religieuse, si les relations entre catholicisme et maurrassisme avaient été d'abord moins intimes et ensuite moins conflictuelles. La crise ouverte par la condamnation pontificale a été en notre siècle comparable à la crise janséniste au dix-septième siècle et, si le nom de Pascal est venu sous sa plume, ce n'est pas inadvertance.

Le mauvais usage des références historiques

Quoique Boutang n'ait pas cherché à faire l'histoire d'un temps, l'historien trouvera matière à son information : je cite à titre d'exemple ce qui a trait aux rapports avec Clemenceau, les quelques indications sur les relations avec le général Mangin et tout ce qui se rapporte à Georges Valois. Boutang, qui passe vite sur la période dont il a été témoin, est, pour les années antérieures, dépositaire d'une tradition qu'il a puisée essentiellement dans les confidences, spontanées ou provoquées, de Maurras lui-même.

Parce que l'auteur passe trop vite sur la fin, l'historien restera sur sa faim à propos de l'étrange retournement qui, à partir de 1937 ou 1938, fera de l'homme qui avait été jadis le plus lucide sur le danger allemand, et le défenseur le plus sourcilleux de l'indépendance nationale, l'avocat de l'apaisement, puis d'une acceptation résignée de la défaite et le censeur implacable de ceux qui, fidèles à ses leçons antérieures, poursuivirent le combat contre l'occupant. Une allusion nous met peut-être sur la voie : la comparaison entre Vichy et le royaume de Bourges. Maurras a cru que Pétain accomplissait une mission analogue à celle de Jeanne, mais ceux qui s'inspirèrent de l'exemple de la sainte de la patrie étaient ceux qui continuaient le combat. Quel exemple d'un mauvais usage des références historiques ! Parce qu'à ne tenir compte que de ces éléments pérennes on oublie que l'histoire est indissolublement permanence et renouvellement ! Erreur symétrique de celle qui empêcha une partie de la gauche de percevoir que le rapprochement avec l'Allemagne, qu'elle appelait de ses vœux, changeait de signification avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

Quoi qu'il pense du rôle historique de Maurras, le lecteur trouvera dans ce livre foisonnant, qui irrite autant qu'il séduit, une introduction à une pensée qui n'est pas indigne de retenir l'attention, tant par sa cohérence propre que par son rayonnement.

RENÉ RÉMOND.

★ MAURRAS. LA DESTINÉE ET L'ŒUVRE, de Pierre Boutang. Plon, 711 p., 120 F.

Jacques Isorni, tout entier à sa cause attaché...

JACQUES ISORNI a rivé son nom à la défense acharnée et toujours pour suivie de Philippe Pétain. Pour les uns, c'est le fidèle entre les fidèles, pour d'autres une sorte de Don Quichotte, pour d'autres, enfin, l'excessif et bruyant célébrant d'un service perpétuel à la mémoire du roi déchu.

Jacques Isorni se dresse une fois de plus à son banc. Pour raconter sa vie. Il le fait avec cette insolente indépendance, cet enthousiasme parfois naïf, parfois théâtral, et pour tout dire adolescent, qui l'ont lancé dans tant d'aventures judiciaires ou politiques.

Fils d'un dessinateur de mode originaire du Tessin et entré dans la bonne bourgeoisie parisienne, Jacques Isorni raconte longuement son enfance, ses études et ses amours. Il entre au barreau : portraits aimables ou mordants d'avant-guerre, anecdotes qui courent le palais. C'est la règle du genre. Mais Jacques Isorni n'est pas l'homme des demi-teintes. Il raconte avec une amère drôlerie sa *« guerre »* comme infirmier militaire dans *une « réserve » jamais utilisée d'éminents médecins en uniforme.*

Après la défaite, retour à Paris. Un Paris où un petit monde prudent regarde se faire l'histoire. Le jeune avocat a quelque peine à reprendre la robe : la législation de Vichy interdit aux fils d'étrangers — même naturalisés — d'exercer certaines fonctions... Cela s'arrange vite. Jacques Isorni, s'il n'est pas « résistant » — d'autres qui ont fait moins se pareront de l'étiquette, — n'est pas non plus collaborateur ni même pétainiste. Il rend des services, prend des risques et plaide courageusement devant les tristement fameuses *« sections spéciales »*. Il est aujourd'hui à leur égard plein d'indulgence : il ne faut pas de taches sur l'uniforme du maréchal.

Jacques Isorni a certes côtoyé les prisons, la torture, les fusillades. Mais il ne les découvre vraiment que lorsque, à la Libération, ce sont les persécutés d'hier qui ont pris le pouvoir. Les motifs de leur revanche paraissent lui avoir échappé. Il n'en voit que les excès, bien réels. Mais cette indignation perd de sa force : il oublie ou gomme le peu qu'il a connu des horreurs précédentes.

C'est que ce défenseur-né finit toujours par s'identifier à ses clients. En Robert Brasillach, dont il est l'avocat, il ne voit plus qu'une victime. Brasillach, certes, paiera de son sang ce que d'autres, plus tard, ne paieront que d'un court exil ou d'une brève prison. Ou ne paieront pas du tout. Mais Brasillach était l'homme du *« fascisme immense et rouge »*, une des rares têtes pensantes de la presse collaborationniste. Porta-t-il l'uniforme allemand ? De Gaulle aurait — un prétexte selon Jacques Isorni — refusé la grâce de l'écrivain au vu d'une photographie où il se trouvait, en civil, aux côtés de Jacques Doriot en SS. De Gaulle aurait mal vu ou n'aurait pas voulu bien voir... Le général est brusquement devenu l'incarnation du démon. Tout adversaire de ses clients est, pour Jacques Isorni, un ennemi personnel.

Et Pétain paraît. Un grand destin, un grand malheur, un vieillard écrasé, mais toujours superbe. Pour Isorni, c'est le coup de foudre. Il se faufile dans la défense, court-circuite le bâtonnier Payen, défenseur en titre, enfourche sa bicyclette pour une visite impromptue à l'inculpé. Il le réconforte, le fait rire, l'encourage. Ses déclarations, c'est Isorni qui les écrit et les lui fait recopier. Dans le ménage de Pétain, il est plus que l'ami : il est le fils affolé de dévouement. Sa plaidoirie sera un chef-d'œuvre, un sommet. *In extremis*, il se souvient — enfin — dans sa péroraison des morts de la Résistance, pour les associer à la défense.

Cyrano flamberge au vent

Sur le cas Pétain, sur un procès dont l'instruction fut bâclée, Jacques Isorni, à la recherche obstinée de la réhabilitation, a écrit une dizaine d'ouvrages et quantité d'articles. Ses Mémoires y ajoutent une description, vue du banc de la défense, du climat des audiences. Sans fard : pauvre bâtonnier Payen. Sans indulgence : portraits féroces du procureur général, des témoins de l'accusation. Et toujours, l'ombre exécrée de Charles de Gaulle.

Le monde d'Isorni n'est plus désormais qu'en noir et blanc : tout ce qui a trait à Vichy trouve grâce à ses yeux. Tout s'explique et tout s'excuse. En Louis Renault, il ne voit plus que le grand industriel, non l'homme qui a mis ses usines au service de Hitler. D'un mot, d'une formule méprisante, Isorni écarte tout ce qui risquerait de contredire sa thèse. Avec sa démesure, son insolence, c'est Cyrano flamberge au vent. Un Cyrano dévoué, contre de Gaulle-Richelieu et ses spadassins, à un monarque incertain. Cyrano était un poète. Jacques Isorni aussi, lancé dans le monologue final. Mais l'histoire ne s'apprend pas chez les poètes.

JEAN PLANCHAIS.

★ MÉMOIRES, de Jacques Isorni, 1911-1945. Laffont. 540 p. 98 F.

Le mystère Bainville

• Un monarchiste qui nourrissait peu d'illusions sur les princes...

EN politique, aucun don ne surpasse jamais cette rare vertu de connaître suffisamment bien son époque pour en prévoir les périls et les annoncer à son peuple, afin qu'il s'en préserve. Historien de tempérament, et non par formation universitaire, Jacques Bainville considérait le passé comme une vaste expérience où des hommes peuvent entrevoir leur avenir, pourvu qu'ils en comprennent les leçons. *« Jamais les choses ne se présentent deux fois de la même manière*, expliquait-il. *Mais la politique consiste à appliquer aux circonstances des règles éternelles. »*

L'éditorial ironique, sévère ou réfléchi que Bainville publia presque chaque jour dans *l'Action française*, de 1908 à 1935, en appelait d'abord à la mémoire collective de ses lecteurs. Ces articles, rassemblés en volumes — qui se trouvent chez les bouquinistes — gagnent avec l'âge une superbe vigueur. L'influence que Bainville exerça entre les deux guerres, assez comparable à celle d'un Raymond Aron au cours des vingt-cinq dernières années, valut de prestigieux tirages à ses livres les plus célèbres. Son *Histoire de France* pulvérisa bien des records, avec plus de cinq cents rééditions jusqu'en 1955.

La vie régulière, studieuse, qu'il mena entre son bureau et les bibliothèques n'avait, jusqu'à présent, tenté aucun biographe. Bien qu'il écrivît dans l'un des quotidiens les plus combatifs de son temps, Bainville n'en partagea guère les fureurs ni les hargnes. Ses convictions, fixées dès la première jeunesse autour d'un royalisme raisonneur, pétri de stoïcisme moral, de classicisme littéraire, le préservèrent en outre des emportements romantiques où son ami Maurras, qu'il admirait beaucoup, se jeta tant de fois. Lorsqu'il entreprend de raconter la vie de cet homme discret, en reconnaissance des lumières qu'il reçut de son œuvre, Jean Montador s'attaque assurément à un sujet tout à fait neuf.

« Ce qui se guérit le moins facilement, c'est la bêtise ! »

« Pour la plupart de ses contemporains, Jacques Bainville est resté une énigme », observe-t-il dans le chapitre consacré à son caractère. Si rien d'éclatant ne se dégage de sa vie calme, sauf l'exceptionnelle vivacité de l'esprit, ce logicien épris de démonstrations froides brûlait en secret d'une ardeur mal contenue. Pour s'en libérer, Bainville composait alors des poèmes en allemand, selon une confidence à son cadet Pierre Gaxotte, dans l'un de ses rares moments d'abandon. En arrêt lui-même devant ce mystère, Jean Montador conseille de rechercher dans l'œuvre l'explication du personnage. Apparemment, rien de plus simple. Mais si la méthode suffisait, devait-il prendre la peine d'y ajouter sa biographie ?

Fidèle à son système, l'auteur suit son héros de livre en livre, comme si chacun d'eux marquait vraiment l'étape d'une évolution intellectuelle. Or Bainville, répétons-le, parvint dès sa jeunesse aux convictions de la maturité. Même lus dans leur ensemble, suivant le conseil de Jean Montador, ses ouvrages prouvent mieux la complexité de son caractère qu'ils ne l'éclairent vraiment. Selon toute vraisemblance, le réalisme impitoyable de sa lucidité s'accompagnait de vives compassions pour le malheur de ses semblables. Bainville oscilla toute sa vie entre les deux sentiments. Les guerres, les révolutions qu'il parcourait en curieux, lui laissèrent bien des fois le sentiment de misères absurdes qu'un peu de prévoyance aurait pu interdire. Au fond, ce représentant d'une droite cérébrale, aujourd'hui presque entièrement détruite, ne sépara jamais l'intelligence du cœur. Monarchiste, il s'illusionnait peu sur l'insuffisance des princes. Champion des classes moyennes, il les savait égoïstes et jobardes. Défenseur du capital, il dénonça maintes fois l'aveuglement des capitalistes. *« Ce qui se guérit le moins facilement, c'est la bêtise »*, assura-t-il un jour.

Une autre des ses maximes, rassemblées en annexe par son biographe, montre bien quelle tristesse cachait sont humour : *« Ce qui est curieux, ce n'est pas qu'on ait tout dit, mais qu'on ait tout dit en vain, de sorte que tout est toujours à redire. »* En bon fils du dix-neuvième siècle, Bainville persista cependant toute sa vie à croire la politique améliorable par le secours de la raison. *« Par l'étude de l'histoire, par l'observation et par l'analyse, on peut devenir prophète. »* Hélas ! l'inconséquence des siens condamne parfois le prophète à crier dans le vide. L'avertissement exact, suivi d'aucun effet, établit alors tout ensemble la valeur et l'inutilité de l'intelligence. Avec son livre à jamais mémorable, *les Conséquences politiques de la paix*, Bainville vécut ce destin jusqu'à la nausée.

L'avenir dévoilé en pure perte

Ivre de son triomphe militaire sur l'Allemagne, la France de 1920 se croyait définitivement protégée contre son dangereux voisin par le traité de Versailles. Texte en main, Bainville l'analysa article par article et expliqua comment les dispositions draconiennes prises contre l'ancien Reich préparaient, tout au contraire, sa revanche. Rarement analyse diagnostiqua le malheur avec tant de détails. Derrière les tentations de l'Anschluss en Autriche, la minorité germanique de Tchécoslovaquie, le couloir de Dantzig, Bainville désigna nommément les trois fautes diplomatiques majeures, d'où la seconde guerre mondiale sortit dix-neuf ans plus tard. Il se donna même le luxe de prévoir l'alliance entre Moscou et Berlin contre la Pologne, autrement dit le futur pacte germano-soviétique, dont la signature hâta la conflagration. Peu de grands travaux politiques dévoilèrent si complètement l'avenir. En pure perte !

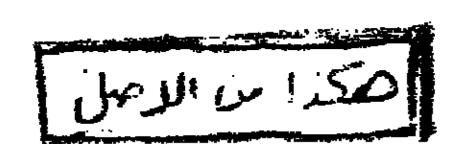
Les Conséquences politiques de la paix ne figurèrent sans doute jamais au programme de l'Ecole nationale d'administration. Non sans causes ! Une institution officielle d'où sortent des hauts fonctionnaires conformistes se méfiera toujours de l'indépendance intellectuelle. Bainville disait aussi : *« Il y a une autre liberté que la liberté politique, c'est celle qui se gagne par rapport aux idées reçues. »* Dans son légitime respect pour le personnage, Jean Montador ne remarque pas le rebelle caché tout au fond de son caractère. Il ne prend pas non plus les distances nécessaires avec certains thèmes hasardeux de l'*Histoire de France*. Bainville écrit ainsi à propos de 1789 : *« Il n'est pas douteux que des agents prussiens aient pris part aux journées révolutionnaires »* sans en fournir la moindre preuve. Dans ce cas précis, son aversion envers l'Allemagne l'entraînait un peu loin... Des esprits curieux se demanderont longtemps où elle l'aurait conduit s'il avait encore vécu en 1940.

Au début de cette année fatale, aucun maurrassien n'aurait cru son vieux maître capable de soumettre jamais son journal à la censure hitlérienne. Pourtant, il l'accepta. Germanophobe notoire, Bainville aurait-il admis l'inconcevable humiliation, cessé d'écrire ou rejoint en de Gaulle, à Londres, un lecteur fidèle, ancien et conséquent ? Peu républicaine en ses débuts, la France libre n'aurait pas gagné à ce ralliement beaucoup d'esprit démocratique. Avec Bainville comme philosophe, la Résistance prenait d'autres couleurs. La Libération basculait dans un autre sens. Les mystères font ainsi rêver...

GILBERT COMTE.

★ JACQUES BAINVILLE, HISTORIEN DE L'AVENIR, par Jean Montador, préface de Marcel Jullian. France-Empire, 264 p., 65 F.





lettres allemandes

William Carlos Williams romancier du quotidien

● *« La Fortune » suite de « Mule blanche »...*

Il est né à Rutherford, à une trentaine de kilomètres de New-York, en mars 1883. Il mourra à Rutherford en mars 1963. Médecin spécialisé en obstétrique et en pédiatrie, William Carlos Williams affirmait volontiers qu'il était impossible de séparer son travail d'écrivain de son métier de médecin. Il innova en poésie, rendant possible une poétique d'autant plus neuve qu'elle était spécifiquement américaine. Il en donna un exemple décisif avec son long poème *Paterson* (1), par lequel il prouve que l'homme et la cité se confondent et se disent ensemble. Poète « objectif », c'est ce qu'il se voulait pardessus tout, abandonnant la sentimentalité et l'épanchement subjectif, et acceptant la totalité du réel sans en sélectionner tel ou tel aspect ni en privilégier aucun.

Le père de William Carlos Williams était anglais ; sa mère était d'une lignée franco-espagnole. Lui, typiquement américain, comprit vite que son pays n'avait pas de passé, ni d'histoire, bref ! qu'*il se faisait*. C'est de tout cela ensemble qu'est tissée sa fameuse trilogie dont deux tomes ont paru en traduction française : *Mule blanche* et *la Fortune*. Au centre, il y a une petite fille : Flossie. Le père de Flossie, Joe Stecher, est allemand ; Gurlie, sa mère, norvégienne. La naissance de Flossie, c'est, symboliquement, la naissance de l'Amérique. Nous sommes dans les années 90, et la ville se construit en même temps que croissent les ambitions des hommes. La ville, ici, est un personnage inoubliable : elle est présente avec ses misères et sa grandeur. Elle pèse d'un poids gigantesque sur les hommes qui la peuplent. Ils croient la façonner ! C'est elle qui les forme et les modèle.

New-York-Vermont aller et retour

Puis, il y a, en contrepoint de ce New-York tentaculaire, le Vermont avec ses fermes, ses eaux vives, ses herbes magiques et sa solitude. *Mule blanche* se termine par un séjour dans le Vermont, sorte de symphonie champêtre qui réconcilie l'homme avec le silence. De la même façon, *la Fortune* se clôt par un nouveau retour dans le Vermont et par un enchantement semblable, alors que Flossie commence à marcher, à parler et à découvrir le monde. Le pédiatre, ici, est à son affaire, et c'est merveille que de suivre Flossie dans ses découvertes et ses ravissements. William Carlos Williams, auquel on a fait une réputation d'auteur difficile, use, dans ces livres-là, d'un langage d'une simplicité totale, d'une transparence complète et d'une discrétion étonnante.

Joe Stecher est typographe. Dans *Mule blanche*, nous le voyons devenir l'homme de confiance de l'imprimerie qui l'emploie. Nous le suivons dans ses activités syndicales, mais nous le voyons rompre avec le syndicat lorqu'il s'aperçoit que celui-ci prétend exercer un pouvoir illimité. Joe est poussé par Gurlie, qui voudrait une maison à la campagne, de l'argent surtout, et tout ce que la fortune peut permettre. Elle est de cette lignée de femmes américaines redoutables qui pousseront leurs maris à travailler jusqu'à en mourir. Si Joe, dans *Mule blanche*, résiste tant bien que mal aux désirs de Gurlie, on le voit, dans *la Fortune*, tenter l'aventure, quitter ses patrons, fonder sa propre imprimerie. L'évolution de Joe permet à William Carlos Williams de dépeindre minutieusement la face cachée du monde « des affaires » : cette sorte de gangstérisme inavoué, certes ! mais indéniable. Joe réussira. Gurlie aura sa maison. Le décor est en place pour le troisième volet : *The Build-up*, actuellement en cours de traduction.

La trilogie de William Carlos Williams, c'est un peu *Au grain d'Amérique* ou *Filles de fermiers* (2) mais écrit autrement, avec une pudeur dont on ne saurait dire à quel point elle est admirable. Le moindre personnage secondaire est montré, restitué dans son épaisseur propre : non plus une utilité romanesque, mais un être de chair et de sang. Les dialogues, une des formes favorites de l'auteur, en acquièrent une dimension étrange : ce sont des paroles dites par des créatures qui nous sont données à voir dans leur originalité. L'auteur s'efface, disparaît au bénéfice d'une œuvre dont on dirait qu'elle est faite par ses héros eux-mêmes. Roman du réel, telle est cette trilogie. Mais non pas roman réaliste, tant la poésie y brûle de ses feux cachés. Il conviendrait de parler, plus justement, d'un renouveau du réalisme ou de l'acte de naissance d'un *autre* romanesque.

HUBERT JUIN.

★ MULE BLANCHE, de William Carlos Williams, traduit de l'américain par René Daillie (réédition). Flammarion, 285 pages, 85 F.

★ LA FORTUNE, de William Carlos Williams, traduit de l'américain par René Daillie. Flammarion, 476 p., 85 F.

(1) *Paterson*, aux éditions Flammarion.

(2) *Au grain d'Amérique* et *Filles de fermiers*, aux éditions Christian Bourgois.

La supercherie de Doris Lessing

DORIS LESSING, romancière mondialement célèbre, considérée comme « nobélisable », dont *le Carnet d'or* s'est vendu à sept cent cinquante mille exemplaires, a voulu soumettre à un test le monde de l'édition et de la critique : *elle a pris un nom d'emprunt pour proposer aux éditeurs deux romans, qu'ils ont totalement négligés,* allant même jusqu'à refuser de les publier.

La supercherie, révélée par l'auteur britannique dans le *Sunday Times* du 23 septembre, a suscité des mouvements divers chez les éditeurs. Doris Lessing affirme avoir agi ainsi pour prouver que, dans l'industrie de la littérature, *« rien d'attire plus le succès que le succès ». « Les gens,* dit-elle, *qui se targuent d'être des experts de mon œuvre ne reconnaissent pas mon style. Cela m'a étonnée. »*

Intitulé *le Journal d'une bonne voisine (The Diary of a Good Neighbour)*, signé Jane Somers, le premier manuscrit, envoyé en 1981, *a été refusé par l'éditeur* habituel de Doris Lessing, Jonathan Cape, ainsi que par Granada, son éditeur en livres de poche. Jonathan Cape l'avait *« détesté »,* et Granada avait trouvé le livre *« trop déprimant »*. Le roman — une journaliste proche de la cinquantaine vient en aide à une vieille femme misérable proche de la mort — a finalement trouvé un éditeur et s'est vendu à quelque deux mille exemplaires. L'année suivante, « Jane Somers » publiait son second roman *Si vieillesse pouvait (If the Old Coud)*.

Dans notre pays, cependant, cet auteur inconnu n'était pas passé inaperçu grâce au flair d'Ivan Nabokov, directeur littéraire d'Albin Michel, l'un des éditeurs de Doris Lessing pour la France. C'est pourquoi Albin Michel annonce pour janvier 1985 la publication de l'ouvrage sous un titre sans ambiguïté : *Journal d'une voisine — les Carnets de Jane Somers* par Doris Lessing.

biographie

Cher Gaston !

(Suite de la page 17.)

Pour continuer à publier des ouvrages de qualité en pariant sur la durée d'une œuvre, il faut vendre des ouvrages au succès immédiat, malgré les réticences des gens de la *NRF*. Il faut aussi que l'on parle des écrivains : Gallimard participe à la fondation des *Nouvelles Littéraires*, dans laquelle, heureux hasard et heureux temps, des critiques publiant chez Gallimard rendent compte de livres édités par Gallimard. Pour alimenter les caisses en argent frais, Gaston lance, en 1928, *Détective*, qui fait de beaux écus et son miel des faits divers les plus sanglants, puis un hebdomadaire de reportages *Voilà*, et enfin l'hebdomadaire littéraire, illustré, et orienté à gauche, *Marianne*, dirigé par Emmanuel Berl. Avant de se lasser et d'abandonner la publication de journaux, Gaston s'aventure dans le spectacle. Il y a séjourné naguère en qualité d'administrateur du Théâtre du Vieux-Colombier, animé par Jacques Copeau. Il produit en 1934 la *Madame Bovary* de Renoir, où Valentine Tessier meurt si joliment, et pour rien, car le film fait un flop. Il aura plus de chances avec les concerts de la Pléiade qu'il organisera, en 1943, à la Galerie Charpentier, où, selon la formule d'un auteur dramatique, que rapporte Pierre Assouline, se presse *« tout ce que Paris compte d'heureux de vivre »*.

« La chapelle de sectaires »

Proust, dont le *Du côté de chez Swann* avait été refusé par Gide à cause d'un *« trop plein de duchesses »*, et publié à compte d'auteur chez Grasset, a été récupéré par Gallimard. *Les Jeunes Filles en fleurs* a remporté le prix Goncourt en 1919. Ajoutée à la qualité de l'œuvre, la stratégie mondaine de Proust n'a pas été vaine. Gallimard s'en inspire-t-il ? Dès lors, il collectionne les prix littéraires à la fureur du grand rival Bernard Grasset.

Constituer un catalogue d'auteurs prestigieux est l'ambition permanente et suprême de Gaston. Sa réussite ne s'explique pas seulement par de l'entregent et des dons de stratège. L'homme joue de sa séduction, il est persuasif et patient. Il sait aussi s'entourer de dénicheurs de talent comme Jean Paulhan, dont l'humour compliqué le déconcerte et l'irrite, comme l'italianisant Benjamin Crémieux, le slavisant Brice Parain et le germaniste Bernard Groethuysen, qui seront à la base du fonds étranger, ainsi que Maurice-Edgar Coindreau, qui fera connaître les grands romanciers américains : Dos Passos, Faulkner, Steinbeck, Hemingway, etc. Gide, *« la locomotive du convoi Gallimard »*, entraîne des recrues de choix. Il convaincra, notamment, Jacques Schiffrin d'apporter sa collection « Bibliothèque de la Pléiade », qui est devenue un monument de la littérature.

Les auteurs participent au ratissage ; par exemple, Malraux, qui vient de chez Grasset, persuade Emmanuel Berl de le suivre, Jean Prévost présente Saint-Exupéry. Après la seule lecture de l'article d'un jeune avocat de Genève, Gaston lui propose un contrat pour cinq livres. Le premier manuscrit tardera à venir, mais cela valait la peine : l'auteur en est Albert Cohen...

Le polémiste Henri Béraud peut tonner contre la *NRF* et la *« bande à Gide »*, les *« Gallimardeux »*, *« la chapelle de sectaires à la morale d'ascètes »*, on frôle le duel mais la caravane Gallimard passe. On débauche des auteurs chez les concurrents — mais tous les éditeurs usent de cette pratique — et l'on embauche : le catalogue s'enrichit. Pour un auteur, avoir son nom imprimé sur la fameuse couverture équivaut à la consécration. Certes, les succès masquent les échecs : sont manqués Alain-Fournier, Mauriac, Céline (provisoirement), Gracq, notamment ; d'autres, portés au pinacle le temps d'un livre, vont bientôt sombrer dans l'oubli.

C'est que Gaston les cajole, ses auteurs. Il sait écouter. Habile épistolier, il sait encourager et réconforter. De rares fois, il se départit de cette attitude bienveillante pour blâmer, en des termes vigoureux, l'ingratitude de l'espèce qui choisit une autre écurie pour le seul attrait du picotin. Cependant, Proust, lui qui *« n'a jamais demandé d'avance d'argent »*, est son préféré ! Maurice Sachs le roule comme un voyou. Simenon lui fait signer un contrat draconien — 50/50 — et renouvelable chaque année. Gaston a dû souffrir...

« Un pacte avec l'esprit »

Pierre Assouline n'insiste peut-être pas assez sur le charme de Gaston. L'inventeur, selon Nimier, du *« gastonat »*, mélange unique de mécénat, de paternalisme, d'un sens avisé des affaires et de longue patience, ne pouvait être que doté d'une grande séduction pour retenir sous la même enseigne Gide et Claudel, des communistes et des fascisants. Il a passé *« un pacte avec l'esprit »*, confie-t-il. Comme l'écrit Pierre Assouline, Gaston croit plus aux sentiments qu'aux idées. Kessel le qualifie d'*« anar intellectuel »*. S'il publie des hommes politiques, il se méfie de la plupart d'entre eux, qui apportent la guerre. Pour échapper à la mobilisation de 1914, Gaston se fait enregistrer comme étant *« décédé »* à l'état civil. Pour plus de sûreté, il veut tellement être malade qu'il le devient réellement. Il est enfin réformé ! En Suisse, où on le soigne un temps, il obtient l'exclusivité de l'œuvre de Joseph Conrad pour la France. Gaston ne croit qu'en l'art et la littérature.

Son aptitude à garder sous un même toit des hommes aux tempéraments différents révélera durant l'Occupation ce qu'elle peut comporter d'ambiguïté. Pierre Assouline brosse d'ailleurs un saisissant tableau des milieux littéraires de l'époque. Les Allemands à peine débarqués à Paris, la quasi-totalité des éditeurs signent la *« liste Otto »*, qui interdit la publication des écrivains juifs et mal-pensants. Quant à Gaston, il se démène comme un beau diable pour faire sauter les scellés que les Allemands ont posés sur la porte, rue Sébastien-Bottin. Ils veulent obtenir 51 % des parts de la Librairie Gallimard. L'éditeur refuse. Après tractations, les Allemands imposent un *« fasciste convenable »*, Drieu La Rochelle, à la tête de la *NRF*. Drieu détiendra aussi *« des pouvoirs étendus pour la totalité de l'exécution de la production spirituelle de la maison »*. Claude, le fils de Gaston, est prisonnier.

Temps étranges. Des écrivains s'exilent. René Char entre au maquis, Jean Prévost y meurt. Jean Guéhenno refuse de publier tant que les Allemands seront là, Vercors fonde avec Pierre de Lescure les Editions de Minuit clandestines. D'autres se résignent à la collaboration ou s'y engagent résolument comme Bernard Grasset et Robert Denoël.

Etrange aussi l'atmosphère chez Gallimard. A la revue, des *« écrivains de renom »* signent des articles à côté de collaborateurs notoires. Dans les bureaux proches de Drieu, des rédacteurs des *Lettres françaises* clandestines rencontrent Jean Paulhan sous le regard de velours de Gaston.

On *« aryanise »* l'édition : Ferenczi, Nathan, Calmann-Lévy, doivent céder leurs maisons. Douze éditeurs rachètent Nathan avec l'intention — c'est à leur honneur — de rendre la maison à son propriétaire après la Libération. Une semblable opération échoue pour Calmann-Lévy, qui tombe entre les mains des hommes de paille de l'Institut allemand. Albin Michel s'était porté acquéreur. Gaston aussi, si l'on en croit les termes d'une lettre inédite que publie Pierre Assouline. Agissait-il pour son compte ou pour le *« consortium d'éditeurs »* ? La statue du commandeur est muette.

Après la Libération, Drieu se suicide, Brasillach est exécuté. Robert Denoël — l'éditeur de Céline et de Rebatet — est assassiné par un inconnu, Bernard Grasset, poursuivi, sera finalement amnistié. La *NRF* se voit interdite. Son *« expiation »* ne durera guère : elle reparaît en 1953, soulevant la fureur de Mauriac, qui évoque durement, dit Pierre Assouline, *« la chère vieille dame tondue dont les cheveux ont mis huit ans à repousser »*.

Mais l'air du temps a changé : il est celui des *Temps modernes* de Sartre, qui a bien réussi depuis que *la Nausée* a été imposée à Gaston. Marcel Duhamel a créé la célèbre « Série noire » chez Gallimard. Camus a pignon sur la rue Sébastien-Bottin. Denoël et le Mercure de France tombent dans le giron de Gallimard. Céline rejoint enfin le catalogue, où figureront encore Pasternak, Nimier, Vailland. Insensiblement, Claude Gallimard prend les rênes de l'entreprise, rompt un contrat de distribution et d'édition communes avec Hachette, crée la collection de poche « Folio », et s'impose par cette audacieuse décision.

Le père fondateur fut inhumé dans la plus grande discrétion, en décembre 1975 : il détestait les pompes, les honneurs et les bicornes. La plupart des grands écrivains figurent sur son cher catalogue. Parmi eux, rappelle Pierre Assouline : dix-huit prix Nobel (dont six français) vingt-sept Goncourt, dix-huit grands prix du roman de l'Académie, douze Interallié, sept Médicis, dix Renaudot, dix-sept Femina.

Chapeau, Gaston !

BERNARD ALLIOT.

★ GASTON GALLIMARD, de Pierre Assouline, Balland, 500 p., 98 F.

société

Des villes nommées Tokyo

● *Une promenade fascinante*

« TOKYO la géante, l'éclectique, la puissante, Tokyo manteau d'arlequin, grand collage de l'est et de l'ouest... » Placée sous la direction de Philippe Pons, ancien correspondant du *Monde* au Japon, *Des villes nommées Tokyo* rassemble, en plus de 300 pages illustrées, une soixantaine d'articles d'une grande variété. La ville se dévoile au fil des chapitres et au gré des auteurs, depuis « La cité planète » jusqu'aux « zones d'ombre » en passant par « Tokyo transfert », par la « société de communication » et par les « zones interdites ».

Après le survol de « la ville superlative » avec Augustin Berque, on colle un œil de noctambule au « kaléidoscope babylonien » de Shinjuku, où Philippe Pons est en terrain connu. Plus loin, on remonte le temps, répertoriant les changements d'Edo à Tokyo avec le grand japonologue américain Edward Seidensticker — sans se préoccuper outre mesure de l'opinion de Pierre Loti, qui trouvait à la capitale une *« laideur américaine »*.

Ailleurs, dans le genre intimiste, souvent nostalgique et parfois ironique, on flâne à travers les vieux quartiers, on entre à pas feutrés dans les maisons et la vie des Tokyoïtes. Cela se fait, aimablement, avec deux journalistes qui ont voué une partie de leur vie au Japon : Robert Guillain, lui aussi ancien correspondant du *Monde* à Tokyo, (« La rivière à explorer le temps »), et Marcel Giugliaris (« La maison oï »). Et aussi avec la chronique de quartier « J'ai longtemps vécu sous de vastes mégaphones) d'un universitaire français, Jean-François Sabouret.

Citons encore, pêle-mêle : l'art populaire (« Le clown et le samouraï », « La fête du sang »). Et puis Tokyo « bazar électronique », Tokyo empire des papivores, dévoreur de *shimbun* (quotidiens) et de *mangas* (bandes dessinées), ou encore Tokyo-ghetto, Tokyo-geishas, Tokyo-sex-shop. Au bout du compte, de tant de contes, on a là un inventaire quasiment à la mesure de la démesure du sujet. Ce qui n'est pas peu dire quand on parle de Tokyo.

R.-P. PARINGAUX.

★ DES VILLES NOMMÉES TOKYO. Editions Autrement, collection « Villes et créateurs », 300 p. illustrées, 75 F.

le feuilleton

Une cure d'intelligence

(Suite de la page 17.)

Lui seul est en mesure de débusquer les mythes que la culture, donc la société, veut faire prendre pour des réalités dites « naturelles ». Barthes n'a pas son pareil pour nous aider à réviser ce que les époques successives et leurs artistes donnent comme « allant de soi ». Ce fut un régal, il y a bientôt trente ans, de voir l'auteur de *Mythologies* rejeter les diktats de la mode féminine — la jupe sera à 2 centimètres du genou ou ne sera pas ! — et décortiquer certains produits ou jeux mythiques, la DS-21, le catch.

La même pédagogie baladeuse et illuminante s'est poursuivie au long des textes de digressions qui accompagnaient les longs traités plus techniques. Tout, chez Barthes, fait pâture, et ventre : un mot pris au vol — vide, sexe, lisible, signifiant, — un voyage dans un pays à la langue inconnue, le Japon, où l'auteur, nouveau Robinson, s'oriente aux codes, aux bruits.

Un pressentiment parmi d'autres : si la société reste divisée, la culture : non. Même celle dite « de masse » est globalement petite-bourgeoise. Les goûts du public, eux, gardent leurs strates (cf. *la Distinction*, de Pierre Bourdieu), mais non la production des œuvres. Ce qui travaille la culture, tragiquement immobile, c'est la *dispersion*.

LA lecture offre à Barthes les meilleurs prétextes à lever la tête, à réviser acceptions et acceptations paresseuses.

Lecture des spécialistes — Jakobson, Benveniste, Kristeva, Genette, Metz, — mais aussi d'écrivains mal conscients des trésors de réflexion enfouis dans leur prose. Barthes revisite ses préférés : Michelet, Bloy, Brecht, avec des incursions chez des contemporains — Cayrol, Renaud Camus, Guyotat, — ou des auteurs insoupçonnés comme Brillat-Savarin. Savez-vous seulement ce qui nous attire dans le croustillant d'une friture, le *crispy* des Américains ? Vous doutez-vous que c'est le rapt dont l'aliment a été l'objet, par surprise ?

La Recherche du temps perdu reste la bible. Qu'on l'ouvre à n'importe quelle page, le mystère de l'écriture y parle d'or. Le mérite de Proust, dont ont découlé les autres : il a compris que, selon la formule de Keats, *« la vie d'un homme d'une certaine valeur est une continuelle allégorie »*. De quoi ? De tout y compris de ce qu'il n'imagine pas et que les siècles à venir y trouveront, tant il est vrai que l'écriture, à ce niveau, se fait divinatoire, inépuisablement.

ET pourquoi Barthes n'y est pas allé de son roman ? Il répondait à cette question par des dérobades gaies : *« Je ne pourrais pas nommer mes personnages »*, m'a-t-il dit. Le vrai est que la nécessité ne s'en faisait pas sentir. L'aveu sur soi passait ailleurs : dans *Barthes par Barthes, Plaisir du texte, Fragments d'un discours amoureux*, et tout simplement dans l'analyse d'un son ou d'un instant.

Le journal intime, pareil, Barthes a commencé d'en tenir un, et puis ce « *qui suis-je ?* », sous lequel se cache le risible « suis-je ? », lui a paru inessentiel, inauthentique, vain. Au reste, quel genre vaut d'être cultivé ? Fragilité grandiose de la littérature : elle ne peut fournir aucune preuve de ce qu'elle avance, ni de son utilité. *« C'est un livre que c'est pas la peine »*, disait volontiers Paulhan, terriblement.

Le Bruissement de la langue atteste que Barthes, ça vaut la peine, quoi qu'il aborde. Il est de ceux à qui il suffit de tracer quelques mots pour s'approcher au plus près du mystère tremblant de tout énoncé, pour nous laver comme une eau lustrale, pour nous rendre plus intelligents, plus libres.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE BRUISSEMENT DE LA LANGUE, « Essais critiques IV », de Roland Barthes, Le Seuil, 418 p., 99 F.

Le Monde

société

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

Examens et traitements inutiles

« *Vous avez trop d'acide urique.* » Sur ce constat, et selon une enquête récente, 39 % des généralistes ordonnent systématiquement un traitement, 46 % le font souvent et 14 % rarement ou jamais. Or, ce sont ces derniers qui ont raison, a souligné aux Entretiens de Bichat le docteur M. Guidet (service de rhumatologie, Besançon).

Les taux élevés d'acide urique dans le sang (plus de 70 milligrammes par litre) peuvent accompagner des maladies rarissimes congénitales ou la goutte, dont le traitement est aujourd'hui simple et bien codifié. Ils ne résultent, le plus souvent, que d'une constatation fortuite qui ne s'accompagne d'aucune manifestation clinique, et qui peut d'ailleurs résulter d'un traitement par diurétiques de l'hypertension artérielle.

Nombre de malades atteints d'affections cardio-vasculaires et qui présentent des facteurs de risque pour l'athérosclérose (obésité, hypertension, taux élevé de cholestérol ou de triglycérides, tabagisme) s'entendent dire que leur taux excessif d'acide urique constitue un risque supplémentaire. Cela n'est nullement prouvé, dit le docteur Guidet, et il n'existe aucune preuve que le traitement visant à abaisser ce taux modifie en quoi que ce soit la situation vasculaire et son évolution.

La même remarque s'applique à une prétendue prévention de la goutte. 10 à 15 % des Français ont un taux élevé d'acide urique (soit plus de cinq millions) alors que la prévalence de la goutte n'est que de 0,5 % de ce nombre. En outre, les médicaments destinés à augmenter l'élimination urinaire de l'acide urique (uricosuriques), ou à en inhiber la synthèse, peuvent ne pas être dénués d'effets secondaires qui, bien que rares, peuvent être exceptionnellement graves, risque qui ne peut être couru pour un résultat plus qu'aléatoire.

Si l'on veut à tout prix faire baisser un taux d'acide uique qui ne s'accompagne d'aucune autre pathologie, le régime est un préalable absolu. Il consiste en la réduction des excès alimentaires éventuels et la suppression des boissons alcoolisées. Il permet d'obtenir un fléchissement du taux d'acide urique à 10 mg/l.

L'alcoolisme classique

En somme, conclut le docteur Guidet, en dehors de cas exceptionnels et discutables, le traitement systématique de l'hyperuricémie n'est pas justifié. Or, le coût des médicaments utilisés en France à cette fin s'est élevé en 1980 à 15 millions de francs, pour les quatre à cinq millions de sujets dont le taux d'acide urique est trop élevé dans le sang et qu'il eût mieux valu laisser en paix !

C'est à présent la grande mode : on pratique systématiquement le dosage d'une *enzyme* (ou gamma-glutamyl-transpeptidase, ou gamma GT) pour conduire un bilan de l'activité hépatique ou pour repérer un alcoolisme chronique. En effet, le taux de cette enzyme est élevé dans 90 % des maladies du foie ou des voies biliaires sans qu'il soit possible de savoir de quoi il s'agit exactement. Il est également élevé chez 75 à 80 % des alcooliques chroniques ; mais chez le tiers de ces alcooliques, l'indication ainsi donnée est sans valeur et, souligne le docteur V.-G. Lévy (hôpital Saint-Antoine, Paris), la supériorité de ce signe biochimique sur le simple examen clinique n'a jamais été démontrée. Son intérêt n'est apparent que pour les dépistages de masse des alcooliques, lorsque l'examen clinique est inexistant.

En outre, un certain nombre de médicaments parmi les plus répandus, tels que les contraceptifs, les somnifères ou les antidépresseurs, augmentent le taux de gamma GT, ce qui risque de déclencher une série de bilans cliniques négatifs coûteux et générateurs d'anxiété inutile. En somme, pour le docteur Lévy, la diffusion actuelle du dosage de cette enzyme paraît totalement injustifiée et entraîne des dépenses absurdes pour des résultats cliniques inconsistants. Ce qui ne l'empêche pas, malheureusement, de connaître une vogue considérable !

Radiographier tous les poumons

Nombre des examens radiologiques pulmonaires conduits systématiquement ne sont pas justifiés, rappellent les docteurs R. Buchet, A. Poirier et N. Brion (hôpital Laennec, Paris), et il paraît impensable que 25 % du radiodépistage, voire 40 % dans certaines collectivités, soit encore conduit par radioscopie bien que ce procédé dangereux soit formellement interdit.

Les radiophotographies sont les plus commodes pour le dépistage des lésions pulmonaires (essentiellement la tuberculose) et leur rendement semble être d'un cas pour deux mille examens. Dix millions de personnes sont passées au radiodépistage l'an passé. Il semble qu'il serait souhaitable de centrer cet examen sur les groupes à risque, pour lesquels son rendement est de beaucoup supérieur et notamment les migrants, les personnes âgées et les sujets exposés (collectivités médicales).

Tous ceux qui ont subi une intervention chirurgicale savent qu'un cliché du thorax est systématiquement demandé avant l'opération par les anesthésistes. Or « *une étude portant sur mille cas chez des sujets de moins de trente ans a montré l'inutilité totale de ces radiographies pré-opératoires* ».

Les radiographies thoraciques, elles aussi systématiques, des patients hospitalisés pour une cause quelconque montrent que leur rendement est quasiment nul.

La force de la routine reste ainsi plus puissante que celle de la logique et de l'économie, et sans doute une campagne devrait-elle être entreprise pour la réévaluation de comportements archaïques devenus, au fil des ans, indûment automatiques.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LA MORT DU TORERO PAQUIRRI

Le courage à genoux

Francisco Rivera, dit Paquirri, un des plus grands toreros de ces quinze dernières années, a été blessé mortellement mercredi 26 septembre, en fin d'après-midi par un taureau de Salayero y Bandres, dans les arènes de Pozoblanco (Andalousie). Transporté à l'hôpital de Cordoue, il est décédé pendant la nuit de mercredi à jeudi d'une rupture de l'artère fémorale et de la veine saphène.

Né en 1948 à Barbate, près de Cadix, Paquirri était le fils d'un obscur novillero devenu concierge de l'abattoir local. Il fut donc initié très vite à l'art du toreo.

Il prend l'alternative le 11 août 1966 à Barcelone avec pour témoin Paco Camino. Depuis cette journée il s'illustra dans de nombreuses arènes, à Madrid, Séville et Bilbao notamment. Il triompha également à Arles, Bayonne, à Nîmes et à Dax, dont il était l'enfant chéri des arènes. Dans cette ville il affronta les taureaux pour la dernière fois en France le dimanche 16 septembre.

Sympathique, parfois un air boudeur vite dissipé par d'inimitables fossettes, l'Andalou possédait une parfaite connaissance du toreo. Nul afficionado n'oubliera sa façon d'accueillir à genoux, cape en main, la bête qui jaillissait du toril, sa pose de banderilles « a quiebro », ses estocades « a recibir » et la domination physique qu'il exerçait sur les bêtes.

On a pu reprocher parfois à Paquirri ses « faenas » stéréotypées. Mais, à une époque où les arènes ont manqué de figures prestigieuses, le torero de Barbate s'est imposé comme un grand de la tauromachie. S'il acceptait de combattre les bêtes de tous les élevages andalous ou de la région de Salamanque, il marquait, comme tous les grands toreros, une préférence pour les « Atanasio Fernandez », qui lui permettaient de s'exprimer avec le plus de maîtrise.

Depuis trois ans, celui qui fut le gendre du célèbre Antonio Ordonez avait quelque peu « baissé ». Une vie privée parfois difficile, la soudaine apparition de Paco Ojeda, la confirmation d'Emilio Munoz, ne lui permettaient plus de demeurer au plus haut niveau.

Comme Joselito, Sanchez Mejias, Manolete, Jose Falcon, Paquirri aura payé sa gloire au prix fort.

JEAN PERRIN.

EN BREF

Edmond Simeoni, témoin aux assises des Bouches-du-Rhône

Les rapports troubles des mouvements clandestins avec le grand banditisme ont été évoqués, le 25 septembre, par le docteur Edmond Simeoni, ancien leader du mouvement autonomiste UPC (Union du peuple corse), cité comme témoin devant les assises des Bouches-du-Rhône, qui jugent trois hommes se réclamant de l'ex-FLNC et accusés de quatorze hold-up.

« *En tant que responsable politique, j'ai su qu'Yves Loviconi et Philippe Simeoni se livraient à des hold-up et à des attentats et ce, dans le cadre d'un mouvement politique* », a-t-il déclaré. Ces deux hommes ainsi que Pierre Hachim, tous déjà condamnés pour des affaires de droit commun, revendiquent leur appartenance à l'ex-Front de libération nationale de la Corse et demandent, à ce titre, à bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981.

De leur côté, les policiers ont déclaré à la barre, le 26 septembre, que les accusés ne sont pas membres du FLNC et qu'ils étaient inconnus des services des renseignements généraux.

L'administration moins cachottière

L'administration est moins jalouse de ses secrets. Elle les livre plus facilement – même si ce n'est pas toujours spontanément, – parce qu'il existe, depuis 1978, une loi qui l'oblige à le faire, au moins partiellement. En cas de contestation, le citoyen frustré peut saisir la commission d'accès aux documents administratifs, dont le treizième rapport d'activité a été rendu public mardi 25 septembre (1).

Ce rapport note avec satisfaction que le public, les associations de consommation ou de défense de l'environnement connaissent mieux la loi de 1978. Lorsqu'en cas de contestation la commission tranche en leur faveur, ses avis sont mieux suivis qu'auparavant (ils le sont dans 91 % des cas). Toutes les administrations ne jouent pas le jeu. Il arrive qu'elles soient mal équipées en locaux d'accueil et en photocopieuses pour laisser consulter ou pour transmettre, dans un délai raisonnable, un plan d'occupation des sols, par exemple.

Cette année, la commission a essayé de faciliter l'accès des documents administratifs aux édiles qui sont minoritaires dans les conseils municipaux. Dans un autre domaine, elle a rendu, en faveur du « *Monde de l'éducation* », un avis obligeant les proviseurs à communiquer à ce journal des statistiques en vue de son enquête annuelle sur les résultats au baccalauréat.

B. L. G.

(1) *La Documentation française*, 281 pages, 90 francs.

La fin du procès des faux Mondrian

Les trois tableaux présentés comme des œuvres de Piet Mondrian, le grand artiste abstrait néerlandais mort en 1944, et achetés par le Centre Pompidou en juillet 1978, sont bien des faux, et la courtière responsable de cette transaction, Mme Simone Verdé, a été condamnée, le 26 septembre, par la trente et unième chambre correctionnelle à deux ans de prison avec sursis. Le critique d'art Michel Seuphor, ami intime de Mondrian, deuxième inculpé dans cette affaire, accusé de faux certificats, a été relaxé par le tribunal pour avoir agi de bonne foi.

D'autre part, les tableaux apocryphes seront remis à l'Américain Harry Holzman, héritier et légataire universel de Mondrian. Le Centre Pompidou a obtenu 1 franc de dommages-intérêts de Mme Verdé, en raison du préjudice moral subi (*le Monde* des 11 et 12 mai).

L'Italie favorable à Ariane-5

Le lanceur de satellites Ariane-5, dont l'Europe devrait disposer dans le courant des années 90, intéresse l'Italie et ses industriels. En effet, la firme Bpd-Difesa Spazio, qui fabrique certains équipements du lanceur Ariane-3, vient de faire savoir qu'elle souhaitait participer au développement des fusées d'appoint (boosters), qui pourraient équiper un des projets Ariane-5. La société italienne vient en effet d'achever, pour le compte de l'Agence spatiale européenne, une étude sur ce sujet. Les deux *boosters* envisagés seraient des engins à poudre de grande taille – 20 mètres de haut et 3 mètres de diamètre, – fixés au corps principal du lanceur. Selon l'industriel italien, le coût unitaire de chaque fusée d'appoint devrait s'élever à environ 47,5 millions de francs.

● *« Mères porteuses » :* le Vatican condamne. – *L'Osservatore romano* a condamné, le 25 septembre, la pratique des « mères de location » « *Le recours*, écrit le quotidien du Vatican, *de la part de couples stériles, aux mères de location est contraire à la morale de l'Eglise catholique.* » « *Le magistère de l'Eglise,* souligne-t-il, *condamne toute procréation qui ne soit pas due à l'union biologique et spirituelle des parents.* » Une session scientifique sur les problèmes posés par la fécondation *in vitro* sera organisée au Vatican, indique-t-on à l'Académie pontificale des sciences. – (*AFP.*)

● *Puteaux d'accord pour l'arc de triomphe de la Défense.* – La ville de Puteaux (Hauts-de-Seine) a donné un avis favorable à la demande de permis de construire relative à l'édification, à la Défense, d'un arc de triomphe où doivent être installé, le Carrefour international de la communication ainsi qu'un certain nombre de services publics ou privés.

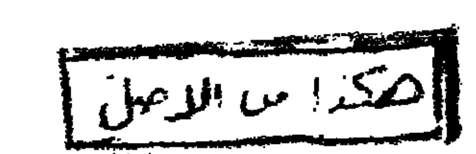
Des cerises bien gardées

Le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) a condamné le 25 septembre M. Robert Parquet, soixante-sept ans, pompier retraité, à un an de prison avec sursis. En juillet dernier, M. Parquet avait tiré au fusil de chasse sur quatre jeunes gens qui grappillaient des cerises sur un terrain vague sans clôture de Neuville-sur-Oise, alors même que ni le terrain ni l'arbre ne lui appartenaient. L'un des jeunes gens, touché à la tête par des plombs qui n'ont pu encore être extraits, a obtenu une provision de 2 000 F, et un autre s'est vu allouer 3 000 F, au titre du préjudice moral.

De l'hexafluorure d'uranium à bord des ferry-boats

Les ferry-boats britanniques, notamment ceux de la compagnie Sealink, acheminement chaque année sur la Manche, en même temps que leurs passagers, 1 200 tonnes d'hexafluorure d'uranium, produit toxique identique à celui que renfermé encore l'épave du *Mont-Louis* au large d'Ostende.

Cette révélation a été faite, mercredi 26 septembre, par la British nuclear fuel, compagnie nationale britannique chargée des combustibles nucléaires. L'hexafluorure d'uranium navigue entre la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Allemagne, les trois pays ayant créé une société tripartite d'enrichissement de l'uranium, l'URENCO. Le représentant de la compagnie Sealink a déclaré de son côté : « *Nos règles de sécurité sont plus sévères que celles prévues par la loi. Jamais nous ne transporterions du fret dangereux pour les passagers.* » Quant au repêchage des derniers fûts du *Mont-Louis*, il est toujours retardé par le mauvais temps sur la Manche.



Le Monde

culture

THÉATRE

« LA DANSE DE MORT », d'August Strindberg

Bouquet, l'Acteur

La Danse de mort, de Strindberg, est une œuvre principale. Les paroles qu'échangent, deux heures durant, une femme et un homme, Edgar et Alice, la veille de leurs noces d'argent, et leur cousin Kurt, sont des paroles simples, courtes, presque terre à terre, et l'exploit est que, peu à peu, ces mots élémentaires, qui tombent avec régularité dans le silence comme des gouttes d'eau froide sur une pierre, font sourdre tout un univers, immense, de méditations, de songes, d'éclairs.

Deux époux assez âgés et un parent de passage, sans qualités ou défauts particuliers, plutôt quelconques dans leur histoire, leur tendresse ou leurs méchancetés, se jettent à la figure des vérités, des mensonges, des horreurs, des plaisanteries aussi. Il y a peu de pièces de théâtre aussi familières, aussi profanes. Il y en a peu d'aussi, disons, « métaphysiques », qui sondent, qui atteignent, les lointains de la conscience claire et les taillis enfouis de l'inconscient. Les plus fortes inquiétudes de la vie, et les ombres de la non-vie.

Quels que soient leurs voyages, leurs passions, leurs imaginations, les êtres que nous fait écouter Strindberg dans cette œuvre ressentent la vie comme un séjour transitoire dans un espace on ne peut plus circonscrit. Dans un temps très court, aussi. Ils n'auront eu ni la place ni le temps de vivre, dans leur vie. Il y a en eux quelque chose comme un « engouffrement » de vent qui les pousse à croire, à espérer, que leur vie n'était pas la vie. Et que tout n'est pas perdu, parce qu'ils vont, enfin, se mettre à vivre lorsque leur vie aura cessé.

Encore une fois, aucun propos philosophique, religieux, ou seulement psychologique, n'est tenu ici. Mais les intuitions les plus pénétrantes, les analyses les plus profondes, sur la condition de vivre, ne cessent d'apparaître, brusquement, comme des mirages nets, criants, suscités par les paroles crues. *La Danse de mort* est, certes, un sommet du théâtre.

Le grand premier rôle de la pièce est celui du mari, Edgar, appelé aussi « le capitaine ». Des trois protagonistes, c'est lui qui a touché la mort de plus près, il pense même être allé faire un petit tour de l'autre côté, et en être revenu. Tous les grands acteurs ont voulu jouer ce rôle. Aujourd'hui, Michel Bouquet y atteint le sommet de son art. Chaque instant de sa voix, de son expression de visage, de ses attitudes d'ensemble ou de détail, est un prodige d'invention, de surprise, d'esprit, de transposition, de subterfuge à la fois irréel et évident. Il est génial. Il est, dans ce rôle, une sorte d'acteur absolu. Tous les jeunes comédiens doivent aller voir ça.

Et il est assez émouvant de voir que les deux acteurs qui jouent avec Michel Bouquet cette *Danse de mort* sont presque aussi fascinés par lui que nous le sommes, nous spectateurs. Juliette Carré (Alice) joue bien, la question n'est pas là, mais elle se fait toute transparente, comme pour ne pas intercepter le moindre signe qu'émet Michel Bouquet. Et l'excellent Henri Garcin, un artiste qui, pourtant, a des milliers de tours dans son sac, et qui n'a pas l'habitude de rester dans son coin, observe lui aussi une réserve respectueuse.

Le metteur en scène n'est pas, en temps normal, homme de théâtre, mais de cinéma. Néanmoins, il n'est pas surprenant que Claude Chabrol ait accompagné son vieil ami Michel Bouquet dans cette aventure de *la Danse de mort*, car, très souvent, dans les films de Chabrol, remonte à la surface une saisie très curieuse, ténébreuse, aiguë, éminemment « strindbergienne », de certains phénomènes psychiques propres, en particulier, à la « face cachée » de la vie, dans le couple, dans la famille. Ce sont, la plupart du temps, les moments les plus frappants des films de Chabrol. C'est Chabrol qui a écrit l'adaptation. Elle est très vivante et belle.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Atelier, 20 h 45.

« LES FANTASTIQUES AVENTURES DU COMTE DE SAINT-GERMAIN »

Gilles Privat, comédien des métamorphoses

La mort n'a pas de prise sur le comte de Saint-Germain. Il renaît de ses cendres tel le sphinx, louvoyant d'un siècle à l'autre, toujours en forme, l'œil vif et la langue bien pendue. Complots, magie, chiromancie, cet énigmatique personnage connaît des secrets qui ne sont pas de polichinelle.

Une famille d'Américains, à la recherche de leur fils disparu dans le Sinaï, va se trouver projetée dans le temps et faire la connaissance de Saint-Germain. Leurs aventures durent six jours, ce qui leur permet de rencontrer Louis XV, Louis XVI, leurs épouses et maîtresses respectives et quelques figures du dix-huitième siècle : le chevalier d'Eon, Casanova, Choiseul, des jésuites. Une histoire qu'il est quasiment impossible de raconter, *les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain* étant d'une complexité proche du traité d'alchimie en vieux français. Un régal pour les esprits alambiqués.

L'auteur de cette courbe à travers le temps est Serge Ganzl. La mise en scène est de Dominique Serrand. Tous deux ont succombé à la tentation de mettre en musique cette pièce de théâtre et de faire chanter des comédiens qui, vraiment, ne sont pas faits pour cela. En revanche, à dix sur une scène en forme de croix grecque, ils changent de personnages, de voix et de sexe à une allure vertigineuse. Parmi eux, il faut remarquer Gilles Privat qui interprète à la fois Louis XV, Casanova et un ermite du nom de saint Antoine.

En roi de France, emmailloté d'un drap d'or, Gilles Privat bâille. Gobeur de mouche symbolisant le mol ennui d'une dynastie dont l'ultime représentant finira lamentablement sur l'échafaud. Casanova porte des anglaises à l'horizontale au-dessus des oreilles. Il a le teint blanc du bambochard en mauvaise santé. Perclues de rhumatismes, ses mains voltigent en arabesques de dernière minute. Ses jours sont comptés. Enfin, en saint Antoine, vêtu d'un pagne blanc, il prie Dieu, l'œil fixé sur des jumelles qui lui permettent de subir de loin les tentations de la chair. Un merveilleux comédien.

Les autres vont et viennent, inégaux selon les scènes qu'ils ont à jouer. Les odeurs de soufre qui devraient émaner du comte de Saint-Germain (Vincent Gracieux) ne sont pas assez corrosives. Les émules du Diable et de Satan ont perdu leur pouvoir d'envoûtement.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre Présent, 20 h 30.

« DUO POUR UNE SOLISTE » de Tom Kempinski

Confection

Ce sont les entretiens d'un psychiatre (Raymond Gérôme) et d'une jeune violoniste atteinte d'une sclérose en plaques (Anny Duperey) qui vient voir son médecin dans son fauteuil roulant électrique avec l'espoir d'obtenir un réconfort.

Il la fait parler de sa mère, morte assez tôt, de son père, qui fabriquait des chocolats. Nous assistons aux flottements, silences, frictions, traditionnels, de l'être qui souffre physiquement et moralement et de son médecin de l'âme.

Théâtre de confection habile, soignée, s'en prenant aux cordes sensibles.

Raymond Gérôme irrésistible de charme, d'intelligence, de finesse, de tact, comme toujours. Anny Duperey bien touchante, bien mise en valeur par la mise en scène du même Raymond Gérôme.

Cela dit, rien à signaler. L'auteur, Tom Kempinski, né à Londres, a été d'abord comédien, et a joué plusieurs pièces de Shakespeare qui ne paraissent pas lui avoir trop servi de leçon.

M. C.

★ Théâtre Montparnasse, 21 heures.

CINÉMA

« SOUVENIRS, SOUVENIRS », d'Ariel Zeïtoun

Occasions manquées

(Suite de la première page.)

Au ministère de la culture, au mois de mars, après avoir entendu les inquiétudes de la Société des réalisateurs de films, après avoir examiné les dossiers, vérifié qu'il n'y avait pas d'entourloupe, on a fait ce qu'il fallait, on a laissé faire, et, oui, il le fallait, c'était loyal. Donc, si *Souvenirs, souvenirs* avait tenu le pari, et relevé du bon cinéma à succès, après tout, même avec le regret que ce soit sans péril, au moins il y aurait eu la gloire.

Or rien ne va, car non seulement le scénario d'Ariel Zeïtoun ne repose que sur des recettes (recettes et recettes, c'est le même mot; mais on n'a pas encore compris que ces jumeaux étaient souvent ennemis), mais en plus il ne « fonctionne » pas (pour parler avec la vulgarité que ce genre d'entreprise appelle).

Rien ne va. Parce que, deuxième enjeu, encore plus important, le sujet était magnifique. On allait avoir notre *American Graffiti*. On allait retrouver nos années 60, les Platters, Johnny Hallyday, notre guerre, celle d'Algérie. Ariel Zeïtoun, né en 1949 en Tunisie d'une famille de six enfants, parents marchands de fruits et légumes, devenu producteur roué de *la Banquière*, de *Coup de foudre*, du *Grand Carnaval*, devait avoir quelque chose à dire. En cette rentrée où l'hiver arrive dès septembre pour stresser les médecins, on allait pouvoir se soigner au cinéma. Et puis non. *Souvenirs, souvenirs* est frustrant comme la plus belle occasion manquée.

Qu'est-ce que c'est, ce cinéma de riches où il n'y a plus une histoire mais deux ? Où on se retrouve star d'un coup de gueule et d'un accord de guitares ? Où on dit à peine *« je vous aime »* à son professeur de musique que déjà elle vous adore ? Où il y a tellement de bons acteurs qu'on dirait que chacun tourne un clip ?.

Ah, on ne s'ennuie pas. Le petit frère est au lycée. Voyou, pas aimé de l'établissement, il cogne dans la vie, il écarte les barreaux, il est un loup, il est un agneau. Bagnoles, chahuts, foi romantique. Le grand frère revient du service militaire. Il a été un espoir de la musique, il a une histoire avec son ancien impresario (un homme) qu'il a trompé, il en a une autre avec l'agent d'une maison de disques (une femme). Sur scène il est sifflé, sur scène il est plébiscité. Marathons et hit-parades.

Les adultes sont Annie Girardot (mère des deux garçons, commerçante sur les marchés), Claude Brasseur (l'impresario), Marlène Jobert (l'agent), Philippe Noiret (le proviseur). Génération intermédiaire : Jean Benguigui (employé de la mère et agent permanent du chanteur), Gabrielle Lazure (le prof de musique). Presque tout le monde est bien. Les plus jeunes, maintenant : Christophe Malavoy, qui a tenu à chanter lui-même, a un piètre jeu de jambes. C'est pourtant un comédien séduisant. Mais là, exit l'apprentie idole des jeunes, pas un instant on ne vibre. Pierre-Louis Rajot, lui, au contraire, est superbe. On pourrait lui faire dire n'importe quoi, dans n'importe quelle situation. Il est sombre, il est passionné, il est vivant.

Dans un dancing, on ne baisse pas la musique pour entendre les conversations. L'échec de *Souvenirs, souvenirs* est là, dans le son : les dialogues à l'emporte-pièces, les voix, bien propres, bien nettes, les chansons, au rabais, jamais dans le rythme des images, sauf la première minute. Les images ? Zeïtoun a employé la Louma, cette caméra qui donne des plans à bascule. Le plus fort, c'est qu'elle ne donne aucun vertige dans les séquences de music-hall.

Passons sur la guerre d'Algérie réduite à une escarmouche de cantine avec un pied-noir, et deux ou trois allusions. Sur la pauvreté du décor, alors qu'il est signé par Jacques Bufnoir, grand spécialiste de la reconstitution. Passons sur les scènes manquées, par exemple celle où Rajot danse un rock endiablé avec Gabrielle Lazure, et ils doivent danser tellement mal qu'on n'a pas filmé leurs pieds. Passons, puisque de tout cela il reste malgré tout quelque chose et pas seulement un film à faire.

Souvenirs, souvenirs se laisse voir. *Souvenirs, souvenirs* ne manque pas de cœur ni de chair. Si Ariel Zeïtoun s'était contenté des lycéens, il aurait approfondi son travail sur la jeunesse, bonheur et malheur entrechoqués, travail qui se traduit par quelques jolis gros plans et une liberté. S'il s'était concentré sur l'ascension du chanteur, il aurait serré les boulons, creusé la relation Malavoy-Brasseur, ce dernier étant bien filmé, dans toute sa prestance et sa complexité. Prestance, complexité, que *Souvenirs, souvenirs* promet à chaque instant et sans cesse diffère.

CLAIRE DEVARRIEUX.

*Voir les films nouveaux.

DANSE

CHORÉGRAPHIES CONTEMPORAINES

« Le lac » revu par Andy Degroat

La danse s'emballe en cette rentrée comme si toutes les compagnies voulaient forcer le mouvement avant que le prix élevé des places, la saturation du public, les compressions de budget, ne viennent casser le bel élan de l'été.

L'ouverture du Théâtre contemporain de la danse, l'opération « jeunes créateurs » *le Monde-Autrement* (1), une quinzaine Espace-danse de la Ville de Paris : ce sont actuellement une vingtaine de troupes réparties dans six salles (Théâtre de Paris, Théâtre 18, Théâtre Dejazet, Ménagerie de Verre, Espace Cardin, Centre Georges-Pompidou). Plusieurs de ces compagnies sont déjà connues, comme l'Esquisse, Motus ou Contre-jour. D'autres sont à découvrir.

Assez imprévu, vient se glisser Andy Degroat, prototype d'une génération de chorégraphes qui ne sont pas venus à la danse mais ont été plutôt choisis par elle. Andy Degroat aimait bien bouger sur la musique à la façon de Travolta. On l'a découvert en 1975 dans des performances de « spinning » rappelant les derviches tourneurs, mais sans prétention à l'extase religieuse. Bob Wilson lui confie les intermèdes d'*Einstein on the beach* et le voilà lancé dans les pas comptés, qu'il enrichit d'une gestuelle exubérante, jusqu'au jour où il se passionne pour la danse classique.

Il en étudie fort sérieusement les mécanismes, qu'il met en pièces pour les remonter à sa manière. Quand il présente sa version du *Lac des cygnes*, quelques spectateurs manquent de s'étrangler ; d'autres parlent de canular. C'est en fait un hommage au chef-d'œuvres de Petipa qui ne manque ni d'humour ni de charme. Degroat s'y livre à une suite de développements où il exprime dans son propre registre les réactions suscitées par l'histoire, la topographie et l'écriture du ballet.

Ce *Lac* est interprété par trois danseurs : Viviane Serry, Michael O'Rourke et Andy Degroat. Dans la première partie, le chorégraphe s'approprie et détourne les figures classiques. On le voit ensuite arpenter le plateau en un jogging obstiné sur une musique disco, comme s'il adaptait le ballet original à son propre territoire. La troisième partie est peut-être *le Lac des cygnes* tel qu'il se passe dans sa tête, imbroglio réjouissant d'où n'est pas exclu le fameux « pas de quatre », dansé en pataugas.

MARCELLE MICHEL.

* Théâtre de Paris, jeudi 27 septembre, 20 h 30.

(1) Programme dans *Le Monde Aujourd'hui* daté 23-24 septembre.

MORT DU MUSICIEN SHELLY MANNE

Le musicien de jazz Shelly Manne vient de mourir à Los Angeles. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Batteur et compositeur, Shelly Manne est né à New-York en 1920 dans une famille de musiciens. Il commença par apprendre le saxophone alto, puis entama une carrière professionnelle en tant que batteur sur les paquebots de l'Atlantique nord. Son premier disque avec Bobby Byrne date de 1939.

En 1946 il entre dans le grand orchestre de Stan Kenton, fonde un sextet en 1948 avec Bill Harris, participe aux tournées du JATP (1948/1949) et reste le batteur attitré des Big Bands (Kenton et Woody Herman).

Il s'installe en Californie en 1952 : époque West Coast, dont il devient un personnage essentiel. Il joue avec Shorty Rogers (en 1954), mais devient surtout le musicien de studio le plus recherché du moment. On le retrouve sur à peu près tous les disques de l'époque.

Il apparaît dans l'Homme au bras d'or, *le film d'Otto Preminger. Il forme un quintet pour une tournée sur la côte est pendant l'été 1956. Mais son lieu de prédilection reste les clubs californiens. Il finit par ouvrir le sien, le Shelly's Manne Hole (en 1960) et continue de se produire dans de petites formations comme le L.A. Four (1974) avec le bassiste Ray Brown, Laurindo Almeida et Bud Shank. Personnalité extrêmement attachante, virtuose, versatile au meilleur sens du terme, Shelly Manne a joué avec la plupart des musiciens importants d'après guerre, tous styles confondus.*

F. M.

■ **CINÉMA ITALIEN A ANNECY.** — Le Centre d'action culturelle d'Annecy, en collaboration avec le Centre culturel de Grenoble, organise un Festival : « Cinéma italien 1984 », du vendredi 28 septembre au dimanche 7 octobre. Christian Depuyper et Jean A. Gili ont préparé une importante sélection de films, qui tient compte des réalités artistiques de la cinématographie italienne actuellement en crise (une dizaine de titres inédits en sélection officielle) et rappelle, par des rétrospectives et des hommages (Ferreri, Monicelli), ses diverses orientations.

VARIÉTÉS

DANIEL BALAVOINE AU PALAIS DES SPORTS

Un chanteur populaire et singulier

L'époque a besoin de rêves. Le monde du show business l'a compris à son tour : les différents spectacles de variétés montés à Paris s'efforcent de satisfaire cette exigence. C'est, après France Gall, le cas de Daniel Balavoine, chanteur populaire et singulier qui, depuis dix ans, mène son aventure à son propre rythme d'homme tranquille. Avec des chansons émotionnelles où la vie et l'imaginaire se mêlent, où les amours sont tour à tour heureux et malheureux, où les mots et les notes sont portés avec une tendresse un peu gouailleuse et une fougue adolescente.

Mon fils, ma bataille, Suppórters, Partir avant les miens, ont popularisé un chanteur qui, à la télévision et à la radio, s'est trouvé placé parfois dans des situations où il était contraint de réagir à tel ou tel événement et d'exprimer des sentiments qui, malgré les apparences, ne se confondent pas avec des déclarations politiques.

Au Palais des sports, Daniel Balavoine a éliminé du plateau les tonnes de matériel habituelles et utilisé un dispositif scénique simple, net. Il a beaucoup travaillé un éclairage en partie réglé sur ordinateur, s'est servi de ce qu'il y a de mieux dans l'électronique, dans la lumière comme dans le son, pour retrouver paradoxalement un *look* d'il y a quelques dizaines d'années. Le spectacle qu'il présente ainsi, entouré de Christian Padovan et d'autres solides musiciens, a le ton de l'exubérance, le goût du bonheur.

Toujours en mouvement, rayonnant de santé, il est le grand copain « sympa » prompt à établir et à multiplier les rapports avec le public. La manière de donner et la façon de recevoir ne se recouvrent pas toujours. Le sens d'une chanson est parfois transgressé en atteignant le spectateur. Ainsi *Je ne suis pas un héros*, créé par Johnny Hallyday et chanté ensuite par Balavoine, son auteur-compositeur, est repris par les mômes debout, et la phrase-slogan *Je ne suis pas un héros* signifie soudain : « *On est fondu dans la masse et on est heureux d'y être.* » Il y a ainsi des moments dans son tour où l'ambiguïté, la déviation de certaines chansons, peuvent susciter un malaise dont le chanteur lui-même a pris conscience, mais contre lequel il ne peut plus rien...

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, 20 h 45.

TROIS NOUVEAUX PENSIONNAIRES A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Catherine Sauval, Jean-Yves Dubois et Jacques Debarry ont signé leur contrat de pensionnaire à la Comédie-Française, le 20 septembre.

Jacques Debarry, l'inspecteur de la série télévisée « Les cinq dernières minutes », a fait ses débuts au théâtre en 1962 dans *le Tartuffe* mis en scène par Roger Planchon, où il était Orgon. Il a joué depuis avec Peter Brook, Patrice Chéreau (*les Paravents*), et tiendra son premier rôle salle Richelieu dans la *Bérénice* mise en scène par Klaus Grüber, où il sera Paulin.

Jean-Yves Dubois, qui vient du Théâtre national de Chaillot (*Hamlet, la Mouette*) sera Maxime dans la reprise de *Cinna*, le 22 septembre.

Catherine Sauval, qui sort du Conservatoire, où elle a travaillé avec Denise Bonal et Jacques Lassalle, doit participer à la tournée qu'effectue la Comédie-Française en Afrique de l'Est et dans les pays de l'océan Indien, avec un spectacle d'Alain Pralon, *Molière en liberté*.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GENS DE DUBLIN : Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h 30.

MARY CONTRE MARY : Essaïon (278-46-42), 19 h.

SOMBRES PRINTEMPS : Piscine Deligny (325-92-39), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes/l'Ecole des femmes.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 18 h 30 : le tiers-monde et l'Europe. Cinéma-vidéo : nouveaux films BPI ; 16 h : Claude Nougaro, de R. Crible ; 19 h : Lousy Little six peace, de A. Morgan ; 15 h : Marc Chagall, 1976 (archives du vingtième siècle) ; 18 h : Collections du MNAM. Théâtre-danse : 18 h 30 et 20 h 30 : la Quinzaine d'Espace Danse.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Danse : voir Festival d'automne.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : le Jardin des roses (musique, poésie persanes, spectacle de P. Seghers).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30, la Panne.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Andromaque.

BATACLAN (700-30-12), 21 h : Benito Gutmacher.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.

C3B (524-48-42), 21 h : la Brasserie du bonheur (dern.).

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : la Cage.

CC DU XVIIe (227-68-81), 20 h 45 : Guerre au troisième étage.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Château de carton.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'veux du bonheur.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Rapin.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Jalousie du Barbouillé.

ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour tranche de contes ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), 20 h : les Trois Jeanne ; 22 h : Rien-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : le Rêve du rat.

GYMNASE (246-79-79), 20 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : le Sang des fleurs ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; petite salle, 20 h 30 : la Salle à manger.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : les Argileux.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : C'est quoi l'amour.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Savannah Bay.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de P. Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !



Jeudi 27 septembre

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h : Soldes d'automne.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PATACHON (606-90-20), 20 h, mat. dim. 15 h : F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Potitelle.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Cie J. Gaudin.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Ballet Dihun, Groupe F. Dugied, Cie L. Vankote.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : A. Degoat.

Opérette

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-cerf.

Les concerts

CC Canadien, 20 h 30 : R. Meunier (Gantier, Dalza, Capiola...).

Institut polonais, 20 h 30 : E. Ptak-Wolniak, J. Wolniak, A. Jagoda (Moniuszko, Karlowicz, Zelenski...).

Lucernaire, 19 h 45 : J.-P. Leroy (Haëndel, Milan, Tarrega...).

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : voir Festival d'Automne.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Weber, Berg, Wagner).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango argentino.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 h : Philoctète.

Théâtre des Champs-Elysées, le 27 à 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. P. Eotvos, chœurs de R.-F., chef de chœur : J. Jouineau (Ligeti, Xenakis).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Adrien de Fernandel, d'après J. de Letraz ; 19 h, 70 ans d'Universal : Corvette K 225, de H. Hawks et R. Rosson ; 21 h, 10 ans de courts métrages français : Jennifer, de P. Bertrand Jaume ; l'inventaire, de Gébé ; Oiseau de nuit, de B. Palacios ; Sauf dimanches et fêtes, de F. Ode ; Le temps d'aspirer, de J. Gillet ; Romance, de Y. Thomas ; Cinq cents grammes de foie de veau, de H. Glaeser ; La confesse, de P. Remy ; Un cœur sous une soutane, de P. Jeudy.

BEAUBOURG (278-35-67)

15 h, la Ligne générale, de S.-M. Eisenstein ; 17 h, 8e Festival international du film d'art : films en compétition : consultez programme du Festival ; 19 h, cinéma japonais : Yakuza : le Vagabond de Tokyo, de S. Suzuki.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-56-23). – V.f. : Richelieu, 2e (233-76-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-94-40).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (359-19-08) ; Ambassade, 8e (327-52-37).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JAZZ BAND (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelle, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOU BANOU LES FILLES DE L'UTOPIE, film germano-israélien d'Edna Politi, v.o., Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).

2020 TEXAS GLADIATEUR, film américain de Kevin Mancuso. Avec David Gress, Sabrina Siani, Harrison Muller. V.o., UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

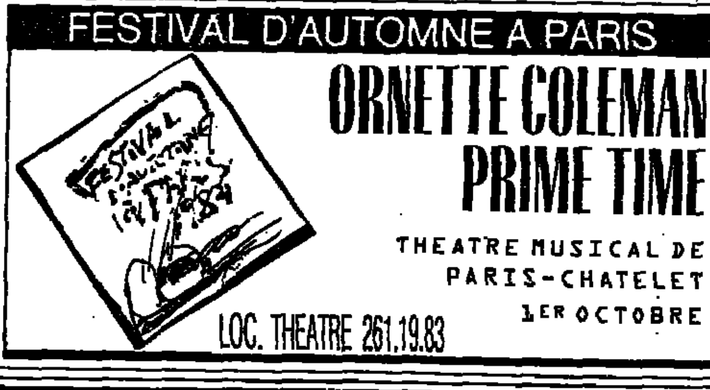
JOURNAL INTIME, film hongrois de Marta Meszaros. Avec Zsuzsa Czinkoczi, Anna Polony, Jean Novicki. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE MOMENT DE VÉRITÉ, film américain de John Avildsen. Avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita, Elisabeth Shue. V.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

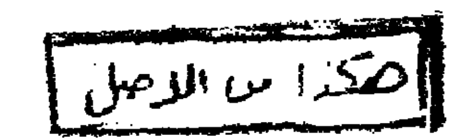
SOUVENIRS SOUVENIRS, film français d'Ariel Zeitoun. Avec Gabrielle Lazure, Christophe Malavoy, Pierre Loup Rajot. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOP SECRET, film américain de J. Abrahams, D. Zucker, J. Zucker. Avec Omar Sharif, Jeremy Kemp, Warren Clarke. V.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg-les-Halles, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE VOL DU SPHINX, film français de Laurent Ferrier. Avec Miou-Miou, Alain Souchon, Jean Benguigui. Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxeville, 9e (770-72-90) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).







SPECTACLES

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic cinéma, 11e (805-51-34).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : André Bazin 13e (337-74-39) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
CHARULATA (Ind., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
LES COMPERES (FR.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30)
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A. v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).
EDITH ET MARCEL (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).
L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
FONTAMARA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HALLELUYAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HAMMETT (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05)
L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).
JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KAGEMUSHA (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
LOS OLVIDADOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).
LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
METROPOLIS (All.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SCUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

COMMUNICATION

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA MISSION « TV-CABLE »

Les initiatives de M. Bernard Schreiner pour débloquer le plan de câblage

Ambitieux par ses promesses et ses enjeux, le plan de câblage de la France est parfois désespérant par ses lenteurs. Deux ans après son annonce officielle, aucun réseau n'a dépassé le niveau de l'étude de faisabilité ou de la préfiguration. Tous les partenaires font du surplace et se renvoient la balle tandis que les PTT commencent à s'inquiéter pour leur 600 millions de francs d'investissements.

A égale distance du gouvernement, des collectivités locales, des industriels comme des PTT, la Mission « TV-câble » occupe une bonne place pour jouer les poissons pilotes. Son président, M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines et adjoint au maire de Mantes-la-Jolie, précise les initiatives qu'il compte prendre pour débloquer la situation : réforme de la loi sur la communication audiovisuelle, nouveaux mécanismes financiers pour aider la création, appels d'offres auprès des producteurs et des industriels. L'objectif : faire de 1985 l'année de démarrage réel des réseaux.

– On a l'impression que la situation du câble est à nouveau bloquée : pas de décision financière des collectivités, pas de câblage et pas d'investissements dans les programmes. Tout cela, semble-t-il, parce que les décrets définissant les règles de l'exploitation des réseaux ne sont toujours pas sortis...

– Sur le plan réglementaire, vous savez que le Conseil constitutionnel nous renvoie devant le Parlement pour compléter la loi de juillet 1982. Je vais moi-même dès le 2 octobre déposer un projet de loi, définissant les limites d'un réseau local qui ne pourra excéder un bassin de 60 kilomètres et deux départements. Pour ce type de réseau, c'est la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui délivrera les autorisations d'exploitation. Au-delà, ce sera l'affaire du gouvernement. La loi une fois complétée, les décrets d'application, qui sont en grande partie déjà rédigés, pourront sortir sans tarder.

Mais on a tort de craindre un retard général. Malgré le scepticisme de beaucoup, la Mission « TV-câble » a gagné son pari sur les programmes. Hier on parlait à propos du câble d'autoroutes vides ; aujourd'hui il faut bien reconnaître que les programmes sont en avance sur la technique.

– Vous faites allusion à vos fameuses deux mille heures ?

– Nous disposons d'un catalogue de 2 640 heures de programmes de toute nature, rassemblés et transférés sur support vidéo par une vingtaine d'entreprises publiques et privées. Ce catalogue sera présenté au VIDCOM (1) et consultable par télématique. C'est un fonds minimum, un seuil psychologique à partir duquel les réseaux peuvent commencer à bâtir leur programmation locale. J'en ai fait moi-même l'expérience concrète lors de la semaine de préfiguration de Mantes-la-Jolie : on peut « habiller » localement les produits de ce catalogue pour faire une programmation originale.

Mais au-delà du catalogue, les réseaux ont besoin de programmes « clés en main » : une chaîne de films, une chaîne musicale ou des ensembles thématiques sur la vie quotidienne. C'est le travail de la Mission pour l'année qui vient. Nous allons signer au VIDCOM des protocoles d'accord avec quatre sociétés privées sur des services programmés du type de ceux que je viens de citer. Dans d'autres secteurs (enfants, formation, culture scientifique et technique, etc.) nous n'avons pas encore reçu de propositions satisfaisantes. Fin octobre, nous lancerons, avec le ministère de la culture et le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, un appel d'offres publiques.

– Comment financer ces programmes en l'absence de recettes provenant des réseaux ?

– Nous avons calculé que le prix de ces services ne pouvait dépasser 8 francs par abonné et par mois. Il y a une période très difficile avant que le câble représente un marché assez important. Nous allons proposer une réforme du fonds de soutien à la création audiovisuelle qui, au lieu d'aider des programmes au coup par coup, pourrait aider certaines entreprises à développer un plan de production sur des critères de qualité.

Il ne faut pas oublier non plus que la publicité et surtout le *sponsoring*, représentent un complément de financement appréciable. La Mission a conduit dans ces domaines quelques études et va s'efforcer de repérer toutes les sources de financement. Enfin, certains éditeurs peuvent songer à amortir leurs programmes sur les réseaux câblés européens, via le satellite. Hachette, par exemple s'intéresse de très près à une telle hypothèse.

– N'avons-nous pas pris un certain retard par rapport aux chaînes britanniques par satellite, qui démarchent déjà les réseaux français ?

– Les initiatives de Thorn EMI et de quelques autres ont le mérite d'avoir fait réagir les producteurs français. Ils comprennent enfin qu'il ne faut pas attendre que soient installées un million de prises pour commencer à produire. Les récentes décisions du gouvernement contribuent également à cette mobilisation. Quatre canaux sur le satellite TDF 1, la télévision du matin, la Régie française des espaces, autant de nouveaux espaces qui vont relancer la production publique ou privée et servir le câble. Plus il y aura de programmes et de chaînes disponibles, plus on s'apercevra que le réseau câblé est le seul support d'avenir, économique, fiable et de grande capacité.

La masse critique

– A quelle échéance est cet avenir ? Vous sembliez tout à l'heure vous inquiéter du retard de la technique...

– Je ne doute pas de la volonté de la direction générale des télécommunications, qui en a les moyens, d'accélérer la mise en place des réseaux câblés. Mais en 1984 on y a posé aucune fibre. Il faut maintenant dépasser le stade des études et faire de 1985 l'année du départ réel de la vidéocommunication. Il est nécessaire de choisir quatre ou cinq villes candidates et d'arriver très vite dans chaque site à une masse critique de 30000 à 40000 prises raccordables. Avec 200000 prises en 1985 et le maintien des commandes industrielles, on aura en 1987 un million de prises posées, ce qui sera déjà un marché appréciable pour les programmes.

– Ne peut-on pas aller plus vite en complétant le câblage par des liaisons hertziennes ?

– Nous sommes tout à fait d'accord avec la DGT pour utiliser des liaisons hertziennes afin de relier des antennes collectives ou des communes éloignées et d'obtenir ainsi plus rapidement une masse critique de foyers reliés. Mais l'utilisation des fréquences hertziennes doit rester soumise à la société locale d'exploitation du câble.

Le retard le plus préoccupant n'est peut-être pas dans le rythme de câblage mais dans la production de terminaux pour les abonnés dès 1985. Nous allons lancer, avec le ministère de l'industrie, un appel d'offre aux industriels français.

Trouver des partenaires financiers

– Ces retards, ces incertitudes font naître des doutes sur la rentabilité de l'exploitation du câble. Comment réagissent les collectivités locales ?

– Le bilan de nos études de faisabilité sur six ou sept sites montre que la télédistribution est un projet viable, à l'échelle des communes. Cela ne coûte pas plus cher que l'aménagement d'un quartier ou la création d'un lycée. De plus, l'opinion publique est favorable au câble et approuve le fait que les élus s'en préoccupent. Le câble n'est pas perçu comme un simple moyen de diffusion mais aussi comme un investissement porteur d'activités économiques et industrielles.

Les collectivités locales ont un seul problème ; trouver des partenaires financiers pour faire face au déficit d'exploitation des premières années. Plusieurs groupes financiers et industriels sont candidats. Il faut maintenant que nous modifions l'article 80 de la loi sur la communication audiovisuelle, qui empêche une société privée d'investir dans plusieurs sociétés d'exploitation.

Cet article visait à empêcher les concentrations et les réseaux, notamment dans le secteur des radios locales. Le danger, pour le câble, semble écarté à condition que le capital de chaque société d'exploitation soit partagé entre plusieurs partenaires. Je crois pouvoir dire que le gouvernement n'est pas hostile à cette modification de la loi.

– « Télécâble 85 » sera donc la manifestation marquant le vrai démarrage des réseaux ?

– « Télécâble » aura lieu en 1985 dans le cadre du Festival international Son et image à Paris. C'est un pari sur la jonction avec les industriels, mais aussi sur l'ouverture au grand public. Le premier travail de la Mission a été de sensibiliser les décideurs. Aujourd'hui nous passons à une deuxième phase, plus pédagogique et plus commerciale, vis-à-vis du grand public. Une sorte de second souffle pour lequel nous bénéficions du soutien total de nos partenaires ministériels et d'arbitrages budgétaires plutôt favorables.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

(1) Le prochain Marché international de la vidéocommunication, le VIDCOM, se tiendra à Cannes du 13 au 17 octobre.

A VOIR

Et le malade ?

Les professionnels de thérapeutiques parallèles ont mauvaise presse. La médecine officielle a tendance à voir en eux des charlatans, de simples marchands. Mais le fait est là : pour ceux qui se savent condamnés, ces *« soigneurs »* non reconnus peuvent apparaître comme un ultime recours.

S'il n'est pas nouveau, le phénomène continue de susciter des polémiques. Sans apporter de réponses satisfaisantes, le magazine « Vendredi », qui est consacré à ce problème sous le titre : « Médecines parallèles ou charlatans ? », a toutefois le mérite et le courage de poser clairement un certain nombre de questions : pourquoi, aujourd'hui encore, ces médications *« parallèles »* ne sont pas systématiquement soumises à expertise officielle ? Pourquoi encore, leur mise en vente semi-clandestine, voire clandestine, bénéficie depuis si longtemps d'une tolérance des pouvoirs publics ?

Sur un sujet aussi sensible, il était normal qu'André Campana et Jean-Marie Perthuis (qui a réalisé l'enquête) s'entourent de précautions. La mise en garde contenue dans l'avertissement qui précède le film précise que *« ce dossier ne saurait en rien être une approbation de la valeur des traitements exposés, dont aucun d'entre eux n'a été expérimenté officiellement ni n'a reçu d'autorisation de mise sur le marché »*. La présence sur le plateau et les commentaires de deux personnalités médicales, les professeurs Michel Boiron (chef du service d'hématologie de l'hôpital Saint-Louis) et Henri Laborit, loin de servir de caution, offrent un contrepoint aux arguments avancés par ces « confrères » qui sentent le soufre.

Les témoignages de malades montrés dans l'émission sont souvent bouleversants. Devant ce désarroi et cette souffrance humaine, les professeurs Boiron et Laborit n'hésitent pas à reconnaître les *« insuffisances »* des thérapeutiques classiques — malgré les immenses progrès accomplis. Ils admettent aussi, sans détour, que trop de médecins *« se préoccupent davantage de la maladie que du malade »* et usent même du terme d'*« abandon »* pour qualifier certaines attitudes devant des cas de cancers en phase terminale. Ils se refusent, enfin, à ne pas tenir compte d'un *« irrationnel »* que nul, selon eux, n'est en droit de condamner.

Autant de remises en question qui, mieux que des certitudes — et il y en a d'assénées, mal à propos, dans cette enquête, par ceux qui défendent leurs méthodes de soins, — peuvent ouvrir la voie à une meilleure réflexion.

ANITA RIND.

★ Magazine « Vendredi », vendredi 28 septembre, FR 3, 20 h 35.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT NOMMÉ DIRECTEUR DE L'AGEFI-NOUVEAU JOURNAL

La société AGEFI-Nouveau Journal — dont le PDG, depuis mars dernier, est M. Bruno Bertez — vient de procéder à plusieurs recrutements de journalistes économiques et financiers. C'est ainsi que notre collaborateur Jean-Michel Quatrepoint devient directeur général de l'AGEFI (Agence économique et financière) et du quotidien *le Nouveau Journal*.

Cinq journalistes des *Échos* — Mmes Lubka Stéphane et Jacqueline Mattei, MM. Jacques Jublin, Arnaud Rodier et Jean-Philippe Vidal — rejoignent l'équipe du *Nouveau Journal*, M. Jacques Jublin avec le titre de rédacteur en chef. La spécialisation de ces journalistes confirme et illustre la volonté de M. Bertez de rendre, en la renforçant, sa vocation première au *Nouveau Journal*, quotidien économique et financier. Ces transferts devraient prendre effet dans les prochaines semaines.

[Né le 23 juin 1944 à Paris, Jean-Michel Quatrepoint est diplômé du Centre de formation des journalistes. Rédacteur au *Journal des finances* en 1968, il entre au service financier des *Échos* en janvier 1970, puis au service économique du *Monde* en septembre 1973. Il est l'auteur, avec Jacques Jublin, de l'ouvrage *French Ordinateurs* (Alain Moreau, édit., 1976).]

● *« Des chiffres et des lettres » : un Compagnon de la chanson remplacera Max Favalelli.* — Jo Frachon, l'un des neuf Compagnons de la chanson, succédera à Max Favalelli au poste d'« arbitre des mots » de l'émission d'Antenne 2. Compagnon de la chanson depuis quarante ans, Jo Frachon est aussi un cruciverbiste averti : il signe chaque semaine des grilles dans *France-Dimanche*. Jo Frachon enregistrera sa première émission le 12 octobre et devrait apparaître à l'antenne à partir de novembre.

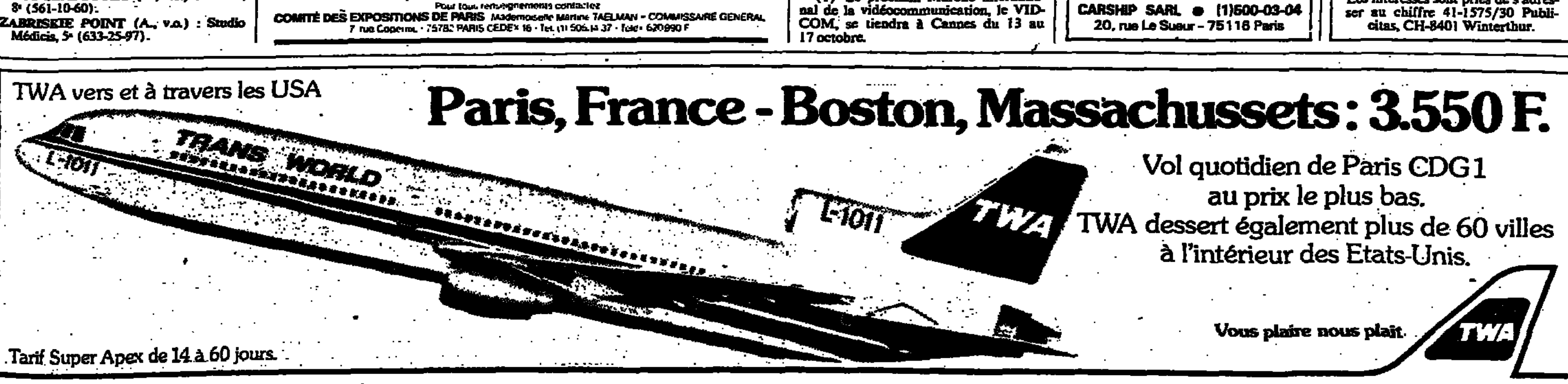
QUAND « LE FIGARO » S'ACHÈTE LUI-MÊME

Les fidèles lecteurs de *l'Aurore* — ils sont encore une vingtaine de mille sur Paris — seront peut-être surpris d'apprendre que le titre de leur quotidien préféré vient d'être racheté officiellement par *le Figaro*. Une feuille d'annonces légales, *les Affiches parisiennes*, précise que *« la société des Editions France libre, société anonyme au capital de 101 000 F, a vendu à la société du* Figaro *(...) le fonds de commerce, d'édition et de vente du quotidien* l'Aurore, *comprenant l'enseigne (...), le titre* l'Aurore *ainsi que la marque de service* l'Aurore, *moyennant le prix de 1 million de francs »*.

Tout arrive : ainsi, depuis septembre 1978, époque à laquelle M. Robert Hersant avait engagé le processus de couplage publicitaire *l'Aurore-France Soir*, puis l'absorption rédactionnelle progressive de *l'Aurore* par *le Figaro* à partir de juillet 1979, jusqu'à l'identification totale depuis 1983, rien n'était réglé officiellement. Le même produit était vendu sous deux étiquettes différentes.

Qui prétendrait que la loi imposant la transparence des capitaux investis dans la presse était inutile ? Et à qui reviennent les bénéfices de *Paris-Turf*, autre quotidien des Editions France libre ?

C. D.



COMMUNICATION

Jeudi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : La terre et le moulin
de G. Coulonges, réal. J. Ertaud. Avec A. Torrent, B. Malaterre, L. Barjon...
Après la mort de Léo, désormais seule pour mener l'exploitation agricole, Marie-Paule, repliée sur elle-même, se replonge dans ses souvenirs. Brusquement elle rencontre Raymond, son premier amour. Fresque campagnarde, conflits de génération. Troisième et dernière partie.

21 h 30 Magazine : Edition spéciale.
Une émission de la rédaction de TF 1, proposée par A. Sinclair.
Premier numéro de la rentrée : autour de la liberté de la presse, avec Mme Françoise Giroud. Le point sur la polémique autour du projet de loi. Des documents sur la presse en URSS, au Chili, aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, assistera à un débat à la fin de l'émission.

22 h 50 Journal.
23 h 05 C'est à lire
23 h 10 Etoiles à la Une.
Emission présentée par F. Mitterrand.
Un dessin animé chinois : « le Roi des singes contre l'Empire céleste ». (Rediffusion).
0 h 45 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La Vallée des poupées.
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartman, V. Hamel...
Anne et Léo évitent le suicide de Nelly ; Jennifer quitte Paris et se rend à Los Angeles où elle est engagée comme modèle vedette dans une boîte de produits de beauté. Nelly rompt avec Teddy Casablanca...

21 h 40 Résistances : spécial Andrei Sakharov et Helena Bonner.
Magazine de B. Langlois.
Un film sur Andrei Sakharov et Helena Bonner, réalisé à Gorki, la ville interdite aux étrangers, où le prix Nobel de la paix et son épouse vivent leur exil intérieur. Un document sorti d'URSS dans des conditions curieuses, par l'intermédiaire d'un « journaliste » soviétique, spécialiste de l'intoxication en direction du camp occidental, relayé par un groupe de presse allemand. Avec un certain nombre d'invités : Tatania Yankelevitch (la belle-fille de A. Sakharov). Edouard Lozansky, physicien russe en exil aux Etats-Unis, Laurent Schwartz, prix Nobel de physique et membre actif du comité Sakharov, et le violoniste Mark Drobinsky. (Le Monde du 27 septembre).

22 h 50 Histoires courtes.
« Le sang », de J. Rouxel ; « Homicide by night », de G. Krawczyk.

23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-Passion
Emission de M.-C. Barrault.

20 h 40 Cinéma : la Cité des femmes.
Film italien de F. Fellini (1980), avec M. Mastroianni, E. Manni, A. Prucnal, B. Stegers, I. Silvani, S. Tafuri.
Un quinquagénaire dragueur suit une belle inconnue rencontrée dans un train, tombe au milieu d'un congrès féministe et d'une fête orgiaque. Nouvelle création cinématographique de Fellini : un voyage onirique dont la mise en scène suit la logique du rêve, pour faire apparaître le désarroi sincère de l'auteur. Lui qui a peuplé ses films de créatures féminines répondant à ses fantasmes se pose des questions sur les femmes d'aujourd'hui et ce qu'il découvre d'elles.

23 h Journal
23 h 20 Une bonne nouvelle par jour,
Le tram.
23 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Insolite.
17 h 40 Série : La saga des Copeau.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Dessin animé : Bulle.
19 h Série : Une colonne à la cinq.
19 h 15 Informations.
19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Rosebottom », d'Yves Reynaud, avec P. Chesnais, J. Stolern ; entretien avec l'auteur.
22 h 30 Nuits magnétiques : Le Havre, nouveau monde ; les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Le temps du jazz : bloc-note de J.-R. Masson.
21 h Concert (donné en l'église Saint-Jean de Strasbourg) : « Sinfonien », de Foccroulle ; « Jesus Christus, unser Heland », de Scheidemann ; « Orion », de Boucourechliev ; « Mobile », de Decoust ; « Ricercar sconvolto », de Boesmans ; « Offertoire », de Grigny ; « Organum IV », de Darasse, par le trio de percussions de l'Ensemble de musique nouvelle de Liège et B. Foccroulle, orgue.
23 h Les soirées de France-Musique : moments d'Alsace.

Vendredi 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Nans le berger.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
18 h Dessin animé : Woody Woodpecker.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Magic Hall, de Gérard Majax.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Salut les Mickey.
Emission proposée par C. Izard.
Avec France Gall, Philippe Lavil, Dany Francken ; des dessins animés et le clip de Michael Jackson tourné en 1980 à l'occasion du 25e anniversaire de Disneyland, etc.
21 h 50 Multifoot (et à 22 h 45).
Nouvelle émission présentée par Thierry Roland. Après des variétés (avec Julien Clerc pour le premier numéro), des extraits des matches du championnat de France de football, en direct.
22 h 30 Journal.
23 h 30 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : L'homme à l'orchidée.
15 h 45 Reprise : Moi... je.
Magazine de B. Bouthier (diffusé le 19 sept.).
16 h 45 Itinéraires. De S. Richard.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie : les retraites.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Péchés originaux.
« On ne se quittera jamais », d'après A. Bioy Casarès. adapt. P. Lainé, réal. P. Bureau.
21 h 30 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
Spécial Marguerite Duras, l'auteur de Hiroshima mon amour, *à l'occasion de la sortie de son livre* l'Amant. *L'écrivain, cinéaste, metteur en scène de théâtre, répondra en direct aux questions de Bernard Pivot.*
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club : Zéro de conduite.
Film français de J. Vigo (1932), avec J. Dasté, R. Le Flon, Delphin, C. Goldstein, G. Pruchon.
Trois pensionnaires d'un collège de province, brimés par le système d'éducation, organisent une révolte. Vigo, jeune cinéaste à l'esprit anarchiste et surréaliste, donne raison aux enfants contre les adultes et la morale officielle. Ce film de rébellion et de poésie, tourné dans des conditions artisanales, fut interdit par la censure jusqu'en 1946. Depuis il a fait son chemin.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Vendredi : Médecines parallèles.
Magazine d'information d'André Campana. Enquête J.-M. Perthuis.
Médecines parallèles : charlatans ou précurseurs.
21 h 30 Macadam.
Emission de variétés de P. Danel et C. Ratellin.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Concerto pour hautbois, violon et orchestre », de Bach.

FRANCE CULTURE

12 h 5 Nous tous chacun : l'année du bac.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 On commence... Classique ou moderne.
14 h 10 Un livre, des voix : « Dernières nouvelles du monde », d'Anthony Burgess.
16 h 3 Communauté des radios publiques de langue française : les tarots d'Ulysse.
16 h 33 Les rencontres de Robinson : avec Jacques Grimbert, directeur-fondateur de « Musique en Sorbonne ».
18 h 30 Premières répliques : « les Oignons », « le Parapluie », « le Cafard », de Robert Pinget ; « le Défilé », de R. de Obaldia.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : la photosynthèse.
20 h Histoire-actualité : l'automobile a cent ans.
20 h 30 Quelle technologie pour l'Afrique ?
21 h 50 Musique : carte blanche à Alain Louvier.
22 h 30 Nuits magnétiques : Le Havre, nouveau monde.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert (Printemps de Prague 1984) : œuvres de Dvorak, par l'Orchestre de la Philharmonie tchèque, dir. V. Neumann.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : Carlos Roque Alsina, Alain Louvier.
14 h 30 D'une oreille à l'autre : Verdi.
17 h FM à Strasbourg : l'imprévu
18 h Concert.
19 h 35 Le temps du jazz : le clavier bien tempéré.
20 h Concert (en direct de Stuttgart)

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

— *M. Claude Labbé*, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Inter Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Alexandre Battesti a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Romain,
le 25 septembre 1984.

Chantal et Pascal BATTESTI,
Résidence Marines de Saint-Maurice,
3, allée du Moulin-du-Corbeau,
94410 Saint-Maurice.

— M. et Mme **LIOTARD-PACHEU,**
leur fille Delphine,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean-Hugues,
le 18 septembre 1984.

5, square d'Anjou,
78150 Le Chesnay.

Mariages

— Le lieutenant-colonel
et Mme **Frédéric BIVONA,**
M. **Bernard LAVILLAT,** inspecteur d'Académie honoraire, et Mme,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Noëmi et Pierre-Emmanuel.

Besançon, le 22 septembre 1984.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Dominique BOULANGER,
professeur à l'université d'Amiens,

à l'âge de cinquante-six ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Bellocq (Pyrénées-Atlantiques), le jeudi 27 septembre 1984.

— Le conseil d'administration,
Le conseil artistique,
Et la direction de la Maison de la poésie,
font part de leur extrême affliction à l'annonce de la disparition de

Pierre EMMANUEL,
membre du conseil d'administration
et du conseil artistique.
(Le Monde du 25 septembre).

— Nous apprenons le décès de

M. Jean-Raymond GIACOSA,
maire de Cagnes-sur-Mer
(Alpes-Maritimes),

survenu le mercredi 26 septembre 1984.

[Né le 4 août 1913 à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), Jean-Raymond Giacosa, administrateur de biens depuis 1945 après avoir été clerc de notaire, avait été élu pour la première fois conseiller municipal de sa ville natale en 1945. Devenu deuxième adjoint en 1953, puis premier adjoint en 1965, il avait succédé, lors des élections municipales de mars 1983, comme maire à Pierre Sauvaigo, ancien député RPR, décédé la veille du scrutin. Jean-Raymond Giacosa (sans étiquette, favorable à l'opposition) siégeait au conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. D'autre part, il avait été président de chambre au tribunal de commerce d'Antibes de 1954 à 1965.]

— Danièle Jabbour-Vuillemenot,
Ainsi que sa famille de France et du Liban
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas JABBOUR,
conseiller d'ambassade,

survenu à Lille, le 21 septembre 1984, à l'âge de quarante-six ans.

9, boulevard des Défenseurs,
59000 Lille.

Ministère des affaires étrangères,
Beyrouth, Liban.

— M. Edouard Marty,
son époux,
M. et Mme Jean Marty,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Held,
Mme Philippe Marty,
M. et Mme Pierre Marty,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Eldin, Vergnes, Jarrousse, Marsolat, Delmas, Bachié et Cuny
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Edouard MARTY,
née Jeanne Eldin,

survenu le 24 septembre.

2, villa du Docteur-Serre,
rue Defrance,
94300 Vincennes.

— Mme Bernard Supervielle,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard SUPERVIELLE,
le 15 septembre 1984, à Montevideo (Uruguay).

Avenue Brasil 3050,
Montevideo (Uruguay).

— M. et Mme Jean-Claude Colin-Simard,
Mlle Valérie Colin-Simard,
Mme Lucien Lévy,
M. et Mme René Wisner,
Mme Jean Wisner,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Leroy
et sa fille,
M. et Mme Bernard Delpeuch
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

André WISNER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu, le 24 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Boulogne, avenue Jean-Baptiste-Clément, le vendredi 28 septembre, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, rue du Chemin-Vert,
92100 Boulogne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Paris (75012).
Coutances (50200).
M. Maurice Savary,
son époux,
Et sa famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jeanine SAVARY,
née Hog,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Le 28 septembre 1983, dans sa dix-neuvième année,

Jean Emmanuel MARTIMOR

nous a quittés.

Ses parents,
Sa famille,
Ses amis
demandent une pensée affectueuse à ceux qui l'ont connu et aimé, et demeurent fidèles à son souvenir.

— Il y a cinq ans disparaissait

Yves MAUVAIS.

Vous qui l'avez connu, estimé, aimé, souvenez-vous.

Services religieux

— La traditionnelle cérémonie religieuse de Hazkara, dédiée aux victimes sans sépulture de la déportation, aura lieu le dimanche 30 septembre 1984, à 11 heures précises, au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Allocution de M. Claude Kelman, vice-président du Mémorial, et de M. Mordechai Lerman.
Prières de M. le rabbin Touitou, et de M. Emile Kaçmann, ministre officiant.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Camille ERNST,
préfet honoraire.

Une messe sera célébrée le mardi 2 octobre, à 18 heures, en la chapelle des Pères-Capucins, 44, rue Molitor, Paris-16e.

— Pour célébrer le deuxième anniversaire de la disparition du président martyr

Bachir GEMAYEL,

une messe sera célébrée dimanche 30 septembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

Communications diverses

— **Journée nationale des aveugles**
Les Associations d'aveugles et d'amblyopes organisent le 7 octobre une journée nationale de solidarité pour favoriser l'« insertion scolaire, socio-professionnelle et humaine des non-voyants ». Ces Associations insistent sur le rôle d'une politique de prévention, seul moyen de diminuer le nombre d'aveugles et d'amblyopes estimés à cinquante mille actuellement.

TÉMOIGNAGE

Richard Roos résistant et germaniste

Richard Roos, qui vient de mourir à l'âge de soixante et un ans (*le Monde* du 5 septembre), aura marqué par son enseignement, à Nancy, plusieurs générations de germanistes.

Il fut premier de la première agrégation d'allemand d'après guerre ; juste après avoir combattu, d'abord comme résistant, ensuite comme militaire, sous les ordres de De Lattre. Professeur de lycée à Poitiers, puis à Rouen, il succéda, en 1959, au doyen Pierre Grappin (élu à la Sorbonne) dans la chaire de littérature allemande de la faculté des lettres de Nancy.

Malgré l'irréparable blessure que lui avait causée la perte de ses parents, morts en déportation, Richard Roos, profondément imprégné de culture germanique, sut communiquer à ses disciples ce que celle-ci avait de meilleur. Sa vive intelligence, son humour surtout, une causticité innée qui « piquait mais ne mordait jamais », le rendaient proche de ses étudiants.

Arrivant à Nancy, Roos avait pratiquement terminé une thèse sur Nietzsche et Epicure, préparée sous la direction de Pierre-Maxime Schuhl. L'enseignement qu'il voulut des plus exigeants, la direction de la lourde et très accaparante propédeutique de l'époque, retardèrent une soutenance pourtant imminente. Un livre sur le même sujet, publié alors à Bruxelles, fit que ces pages sur Nietzsche, denses et brillantes, restèrent malheureusement inédites.

L'amitié qui nous lia pendant de nombreuses années m'autorise, je crois, à apporter ce témoignage sur un homme d'une exemplaire rectitude et d'une autorité morale et scientifique qui lui valaient l'estime de tous.

CAROL HEITZ,
professeur
à l'université de
Paris X-Nanterre,
président honoraire
de cette université.

FAITS DIVERS

L'usurpateur

(De notre correspondant.)

Montpellier. – Au début de l'été à Montpellier, l'usine UIE (Union industrielle et d'entreprise), spécialisée dans la construction de plates-formes pétrolières employant cent quarante-huit personnes, devait fermer ses portes, après la mise en règlement judiciaire, le 30 mai, de la société André Miller de recherche et d'équipement pétrolier (AMREP).

C'est alors qu'apparut un « sauveur », un Français du Maroc, M. Alfred Papoz, la cinquantaine, se disant ingénieur, lieutenant-colonel en retraite et propriétaire de plusieurs affaires à Rabat, et désireux, disait-il, de rapatrier en France une part de ses biens. Il affirmait qu'il détenait 600 millions de francs dans une banque suisse.

Aussitôt, le district de Montpellier et le directeur de l'usine, M. Chantre, que M. Papoz maintint en fonction avec tout le personnel, furent alléchés. M. Chantre mit le nouvel acquéreur en relation avec le syndic de l'AMREP, qui présenta l'offre de reprise au tribunal de commerce de Paris. Ce dernier, le 19 juillet, autorisa la mise en location-gérance de l'établissement montpelliérain. Le contrat prenait effet au 1er août.

Mais, à la fin août, rien ne venant, l'inquiétude gagna la direction de l'usine, dont les appels auprès de M. Papoz ne reçurent que des apaisements verbaux.

Puis une brève enquête révéla que M. Papoz avait passé plusieurs séjours en prison, à la Santé et à Rabat. Il avait aussi fourni un faux numéro de compte en banque en Suisse.

On s'achemine aujourd'hui, après une mise en demeure invitant M. Papoz à faire face à ses engagements, vers la fin de la location-gérance, qui devrait entraîner le licenciement du personnel.

Pour l'instant, l'usine continue à tourner, mais au ralenti. Le syndic a autorisé une poursuite partielle de l'activité pour alimenter la trésorerie, dans l'attente d'une clarification incertaine de la situation.

La direction est pessimiste. *« Le temps qui passe ne favorise pas un règlement favorable »*, estime M. Chantre. Au district de Montpellier, MM. Jean-Claude Biau et Vincent Calvo, tous deux adjoints au maire de Montpellier, assurent *« avoir eu des doutes qui leur ont fait prendre certaines précautions financières »*.

Le personnel, où la CGT est largement majoritaire, est aussi très inquiet.

« Nous n'avons jamais été associés aux négociations, disent d'une même voix les délégués CGT de l'union locale de Montpellier-Sud et M. Alain Lagarrigue, secrétaire du syndicat au sein de l'entreprise. *Nous avons toujours été mis devant le fait accompli. »*

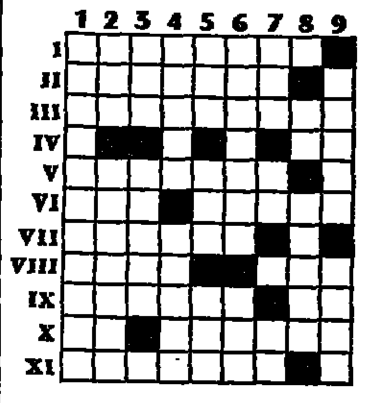
« Nous avons appris bien tardivement, disent aujourd'hui les responsables syndicalistes locaux, *que M. Papoz était un mystificateur. »*

ROGER BÉCRIAUX.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3807



HORIZONTALEMENT

I. Un seul mot suffit pour l'évoquer. – II. Est parfois payé pour se montrer impayable. – III. Il est rédigé en lettres de « feu ». – IV. Exemple de coupe très rafraîchissante. – V. C'est souvent travailler pour la façade. – VI. Ne touche pas toujours l'oreille quand il est sourd. Est apprécié de la part d'un homme d'esprit. – VII. Uniforme de chasseur ou robe de certains gibiers. – VIII. Nom polonais d'un voyageur de source tchécoslovaque. Partie du lièvre qui n'est pas pour la bonne bouche. – IX. Ce qu'un Méridional peut faire sans effort. Forme d'avoir. – X. Copulative. Endroit où les filles font oublier la mer. – XI. Tourmente historique dans laquelle furent pris de nombreux montagnards.

VERTICALEMENT

1. Des gens vont s'y asseoir pour trouver un réel soulagement. – 2. Jugée, dit-on, par de hautes instances après s'être rendue. Caractérise certains points chauds de la campagne d'Egypte. – 3. Inavoués. Décorateur de sapins de Noël. – 4. Refuser tout arrangement. Mettre le système nerveux à zéro ou le système pileux à double zéro. – 5. Va et vient en compagnie des grues. On le retrouve toujours avec chaleur. Est retourné. – 6. Quand elle est insupportable, le mieux c'est de fermer les yeux. A pris une bonne pile en se faisant frapper. – 7. Roule beaucoup plus chez Olof Palme. Ses fans le vénéraient avec une extrême chaleur. Titre de certains Louis depuis longtemps dévalorisés. – 8. Classique pour Matsuo Munefusa. Accompli ou irréalisable. – 9. Brune quelque peu grisante. Aide en second.

Solution du problème n° 3806

Horizontalement

I. Activiste. – II. Roulottes. – III. Tue. Lire. – IV. Irun. Nô. – V. Lèse. Embu. – VI. Lue. Arbre. – VII. Es. Août. – VIII. Uélé. Il. – IX. Ovarite. – X. Bière. – XI. Ourse. Eté.

Verticalement

1. Artilleur. – 2. Coureuse. Bu. – 3. Tueuse. Loir. – 4. Il. Ne. Rêves. – 5. Vol. Are. – 6. Itinéraire. – 7. Stromboli. – 8. Tee. Bru. Tôt. – 9. Es.Muette.

GUY BROUTY.

PAGODES ET PALAIS

« Dessine-moi la Chine, la France, que je connais ». C'est sur ce double thème que l'Association des amitiés franco-chinoises a organisé un concours en janvier 1984. Celui-ci s'adressait aux élèves des écoles primaires. Les élèves des collèges, de la 6e à la 3e, se voyaient proposer de créer une bande dessinée. Sujet : histoires de Chine.

17 000 écoles ont participé. 26 000 écoliers français ont rêvé la Chine : Grande Muraille, pagodes, palais, rizières et dragons. Les écoliers de Pékin, Shanghaï, Chengdu, Chongqing, Guangzhou (Canton) et Zheng hou ont illustré la France, Paris, célébré Balzac, Matisse et... Cendrillon.

Les quatre lauréates françaises ont effectué un voyage de deux semaines en Chine (trois semaines pour les deux premières), visité Pékin, Shanghaï, Xian Chengdu et Qingdao. Dans chaque ville, elles ont dessiné et échangé leurs dessins avec ceux d'enfants chinois. A Shanghaï, Françaises et Chinois ont peint ensemble une grande fresque, qui sera exposée à partir du 13 octobre (jour du vernissage) au musée de l'Homme, avec les cent œuvres sélectionnées.

★ Musée de l'Homme, place du Trocadéro, 75016 Paris. Tous les jours de 9 h 45 à 17 h 45, sauf le mardi, jusqu'au 19 novembre. Tél. : 553-70-60.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, boulevard du Palais, grilles (Arcus).

« Le Sénat », 10 h 30, entrée (D. Bouchard).

« Collection Walter-Guillaume », 14 h 15, musée de l'Orangerie (Mme Caneri).

« L'île Saint-Louis en automne », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Haulier).

« La vie de Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Histoire et archéologie).

« Hôtel Guénégaud », 10 heures, 60, rue des Archives (P-Y Jaslet).

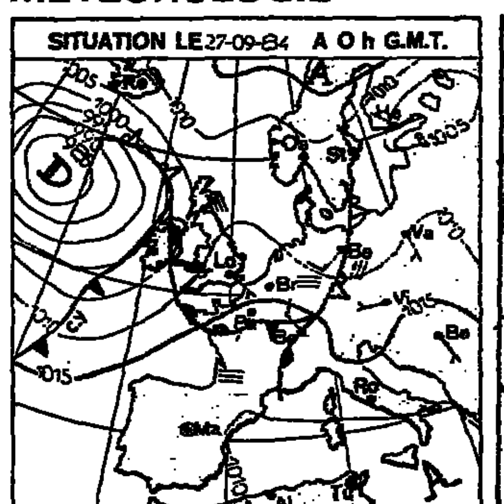
« Nécrologiquement vôtre », 14 h 45, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lavoisier).

« Le quartier de l'Horloge », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-09-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.9.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 septembre à 0 heure et le vendredi 28 septembre à 24 heures.

L'air plus doux et humide va se maintenir sur la France, mais une nouvelle zone active abordera au cours de la nuit de jeudi à vendredi le nord-ouest du pays ; ces pluies se décaleront lentement vers l'est.

Vendredi, un temps brumeux et souvent couvert prédominera le matin sur le pays ; quelques éclaircies se produiront sur le sud-est du pays, mais de faibles bruines pourront être observées du Nord aux Ardennes.

La zone pluvieuse, située le matin de la Basse-Normandie à la Bretagne, va se déplacer vers l'est au cours de la journée pour atteindre en soirée les régions situées du Nord à la Champagne, au Massif Central et au Midi-Pyrénées ; les pluies seront parfois fortes.

A l'avant de cette zone, les nuages seront souvent abondants ; à l'arrière, un temps instable s'installera avec un renforcement du risque d'averses en soirée sur la Bretagne et la Normandie ; le vent de sud-ouest à ouest soufflera assez fort.

Les températures, en hausse, seront voisines, l'après-midi, de 20 à 24 degrés du Nord au Sud, pouvant même dépasser 24 degrés sur le sud-ouest du pays et sur la plaine d'Alsace.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 27 septembre à 8 heures, de 1016,4 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 septembre ; le second le minimum de la nuit du 26 au 27 septembre) : Ajaccio, 20 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 11 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Bourges, 16 et 12 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 17 et 11 ; Dijon, 11 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 16 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 10 ; Lille, 15 et 5 ; Lyon, 15 et 9 ; Marseille-Marignane, 19 et 11 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 17 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 12 ; Paris-Montsouris, 14 et 11 ; Paris-Orly, 13 et 11 ; Pau, 23 et 9 ; Perpignan, 24 et 11 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 14 et 8 ; Tours, 19 et 12 ; Toulouse, 22 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 32 (maxi).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 11 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 28 et 15 ; Berlin, 13 et 9 ; Bonn, 13 et 10 ; Bruxelles, 15 et 8 ; Le Caire, 33 (maxi) ; îles Canaries, 28 et 22 ; Copenhague, 16 et 10 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 24 et 17 ; Genève, 12 et – 2 ; Istanbul, 30 et 15 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 18 et 8 ; Luxembourg, 11 et 6 ; Madrid, 24 et 5 ; Montréal, 23 et 1 ; Moscou, 23 et 12 ; Nairobi, 29 (maxi) ; New-York, 11 (mini) ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 21 et 13 ; Stockholm, 13 (maxi) ; Tozeur, 28 et 19 ; Tunis, 26 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

EXPOSITION

L'ENFANT AU CHATEAU. – Le château de La Motte-Tilly près de Nogent-sur-Seine, sera jusqu'au 15 octobre le royaume de l'enfance. Dans le château même, une exposition reflétera la vie et l'éducation des enfants de la naissance à la communion aux XIIIe et XIXe siècles, en s'inspirant des archives laissées par la marquise de Maillé. Elle sera agrémentée d'objets variés (vêtements, jouets, poupées, etc.) prêtés par divers musées et collectionneurs privés. Au bûcher du château, l'ethnologue Chantal Lombard présentera une partie de sa collection de jouets du monde entier.

★ **Château de La Motte-Tilly, 10400 Nogent-sur-Seine (16-25) 25-84-54, jusqu'au 30 septembre tous les après-midi (sauf les mardis), de 14 h à 18 h 15 du 1er au 15 octobre, les dimanches après-midi (14 h à 18 h 15) et sur rendez-vous.**

FORMATION CONTINUE

LA BUREAUTIQUE DANS L'ENTREPRISE. – L'Institut d'études politiques de Paris organise, les 17, 18 et 19 octobre, un séminaire sur la bureautique dans l'entreprise (enjeux, moyens, mis en œuvre et conséquences). Ce colloque s'adresse plus particulièrement aux cadres supérieurs administratifs et commerciaux des entreprises, des banques, des organismes professionnels et des administrations. Parmi les problèmes examinés : l'évolution du monde du bureau, les outils de communication, de mémorisation, etc. Des séances de démonstration sur micro-ordinateurs permettront une visualisation des différentes applications : tableurs, graphiques, traitement de texte. Le prix pour les trois journées d'étude est de 4 500 F par participant, déjeuners inclus.

★ **M. Michel Forestié, directeur du service de formation continue, Institut d'Études politiques de Paris, 215, boulevard Saint-Germain, tél. : 260-39-60.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 septembre :

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la sélection professionnelle pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration centrale au titre de l'année 1984.

● Relatif aux conditions de fixation du montant de la garantie financière des agents de voyage.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

La sixième partie ajournée

Deuxième victoire pour Karpov ou cinquième partie nulle ? Une seule certitude : les chances de gain pour Kasparov sont inexistantes dans la finale de la sixième partie du championnat du monde ajournée mercredi.

Et pourtant, après le vingt-sixième coup des Noirs, tous les « kasparoviens » croyaient bien que le pion passé d5 du challenger le mènerait, et eux avec, à la première victoire contre le champion du monde. Mais ce dernier, comme *« un véritable morceau de savon »*, selon l'expression du grand maître soviétique Marc Taimanov, a encore glissé entre les doigts de son adversaire et, avant de mettre son quarante-deuxième coup sous enveloppe, il savait qu'il ne risquait, au pis, que la nullité. Reprise, ce jeudi, de cette magnifique partie.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Sixième partie
Défense ouest-indienne

1.	d4	Cf6	22.	Cb3	Db4
2.	ç4	é6	23.	d5	éxd5
3.	Cf3	b6	24.	éxd5	Cç3
4.	g3	Fa6	25.	Dd4	Dxd4
5.	b3	Fb4+	26.	Cxd4	Cxa2
6.	Fd2	Fé7	27.	Cç6	Fç5
7.	Fg2	0–0	28.	Fh3	Ta8
8.	0–0	d5	29.	Fd4	Fxd4
9.	Cé5	ç6	30.	Cxd4	Rf8
10.	Fç3	Cfd7	31.	d6	Cç3
11.	Cxd7	Cxd7	32.	Cç6	Fb7
12.	Cd2	Tç8	33.	Fg2	Té8
13.	é4	b5	34.	Cé5	f6
14.	Té1	dxç4	35.	d7	Td8
15.	bxç4	Cb6	36.	Fxb7	fxé5
16.	çxb5	çxb5	37.	Fç6	Ré7
17.	Tç1	Fa3	38.	Fxb5	Cxb5
18.	Tç2	Ca4	39.	Txé5+	Rxd7
19.	Fa1	Txç2	40.	Txb5	Rç6
20.	Dxç2	Da5	41.	Th5	h6
21.	Dd1	Tç8	42.	Té5	Ajournée.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro 259190 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 059190, 159190, 359190, 459190, 559190, 659190 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
209190	250190	259090	259100	259191	10 000,00 F
219190	251190	259290	259110	259192	
229190	252190	259390	259120	259193	
239190	253190	259490	259130	259194	
249190	254190	259590	259140	259195	
269190	255190	259690	259150	259196	
279190	256190	259790	259160	259197	
289190	257190	259890	259170	259198	
299190	258190	259990	259180	259199	

Tous les billets se terminant par :

Terminaison	gagnent
9190	5 000,00 F
190	1 000,00 F
90	200,00 F
0	100,00 F

84 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1984 — 73e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	1	100
	81	300
	371	600
	401	600
	721	600
	65 081	10 300
2	802	500
	4 692	2 000
	383 702	1 000 000
	108 982	4 000 000
3	303	500
	393	500
	703	500
	0 953	2 000
	94 163	10 000
4	44	200
	674	500
	694	600
	3 894	2 000
	38 924	10 000
	83 574	10 000
	94 384	10 000
5	3 345	2 000
	9 575	2 000
6	46	200
	006	500
	556	500
	676	500
	778	500
	85 506	10 000
7	97	200
	117	500
	247	500
	467	500
	727	500
	61 767	10 000
8	0 208	2 000
	5 618	2 000
	77 048	10 000
	98 888	10 000
9	599	500
	819	500
	8 899	2 000
0	0	100
	30	300
	930	800
	1 290	2 100
	3 120	2 100
	42 680	10 100

LOTO N° 39 TIRAGE DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1984

5 9 17 30 40 45 — numéro complémentaire 15

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 3 OCTOBRE ET SAMEDI 6 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DE L'AUTOMNE — TIRAGE DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1984 — 72e

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
	51,00	60,48
OFFRES D'EMPLOI	15,00	17,79
DEMANDES D'EMPLOI	39,00	46,25
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Enseignement privé cherche urgent
PROFESS. MATHÉMATIQUES 9 h par semaine classe T.C. Tél. : 537-55-76.

Bureau d'Etudes Economiques recherche
DOCUMENTALISTE CONFIRMÉ (E)
Formation maîtrise économique ou sciences po + INTD.
Expériences banques et bases de données.
Envoyer C.V. et prétentions RÉGIE PRESSE sous n° T 068.457 M 7, r. de Monttessuy. 75007 PARIS.

Inst. Sup. privé, 10e, rech. PROFESSEUR D'ALLEMAND section BTS, exp. exigée 5 h. hebdo. 246-41-40.

Recherchons
ANIMATEURS PSYCHOLOGUES
Ayant déjà pratiqué le piano
Envoyer C.V. et photo sous n° T 068.481 M RÉGIE PRESSE 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

URGENT, rech. personne de confiance qualifiée pr tenir magasin, chaussures 20e arrdt. réf. exigées. Tél. : 806-76-60.

CABINET FISCAL recherche
COLLABORATEUR FISCAL
Expérience exigée
Adresser C.V. manuscrit sous n° T 068.480 M RÉGIE PRESSE 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

EDITION
DIRECTEUR ARTISTIQUE CONFIRMÉ
souhaitant changer d'air
cherche
ÉDITEUR OXYGÉNÉ
Ecr. s/n° 3924 *le Monde Pub.*, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PARIS ET R.P.
CADRE HAUT NIVEAU
Spécialiste Export, Finances, Gestion. Trilingue (esp., angl.) et notions italien et allemand. 15 ans expérience banque et direction générale PMI.
Cherche poste en rapport avec ses compétences.
Ecrire sous n° 4008, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Cadre 53 ans, libre de suite, formation littéraire, parfaite connaissance, langue française, propose ses services à cours privé. R.P.: Ecrire sous le n° T 068.446 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Psychologue clinicienne, licence anglais, dactylo, rewriting. cherche poste mi-temps. Mme Sutter, 45, rue Diderot, CHAMPIGNY/MARNE.

Femme 46 ans, trilingue allemand, anglais, français (connaiss. ital.), ch. emploi interpr., traductr., standard. (voire petits trav. annexes de secrét.). *Ecr. s/n° 6668 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille, 18 ans, ayant BEP, CAP sténo-dactylo, cherche emploi stable. Tél. : (16-6) 001-06-77.

PME-PMI
vous recherchez
UN CADRE POLYVALENT
- Homme 41 ans, universitaire, trilingue.
- Exp. direction PME : personnel, adm., gestion, commercial, adjoint à D.G.

Recherche poste à responsab. Ecr. s/n° 6.664 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VOULOIR
HOMME 36 ANS AUTODIDACTE PASSIONNÉ HISTOIRE, GÉOGRAPHIE.
Attend toutes vos propositions. Téléphonez-moi au : 880-31-78.

H. 55 ans, cadre technico-commercial. Très introduit dans S/O Bâtiment. Ecrire Menand 22, rue des Norvins, Paris 18e.

Femme 46 ans, trilingue allemand, anglais, français (connais. italien). Cherche emploi interprète, traductrice, standardiste (voire petits trav. annexes de secrétariat). *Ecr. s/n° 6 668 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JH 28 ans, cherche missions chauff. direction maître, conv, messager (France et International) temps partiel ou complet. Grde disponibilité, EXCELLENTES RÉFÉRENCES Discret, efficace et rapide. Tél. : 822-96-62.

J.h. 22 ans, dégagé des O.M. Bac F1 (technicien dessinateur mécanique) cherche situation stable. Etud. tte proposition. Ecr. s/n° 6 669 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Étudiante maîtrise, licenciée *sciences éco*, bilingue anglais, notions allemand recherche emploi mi-temps, sérieux et stable. Tél. de préférence le matin 280-04-77.

STATISTICIEN ISUP
+ maîtr. math., 28 ans, dégagé OM, libre de suite. Et. ttes prop. M. Moutiers. 911-22-94.

UN SECOND POUR UN PATRON
- Homme 41 ans, universitaire, trilingue.
- Exp. Direction PME : personnel, adm., gestion, commercial adjoint à D.G.
- Exp. secteurs transports, services, textile, export.

Recherche : poste adjoint à D.C. ou P-DG. Tous secteurs. Ecr. s/n° 6.559 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

représentation demandes

H. 36 a., 15 a expér. de la vente, ch. place poste commercial, libre rapidement, étudie ttes propos. Ecr. ou tél. à M. Jandot. 24, rue du Chevreuil, 60620 Rouvres. Tél. (4) 488-22-76.

formation professionnelle

ACILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**
Programmes nationaux et internationaux
Formation professionnelle en 10 mois et demi
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme micros.
Format : + INTERVENANTS internationaux
Tél. 723-55-18. 38, rue de *Bassano. 75008 PARIS.* Métro : Étoile — George-V.

A des femmes de plus de 25 ans, niveau Bac + 2 ayant une expérience professionnelle en entreprise ou administration.
NOUS OFFRONS UNE FORMATION DE CADRES EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION
Stage plein temps rémunéré OCTOBRE 84 à JUIL. 85. Tests de recrutement le : 2 octobre. Tél. 627-63-33

capitaux propositions commerciales

Rech. Commercial dynamique pour dév. Société de services liée à l'immobilier, minim. 300 000 F. Tél. : 328-58-65.

cours et leçons

Pour Paris 9e, rech. ANGLAIS pour cours 60 F/heure. Tél. au 523-51-75, de 15 h à 19 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
Peugeot 104 SR
Année 1980, 6 ch., très bon état. T. : 906-55-76. ap. 19 h.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
PARIS 14e
EXPOSITIONS
229, Bd. Raspail
(1) 320-82-22
70, Av. Jean Moulin
(1) 539-57-33

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

R. D'HAUTEVILLE 329-85-08 Duplex, 5 p., 6e ét., asc., parking, balcon-terrasse, jolie vue.

4e arrdt

CŒUR MARAIS dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES à rénover. Tél. 236-63-62.

ILE DE LA CITÉ PROX. NOTRE-DAME
R.D.C. SUR COURETTE PRIVÉE
ancien atelier artisan aménagé. GRD LIVING + 3 CHAMBRES 2 bains, tout confort, cuis. équip., calme et original. Libre de suite. 2.250.000 F. Serge Kayser, (1) 329-60-60.

LE MARAIS (Métro Saint-Paul) séjour + 1 p. cuisine, w.-c., 35 m², 3e étage, calme, sol., 280.000 F. Tél. : 327-28-60.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate 3, 4, 5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jours 14/19 h, sauf mercredi et dimanche.

GETRIM V
propose appts de caractère grand standing. 307-81-61.

6e arrdt

ST-SULPICE, 130 m²
Caractère, soleil. 703-32-31.

CHERCHE-MIDI 5 p., 140 m² s/cour fleurie, ref. nf, prof. lib., T. 633-29-17. 577-38-38.

Prix Bon Marché. 703-32-44
3 P. ASC. TERR.

7e arrdt

RUE DE LILLE PRÈS PARC. TRÈS BEAU 4 P., 150 m², charme, XVIIe, parquet Versailles + serv. DORESSAY, 624-93-33.

BAC-SAINT-GERMAIN. Magnif. 8 P, 290 m². Parfait état. DORESSAY 624-93-33.

9e arrdt

RUE DE ROCHECHOUART 3 P., 5e ÉTAGE, ASCENSEUR M.B.L. Tél. (3) 953-77-77.

R. HENNER, gd liv., 1 chbre 65 m², 3e ét. tt cft, ensoleillé tte la journée. 285-00-59.

GRANDS BOULEVARDS 145 m², 5 P., CUIS., BAINS 3e étage, asc., possibilité professionnel ou commercial GARBI. 567-22-88.

12e arrdt

RUE DE LYON
Angle Daumesnil dans imm. Pierre de T. 4 p., tt cft, 100 m². 282-03-50.

Pr. PL. DAUMESNIL
Pptaire vd ds imm. en réfection
- Dble liv. + chbre, cuis., bns, terrasse.
- 2 P., cuis., bns, poutres, rénovation de caractère.

Téléphone : 634-13-18.

13e arrdt

ITALIE
coquet 2 P., refait neuf, bel imm. 220.000 F. 526-99-04.

GOBELINS
Propriétaire vd PLUSIEURS 2 P. refait ou à rénover. Vue dégagée, plein soleil. Vis. mercredi, jeudi, 14-18 h. 20, RUE DU BANQUIER.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

TOLBIAC
COQUET 2 p., cft, refait neuf. 230.000 F. 526-99-04.

14e arrdt

ALÉSIA 2-3 PIÈCES CONFORT POSSIBLE. Px 360.000 F. T. 327-28-60.

LIMITE 13e. 14e arrdt, 5 p., confort, soleil. Px 700.000 F. T. 327-28-60.

ALÉSIA. Récent, tout confort
2-3 P. ÉTAGE ÉLEVÉ.
Px 716 000 F, 542-40-90.

Bd Lefebvre (près), 705-39-10. Beau 3 p., 70 m², tt cft, 9e ét., balcon, box fermé. 770.000 F.

PORTE D'ORLÉANS DUPLEX 9e et 10e ÉTAGE, 3 P., imm. récent, balcons. GARBI, 567-22-88.

ALÉSIA 1/2 PCES tt cft, asc., balc. Px 267.000 F. T. 325-87-16.

15e arrdt

Paris-15e. Très calme, ancien rénové, double living, 4 chbres, 2 salles de bains, 2 w. c., cuisine, dressing, 2 entrées, ascenseur. Prix : 1.160.000 F. Téléphone 577-51-92 le soir.

DANS IMMEUBLE NEUF
RUE LECOURBE
RESTE A VENDRE
UN APPART. : 3 P.
au 1er ét. (poss. prof. libérale) Px : 948.900 F
Pour renseignements et visites. tél. (1) 258-44-96. (Mardi au samedi 14-19 h).

MONTPARNASSE 2 p. 34 m², 5e étage, soleil. Prix : 360.000 F. GARBI 567-22-88

37, R. DE LA PROCESSION Très bel imm. pl. soleil, 3 p. 69 m², cft. 653.000 F. Matin : 655-61-59.

MONTPARNASSE Falguière Sêj. + chbre 65 m², tt cft. 800.000 F. 566-80-31.

16e arrdt

RANELAGH : Immeuble récent, très bon standing, état impecc., appt 1er étage, living, 3 chbres, 3 bains, cuisine installée, jard. privé 77 m², 2 park. possible. *Tél. : NOTAIRE 574-21-54.*

NEUF STAND SOLEIL VUE PANORAMIQUE
GD 3 P. TERRASSE
Cuis. équipée, bains, finitions soignées. 16, RUE JOUVENET. Tél. : 503-00-11.

Me JASMIN Bel imm. Bon plan, 6 p., 215 m², trav. serv. 11.200 F le m². 631-51-10.

17e arrdt

GUY MOQUET
petit imm. neuf, pptaire vend gd liv. 2 petites chbres réunissables + bur., 2 sanitaires. Px 600.000 F. 755-69-27.

PEREIRE STUDIO 30 m² tout confort. *Px 320.000 F.* 327-28-60.

CHAMPERRET
Imm. p. de t., ét. élevé, asc. CONFORTABLE 4 P. S/AV. 1.150.000. VERNEL. Téléphone : 526-01-50.

Rue des Moines, côté square bel appt d'angle, 6 P., 3e ét. 120 m². ALGRAIN, 285-00-59.

MONTMARTRE
près rue LEPIC, imm. 1973, stand. 4 p., tt cft, 120 m², double exposition, parking. Exceptionnel. 1.250.000 F Immo Marcadet. 252-01-82.

BON XVIIe GD 4 P.
Tt conft, imm. pierre de t. 1.150.000 F. VERNEL : 526-01-50.

TERNES, 250 m², autour patio
TERRASSE 200 m².
Belle rénovation. 703-32-31.

18e arrdt

ATELIER LOFT
2e niveaux accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct propriétaire. 329-58-65.

Pl. Ch.-Dullin, studio 30 m², 5e asc., cuis. et bains, avec fenêtre. 250.000. 285-00-59.

Résidence « MAIRIE du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
IMMEUBLE NEUF de STAND.
Prêts conventionnés possib. STUDIO à partir de 354.100 F 2 PIÈCES à partir de 395.900 F 3 PIÈCES à partir de 617.000 F Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI *(de 14 heures à 19 heures)* — Tél. (1) 258-44-96 ou CECOGI (1) 575-62-78.

MAIRIE-18e. Bel imm. calme, 2 pièces, bains, tout confort, état neuf. 285.000 F. Pptaire 722-78-98.

MONTMARTRE
près rue Lepic, imm. 1973, stand., 4 p. tt cft, 120 m², double exposition, parking. Exceptionnel 1.250.000 F. Immo Marcadet 252-01-82

Marx Dormoy imm. récent studio tt cft, park., 171.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT. O.R.T.F. Excellent placement studio, cuis., bains. 200.000 F. S/pl. vendredi 12/15 h, 4, rue du Tunnel.

78-Yvelines

St-Germain-en-Laye centre, imm. stand., studio tt cft 20 m². 240.000 F. 969-38-06.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE PRÈS Mo sympathiques séj. + 2 ch. tt cft. Bon plan. Tél. 644-98-07.

NEUILLY GD 4 P.
QUARTIER ST-JAMES
4e asc., balc., imm. pierre de t. 2.100.000 F. VERNEL : 526-01-50.

ASNIÈRES 4 PIÈCES, NEUF
84 m², grand séjour, salle de bains, cuisine, w.-c., nombreux rangements, balcon, box indépendant, interphone. PRIX : 584.900 F avec prêts P.A.P.
Visite sur place du ven. au lun. 14-19 h. angle rue l'Abbé-Lemire et rue Emile-Zola.

93 Seine-Saint-Denis

Vends à Bondy appt 3 p., 63 m², cuis., s. de bns, cell., w.c., logg. vitr., cave, parf. état. Prix : 290.000 F. Tél. hres brx : 247-13-00, poste 3273 ou domicile : 847-53-72 et 270-89-89.

94 Val-de-Marne

ST-MAURICE, bus et Mo, tout conf., 4 p., 87 m². 740.000 F. T. 368-72-69 le soir.

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. immédiate RER et bois. TRÈS BEAU SÉJ. 50 m², 2 CHBRES, ÉT. ÉLEVÉ. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

COTE D'AZUR
VALLAURIS, mer à 2.500 m. vd à frais réduits de résidence de style provençale, petit bât. de 4 APPTS, const. récente, loyer avec rapport de 7 %. Poss. vdre séparément. Tél. ap. 20 h 30 (93) 31-17-23/73-84-86.

COMBLOUX (Magève) STUDIO gd stand. pr 4 pers. Dans très beau chalet expo sud, pied des pistes, face Mt-Blanc. M.I.C., 34, av. Matignon, 75008 PARIS (1) 256-32-75.

CANNES BOCCA F3, 60 m², près mer, commerces, petite résidence, calme, urgent. 400.000 F. T. (93) 47-58-41.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIECES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 75017 PARIS. T. 227-44-44.

appartements achats

AGENCE LITTRE
46, RUE MADAME TÉL. : 544-44-45
Recherche pour sa clientèle HOTELS PARTICULIERS APPTS 4 A 8 PIÈCES PIED-A-TERRE. *RÈGLEMENT COMPTANT.*

Recherche 1 à 3 p., PARIS préfere 5e, 6e, 7E, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e, 7e arrdts.

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APPTS 150 à 300 m²
ACHAT OU LOCATION Rive Gauche, 8e, 16e, 17e, Neuilly. 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? Pensez HESTIA le *NUMÉRO* 1 de la location entre particuliers 104, r. de Richelieu, Paris (75002). Tél. : 296-58-46.

504-20-00 ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 h des nombreuses offres de location de L'ASSOCIAT. FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES 3, rue Montévidéo, PARIS-16e.

LOCATIONS DISPONIBLES
PART. A PART.
PARIS BANLIEUE
CLP
807-05-46
68, rue du Chemin-Vert-XIe METRO SAINT-AMBROISE.

Province

A louer vide au 1-10-84 à Cancale, près Saint-Malo, Ile-et-Vilaine, pavillon 4 pièces + cuisine, 120 m² habitables s/ss-sol + garage. Terr. 1.122 m². Loyer mensuel : 2.900 F. Mme George. Tél. 415-02-92.

CHATEAU-THIERRY, 45 mn de Paris, exceptionnel, vue et calme, maison XVIIe siècle entièrement restaurée : un 3 P. de 1.500 F + ch. un 2 . de 1.900 F + ch. un 2 P. de 1.500 F + ch. Téléphone : 956-08-83.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs mutés et personnel GROUPE PÉTROLIER FRANÇAIS, rech. divers appts ttes catégories, même loyer élevé ou villas Paris et environs. 503-37-00.

Collaborateur du journal recherche 2 pièces ou gd studio à louer, 2.000 F maximum TCC dans le 17e, Neuilly, Puteaux. Tél. : 722-62-29.

COUPLE INGÉNIEUR cherche F1, Duplex ou F2, bon quartier. Tél. : 328-29-79.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 p. et plus. T. 285-11-08.

hôtels particuliers

CHANTILLY H.P. style 400 m², gar., maison gardien, parc 3200 m², poss. commercial. Px 2.800.000 F. 359-12-98.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

VALLÉE DE CHEVREUSE
CERNAY-LA-VILLE, 3 km RER, cuis. équipée, séj., s. à manger, 5 chbres, 2 bns, garage, 500 m² de jardin. 785.000 F. I.N. 045-29-09.

BOVES (10 km sud Amiens) vends pav. F 5, dépend. Prix : 460.000 F. T. (22) 48-28-90 soir.

villas

A VENDRE : Villa F 3 avec studio, banlieue d'Eymet (Dordogne) près de Bergerac ; cause départ à la retraite. Px 370.000 F compt. Téléphone : (53) 23-85-84.

FACE BOIS 5' Mo CHATEAU
VINCENNES
belle villa bien décorée, rez de chaussée + 2 niveaux, gd séj., s. à manger, cuis., 7 chbres, 3 bains, 1 douche, garage, joli jardin. 873-57-80.

CLAMART
Calme, ensoleillé. Très belle maison sur 2 niveaux, 190 m² habitables, séj. avec cheminée, s. à manger, 4 chbres, s. de bains, s. d'eau, mezzanine, garage, terrain 387 m². Px 1.800.000 F Poss. reprise créd. C.B. 534-41-75.

maisons de campagne

NIÈVRE
LA MACHINE
tous fournisseurs (docteurs pharmaciens) entrée pays cadre de campagne
SUPERBE PAVILLON
Indépendant sur s/sol, entrée, cuisine, séjour, salon, 3 chbres, salle de bains, w.-c., cour et terrain 2.600 m²
PX : 370.000 F
CRÉDIT 100 % POSSIBLE S.A. CABINET PIERRE-FRANÇOIS 9, pl. St-Just 58300 DECIZE Tél. : 16 (86) 25-12-12.

propriétés

BORD DE MARNE. 15 km Paris, secteur résident. protégé PARTICULIER VEND propriété 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 m² clos. Tél. : 329-58-65.

URG. CAUSE DÉPART, EXCEPTIONNEL
OUEST proche PARIS Magnifique propriété sur très beau parc. 2.200.000 F. Tél. H.B. : 260-66-13.

Près STE-MAXIME, pptaire vd Mas Provençal 3 chbres, liv., 2 bns, 2 w.-c., 100 m² habitables, 2 terrasses, jardin 300 m², vue imprenable Golf St-Tropez de résidence standing, piscine, tennis, plage privée. 995.000. 563-83-21.

Vends ou loue grande maison caractère restaurée 10 km Vannes (56). Dépend. jardin. (91) 53-26-72.

châteaux

Anjou s/colline tt petit château, réc., 8 p., vue splend., parc 6 ha. (41) 41-41-51, mat.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE, ou rég. limitrophe. Ecrire n° 202.476 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
Locat. bureaux, secrétar., télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉATION DE TOUTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50 +

BUREAUX MEUBLÉS
ou votre adresse à Paris SODEC SERVICES Champs-Elysées : 723-55-47 Nation : 341-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00.

HAUSSMANN
angle Courcelles, bail 23 mois. Env. 260 m², 9 burx stdg. + récept.
MATTHEWS ET GOODMAN
TÉL. : 720-23-17.

1 500 M2 A LOUER
7e ARRDT, proche des INVALIDES, immeuble grand standing, caractère et fonctionnel, clair, avec parking. Disponible rapidement. Très bon état.
S.I.I.P. S.A. 225-65-80.

VOTRE SIÈGE SOC. 92
Burx meublés, domiciliation secrét., tél., telex. Boulogne. ACTE 92 - 603-38-32.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e Domiciliation, RM, RC, SARL. Constitution de Sté. 763-47-14.

ENTREPRENDRE Avec BUSINESS BURO : Bureau ou domiciliation + service. (1) 346-00-55.

A PART. DE 90 F PAR MOIS Domiciliations RC, RM, SARL. INTER DOM. *Tél.* 340-68-50.

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL RC 160 F, SARL 180 F. Constitution rapide de Sté. GSMP. 54, r. de Crimée, 19e et 4, r. des *Deux-Avenues, 13e.* Tél. 607-62-00.

locaux commerciaux

Ventes

SAINT-OUEN-L'AUMONE
Local ind. parfait état, ateliers/ent. 10.000 m², bureaux 560 m², terrain 33.000 m², 9 ponts roulants. Darse couverte pour PENICHES 300 t., embranchement fer.
MATTHEWS et GOODMAN
TÉL. 720-23-17.

ATELIER LOFT
2 niveaux accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct propriétaire. 329-58-65.

COTE-D'AZUR CAGNES-SUR-MER, vend mur, hôtel lux., 3 ét. NN. Prox. hipp. et mer, 720 m² de const. + park., bail réc., poss. achat fond. Tél. après 20 h 30 (93) 31-17-23/73-84-85.

Locations

Prox. avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, gde hauteur sous plafond surface 300 m² environ, entrepôt idéal, agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. : 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

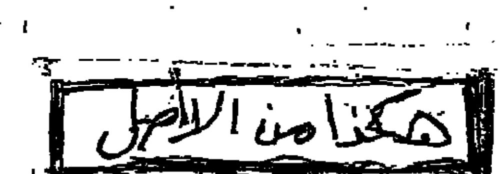
A VENDRE fond de commerce avec licence catégorie 4. Px : 100.000 F. T. 241-05-45.

boutiques

Locations

A concéder une boutique de 20 m² en gare de PARIS-LYON (salle souterraine près accès TGV) Renseignements : SNCF. *Service du Domaine.* Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs. 5, rue de Florence. 75008 PARIS. Téléphone : 285-63-54.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82



مكرر من الاصل

Le projet Télématour : vendre la France touristique

En 1980, Cap Sogeti, société française et européenne de services et de conseil en informatique, réalisait une étude interne sur les possibilités d'utilisation de la télématique en faveur de la promotion de l'ensemble des secteurs du tourisme et des loisirs. Cette étude devait se concrétiser par la conception du projet Télématour, résumé dans un rapport rédigé par M. Josquin Barré qui en présente ici les grandes lignes.

Chaque année, les Français qui veulent organiser leurs vacances en France sont confrontés à un véritable parcours d'obstacles en l'absence d'une organisation de l'information et de la commercialisation touristiques. Si bien que les destinations du « bout du monde » sont souvent plus « proches », commercialement, grâce aux agences de voyages et aux associations de tourisme, que la « France profonde ».

L'apparition de la télématique a ouvert de nouvelles occasions. Des projets informatiques apparaissent un peu partout dans les professions et les régions touristiques. Mais, pour rapprocher la demande de l'offre, encore faudrait-il que soient établies une cohérence et une compatibilité entre elles, et que tous les relais existent, de la production à la distribution. Depuis la fin 1980, l'agence de l'informatique et la direction du tourisme, en liaison avec la direction générale des télécommunications, déploient leurs efforts pour harmoniser, dans l'intérêt des consommateurs, toutes ces initiatives dispersées. C'est ainsi qu'elles ont fait réaliser, pour les opérateurs professionnels, un langage commun de transactions pour le tourisme et les loisirs. Petit à petit, autour de tels travaux, s'est dessiné le concept d'un « grand réseau » interrégional et interprofessionnel de télématique touristique.

Ce concept, qui existait déjà sur le papier, depuis le début de 1980, avait fait l'objet d'un « jeu de stratégie », le projet télématour (télématique pour le tourisme et les loisirs en France) qui en imaginait le mode d'emploi. Il était jalousement caché (sauf, depuis le printemps 1981, pour des initiés soigneusement sélectionnés) dans les cartons de la société d'ingénierie informatique Cap Sogeti. Ce rapport d'étude, révélé par un journal professionnel, *l'Echo touristique*, remet en question les usages et les structures de l'information et de la commercialisation de la France touristique.

Développé en février 1980, le concept Télématour constitue la synthèse de deux types de préoccupations, alors d'actualité : l'utilisation de terminaux multi-accès dans les professions touristiques (à l'époque, le projet STT, Service de télématique touristique), d'une part ; la mise en œuvre d'une politique d'organisation et de diffusion des informations et des prestations de services de tourisme et de loisirs français, d'autre part. Cette politique devait se concrétiser par un dispositif ainsi composé : des services départementaux de création et de réservation de produits touristiques Loisirs-Accueil ; des guides régionaux Loisirs-Accueil ; un projet de banque de données nationale d'informations touristiques FIL (France Information Loisirs) ; le réseau de « Points FIL » de consultation, principalement dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative des régions émettrices.

Le spectre d'un Intourist

L'évolution du tourisme a toujours tendu à compléter l'organisation et la diffusion des informations, des produits et des prestations de services. Pour cela, il faut établir des relais, des réseaux et des circuits de communication destinés à rapprocher la demande (qui s'exprime dans les régions de marché) de l'offre, qui se concrétise dans les régions d'accueil. Grâce à la tarification du réseau Transpac, indépendante de la distance, les outils télématiques, nouveaux médias, permettraient désormais d'établir cette liaison.

Au départ, le concept de télématique touristique était prévu par la DGT pour les seuls agents de voyages avec les terminaux multi-accès STT. Comment l'élargir à l'ensemble des industries touristiques ? Certes, les agences de voyages et les agences immobilières effectuaient déjà une petite partie de la distribution des prestations françaises. Pour accroître leur intervention sur ce marché, il fallait vaincre les obstacles des coûts de communication (grâce au terminal multi-accès, au langage commun de transactions et à la tarification Transpac) et de gestion (grâce à l'automatisation des fonctions administratives). C'est l'ensemble de ces besoins que devaient satisfaire les équipements terminaux STT des agences de voyages. Elles auraient alors pu assurer la distribution des prestations et produits touristiques, dont les marges auraient permis de couvrir les coûts de promotion des ventes, de réservation et de gestion.

Mais qu'advenait-il des autres prestations de tourisme et de loisirs ? Pour elles, il fallait compléter ce dispositif de distribution par l'intervention (voire la création) d'un *autre* réseau, étant entendu que Télématour écartait résolument l'hypothèse de l'utilisation de la télématique domestique pour commercialiser voyages, séjours et loisirs. Autour du concept FIL, les offices de tourisme et syndicats d'initiative pouvaient constituer ce réseau si leur nouvelle vocation, en tant que « Point FIL », allait plus loin que la simple information, et s'ils permettaient aux consommateurs de *s'approprier* les prestations de services, c'est-à-dire de réserver.

Il y avait donc là une critique de la mission de « France Information Loisirs », limitée à la seule information et donc en contradiction avec les réactions des consommateurs pendant les deux premières années de cette expérience. Cette limitation à l'information résultait de la vieille hantise des professions touristiques à l'égard du spectre d'un « Intourist à la française », structure centrale qui permettrait à l'« Etat » de s'assurer la maîtrise et le contrôle de tout le commerce touristique. D'ailleurs, même pour ses seules fonctions d'information, les gens du terrain dans les régions d'accueil mettaient en cause le centralisme du projet FIL.

Les premiers principes de Télématour furent donc : la réunion des fonctions d'information *et* de réservation sur les *mêmes* banques de données et au comptoir des « Points FIL » ; la *décentralisation* des banques de données maîtrisées, sous forme coopérative, par leurs entités territoriales et par les professionnels du tourisme et des loisirs ; la participation des réseaux commerciaux à la distribution des prestations de services et produits touristiques français.

La pré-réservation

Bien entendu, les contraintes juridiques apparurent immédiatement. Dans le tourisme, la législation réserve les relations contractuelles aux intermédiaires agréés et contrôlés : agences de voyages et immobilières, associations de tourisme. En contrepartie, leurs compétences, leurs obligations et leur responsabilité assurent la protection des consommateurs. Si les intermédiaires commerciaux dédaignent la vente de certains produits et prestations, peut-on laisser des offices de tourisme et des syndicats d'initiative des régions émettrices compléter leur rôle en assumant une responsabilité contractuelle identique ? Certainement pas ! La clé de Télématour a donc été d'imaginer *un service public de réservation*, mais en séparant les notions de réservation et d'acte contractuel. Celui-ci serait établi dans un second temps entre le consommateur et un organisme privé : soit un intermédiaire, soit le (s) prestataire (s) de service.

C'est ainsi qu'est apparue la notion de *« pré-réservation »*. Le mécanisme est simple : organisme d'information à caractère de service public, les « Points FIL » offriraient aussi un service de réservation *gratuit*. Cette intervention serait financée par convention avec la municipalité dans le cadre du budget communal ; une telle convention existe déjà dans de nombreuses communes pour financer des tâches d'animation touristique, d'accueil et d'information des visiteurs. Il s'agirait cependant uniquement d'attribuer une *option* (plus ou moins longue). Cette opération se ferait en relation entre le terminal du « Point FIL » et l'ordinateur de la centrale d'information et de réservation Loisirs-Accueil de la région touristique choisie par le client (ou de la région émettrice pour les loisirs de proximité). Ces centrales assureraient, elles aussi, un rôle de service public gratuit, financé par les cotisations des prestataires de services et, surtout, par leurs collectivités territoriales bénéficiant des retombées des activités de tourisme et de loisirs.

Au stade de la « pré-réservation », il n'y aurait aucun engagement contractuel ni à l'égard du consommateur ni de sa part. Les deux « services publics » seraient simplement témoins de la création du dossier de réservation. Ce témoignage serait validé par la remise au visiteur d'un « avis d'option » ou d'un « bon de réservation » qui ne servirait qu'à prouver que l'opération a été faite.

La centrale Loisirs-Accueil transmettrait le dossier de réservation au prestataire de services. La confirmation (donc l'engagement contractuel réciproque) serait établie dans un second temps.

Une fois l'option confirmée par le prestataire ou par une agence, le système informatique de la centrale Loisirs-Accueil effacerait le dossier de réservation de sa mémoire. Au prestataire d'achever d'établir les relations contractuelles en relation avec le client ou avec son agence qu'il commissionne.

Ainsi, se désintéressant des relations conctractuelles de l'« après-réservation », le « Point FIL » et la centrale Loisirs-Accueil se seraient contentés de fournir et de faire transiter l'information pour rapprocher la demande de l'offre.

Dans ces conditions, objectera-t-on, pourquoi des agences ? Réponse de Télématour : parce qu'elle seraient garantes : de la bonne fin des prestations vis-à-vis de leurs clients, ainsi que du paiement des prestations ou des frais d'annulation vis-à-vis du prestataire de services ou de l'organisateur du produit.

Mais aussi parce qu'il y a plus d'agences qu'il n'y aurait de « Points FIL » et qu'elles savent effectuer l'assemblage complexe de plusieurs prestations (transport ; hébergements ; activités de loisirs) en offrant à leurs clients l'avantage des constructions tarifaires les plus intéressantes. Et surtout parce que les agences apportent à leurs clients des services commerciaux : sélection, conseil, documentation, etc., que ne pourraient pas fournir les « Points FIL ».

Progressivement, les consommateurs prendraient directement le chemin des agences de voyages et immobilières pour s'assurer l'acquisition de leurs vacances et de leurs loisirs en France ; ils éviteraient ainsi la procédure de la « pré-réservation ». En effet, les agences pourraient leur assurer le même service à l'aide de leur terminal multi-accès, en relation avec les serveurs Loisirs-Accueil.

En revanche, les consommateurs continueraient à s'adresser aux « Points FIL » pour les services non vendus par les agences (camping, gîtes, séjours du tourisme familial et social, colonies de vacances, etc.).

Une base de réflexion

L'aspect révolutionnaire (dans le contexte de l'époque) des solutions imaginées dans Télématour avait conduit Cap Sogeti à tenir ce document secret. D'autant qu'il ne lui semblait pas illogique, en 1980, d'envisager que le « projet » se construise « tout seul », à partir de la convergence du STT, de FIL, du consumérisme... et de l'évolution du tourisme. Mais il peut être parfois nécessaire d'aider l'histoire à aller dans le bon sens...

Quel est, aujourd'hui, l'intérêt du projet Télématour ? Si l'on examine l'organisation actuelle, on peut considérer que la commercialisation touristique n'a guère évolué depuis la rédaction de Télématour en 1980. Au cours des dernières années, on a assisté à l'émergence de projets et d'avant-projets informatiques, développés sans cohérence, souvent pour « occuper le terrain », avec l'alibi d'« opérations-pilotes » ; il s'agissait parfois de se prémunir contre un éventuel retour d'un projet de banque de données nationale comme celui de FIL, disparu en 1981. Les mêmes interrogations qu'en 1980 s'expriment en matière de « répartition des rôles » et de « règles du jeu » de la télématique touristique. Sans réponse.

Reste qu'une quinzaine de régions ont intégré un volet « informatique touristique » dans leur contrat de plan Etat-région ; ce peut être l'occasion d'une redistribution des cartes au moment où la publication de Télématour fait l'effet d'un pavé jeté, au bon moment, dans la mare du commerce touristique.

JOSQUIN BARRÉ.

Informatique et tourisme

A l'occasion du SICOB, la revue *Espaces* (tourisme-loisirs-environnement) propose un numéro spécial *Informatique et télématique touristique*. Trente-cinq pages pour présenter des études, des bilans et des expériences concrètes d'utilisation de l'informatique et de la télématique dans le tourisme et les loisirs. Relevons à ce propos les initiatives prises dans la région de Picardie et dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. L'agence de l'informatique, la direction générale des télécommunications, des bureaux d'études spécialisés ainsi que des élus locaux ont participé à la rédaction de ce numéro.

★ *Espaces*, 10, rue Henri-Becque, 75013 Paris. Tél. : (1) 589-67-87. Prix du numéro : 90 francs.

Selon le premier ministre, 500 000 jeunes chômeurs sont visés par les mesures gouvernementales

« Je ne veux pas voir l'avenir dans un rétroviseur », a déclaré M. Delebarre à propos du traitement social du chômage et des anciens *« stages-parkings »* au cours d'une conférence de presse consacrée à l'exposé des dispositions qui venaient d'être arrêtées par le conseil des ministres (*le Monde* du 27 septembre, et dont le coût global s'élèverait à une somme évaluée entre 2,7 et 3 milliards de francs. Pour sa part, M. Fabius a indiqué que les mesures gouvernementales s'adressaient aux 500 000 chômeurs de moins de vingt et un ans. Les pouvoirs publics se refusent, toutefois, à avancer un objectif chiffré pour chaque mesure prise isolément.

S'agissant des travaux d'utilité collective (TUC) — ce sera leur dénomination définitive, — qui constituent l'élément le plus novateur de ce que M. Delebarre s'est refusé à appeler un plan, le ministre a précisé que les jeunes pourraient, après cette période d'activité d'un type particulier, soit trouver un emploi *« réel »*, soit être accueilli dans des stages de formation ou de qualification, soit encore bénéficier d'une indemnisation chômage, puisqu'ils n'auront perdu aucun de leurs droits. Laissant aux collectivités locales, aux établissements publics et aux associations le soin de définir le contenu des TUC, le ministre a souligné que les projets devraient faire l'objet de *« la plus grande consultation locale possible »* avec les partenaires sociaux et toutes les parties intéressées. *« Je vise le maximum »*, a-t-il ajouté, sans citer de chiffres et en souhaitant *« une extraordinaire mobilisation à travers tout le territoire »*. Les *« employeurs »* ne seront pas, en fait, obligés de verser les 500 F prévus, que ce soit en espèces ou en avantages en nature, et, pour éviter tout blocage, *« cette contribution minimum »* n'entraînera pas d'obligation d'embaucher au terme de la période d'activité. Il est en outre possible, a-t-il annoncé, que les TUC soient étendus aux pays en voie de développement, en liaison avec le ministère de la coopération.

L'autre volet important, et attendu, concernait la mise en œuvre de l'accord du 26 octobre 1983 sur la formation en alternance, signé par les partenaires sociaux, et qui pourrait être effective dès la semaine prochaine. Trois cent mille jeunes pourraient être concernés par cette mesure, auxquels il convient d'ajouter 100 000 jeunes supplémentaires dont les stages d'initiation à la vie professionnelle feront l'objet d'un effort particulier de la part de d'Etat.

Au passage, M. Delebarre s'est livré à une critique ferme et sévère de l'actuel dispositif de formation professionnelle, devenu rigide au fil des années et pour lequel il a promis *« plus de souplesse »*. *« Nous irons plus loin »*, a-t-il affirmé en envisageant une décentralisation de la dotation budgétaire globale et en annonçant la nomination d'un fonctionnaire chargé de ces dossiers dans chaque département. A l'avenir, le système sera simplifié, l'information améliorée de façon que chaque jeune soit suivi par un interlocuteur unique, dès sa sortie du système scolaire.

D'autres mesures, enfin, complètent cet ensemble déjà très fourni. Les entreprises intermédiaires, qui accueillent des jeunes en difficulté, seront subventionnées pour créer 10 000 emplois en 1985. Le nombre des militaires du contingent exerçant une activité à caractère professionnel pendant leur service national sera porté de 80 000 à 150 000. Un protocole sera signé entre les deux ministères (défense nationale et travail) afin que ces jeunes se voient délivrer un certificat de pratique professionnelle et puissent bénéficier, ensuite, d'un stage de qualification. Un fonds d'aide à l'initiative des jeunes — *« qui ont des idées »*, a fait remarquer M. Delebarre — sera doté de 1 million de francs par département.

Pour terminer, le ministre du travail a abordé des mesures de portée plus générale qui toucheront notamment à la formation continue des adultes. Un programme d'*« actions spécifiques »* sur dix ans sera élaboré pour les ouvriers spécialisés (OS) et sera destiné à encourager un *« formidable effort »* de formation du monde ouvrier français. Le Centre mondial de l'informatique favorisera l'initiation aux nouvelles technologies dans le Centre de formation de l'automobile créé en juin dernier à Aulnay-sous-Bois.

Enfin, M. Delebarre a évoqué la possibilité d'étendre les congés sabbatiques aux salariés de la fonction publique et aux agents des collectivités territoriales pour que ceux-ci puissent, s'ils le désirent, créer leur propre entreprise.

Un projet ou un palliatif ?

En toute logique, l'annonce par le gouvernement, le 26 septembre, de nouvelles mesures en faveur de l'emploi et plus encore de *« l'occupation »* des jeunes aurait dû fournir l'occasion à la nouvelle équipe ministérielle de célébrer un changement fondamental de politique. Autant dire qu'il n'en a rien été, alors même que les thèmes abordés s'y prêtaient et surtout que la façon de traiter le *« cancer du chômage »* marque une inflexion par rapport à la démarche de la gauche au pouvoir. Notamment parce que le gouvernement s'est résolu à donner plus de souplesse pour que, sans que l'Etat se dégage, d'autres relais soient trouvés à son action et les responsabilités partagées au niveau local.

M. Fabius, à la télévision, M. Delebarre, au cours d'une conférence de presse, se sont gardés de tout effet de manches, l'un pour appeler au rassemblement de tous, quoi qu'ils puissent penser de l'intérêt du dispositif, l'autre pour souligner les risques de marginalisation des moins de vingt et un ans. Les explications techniques, précises jusqu'à l'excès, l'ont emporté sur toute autre considération et, d'abord, sur le souci de provoquer l'adhésion. Comme si la « modernité » prônée par le premier ministre ne se concevait qu'accompagnée de froideur et de recul, loin de toute explication politique sur le sens profond des décisions prises, à cent lieues des expressions lyriques ou de la chaleur du verbe. Manifestement, ce gouvernement veut tellement faire dans le raisonnable qu'il se prive aussi de quelques arguments.

A lire et à entendre les réactions des dirigeants syndicaux ou patronaux, qui ont, pour la plupart, accueilli ces propositions avec des sentiments mitigés, on se rend bien compte qu'il a manqué un souffle à cette présentation et même, pour certains, de l'ambition à un projet qui aurait pu séduire (c'est le cas de la CFDT).

Cette insatisfaction ne pourrait être due qu'à une difficulté de communication. Elle ne serait alors que de peu d'importance. Mais il se peut également qu'elle recouvre une difficulté plus fondamentale. Toute la question est, en effet, de savoir si les travaux d'utilité collective ne sont que l'amorce d'un nouveau type d'emplois dévalorisés, justifiés par la seule situation présente, ou si, au contraire, ils entrent dans l'élaboration d'un projet de société, conciliant tout à la fois les impératifs de la modernité et l'existence d'une demande sociale que les critères de rentabilité ne peuvent satisfaire. Sur un versant, ces tâches et cette utilisation des jeunes peuvent rappeler les ateliers de jeunesse ou les ateliers nationaux avec tout ce que cela comporte d'inquiétant. Sur l'autre, il s'agirait de tenter d'assurer un développement différencié, mais peut-être harmonieux, d'un pays qui ne peut plus faire autrement que d'admettre la cohabitation de populations vivant selon plusieurs rythmes.

Tout le débat est là, entre l'habillage technique d'une difficulté sociale et l'émergence d'une démarche originale qui serait la réponse moderne et de gauche à une situation reconnue pour difficile. Après tout, on peut très bien admettre que la France, comme d'autres pays, soit à la recherche de moyens spécifiques pour répondre à des besoins que les lois du marché ne satisfont pas, comme l'animation des quartiers, les services sociaux ou para-éducatifs et, même, les aides apportées aux personnes âgées.

Tout cela peut sous-tendre le projet gouvernemental mais n'a pas été dit.

Faute de s'en être largement expliqué, le gouvernement donne l'impression de ne pas avoir tranché, de ne pas être allé jusqu'au bout de la logique qu'il a mise en place. Il prend même le risque de paraître retomber dans les ornières du passé.

Ainsi, il se refuse à tout chiffrage des résultats escomptés des travaux d'utilité collective et se retranche derrière l'imagination des collectivités locales pour ne pas préciser ses intentions. Surtout, certains ne pourront s'empêcher de penser qu'il utilise habilement une période pré-électorale pour tenter d'entraîner les élus locaux dans son pari, sous couvert de décentralisation et de souplesse. Ou qu'il ne s'agit finalement que de faire baisser des statistiques inquiétantes.

ALAIN LEBAUBE.

M. Fabius : « J'ai besoin de l'appui de tout le monde »

Invité du journal d'Antenne 2, le 26 septembre, M. Laurent Fabius a commenté les mesures prises en conseil des ministres le matin même. Rappelant son engagement de parvenir, d'ici à la fin de 1985, à ce que chaque jeune au chômage reçoive une formation, obtienne un emploi ou travaille pour des tâches d'utilité collective, le premier ministre a voulu fixer l'importance du dispositif annoncé en assurant que c'est *« sur ce critère qu'on jugera si notre gouvernement a réussi ou pas »*.

« Il faut se battre », *« C'est la guerre »*, a-t-il répété, après le président de la République, pour défendre et justifier les mesures arrêtées, plus encore que pour les promouvoir. *« Tous les efforts sont meilleurs »* que l'attentisme ou la privation d'emploi, a poursuivi M. Fabius, car *« le fond du problème »* c'est le chômage, *« ce cancer abominable »*, dont *« il faut se débarrasser »*. Répondant par avance à ceux qui pourraient critiquer ses propositions, et qu'il comprend, le premier ministre a rétorqué qu'il ne suffisait pas de tout réclamer d'un gouvernement et a invité chacun *« à se demander que pouvez-vous faire pour la société ? »*.

« J'ai besoin de l'appui de tout le monde », a ajouté M. Fabius, et *« même si ce plan a des défauts »*, il a *« le mérite d'exister »*. *« Il faut le faire marcher »*, a-t-il conclu en soulignant qu'il s'adressait aux cinq cent mille chômeurs de moins de vingt et un ans.

Enfin, évoquant l'exemple des Etats-Unis qui ont réussi à résorber une partie de leur chômage, le premier ministre a fait observer qu'*« il y a à prendre et à laisser »* dans cet exemple d'adaptabilité rapide aux nouvelles conditions économiques. Imiter la politique américaine serait une *« réaction superficielle »*, d'autant que le dollar est non seulement la monnaie nationale, mais *« celle du reste du monde »*, et qu'il en résulte des avantages supplémentaires pour les Etats-Unis.

M. Royer se déclare prêt à créer 500 emplois à Tours

De notre correspondant

Tours. — L'idée de proposer un travail d'intérêt collectif dans les services municipaux aux chômeurs de longue durée parvenus en fin de droits date de trois ans. C'est M. Jean Royer, député et maire de Tours (non inscrit, opposition), qui l'avait proposée au premier gouvernement Mauroy. M. Jack Ralite avait été séduit et, finalement, c'est M. Michel Delebarre qui, recevant l'ex-candidat à l'élection présidentielle de 1974 début septembre, a donné le feu vert aux expériences sur Tours. Une réunion de mise au point avec le ministère doit avoir lieu ces jours-ci.

Si l'État veut bien être partie prenante, M. Royer estime qu'il peut créer une centaine de postes immédiatement sur des chantiers forestiers, des espaces verts, dans la restauration des bâtiments et aux services techniques, sociaux et culturels. Postes qui, affirme-t-il, ne viendraient pas en concurrence avec ceux qui seraient à créer dans l'avenir, puisque, actuellement, il n'y a plus d'embauche. Le maire de Tours pense qu'il pourrait ainsi offrir jusqu'à cinq cents postes d'auxiliaires sur des contrats à durée déterminée. Mais, pour lui, il n'est pas question que la ville apporte un complément de rémunération, *« au moment où la dotation globale du fonctionnement se dégrade »*. M. Royer propose par contre des avantages indirects : repas de midi pris sur place, dispense de paiement de cantine pour les enfants, transfert des familles dans des logements à loyers PSR.

« Le décret du 7 mai 1984, dit-il, *devrait être modifié, car, de cinquante à quatre-vingts heures par mois, ce n'est pas assez mobilisateur. Il faudrait prévoir au moins trente-cinq heures par semaine, avec un créneau pour la recherche d'un travail à temps complet. Les volontaires se verraient proposer, bien sûr, un minimum de formation au départ. »*

Pour ne pas mettre les artisans un peu plus en péril, le maire de Tours prend soin de préciser que les emplois seraient retenus sur des chantiers qui ne pourraient pas être financés par la ville dans l'immédiat. *« Si l'opération est bien préparée, elle peut réussir »*, affirme-t-il, en proposant de la lancer dans cinq villes tenues par la majorité et cinq autres tenues par l'opposition.

ALEXIS BODDAERT.

Les réactions : plus de scepticisme que d'approbation

● CGT : PAS SATISFAISANT. — *« Les mesures prises n'apportent aucune réponse satisfaisante »* au chômage et à la précarité de l'emploi des jeunes, a déclaré M. André Deluchat, secrétaire de la CGT. Pour les stages en entreprise, *« le gouvernement porte l'effort sur les stages d'initiation à la vie professionnelle, formule qui ne conduit ni à l'emploi ni à la qualification »* ; les travaux d'intérêt général *« confirment les craintes de la CGT »*.

● FO : D'ABORD RELANCER L'ACTIVITÉ. — *« Nous sommes d'accord pour qu'on renforce l'effort de formation, mais l'emploi des jeunes suppose une relance de l'activité et, par conséquent, qu'on desserre l'étau de la politique actuelle »*, a déclaré M. André Bergeron devant le congrès du syndicat FO de la Banque de France.

● CFDT : UN « TRAITEMENT STATISTIQUE ». — Pour la commission exécutive de la CFDT, *« la philosophie du projet gouvernemental est plus inspirée par le souci du traitement statistique que par celui du traitement social du chômage articulé sur une dynamique de développement local »*. Pour la CFDT, les travaux d'utilité collective ne sont *« intéressants »* que *« s'ils permettent aux jeunes une insertion sociale réelle »* et *« s'inscrivent dans une perspective de développement de l'emploi au niveau local »*.

● CGC : BIEN PARTIEL. — L'ensemble des mesures *« apparaît comme bien partiel et probablement non exempt de mesures à caractère plus politique qu'économique »* à la CGC, même si *« la recherche systématique du jumelage entre établissements scolaires et entreprises, la création de fonds « initiatives jeunes », l'amélioration des aides aux chômeurs créateurs d'entreprises »*, vont *« dans le bon sens »*.

● CFTC : PIS-ALLER. — *« Ces mesures ne sont qu'un pis-aller, aucune solution solide ne pouvant être trouvée hors d'une reprise économique »*, estime la CFTC. Pour celle-ci, les stages perdent beaucoup de leur intérêt *« s'ils n'aboutissent pas à une embauche »* ; et pour les tâches d'utilité collective, on doit *« éviter de simples transferts à un réseau de travail parallèle sous-rémunéré »*.

● CNPF : L'ATTENTISME. — *« L'attentisme a prévalu »*, estime le CNPF, pour qui *« il n'y a rien qui puisse créer un élan d'embauches »* : *« rien pour la flexibilité de l'emploi »* ; les travaux d'utilité publique comportent *« des risques considérables de concurrence déloyale pour certaines entreprises »*. *« Seul point positif »* : la formation alternée des jeunes, mais elle *« dépend toujours de textes clairs, simples, précis et fidèles à l'accord »* signé il y a onze mois.

● SNPMI : MESURES GADGETS. — *« Une nouvelle fois, les beaux discours accouchent de mesures gadgets »*, selon le Syndicat national du patronat moderne et indépendant, qui *« réclame les mesures nécessaires à la reprise de la confiance et, donc, de l'embauche : suppression de la taxe professionnelle, allégement de la législation sociale »*.

● PC : TROP FAVORABLE AU PATRONAT. — *« Le problème de l'emploi des jeunes est étroitement lié à la bataille que nous menons pour la croissance et la création d'emplois »*, a déclaré sur France-Inter M. Georges Marchais, secrétaire général du PC. Selon celui-ci, *« sur le plan économique, le gouvernement mène aujourd'hui une politique qui sert les intérêts du patronat »*.

● PS : MOBILISATION. — Le bureau exécutif du Parti socialiste *« invite ses sections et ses fédérations à un effort intense pour populariser les mesures adoptées et contribuer à leur succès »*.

● MRG : « POSITIF », « A COMPLÉTER ». — Pour M. Thierry Jeantet, porte-parole du Mouvement des radicaux de gauche, *« les tâches d'intérêt général, les formations alternatives et les stages devraient faciliter l'insertion des jeunes... L'application décentralisée des mesures paraît réaliste »*, mais *« il faudra compléter les mesures pour prévoir le passage à des emplois définitifs »*.

A L'ÉTRANGER

Grande-Bretagne : trois expériences de travaux d'intérêt général

Correspondance

Londres. — Parmi les expériences, nombreuses mais de portée limitée, mises en œuvre en Grande-Bretagne pour réduire l'impact du chômage, trois proposent des travaux d'intérêt général (*Community Jobs*) aux jeunes et aux adultes sans emploi.

Le programme *Community Industry* vise à fournir des emplois temporaires d'utilité publique aux jeunes de seize à dix-neuf ans souffrant de handicaps sociaux ou personnels, de façon à les aider à trouver et à conserver un travail. Parmi les bénéficiaires de ce programme, certains travaillent sur des chantiers ou dans des ateliers, par petits groupes de huit à dix, supervisés par un adulte (généralement un ouvrier qualifié), d'autres sont employés dans des services sociaux. Les autorités locales concernées fournissent les locaux, l'équipement, et assurent les services de transport. Le programme est essentiellement financé par une subvention de l'Etat à l'Association nationale des clubs de jeunes. Pour l'année financière 1983-1984, cependant, il a bénéficié d'une aide de 1,8 million de livres de la part du Fonds social européen. *Community Industry* est devenue, le 1er mai 1984, une SARL dotée d'un statut d'organisation bénévole.

Le programme est d'une ampleur très réduite puisqu'il ne proposait cette année que sept mille places, pour une durée moyenne de douze mois. Les *« jeunes défavorisés »* qui y ont accès peuvent être des délinquants, des adolescents issus de foyers à problèmes ou originaires des zones urbaines les plus pauvres.

Pour les adultes existe un *Community Program*, dont le principe est de proposer des emplois d'intérêt général aux personnes qui se trouvent depuis longtemps sans occupation. Pour être candidat, il faut avoir chômé au moins douze mois durant les quinze derniers mois si l'on a vingt-cinq ans ou plus, et au moins neuf mois sur les douze derniers mois si l'on a entre dix-huit et vingt-cinq ans. L'expérience s'étend à l'ensemble du pays, mais priorité est donnée aux régions les plus touchées par le chômage. Les travaux offerts touchent à des domaines très variés : amélioration de l'environnement (nettoyage des canaux, entretien des chantiers, plantation d'arbres), économie d'énergie, classement d'archives, aide aux personnes âgées ou handicapées.

Les chômeurs employés par le programme sont rémunérés au tarif généralement pratiqué dans la localité où ils travaillent (soixante livres par semaine en moyenne). Les cent trente mille places proposées par le *Community Program* sont fournies par des organisations charitables, les Eglises et les collectivités locales, l'État prenant en charge les frais à concurrence de soixante livres par semaine et par emploi.

Enfin, toujours pour les adultes, a été créé un *Voluntary Projects Program*, qui offre aux chômeurs la possibilité d'accomplir bénévolement des travaux d'intérêt public. Les intéressés peuvent toucher cinq livres par semaine pour couvrir leurs frais de déplacement. L'idée de travailler pour des *peanuts*, impensable dans bien des pays, est assez bien acceptée en Grande-Bretagne, où les organisations bénévoles sont légion et où un adulte sur quatre se livre à une forme ou à une autre de bénévolat.

JEAN-MARIE MACABREY.

Suède : « dépannage » à mi-temps pour 30 000 chômeurs de dix-huit et dix-neuf ans

De notre correspondant

Stockholm. — En Suède, l'administration publique, les communes et les conseils généraux sont tenus, depuis le 1er janvier, d'assurer aux jeunes chômeurs âgés de dix-huit et dix-neuf ans quatre heures de travail par jour. Le salaire quotidien versé par l'Etat s'élève à 120 couronnes (autant de francs français), imposables, et les demandeurs d'emploi qui refusent le poste qui leur est proposé ne touchent plus l'allocation de chômage. L'objectif du gouvernement social-démocrate était ainsi d'« occuper » les jeunes, souvent sans formation, de les sortir de la passivité et de leur faciliter par la même occasion l'accès au marché du travail ordinaire. Ils doivent en outre travailler en équipe, par groupes de trois ou quatre, encadrés par des employés permanents.

L'accueil à la nouvelle loi fut d'abord plutôt critique. *« Travail forcé »*, *« emplois idiots »*, *« on nous prend pour des femmes de ménage »* : les commentaires des intéressés n'étaient pas particulièrement enthousiastes. Les syndicats du secteur public, de leur côté, grinçaient des dents. Ces jeunes n'allaient-ils pas prendre la place des chômeurs de longue durée ? Les collectivités locales n'allaient-elles pas, par exemple, profiter de cette main-d'œuvre gratuite pour ne pas remplacer les employés partant à la retraite ? En obtenant finalement un droit de regard sur le type d'emploi offert aux jeunes, et la garantie qu'il s'agissait bien d'« emplois de dépannage », les syndicats s'estimèrent rassurés.

A présent, plus de 30 000 Suédois, âgés de dix-huit et dix-neuf ans travaillent ainsi à mi-temps. Leur nombre représente un cinquième des chômeurs recensés au mois d'août (3,7 % de la population active). Selon le gouvernement, cette loi, après des débuts difficiles, a été un succès indéniable. Les jeunes effectuent toutes sortes de travaux, ils distribuent le courrier dans les bureaux, donnent un coup de main dans les hôpitaux, vont aider les personnes âgées à domicile, rénovent les bâtiments publics, entretiennent les parcs et installations sportives et font aussi le ménage.

Neuf mois après l'entrée en vigueur de la loi, une première évaluation a été réalisée pour le compte du gouvernement. Les résultats de l'enquête sont loin d'être entièrement positifs. L'idée de départ était en effet, par ces quatre heures par jour, de favoriser l'accès des jeunes au marché du travail ordinaire. En d'autres termes, ce ne devait être qu'une parenthèse de six mois au maximum. Or, on s'aperçoit que, une fois employés dans les communes, les intéressés ne font guère d'efforts pour chercher un travail fixe dans le secteur public ou privé. Autre enseignement : les agences pour l'emploi ont choisi la solution de facilité. Au lieu d'essayer en premier lieu de fournir un travail stable aux jeunes chômeurs, elles canalisent ceux-ci presque automatiquement vers les communes et les conseils régionaux.

Selon l'opposition, la loi pour les jeunes, qui avait d'ailleurs été approuvée par une large majorité au Parlement, permet au gouvernement de gauche d'enjoliver les statistiques. Le fait est qu'officiellement il n'y a plus en Suède aujourd'hui de chômeurs de moins de vingt ans, puisque les établissements scolaires sont obligés de garantir un emploi largement subventionné par l'État ou une formation aux seize-dix-sept ans. Mais certains se demandent si toutes ces mesures ne contribuent pas à créer une catégorie B de travailleurs, de plus en plus nombreuse, se sentant pris en charge et à la charge de l'Etat. On parle déjà d'étendre la formule des quatre heures de travail par jour aux jeunes de moins de vingt-quatre ans.

ALAIN DEBOVE.

هكذا من الاصل

SOCIAL

LA SITUATION CHEZ RENAULT

La tension reste vive à Douai et à Sandouville

La situation dans les usines de la régie Renault paraissait, selon la direction, moins tendue le 27 septembre au matin que la veille. On n'observait pas de débrayages ce jeudi à Billancourt, à Cléon (où un meeting a eu lieu) et à Flins. En revanche, à l'usine de Douai, la direction affirmait que *« le mouvement a tendance à se durcir »*, avec un niveau de production de 60 %. A Sandouville, la tension est encore vive.

Dans la nuit, les portes d'accès à l'usine ont été bloquées pendant deux heures. Jeudi, l'arrivée des équipes du matin a été perturbée par des grévistes qui avaient disposé leurs voitures en travers de la route d'accès à l'usine. Le travail n'a repris que partiellement, et on comptait un millier de grévistes, soit moins que la veille. L'usine de Cléon sera fermée du 22 décembre au 2 janvier — avec fin octobre cinq jours de chômage technique, — celle de Douai le sera du 24 décembre au 2 janvier, après trois jours de chômage du 29 au 31 octobre.

Le 26 septembre, cinq grandes usines de la régie Renault ont connu des débrayages ou des grèves. A Billancourt (17 000 salariés), la direction a recensé 2 000 grévistes le matin et 1 200 l'après-midi. A Flins, la grève a été faiblement suivie : 200 le matin et 80 l'après-midi. A Cléon, le mouvement a été suivi par 2 500 salariés sur 7 000 selon la CGT et à 25 % selon la direction. A Douai, les débrayages ont été suivis par 300 salariés le matin et 350 l'après-midi, selon la direction. A Sandouville, où la production de la R25 est assurée à 50 %, la direction a fait retirer les grilles des portes de l'usine pour que les grévistes ne puissent empêcher la sortie des ouvriers, comme ils l'avaient fait la veille.

Harcèlement ou épreuve de force ?

Les débrayages observés à la régie Renault — avec une ampleur très inégale suivant les usines — depuis la fin de la grève du Mans commencent à inquiéter le monde politico-social. M. Delebarre, le ministre du travail, s'est déclaré *« préoccupé »*, le 27 septembre à Europe 1. A Vichy, M. Bergeron s'est appuyé sur ces mouvements pour demander de nouveau une atténuation de la rigueur. Au Havre, M. Gattaz a jugé *« lamentable de sacrifier l'avantage pris par la France dans le secteur automobile pour des problèmes pseudo-politiques »*. La direction de la Régie, elle, reste sereine. Chacun s'interroge en fait sur les motivations avouées ou cachées de la CGT : veut-elle l'épreuve de force ?

Cette « rentrée » 1984 ne répond vraiment pas à ce qu'on en attendait. On imaginait que la CGT allait porter le fer chez Citroën avant de lancer une offensive dans la fonction publique sur les salaires. Or, Citroën, malgré les licenciements, ne s'est pas transformé en « point chaud ». Certains responsables de la CGT reconnaissent même en privé que la centrale, sans se résigner pour autant, a été « battue ». Son « tissu » militant a été fortement atteint par les licenciements. Les « cages à rats » de la direction ont réussi à maintenir les licenciés hors de l'usine, tandis que les salariés de l'intérieur n'ont pas voulu mettre en péril leur emploi. Candidat à la députation au Maroc, M. Ghazi n'a pu avoir la disponibilité maximale. Bref, la CGT n'a pas mobilisé.

Réussira-t-elle chez Renault ce qu'elle n'a pu mener à bien chez Citroën ? Telle est l'interrogation. Pour l'heure, la CGT n'a pas encore *« mis le paquet »*, selon l'expression de M. Krasucki, à la Régie. Reste à savoir si cela résulte d'une volonté de se limiter à des actions de harcèlement ou d'une incapacité à mobiliser. Le problème se pose d'autant plus que la CGT, malgré quelques revers électoraux parfois sévères (mais aussi quelques gains), reste en position de force chez Renault. Aux élections au conseil d'administration, en mars, elle a obtenu 46,6 %. Dans les collèges ouvriers des comités d'établissement, elle a une audience de 56,24 % à Cléon, 58 % à Douai, 51,2 % à Sandouville (en dépit d'une forte baisse, dont FO a été bénéficiaire) et 64,89 % aux élections de délégués du personnel au premier collège à Billancourt. De plus, dans ce conflit, la CGT n'est pas seule, puisqu'elle joue la carte unitaire avec la CFDT et même FO. La coordination a fonctionné malgré quelques « ratés ».

Tout indique que, dans ce conflit encore éparpillé, la CGT entend tester le gouvernement. Elle compte sur l'ouverture le 4 octobre du Salon de l'auto, qui coïncide avec le lancement de la « Supercinq » et une réunion avec la direction des délégués syndicaux centraux d'entreprise, pour que Renault accepte des négociations globales. Le risque industriel lui paraît trop important pour que la direction ne se résolve pas à négocier. Mais sa cible est indéniablement l'ensemble de la politique industrielle du gouvernement. *L'Humanité* ne s'y trompe pas qui affirme en « une » que *« la stratégie industrielle est en cause »*, et la fédération CGT de la métallurgie, appelant à l'action dans l'ensemble de la branche, souligne qu'*« il s'agit de développer rapidement une activité intense de la CGT sur tous les lieux de travail, afin de créer les conditions d'un mouvement encore plus fort »*. La centrale sait que le gouvernement mise sur une faible mobilisation. Elle entend apporter la démonstration contraire en mettant le pouvoir à l'épreuve dans un secteur névralgique. Elle envisage donc un durcissement la semaine prochaine, alors que M. Krasucki sera le 1er octobre à « L'heure de vérité », à Antenne 2. Mais les salariés iront-ils au-delà des actuelles actions de harcèlement ?

MICHEL NOBLECOURT.

La Régie va investir 100 millions de francs dans les céramiques à Tarbes

De notre correspondant

Tarbes. — Le préfet commissaire de la République des Hautes-Pyrénées, M. Christian Blanc, et M. Hubert Peyrou, sénateur MRG et président du conseil général de ce département, ont rendu officielle le 26 septembre la nouvelle d'une implantation du groupe Renault dans la deuxième ville de Midi-Pyrénées. *« Renault*, ont-ils précisé, *finalise actuellement un projet de création d'une société de céramiques mécano-thermiques à Tarbes. Ces céramiques mécano-thermiques constituent une profonde révolution dans la conception des produits mécaniques (notamment, ses moteurs d'une technologie nouvelle devraient prendre progressivement une place importante dans l'industrie de l'automobile et des poids lourds) »*. La société que Renault se propose de créer réunira des sociétés françaises et étrangères jouant un rôle significatif dans le domaine de ces nouveaux matériaux et de leur future application.

L'investissement projeté est de l'ordre d'une centaine de millions de francs et les effectifs seraient, à terme, de l'ordre de cent cinquante à deux cent personnes, dont cinquante techniciens en provenance du département de recherche et de développement de la société Ceraver de Tarbes. La mise en chantier de l'usine devrait s'effectuer dès le début de 1985.

G. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,3015	9,3045	– 15	– 5	– 45	– 20	– 340	– 240
$ can.	7,0584	7,0622	– 65	– 47	– 125	– 90	– 450	– 358
Yen (100)	3,7973	3,8001	+ 150	+ 162	+ 294	+ 321	+ 811	+ 870
DM	3,0683	3,0708	+ 139	+ 148	+ 288	+ 301	+ 727	+ 773
Florin	2,7193	2,7214	+ 112	+ 118	+ 225	+ 235	+ 579	+ 618
F.B. (100)	15,1688	15,1786	0	+ 54	+ 26	+ 116	+ 15	+ 303
F.S.	3,7184	3,7218	+ 187	+ 200	+ 392	+ 412	+ 1025	+ 1087
L (1 000)	4,9175	4,9243	– 207	– 190	– 417	– 386	– 1232	– 1145
£	11,5618	11,5748	+ 28	+ 59	+ 65	+ 124	+ 59	+ 230

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 13/16	11	10 7/8	11 1/4	11 1/16	11 7/16	11 3/8	11 3/4
DM	5 1/2	5 7/8	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 7/8	6 1/8
Florin	5 1/2	6	5 7/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8
F.S.	25 3/8	27 5/8	4 9/16	4 15/16	4 5/8	5	5	5 3/8
L (1 000)	10	15	15 1/4	15 7/8	15 1/2	16 1/16	15 7/8	16 1/8
£	10 3/8	10 7/8	10 9/16	10 15/16	10 5/8	11	10 11/16	11 1/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2	11 5/8	12 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le FMI a pratiquement imposé ses vues à l'Argentine

L'accord de principe annoncé le 25 septembre par le FMI et l'Argentine met fin a une longue querelle.

Pour permettre au président Raul Alfonsin de sauver la face, le FMI se contentera de la lettre d'intention qu'unilatéralement Buenos-Aires avait adressée à M. de Larosière, au mois de juin dernier. Mais sera attaché à ce document un autre texte, qualifié de mémorandum d'entente, qui définit les grandes lignes d'un programme de redressement.

Quoi qu'en ait pu dire le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun, on retrouve dans le texte en question toutes les conditions essentielles et générales imposées par le Fonds monétaire à un débiteur important.

Washington. — Si le Fonds monétaire a pu enfin annoncer qu'il avait conclu un accord de principe avec l'Argentine, les choses sont encore loin d'être définitivement réglées, bien que, maintenant, seul un accident imprévisible puisse empêcher l'Argentine de recevoir, probablement d'ici à la fin de l'année, quelque 1,6 milliard de dollars de la part du Fonds monétaire. Celui-ci a, en effet, subordonné le déblocage des crédits à la conclusion d'un accord entre Buenos-Aires et les banques internationales créancières. Celles-ci auraient dû recevoir, entre 1982 et 1985, le remboursement de quelque 20 milliards de dettes, sans compter les intérêts, dont 900 millions d'arriérés restent à payer. Un accord avec les grandes banques prendra certainement plusieurs semaines avant d'arriver à son terme. Ensuite, il faudra que celles-ci convainquent à leur tour les quelque trois cents établissements moyens et petits qui ont fait crédit à l'Argentine de par le monde.

Sur les deux points qui ont jusqu'au dernier moment fait obstacle à un accord en bonne et due forme entre les négociateurs du Fonds monétaire et le gouvernement argentin, force est de constater que le FMI est parvenu pratiquement à imposer ses vues. En ce qui concerne le peso, il est dit dans le mémorandum d'entente que *« le gouvernement a l'intention d'ajuster le taux de change autant qu'il est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par le programme en matière de balance des paiements »*. Au minimum, le taux de change sera ajusté à l'évolution des prix par rapport aux prix mondiaux. Le déficit global des comptes avec l'extérieur, qui était de 2,5 milliards de dollars en 1983, devrait être ramené à 2,3 milliards de dollars en 1984, et à 1,8 milliard en 1985. Il est sous-entendu que

De notre envoyé spécial

l'Argentine devra emprunter auprès des banques créancières plusieurs milliards de dollars d'argent frais, non seulement pour financer le solde négatif en question, mais aussi pour payer les arriérés d'intérêts et reconstituer des réserves de change plus adéquates.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, le mémorandum reste étonnamment discret. Le gouvernement, étant donné le taux d'inflation très élevé, continuera à fixer par décret les ajustements de salaires pour les secteurs public et privé, et cela sur une base mensuelle *« en procédant de temps en temps à des rattrapages permettant d'assurer une certaine protection des salaires réels »*. La préoccupation est de faire en sorte que le brutal coup de frein à la demande nominale, consécutif à la diminution du déficit budgétaire, ne se traduise pas par une chute de l'activité économique et de l'emploi. Quant aux prix, ils continueront d'être contrôlés, mais le mémorandum d'entente fait état de l'intention du gouvernement de faire en sorte que le contrôle des prix n'empêche ni les investissements ni même la croissance économique. Autrement dit la capacité bénéficiaire des entreprises devra être préservée autant qu'il sera possible. Les salaires seront négociés directement entre les employeurs et les salariés.

Réduire l'inflation

L'objectif est de réduire le taux d'inflation (625 % sur douze mois à la fin de juillet et plus de 1 000 % au rythme annuel sur la base des derniers résultats mensuels) à quelque 300 % à la fin de septembre 1985. Pour y parvenir, le gouvernement s'engage avant tout à réduire le déficit du secteur public, qui devrait être ramené de 8,1 % du produit national brut (contre 16 % au dernier trimestre de 1983) à 5,4 % en 1985. Ce résultat devrait être notamment obtenu par une diminution des dépenses publiques, qui passeraient de 33,9 % en 1983 à 32,9 % en 1984.

Les subventions au secteur public seraient de même très sensiblement diminuées, diminution qui est également évaluée en pourcentage du produit national brut.

Cette méthode d'évaluation soulève de sérieux doutes. Dans un pays où la monnaie se déprécie à un rythme aussi rapide, est-il possible d'établir à une décimale près, d'abord le montant même du produit national, ensuite les pourcentages par rapport à ce produit des différentes grandeurs dont il vient d'être question ? Dans le discours qu'il avait prononcé devant l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun avait notamment déclaré : *« La reconnaissance du caractère global du problème de l'endettement n'implique pas qu'on cherche à appliquer une seule et même formule de rééchelonnement à tous les pays débiteurs. En revanche elle signifie qu'il existe une coresponsabilité de toutes les parties en cause. »* M. Grinspun s'est félicité publiquement de l'initiative *« prise par les États-Unis »* d'organiser au sein du Comité intérimaire et du Comité de développement un dialogue sur la dette à l'occasion de la réunion de ces deux organismes au mois d'avril prochain. Mais un dialogue, a dit encore le ministre argentin, n'est qu'un premier pas, et il convient de le compléter par un dialogue politique direct entre, d'une part, les gouvernements des pays créditeurs et, de l'autre, les gouvernements des pays débiteurs, comme l'ont proposé les pays du groupe de Cartagène.

PAUL FABRA.

AFFAIRES

Un échec de l'Europe industrielle

(Suite de la première page.)

On sait, en effet, qu'IBM souhaite participer à la modernisation des réseaux de télématique italiens (transferts de données informatiques, transferts de fonds, etc.), comme le numéro un de l'informatique mondiale va le faire en Grande-Bretagne au travers d'un accord signé fin juillet 1984 avec British Telecom (*le Monde* du 1er août). Enfin, dans le domaine des composants, activité centrale de toute l'électronique, IBM va se fournir, pour une grande quantité de ses « puces », auprès de SGT-Ates, autre filiale de la STET. Les détails de ce triple accord devraient être donnés en Italie ce jeudi 27 septembre ; mais les grandes lignes décrites suffisent à convaincre de son ampleur considérable pour l'Italie et pour l'Europe.

La péninsule est le premier pays du Vieux Continent aujourd'hui « partagé » entre IBM et ATT. L'industrie italienne doit sans doute en tirer « profit » par un accroissement de ses ventes et de ses emplois. Il n'en reste pas moins que nombreux (et en premier lieu les syndicats italiens et le PCI) seront ceux qui considéreront en Europe qu'il s'agit d'un abandon de l'indépendance technologique de ce pays et d'une « trahison », au moment où l'on cherche désespérément à resserrer les rangs face à l'offensive américaine. La difficulté rencontrée dans la constitution de l'Europe de l'électronique tient au fait que celui qui « trahit » est avantagé puisque IBM et ATT lui offre des « concessions » immédiates et séduisantes. Les Italiens auront d'ailleurs beau jeu de dire que le groupe néerlandais Philips (avec ATT) et les Anglais (avec IBM) ont signé les premiers... L'Europe est bel et bien déchirée.

La France n'est pas exempte de reproches, et même loin de là. C'est en acceptant la revente de 30 % des actions d'Olivetti (1) détenues par la France, au président de cette société italienne, M. de Benedetti, que M. Fabius, alors ministre de l'industrie, a en quelque sorte enclenché le mécanisme. Ces actions ont, en effet, été revendues à ATT, et la STET, concurrent d'Olivetti, a voulu chercher un contrepoids du côté d'IBM. M. Pebereau, PDG de la CGE, ne s'était pas entendu avec M. de Benedetti et avait convaincu M. Fabius... qui aujourd'hui s'en mord, paraît-il, les doigts.

Voilà des mois aussi que M. Pistorio, PDG de SGS-Ates, cherchait un accord avec Thomson. Il a essuyé un refus de M. Gomez, le PDG du groupe français. Chacun donc est responsable de ce qui apparaît comme une désagrégation en chaîne de l'Europe. Il convient d'en prendre acte, en France et en RFA, les deux seuls pays d'où peut venir aujourd'hui une réaction notable. A la condition de faire vite au plus haut sommet. Un grave sujet pour la coopération franco-allemande.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) Elles avaient été acquises par Saint-Gobain en 1979 et étaient entre les mains des institutionnels et de la CGE.

SACILOR PRÉSENTE SON PLAN ACIER

Sacilor a présenté, le 26 septembre, les grandes lignes de son plan industriel destiné à recouvrer son équilibre financier en 1987. Le groupe vise une mutation vers la filière électrique de la totalité des produits longs courants, avec des constructions d'aciérie électrique à Longwy et à Neuves-Maisons. Imétal, la filiale à majorité Sacilor qui regroupe la production d'aciers longs d'Usinor et Sacilor, coulera, en 1987, 40 % de son acier avec cette technique, contre 15 % actuellement. Le site de Gandrange, avec son aciérie de conversion, est conservé (ce qui n'était pas sûr après la décision gouvernementale du 29 mars dernier). Il sera spécialisé sur les produits longs haut de gamme. La fermeture du train à fil de Rombas, décidée le 29 mars, interviendra à la fin de 1985. Le train à fers marchands sera, lui, reconverti pour produire du fil.

Au total, Imétal, qui compte 24 000 salariés, devra supprimer 10 100 emplois d'ici à la fin 1987, dont 9 400 en Lorraine. Les investissements sur la période 1985-1987 se montent à 3 milliards de francs. La direction table sur un résultat d'exploitation de 11 à 12 % de son chiffre d'affaires en 1987.

Ce plan doit être négocié avec les syndicats et les pouvoirs publics pendant le mois d'octobre avant approbation définitive.

● **Olivetti cherche à contrôler Italmobiliare.** — M. Carlo de Benedetti, président du groupe italien Olivetti, vient d'acquérir au moins 10 % d'Italmobiliare. Cela pourrait laisser présager une prise de contrôle du groupe, M. de Benedetti ayant déjà acquis, par l'intermédiaire de diverses sociétés, une part non négligeable du capital d'Italmobiliare, au cours des derniers mois. Après la mort de son président, M. Carlo Pesenti, le groupe Italmobiliare semble arrivé à un point crucial de son évolution.

● **IBM va racheter 100 % de la société américaine Rolm.** — IBM, qui possède 23 % de la société américaine spécialisée dans les télécommunications, va en prendre 100 %. Le numéro un de l'informatique mondiale paiera cette acquisition de 1,26 milliard de dollars en obligations convertibles. Il s'agit de la plus importante opération menée par IBM en termes financiers.

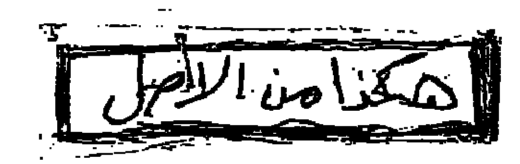
Avec Rolm, IBM va conforter ses positions dans le domaine des télécommunications — face à l'autre géant américain ATT, — où la compagnie dispose déjà de 60 % des actions de Satellite Business System, une compagnie de transmission par satellite. La décision d'IBM marque un regain d'agressivité dans ce secteur. La compagnie avait en effet annoncé auparavant que sa participation dans Rolm ne devrait pas dépasser 30 %.

AGRICULTURE

● **Réunion du FIDA à Paris du 22 au 26 octobre.** — Le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) se tiendra du 22 au 26 octobre prochain à Paris. Fondé en 1977, le FIDA est responsable du financement de plus de cent cinquante projets dans quatre-vingt-trois pays en développement, mais se trouve en difficulté pour réunir les ressources nécessaires. Un nouveau président sera élu le 26 octobre pour succéder à M. Abdelmuhsin Al Sudeary (Arabie saoudite), qui préside le fonds depuis 1977 (réélu jusqu'en 1983). M. François Mitterrand ouvrira les travaux du FIDA, et le président argentin Raul Alfonsin interviendra le 23 octobre.

● **Les menaces sur les exportations de vin aux États-Unis.** — Les exportateurs français de vin s'alarment des projets américains qui conduiraient à restreindre les importations en provenance d'Europe. M. Pierre Bouffard, président de la Fédération du commerce d'exportation des vins et spiritueux de France, a rencontré à ce sujet jeudi 27 un représentant de l'administration américaine. Les ventes françaises de vin en direction des États-Unis, qui sont le premier débouché français de ce secteur, ont représenté 2,24 milliards de francs en 1983. Par ailleurs, le Comité des organisations professionnelles agricoles, le COPA, a aussi vivement réagi à ce projet de loi américain qui autoriserait l'imposition de droits compensateurs sur les importations de vin, et a demandé aux autorités de la CEE de dénoncer *« ces dispositions protectionnistes (...) contraires au système d'échanges établi par le GATT »*.

● **Un prêt complémentaire « entreprise » réservé aux agriculteurs.** — Les agriculteurs qui souhaitent créer ou reprendre une exploitation vont pouvoir bénéficier d'un prêt complémentaire à celui du LEE (livret d'épargne-entreprise), qui sera bonifié par le Crédit agricole. Le dispositif a été adopté le 21 septembre par la « banque verte ».



ÉNERGIE

L'OPEP maintient le « statu quo »

Gênée par l'engorgement persistant du marché pétrolier en dépit de l'approche de l'hiver et d'une reprise des consommations prévue pour la fin de l'année, l'OPEP devrait maintenir inchangé le système adopté en mars 1983. Le comité de surveillance de l'OPEP, qui réunissait à Vienne, mercredi 26 septembre, les quatre ministres du pétrole des Emirats arabes unis, de l'Algérie, de l'Indonésie et du Venezuela, a en effet décidé, au vu de l'évolution du marché, de ne pas convoquer de conférence extraordinaire à la fin du mois d'octobre, comme cela avait été annoncé en juillet au terme de la conférence ordinaire de l'organisation de Vienne. Ils ont également recommandé le maintien du *statu quo* : prix de référence inchangé à 29 dollars par baril pour l'*arabian light*, plafond de production fixé à 17,5 millions de barils par jour (1) et quotas déterminés pays par pays.

Contrairement aux espoirs exprimés en juillet, la demande n'a pas montré jusqu'ici de signes évidents de reprise, et l'OPEP a dû, pour contenir un nouvel effondrement des prix amorcé à la fin de juillet, abaisser sa production en dessous du plafond officiel. Selon M. Oteiba, ministre des Emirats arabes unis et président du comité de surveillance, la production de l'OPEP n'atteindrait actuellement que 16,5 millions de barils par jour, soit un million de barils par jour de moins que le plafond. Les estimations du président du comité de surveillance laissent néanmoins prévoir une reprise au quatrième trimestre, qui porterait la demande adressée à l'OPEP à 18,8-19 millions de barils par jour.

Les quatre ministres réunis à Vienne ont cependant choisi la prudence, redoutant que la convocation prématurée d'une conférence en octobre pour répartir cette demande supplémentaire ne ravive les querelles au sein de l'OPEP pour la répartition des quotas de production, produisant un effet psychologique désastreux sur le marché. « *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* », a déclaré M. Nabi, ministre algérien de l'énergie, en expliquant que le marché pétrolier mondial ne sera véritablement amélioré que lorsque les prix sur le marché au jour le jour seront remontés au dessus des prix officiels, ce qui est loin d'être encore le cas puisque les cours des bruts au jour le jour se situent, actuellement, à 1 dollar en dessous de leurs prix officiels, en moyenne.

Dans une interview accordée au *Wall Street Journal*, M. Al Maghour, ministre libyen du pétrole et président de l'OPEP, se montre plus pessimiste, estimant que la bataille pour le maintien des prix actuels du pétrole est loin d'être terminée. Il explique que l'organisation a décidé d'adopter une stratégie de « profil bas », estimant que les conférences officielles « *n'encouragent que les pressions exercées par l'attention des médias et par les anticipations du marché, et [ont] des résultats négatifs* ». Selon M. Al Maghour, l'OPEP devrait donc intensifier les contacts diplomatiques directs entre pays membres et non membres amorcés depuis juillet, et raréfier la tenue de conférences officielles.

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

● Un « ***Forum des décideurs de l'avenir*** », organisé par le Comité du rayonnement français (11, rue Nicolo, 75116 Paris), se tiendra le 18 octobre 1984 à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, à partir de 9 heures. Un dialogue sera ouvert entre les élèves des grandes écoles de l'enseignement supérieur et des personnalités « témoins de l'époque actuelle ». Deux thèmes sont prévus : « La plate-forme de l'avenir » et « L'avenir de l'entreprise ». Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Le président de la filiale française BP critique la politique énergétique

M. Jacqz, président de la Société française des pétroles BP, a vivement critiqué, mercredi 26 septembre, la politique énergétique du gouvernement français, notamment les dernières mesures adoptées dans le cadre du budget de 1985. La contribution spéciale de 1 milliard de francs prélevée sur les bénéfices des compagnies produisant en France, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions de francs (en 1985), est, a-t-il dit, une « *mesure incompréhensible* » (...) « *Taxer les sociétés qui recherchent du pétrole en France a un effet psychologique négatif. Cela ne rapportera pas grand-chose à l'Etat et surtout 80 % des sommes prélevées le seront sur Elf, groupe public, ce qui revient à transférer des fonds d'une caisse publique à une autre* ». Ce prélèvement de 12 % sur les bénéfices ne devrait toucher en effet que Elf et Esso qui assurent la quasi totalité de la production nationale d'hydrocarbures.

Dénonçant la non application par les pouvoirs publics de la formule automatique de calcul des prix pétroliers, telle qu'elle avait été conçue à l'origine, M. Jacqz a estimé que les sociétés françaises, en matière de fixation des prix « *sont revenues à un système qui comporte énormément d'arbitraire* » et s'est prononcé pour une liberté complète des prix : « *Si la formule devait continuer à ne pas être appliquée, entre un système de liberté et un système soumis à l'arbitraire du gouvernement, nous préférerions la liberté* », a-t-il déclaré, en estimant que le mauvais fonctionnement de la formule actuelle était pour une bonne partie responsable des résultats « *catastrophiques* » enregistrés par BP en France au premier semestre : 219 millions de francs de pertes comptables et une marge brute d'autofinancement négative de 136 millions de francs.

Soulignant le changement d'attitude récent des pouvoirs publics à l'égard de l'industrie pétrolière, qui s'est traduit par un fort relèvement des prix et de la taxation sur les produits pétroliers afin de réduire la consommation, alors que, auparavant, le gouvernement s'opposait aux relèvements de prix afin de contenir l'inflation, le président de la SFBP a souligné le risque de la poursuite d'une telle politique. « *Si le gouvernement veut réduire la consommation, cela ne peut porter que sur les produits lourds* (fuel), *ce qui va à nouveau déséquilibrer l'industrie pétrolière. Comme il est impensable que celle-ci investisse dans la conversion profonde, l'industrie importera l'essence qu'elle ne peut pas produire ou vendra sur un marché très dégradé les produits lourds qu'elle produira* (...). »

Le président de la SFBP a enfin confirmé que l'Union soviétique, dont sa société est cliente, avait annoncé officiellement un relèvement de 25 cents par baril du prix de son brut, portant celui-ci à 28 dollars par baril à compter du 1er octobre.

ÉTRANGER

EXCÉDENT COMMERCIAL DE LA RFA : 3,8 MILLIARDS DE DM EN AOUT

Le commerce extérieur de la RFA a été excédentaire de 3,8 milliards de deutschemarks en août (soit 11,7 milliards de francs) contre 2,5 milliards de deutschemarks en août 1983 (7,7 milliards de francs). En huit mois, l'excédent commercial allemand atteint 26,8 milliards de deutschemarks (82,3 milliards de francs). Sur la même période le déficit de la France est de 17 milliards de francs.

UN INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT EST CRÉÉ A MARSEILLE

Sur la base d'un rapport de M. Arrighi de Casanova, membre du Conseil économique et social, vient d'être créé, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, un Institut de développement. Les chambres de commerce de Paris, Versailles, Nice, Le Havre, se sont associées à cette entreprise qui a pour but :

1) de former des cadres économiques ou administratifs accomplissant un temps de carrière en Afrique ou d'offrir aux cadres africains en rapport avec des milieux économiques français des compléments de formation ;

2) d'étudier les problèmes du développement. En liaison avec des centres de recherche, des confrontations seront organisées entre spécialistes scientifiques, économiques, culturels, chefs d'entreprise, responsables politiques et administratifs. Plusieurs thèmes ont déjà été retenus : développement rural, croissance urbaine en Afrique, création de petites et moyennes entreprises.

L'Institut a la forme juridique d'une association de la loi de 1901. La délégation générale est placée sous la direction de M. Gérard de Belsunce, directeur des relations internationales de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Plusieurs sociétés étrangères déposent des offres de reprise de la division Batignolles de Creusot-Loire.** — L'usine de Nantes de Creusot-Loire (neuf cents personnes) fabrique à la fois des aéroréfrigérants et des matériels d'imprimerie principalement destinés à l'exportation (75 % de la production). Le groupe ouest-allemand GEA a proposé de reprendre les aéroréfrigérants (trois cents personnes). Les échangeurs de chaleur auraient reçu une offre de la firme belge Hamont-Sobelco. Enfin, le groupe américain Gauss devrait proposer prochainement de reprendre les matériels d'imprimerie.

Marché commun

● **Accord entre la CEE et la Chine.** — La Chine et la Communauté économique européenne (CEE) ont paraphé, le mercredi 26 septembre, un texte renouvelant pour cinq ans l'accord de coopération signé en 1978, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Le nouvel accord, signé par le ministre chinois du commerce extérieur, Mme Chen Muhua, et par le vice-président de la Commission des communautés, M. Wilhelm Haferkampf, ouvre de nouveaux domaines à la coopération sino-européenne, notamment en matière de sociétés mixtes, d'échange d'informations économiques, d'assistance technique et de facilités en matière d'investissements. — *(AFP.)*

Transports

● **Baisse de 19 % des tarifs aériens entre Paris et Genève.** — Les compagnies aériennes Air France et Swissair baisseront d'environ 19 % leurs tarifs de fin de semaine les moins élevés entre Paris et Genève, à partir du 1er novembre, pour résister à la concurrence du train à grande vitesse (504 francs aller-retour en seconde classe), elles proposeront l'aller-retour réalisé pendant les week-ends au prix de 650 F au lieu de 805 F actuellement.

● **Toulouse-Andorre par hélicoptère.** — Deux liaisons quotidiennes par hélicoptère entre Toulouse et Andorre seront mises en service par la compagnie Air Andorra au cours de la première quinzaine d'octobre. Le vol durera trente minutes et reliera l'aéroport de Toulouse-Blagnac 1 à la terrasse d'un immeuble situé près du centre d'Andorre-la-Vieille.

Social

● **Fonction publique : FO et la CGT envisagent des grèves.** — M. André Giauque, secrétaire général de la fédération FO des fonctionnaires, a de nouveau exigé, le 26 septembre devant la presse, une politique d'indexation des salaires et s'est opposé aux diminutions d'effectifs prévues dans la fonction publique par le budget 1985. M. Giauque a affirmé que FO aborderait ces négociations « *dans un esprit offensif* » et proposerait des actions de « *grève de longue durée avec les autres syndicats si les fonctionnaires n'obtenaient pas le maintien de leur pouvoir d'achat* ». D'autre part, la CGT estime dans un communiqué que le gouvernement « *s'apprête à prendre des mesures salariales au titre de 1984 bien en deçà de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis le début de l'année* ». La CGT lance un appel à l'action « *forte, massive et unitaire* ».

● **CFDT : Hacuitex et les priorités confédérales.** — Dans notre article « *Hacuitex et la Basse-Normandie s'en prennent à la ligne Maire* » (*le Monde* du 27 septembre), quelques lignes ont « *sauté* » rendant incomplète la position de la fédération Hacuitex. Elle exprime son plein accord avec « *les revendications prioritaires actuelles* » mais, était-il ajouté, elle prône une stratégie qui « *passe par des initiatives confédérales d'action sur nos priorités dont la première est bien l'emploi, mais pas en opposition avec la lutte pour les salaires avec relèvement prioritaire des bas salaires. Elle passe aussi par une politique économique cohérente et organisée et non pas laissée au libre jeu du marché et de la concurrence capitaliste* ».

● **Débrayage à l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort.** — Environ 600 personnes de l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort (Territoire-de-Belfort), ont débrayé le 26 septembre au matin et manifesté dans l'établissement, pour protester contre le projet qu'aurait la direction de procéder à une réduction d'effectifs. Selon la direction, ce débrayage a été suivi par 564 salariés sur 6 000 présents à l'usine. Cette action avait lieu le jour de la tenue à Paris d'un comité central d'entreprise au cours duquel la direction d'Alsthom devait faire part des mesures qu'elle envisageait pour résorber cet excès de personnel.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CCF CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE DIRIGE UN EMPRUNT DE 65 MILLIONS D'ÉCU POUR LA GENERALITE DE CATALOGNE

M. Claude Jouven vient de signer, le 19 septembre 1984, un crédit de 65 millions d'ECU en faveur de la Généralité de Catalogne, dirigé par le Crédit commercial de France conjointement avec Sanwa International Limited. La Généralité de Catalogne était représentée par M. Joseph Maria Cullelli Nadal, ministre de l'économie et des finances de la province.

Ce crédit, d'une durée de dix ans, est le second crédit international et le premier en ECU pour la Généralité de Catalogne. Un groupe de douze banques internationales participe à cette opération derrière le Crédit commercial de France et Sanwa International Limited.

Rappelons que c'est le Crédit commercial de France qui a introduit l'ECU auprès des emprunteurs espagnols en dirigeant le premier crédit libellé en ECU pour Hidroelectrica de Cataluna SA, qui a été signé en décembre 1983. Depuis cette première, le Crédit commercial de France a été chef de file dans la plupart des opérations en ECU pour des emprunteurs espagnols.



RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE 1984

IMETAL

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés industrielles s'élève, pour le premier semestre 1984, à 5 240 millions de francs, en augmentation à structure comparable d'environ 49 % sur celui du premier semestre 1983. Le résultat consolidé du groupe fait apparaître un profit de 98 millions de francs, contre une perte de 361 millions de francs au premier semestre 1983.

Pour la société Imetal, le résultat du premier semestre s'établit à 25,4 millions de francs contre une perte de 189,8 millions de francs pour la même période de l'année précédente.

PENARROYA

L'ensemble consolidé du groupe Penarroya enregistre au 30 juin 1984 un profit de 29 millions de francs contre une perte de 202 millions de francs au 30 juin 1983.

Pour la société Penarroya, le chiffre d'affaires s'établit en hausse de 35 % sur celui du premier semestre 1983. Le résultat au 30 juin 1984 fait apparaître un profit de 8,4 millions de francs, contre une perte de 163,7 millions de francs au premier semestre 1983.

COPPERWELD

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1984 se situe à 243 millions de dollars, en augmentation de 59 % sur celui du premier semestre 1983.

Le résultat des opérations s'inscrit en profit de 7,4 millions de dollars U.S. contre une perte de 10,8 millions de dollars pour les six premiers mois de l'année précédente.

COOKSON

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 359 millions de livres sterling, en accroissement de 34 % sur celui du premier semestre 1983 et le résultat au 30 juin 1984 s'inscrit en profit de 12,8 millions de livres sterling contre 4,8 millions de livres sterling au 30 juin 1983.

BONGRAIN SA

Le premier semestre de l'exercice 1984 s'est déroulé dans des conditions favorables, puisque le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est accru de 14,65 pour cent avec une croissance en volume dans la ligne du taux de progression de l'exercice précédent, tant sur le marché français que sur les marchés étrangers.

Le lancement des nouveaux produits s'effectue conformément aux prévisions, et le redressement des affaires déficitaires se poursuit en France (fromageries Tessier notamment) tandis que les efforts entrepris pour la reconversion de la gamme des produits de la filiale australienne continuent d'affecter significativement l'exploitation de cette entité.

L'ensemble des conditions d'exploitation ainsi que l'évolution du Mix-produits ont permis une nouvelle croissance des résultats au 30 juin 1984 puisque l'examen de la situation provisoire consolidée sur les résultats intermédiaires fait ressortir les éléments suivants (après reclassification des éléments de 1983 pour tenir compte des rubriques du nouveau plan comptable).

(En millions de Francs)	1er sem. 1984	1er sem. 1983
Chiffre d'affaires HT consolidé :	2.442	2.130
Résultat courant :	165,2	142,4
Bénéfice total avant impôts :	168,9	149,2

Le taux de progression de la part du groupe dans ce dernier résultat est du même ordre et s'inscrit dans la prévision pour la période.

La société poursuit la réalisation de son important programme d'investissements, notamment en ce qui concerne l'augmentation des capacités tant en France qu'à l'étranger.

INTERTECHNIQUE

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 14 juin 1984 a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1983 à 18 F net par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 F, un revenu global de 27 F.

Ce dividende sera versé aux 574 000 actions composant le capital de la société après distribution de 1 action gratuite pour 7 en juin 1984.

Le paiement du dividende sera assuré, à partir du 28 septembre 1984, par les établissements financiers suivants : Banque Rivaud, Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit commercial de France, Banque Louis-Dreyfus, Banque industrielle et commerciale du Marais.

(Publicité)

PUBLICATION DES COMPTES DE L'ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM (Association loi 1901)

Les lecteurs du *Monde* ont répondu avec une générosité particulière aux appels lancés par Action internationale contre la faim, pour financer les projets urgents et de développement dans les pays du tiers-monde.

Les fonds collectés au cours de l'exercice 1983 se sont élevés à 4 995 955 F, provenant de cinq sources principales :

- les dons des particuliers ;
- les cotisations des membres de l'association ;
- les dons d'entreprises ;
- les participations de la Communauté économique européenne, et de la Caisse des dépôts et consignations.

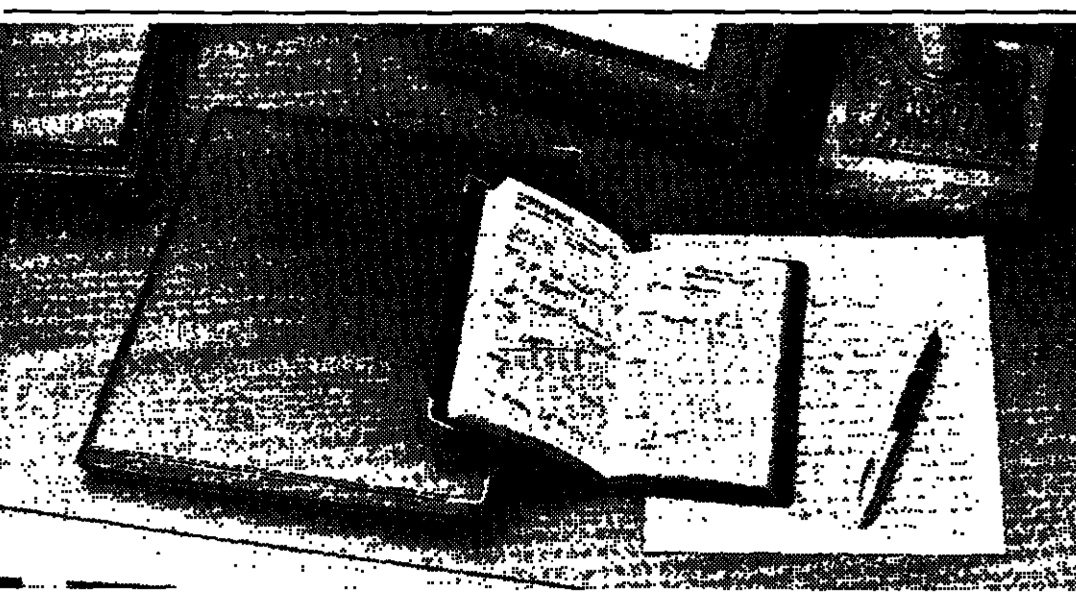
Sur le total des recettes, 4 097 540 F ont été confiés à la suite d'appels portant sur des projets ponctuels et le solde sans affectation particulière.

Les dépenses d'intervention effective sur le terrain se sont élevées à 4 308 780 F se répartissant ainsi :

- PAKISTAN (aide aux réfugiés afghans) .... 1 997 244 F
- TCHAD (transport et distribution de secours d'urgence dans le pays) .... 1 352 188 F
- THAILANDE (réfugiés cambodgiens et vietnamiens) .... 435 525 F
- OUGANDA (Karamoja) .... 380 000 F
- Programmes ponctuels d'assistance à des réfugiés (Mexique, Bénin...) .... 143 823 F

Le solde a été réparti entre des participations aux projets des comités locaux d'AICF (55 800 F) et les dépenses de fonctionnement (631 375 F), soit 12 % du budget total.

ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM (AICF)
156, rue de Rivoli - 75001 Paris - CCP 4 997 16 A Paris.



UN AGENDA QUI N'EST PAS CELUI DE TOUT LE MONDE

Cet agenda est un instrument de travail entièrement original conçu spécialement par le journal *le Monde* pour ses lecteurs.

Tous ceux qui exercent des responsabilités à différents niveaux dans l'administration, l'industrie, l'enseignement, les professions libérales, la vie politique et associative trouveront dans ces deux agendas (l'agenda de bureau et l'agenda de poche) des collaborateurs indispensables, discrets et informés et, surtout, en tous points conformes à leur style et à leur goût.

Première différence : la présentation

C'est la synthèse de la sobriété et du luxe. Sobriété, la couleur (noir ou bordeaux) ; sobriété, pour seul titre vos initiales (si vous le souhaitez) ; luxe, la couverture en plein cuir d'une seule pièce ; luxe, les tranches dorées...

Deuxième différence : la rationalité

Chaque double page de l'agenda du *Monde* vous donne une vision complète de toutes vos tâches de la semaine, jour par jour, demi-heure par demi-heure ; un modèle de rationalité...

Troisième différence : la culture

L'agenda du *Monde* séduira par son originalité ceux qui aiment agir mais aussi réfléchir et enrichir leur esprit : chaque jour de la semaine est l'occasion de rappeler une grande date de l'histoire des quarante dernières années (*) : lancement du premier Spoutnik (4-10-57)... Nixon président (5-11-68)... Mort de Picasso (8-4-73)... Une cartographie particulièrement soignée fait de l'agenda du *Monde* un « mini-atlas ».

Quatrième différence : le service

L'agenda du *Monde* vous apporte une masse d'informations utiles qui vous éviteront de longues et coûteuses recherches, des centaines d'adresses, de numéros de téléphone, d'informations souvent difficiles à trouver : organisations économiques, politiques ou culturelles, nationales ou internationales, hauts responsables des pouvoirs publics, du gouvernement, du syndicalisme, principales institutions...

AGENDA DE BUREAU (220 × 280)
AGENDA DE POCHE (185 × 100)

- *Couverture amovible de plein cuir noir ou bordeaux d'une seule pièce.*
- *Renforts de coins en métal doré.*
- *Tranches dorées à chaud.*

EN CADEAU : la personnalisation de vos agendas par l'impression de vos initiales au fer à dorer sur le cuir de la couverture.

(*) dans l'agenda de bureau.

L'AGENDA DU *MONDE*

BON DE COMMANDE DE L'AGENDA DU *MONDE*

A retourner sous enveloppe affranchie avec votre paiement par chèque bancaire ou postal à : Le Monde, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ATTENTION : OFFRE LIMITÉE AU 15 NOVEMBRE 1984

Veuillez m'adresser :

l'Agenda semainier du *Monde* version luxe (couverture plein cuir) au prix de 400 F TTC l'unité
☐ Exemplaire (s) reliure noire
☐ Exemplaire (s) reliure bordeaux
Soit ___ exemplaires × 400 F TTC | | | | F

l'Agenda de poche du *Monde* version luxe (couverture plein cuir) au prix de 270 T TTC l'unité
☐ Exemplaire (s) reliure noire
☐ Exemplaire (s) reliure bordeaux
Soit ___ exemplaires × 270 F TTC | | | | F

GRAVURE DES INITIALES GRATUITE
Veuillez graver sur mon exemplaire de l'agenda du *Monde* (semainier/poche) les initiales suivantes | | | | |

Envoi à destination de l'étranger (envoi en recommandé) : agenda de poche : 300 F TTC : agenda semainier : 450 F TTC

M.
Mme ____________
Mlle
Prénom ____________
Société ____________
N° et rue ____________
____
Localité ________ Code postal | | | | | |

En cas de commande de plusieurs agendas, merci d'indiquer clairement sur papier libre les initiales et les lieux de livraison respectifs. Veuillez préciser si vous désirez recevoir une facture justificative.

BASF

BASF Aktiengesellschaft

2e Avis d'échange

des actions libellées au nom de Badische Anilin- & Soda-Fabrik Aktiengesellschaft

Après paiement du dividende pour l'exercice 1983, il faudra fournir de nouvelles feuilles de coupons pour les actions de notre société. Dans le cadre de cette opération, il est prévu d'échanger, en vertu de l'article 73 de la Loi sur les sociétés par actions de la République fédérale d'Allemagne (AktG), les actions libellées incorrectement du fait du changement de la raison sociale "Badische Anilin- & Soda-Fabrik Aktiengesellschaft" en "BASF Aktiengesellschaft" décidé le 20 juin 1973 par l'Assemblée générale.

Par la présente, nous invitons nos actionnaires à présenter les actions incorrectement libellées au nom de l'ancienne raison sociale "Badische Anilin- & Soda-Fabrik Aktiengesellschaft" avec la moitié gauche du talon de recouponnement,

jusqu'au 10 décembre 1984 inclus,

à l'un des établissements de crédit parisiens ci-dessous, durant les heures d'ouverture habituelles des guichets, en vue de leur échange contre des actions libellées au nom de "BASF Aktiengesellschaft" munies d'une feuille de coupons comprenant les coupons Nos 1 à 20 et le talon de recouponnement:

Banque Paribas
Banque Nationale de Paris
Crédit du Nord
Crédit Lyonnais
Lazard Frères et Cie.
L'Européenne de Banque
Société Générale

Selon décision de l'Assemblée générale de notre société du 29 juin 1984, le capital social est divisé uniquement en actions de 50 DM nominal. Il existe des titres représentant 1 action (50 DM) ainsi que des titres collectifs représentant 10 actions (500 DM), 20 actions (1.000 DM) ou 50 actions (2.500 DM).

Les nouveaux titres seront fournis aux actionnaires sans frais ni commissions. Pour le remboursement de la commission, les banques dépositaires sont priées de se mettre en rapport avec l'un des établissements précités chargés de l'opération d'échange.

Les nouveaux titres sont livrables à la Bourse des valeurs de Paris. Les titres incorrectement libellés au nom de "Badische Anilin- & Soda-Fabrik Aktiengesellschaft" ne sont plus livrables.

Les titres incorrectement libellés qui n'auront pas été présentés jusqu'au 10 décembre 1984 peuvent être invalidés conformément à l'article 73 de la Loi sur les sociétés par actions de la République fédérale d'Allemagne. L'autorisation nécessaire a été donnée par le tribunal d'instance de Ludwigshafen-sur-le-Rhin.

D-6700 Ludwigshafen-sur-le-Rhin, Septembre 1984

Le Directoire
BASF Aktiengesellschaft

BASF



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 septembre

Amélioration

Le marché s'est nettement orienté vers la hausse, jeudi, malgré des prises de bénéfices qui ont pesé sur les « belles valeurs », celles de sociétés exportatrices, en particulier. Dans une ambiance animée, l'indicateur instantané affichait une hausse de 0,6 %, en clôture. Certains investisseurs, prenant comme prétexte le repli du dollar, ont dégagé quelques bénéfices sur les « belles américaines », les valeurs de sociétés fortement exportatrices, pour se porter sur d'autres titres, « en rade » ces dernières semaines. En effet, des sociétés annoncent un net redressement de leur situation au premier semestre 1984.

C'était notamment le cas du groupe Imétal, qui a renoué avec les bénéfices grâce à la forte hausse du dollar. Penarroya, filiale du groupe Imétal, a gagné 6 % et Imétal 4,3 %. De même, Bic a progressé de 2,2 % après l'annonce d'une hausse de 29 % du bénéfice consolidé semestriel.

Parmi les autres titres figurant sur la liste des plus fortes hausses, on relevait en particulier Leroy-Somer avec une hausse de 15,5 % à 358 F. Saint-Louis a gagné 5,8 %. Nord-Est 4,8 %, Matra 4,4 % et Peugeot 2,5 %. Elf-Aquitaine a également été ferme (+ 3 %), des analystes tablant sur un bon premier semestre pour la compagnie pétrolière.

En revanche, les Maisons Phénix ont cédé 5,5 %, Midland Bank 3 %, Fives Lille 2,9 % et Beghin-Say 2 %. Perrier, Moët-Hennessy et le Club Méditerranée ont abandonné plus de 1 %.

La devise-titre, cédant 1 %, a été traitée entre 10,28 et 10,34 FF. Quelques hausses au compartiment des valeurs étrangères notamment celles de Royal Dutch + 1,7 % et de Philips + 1,3 %.

L'or a été plus faible, cotant à Paris 343,97 dollars contre 344,51 dollars la veille. Le lingot a perdu 2 150 F à 102 850 F et le napoléon 4 F à 615 F.

NEW-YORK

Nervosité

Décidément, le marché ne sait trop sur quel pied danser. En léger repli à l'ouverture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnait un peu de terrain par la suite pour s'adjuger finalement 4,96 points, à 1 212,12 points, tandis que le volume des échanges s'étoffait pour atteindre 100,20 millions d'actions mercredi, contre 86,25 millions la veille. Les « Blue Chips » et les valeurs de sociétés placées sous les feux de l'actualité (Rolm Corp, troisième valeur la plus active de la séance, a réagi par une très forte hausse de 16 3/4 points, à 64 7/8 points, après l'annonce du projet d'acquisition de cette firme par le géant IBM) ont été au centre de l'activité du « Big Board ». Mais le reste de la cote a continué à manquer de direction en raison de la confusion qui continue à régner dans la communauté financière à propos de l'évolution future des taux d'intérêt.

Pourtant, les taux des fonds fédéraux ont reculé à 9 3/4 %, contre 10 1/4 % mardi, mais ce qui préoccupe apparemment les investisseurs reste le refus des autres établissements bancaires de suivre l'exemple de Morgan Guaranty qui avait pris l'initiative, le vendredi précédent, d'abaisser de 13 % à 12 3/4 % son « *prime rate* ». Pour l'instant, seule la Wells Fargo a pris le même chemin en abaissant d'un demi-point son taux de base bancaire pour le fixer à 12 1/2 %. De son côté, la Bankers Trust s'est contentée d'une réduction de 12 % à 11 3/4 % du taux de ses avances sur titres.

VALEURS	Cours du 25 sept.	Cours du 26 sept.
Alcoa	33 1/8	33 5/8
A.T.T.	19 1/8	19 1/2
Boeing	64 1/2	64 3/8
Chase Manhattan Bank	43 5/8	44 1/8
Du Pont de Nemours	48 3/4	49 1/2
Eastman Kodak	72 3/4	71 3/4
Exxon	44 3/8	44 7/8
Ford	46 1/8	47 1/8
General Electric	55 5/8	55 6/8
General Foods	56 1/4	57 3/8
General Motors	78 5/8	79 1/4
Goodyear	26 7/8	26 7/8
I.B.M.	124	124 1/2
I.T.T.	26 7/8	28 5/8
Mobil Oil	28 3/4	28 5/8
Pfizer	35 1/8	35 5/8
Schlumberger	45	45 1/2
Texaco	36 3/8	37 3/8
U.A.L. Inc.	38 7/8	38 3/4
Union Carbide	50 1/8	48 7/8
U.S. Steel	24 3/4	25
Westinghouse	25 3/4	25 1/2
Xerox Corp.	37 3/8	37 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES BP. – La société fait état, pour le premier semestre 1984, d'une perte nette de 219 millions de francs (contre 278 millions durant les six premiers mois du précédent exercice) sur un chiffre d'affaires (hors taxes) de 12,26 milliards de francs (contre 10,38 milliards). Dans le même temps, la marge brute d'autofinancement, corrigée du coût du renouvellement du stock, a été négative à hauteur de 136 millions de francs, contre un bénéfice de 202 millions de francs au premier semestre 1983. Estimant que la formule de fixation des prix des produits pétroliers a, certes, pris en considération les variations réelles du prix du dollar depuis le mois de février, la Française des pétroles BP estime que la vive reprise de la monnaie américaine, intervenue au deuxième trimestre, et la faiblesse du niveau des prix européens ont lourdement pesé sur les résultats.

BONGRAIN. – Le groupe annonce, pour le premier semestre 1984, un bénéfice net consolidé courant de 165,2 millions de francs (contre 142,4 millions durant la même période de l'exercice précédent) sur un chiffre d'affaires de 2,44 milliards de francs (contre 2,13 milliards). La société précise que le lancement de nouveaux produits s'effectue « *conformément aux prévisions* », tandis que le redressement des affaires déficitaires se poursuit en France, notamment les Fromageries Tessier, tandis que la reconversion de la gamme des produits de la filiale australienne est également en cours.

GROUPE BIC MULTINATIONAL. – Les résultats du premier semestre 1984 font apparaître un bénéfice net (part du groupe) de 234,5 millions de francs, en augmentation de 34 % par rapport à la période comparative de l'exercice 1983 sur un chiffre d'affaires de 3,14 milliards, en progrès de 15 %. Quant à la société BIC, son bénéfice net est passé de 41,6 à 54,6 millions de francs (+ 31 %) sur un chiffre d'affaires en progression de 21 %, à 392,5 millions de francs (contre 323,9 millions).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	25 sept.	26 sept.
Valeurs françaises	118,1	
Valeurs étrangères	94,2	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 sept.	26 sept.
Indice général	178,3	179

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 27 septembre ..... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 sept.	27 sept.
1 dollar (en yens)	246,35	244,90

BOURSE DE PARIS Comptant 27 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
									SECOND MARCHÉ			Hors-cote		
3 %	25 45	2 975	Eurocom	630	680	Senelle Maubeuge	183	180						
5 %	41 15	3 279	Europ. Accumul.	30	29 50	S.E.P. (M)	174	....						
3 % amort. 45-54	71	0 477	Eternit	378	375 10	Serv. Equip. Véh.	29 70	29 80	A.G.P.-R.D.	1739	1730	Aleur	210	....
Emp. 7 % 1973	8110	..	Félix Potin	1265	1265	Sich	34	33 60	C.D.M.E.	545	544	Borie	296	....
Emp. 8,80 % 77	116 40	3 086	Ferm. Vichy (Ly)	107	107	Sicotel	295	290	C. Equip. Elect.	220	220	Cellulose du Pin	28 90	....
9,80 % 78/93	93 90	2 094	Finalens	109	106	Silvra-Alcatel	510	520	Dalea	330	330	C.G.M.	16 50	....
8,80 % 78/86	95 25	6 997	FIPP	120	116	Simnor	131	131	Dauphin O.T.A.	1685	1753	Cochery	39 60	19 40 o
10,80 % 79/94	....	0 710	Fonc	320	320	Siph (Plant. Hévéas)	223 60	224 10	Gay Degremne	819	818	C. Sabl. Seine	118 10	....
13,25 % 80/90	....	4 247	Focep (Chât. eau)	1000	1000	SMAC Acièroïd	135	132 80	Marlin Immobilier	1585	1588	Coparex	610	611
13,80 % 80/87	....	13 121	Foncière (Cie)	243 50	246	Sofal financière	442	441	Métallurg. Minière	164	164	Dunlop	9 20	....
13,80 % 81/99	....	9 690	Fonc. Agache-W.	220	....	Soflo	199	197	M.M.B.	275 50	277	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
16,75 % 81/87	....	0 828	Fonc. Lyonnaise	1770	1770	Soficomi	535	538	Om. Gest. Fin.	279 50	....	La Mure	60	....
16,20 % 82/90	....	11 464	Foncina	186	186 10	S.O.F.I.P. (M)	80 20	90	Petit Bateau	415	416	Mic	294 50	....
16 % juin 82	....	4 866	Forges Strasbourg	149	149	Sofrap	780	775				Novotel S.I.E.H.	1650	....

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1767	1780	1782	– 0 28	2970	Essilor	3020	2940	2940	– 2 64
3883	C.N.E. 3 %	3738	3770	3780	+ 1 12	580	Esso S.A.F.	599	599	602	+ 0 50
1488	Electricité T.P.	1490	1480	1480	– 0 67	885	Eurafrance	910	915	919	+ 0 98
1015	Renault T.P.	1058	1033	1033	– 2 36	700	Euromarché	699	680	680	– 2 71
1410	Rhône-Poul. T.P.	1525	1529	1529	+ 0 26	750	Europe n° 1	750	741	748	– 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
310	Gén. Belgique	313	316 30	316	+ 0 95	156	Sony	174	171 90	171 60	– 1 37
585	Gén. Electr.	592	586	585	– 1 18	230	T.D.K.	241	241 90	241 90	+ 0 37
770	Gen. Motors	815	821	821	+ 0 73	19 50	Toshiba Corp.	20 55	19 85	19 90	– 3 16
61	Goldfields	65 20	65 70	65 70	+ 0 76	876	Unilever	884	895	895	+ 1 24
40	Gd Metropolitain	40 80	39 60	39 60	– 3 42	395	Unit. Techn.	384 50	396	397	+ 3 25
172	Harmony	182 20	180 70	180 60	– 0 87	990	Vaal Reefs	1080	1055	1051	– 2 68
36	Hitachi	38 60	38 80	38 85	+ 0 64	455	West Deep	484	470	471	– 2 68
590	Hoechst Akt.	590	590	590	....	385	West Hold.	415	400 10	401	– 3 37
85	Imp. Chemical	86 40	85	85 10	– 1 50	410	Xerox Corp.	395	390	390	– 1 26
114	Inco. Limited	116 30	117 50	117 50	+ 1 03	2 08	Zambia Corp.	2 13	2 11	2 11	– 0 93

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 479	9 294	9 150	9 650
ECU	6 884	6 853	....	....
Allemagne (100 DM)	306 940	306 920	293	313
Belgique (100 F)	15 178	15 151	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	272 070	272 170	260	280
Danemark (100 krd)	84 840	84 750	78	87
Norvège (100 k)	106 760	106 060	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 627	11 566	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 532	7 415	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 935	4 922	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	374 680	371 650	361	382
Suède (100 krs)	108 940	108 240	104	111
Autriche (100 sch)	43 650	43 680	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 490	5 482	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 870	5 850	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	7 177	7 052	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 857	3 800	3 700	3 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/9
Or fin (kilo en barre)	105150	102800
Or fin (en lingot)	105000	102850
Pièce française (20 fr)	619	615
Pièce française (10 fr)	411	390
Pièce suisse (20 fr)	606	600
Pièce latine (20 fr)	606	592
Souverain	762	748
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	2090	2060
Pièce de 5 dollars	1180	1180
Pièce de 50 pesos	3835	3900
Pièce de 10 florins	631	617

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « Philosophes à découvrir », par Christian Delacampagne.
– LU : *l'île des oubliés,* de Marcel Clébant.
– Lettres au *Monde.*

ÉTRANGER

3. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES
5-6. ASIE
– « La Chine adulte » (II), par Manuel Lucbert.
6. AMÉRIQUES
– La Communauté européenne soutient la médiation du groupe de Contadora.
8. PROCHE-ORIENT
– LIBAN : dans Tripoli dévastée, la volonté de Damas de pacifier la ville n'a convaincu personne.
8-9. AFRIQUE
9. EUROPE
– RFA : l'affaire Rotsch.

POLITIQUE

10-12. *Après l'extradition de trois séparatistes basques.*
14-15. Les Journées parlementaires dans l'opposition et dans la majorité.
16. Le communiqué officiel du conseil des ministres.

LE MONDE DES LIVRES

17. LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH : Une cure d'intelligence.
18-19. ROMANS : le janséniste et l'épicurien ; le monde joyeusement absurde d'Hubert Monteilhet.
20. HISTOIRE : Maurras, objet de toutes les admirations.
21. LETTRES ALLEMANDES.

SOCIÉTÉ

22. Les Entretiens de Bichat.
27. Faits divers.
– Échecs.
29. LE XXXV[e] SICOB : le projet Télématour : vendre la France touristique.

CULTURE

23. THÉATRE : *la Danse de mort,* d'August Strindberg.
25. COMMUNICATION : un entretien avec M. Bernard Schreiner, président de la mission TV-câble.

ÉCONOMIE

30. Selon le premier ministre, 500 000 jeunes chômeurs sont concernés par les mesures gouvernementales.
32. SOCIAL : la situation chez Renault.
33. ÉNERGIE.

RADIO-TÉLÉVISION (26)
INFORMATIONS « SERVICES » (27) :
Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel » ; Loto ; Loterie ; Tacotac.
Annonces classées (28) ; Carnet (26) ; Programmes des spectacles (24-25) ; Marchés financiers (35).

Le numéro du « Monde » daté 27 septembre 1984 a été tiré à 461 518 exemplaires

UN SONDAGE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

72,9 % des Français accepteraient d'être sanctionnés sévèrement

Les Français demandent incontestablement un renforcement des contrôles et des sanctions des infractions commises au volant. Ils sont 72,9 % à accepter d'être punis sévèrement s'ils commettaient – même sans le vouloir – une faute mettant en péril les autres usagers. 89 % demandent une surveillance accrue de l'alcoolisme au volant, 67,3 % se déclarent favorables à un renforcement des contrôles des limitations de vitesse.

Les résultats détaillés de ce sondage seront commentés le vendredi 28 septembre par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, à l'ouverture de la conférence permanente sur la sécurité routière. Celle-ci est réunie sur l'initiative des intergroupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Ce sondage fait tout d'abord apparaître que les Français se sentent très concernés par l'insécurité routière : si 15,1 % affirment avoir été blessés dans un accident de la circulation, 41,8 % ont vu leur proches impliqués dans un drame de la route. *Il* arrive à 79,9 % d'entre eux de penser qu'ils pourraient être gravement blessés sur la route.

Malheureusement, les usagers sous-estiment l'ampleur de l'hécatombe routière qui frôle le chiffre de 13 000 tués par an : 33,1 % des réponses évaluent à moins de 10 000 le nombre des décès. Ils continuent de se considérer comme des conducteurs « bons » (57,1 %) ou « moyens » (34,2 %) et rarement médiocres (1 %). Si l'alcool est unanimement dénoncé, la vitesse conserve de farouches partisans : 27,5 % refusent qu'on renforce les contrôles de vitesse ; 40,8 % ne bouclent pas toujours leur ceinture de sécurité ; 17,7 % ignorent qu'il s'agit pourtant d'une obligation en ville.

L'opinion publique souhaite que la sécurité routière soit améliorée. Elle est favorable à une vitesse minimale obligatoire sur autoroute (66,4 % de « oui » contre 15 % de « non »). Elle juge trop faible (51 %) les informations et les conseils diffusés par les associations et les pouvoirs publics, et souhaite d'abord que soit renforcé l'enseignement de la sécurité routière dans les programmes scolaires (92,4 %).

Al. F.

En Turquie

UN NOUVEAU PROCÈS CONTRE DES INTELLECTUELS S'EST OUVERT A ISTANBUL

(De notre correspondant.)

Ankara. – Les déboires des intellectuels de gauche turcs sont loin d'être terminés en dépit du processus de « retour à la normale » engagé depuis les élections législatives de novembre dernier. Alors que le procès des vingt-trois dirigeants de l'Association pour la paix renvoyé par la Cour de cassation devant le tribunal militaire d'Istanbul (*le Monde* du 31 août 1984) devrait être réouvert le 1[er] octobre, quarante-huit autres membres de cette association comparaissent depuis mercredi devant un autre tribunal. Ils sont accusés de participation à une organisation illégale annexe du Parti communiste clandestin.

Il s'agit de personnalités de gauche, artistes, écrivains, anciens universitaires, anciens élus, journalistes, juristes notamment. Quatorze d'entre eux risquent des peines allant de huit à quinze ans de prison et trente-quatre autres des peines de cinq à douze ans. Parmi les accusés figurent le célèbre écrivain humoriste Aziz Nesin, déjà impliqué dans deux autres procès, celui du Syndicat des écrivains turcs et celui des intellectuels signataires d'une pétition pour la défense des droits de l'homme ; Vedat Turkali, scénariste et écrivain, également jugé dans le procès du Syndicat des écrivains turcs ; Sadun Aren, ancien universitaire, qui figurait déjà parmi les accusés du procès de la centrale ouvrière DISK, ainsi que les syndicalistes Aliriza Guven, Celal Kucuk, déjà jugés lors du procès de la DISK ; enfin, l'avocat Turgut Kazan, un des défenseurs des accusés dans le procès du Manifeste des intellectuels.

Les milieux intellectuels turcs sont consternés par ce nouveau procès. Depuis plusieurs mois déjà, ils espèrent en vain la libération des personnalités jugées uniquement pour leurs opinions, qui n'ont jamais eu, dans le passé, de liens avec les milieux terroristes.et qu'elles avaient même vigoureusement condamnés.

ARTUN UNSAL.

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL + 0,5 % EN AOUT

Les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en août, a annoncé l'INSEE. Ce chiffre définitif confirme les calculs provisoires publiés par l'INSEE il y a une dizaine de jours. L'indice s'est inscrit à 150,6 sur la base 100 en 1980. En un an (août 1984 comparé à août 1983), la hausse est de 7,4 %. Elle est de 6,9 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus. Depuis le début de l'année, la hausse des prix atteint 4,9 %.

● *Les prix alimentaires* ont augmenté de 0,6 % en août. En un an, la hausse est de 8,8 %.

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 0,5 % (+ 7,1 % sur douze mois). Les prix des produits manufacturés du seul secteur privé n'ont augmenté que de 0,3 % (+ 7,2 % en un an).

● *Les services* ont augmenté de 0,6 % en un mois et de 6,9 % en un an (+ 0,4 % pour les seuls services privés, + 6,9 % en un an). Les services de santé sont restés parfaitement stables en août et n'augmentent que de 3,6 % en un an, soit nettement moins que la hausse moyenne des prix (+ 7,4 %).

Quant aux tarifs publics, ils augmentent de 1,3 % en août (essence, téléphone) et de 7,2 % en un an, c'est-à-dire moins que la moyenne des prix.

● *Lauréats organistes.* – Les deux Grands Prix du neuvième Concours international d'orgue ont été remportés à Chartres par le Français Christophe Mantoux (interprétation) et le Suédois Gunnar Idenstam (improvisation).

REMOUS SUR LE DOLLAR 9,30 F

Le dollar a très sensiblement fluctué mercredi 26 septembre dans l'après-midi et jeudi 27 septembre dans la matinée, sur des marchés des changes agités de vifs remous.

Le cours de la monnaie américaine qui était passé, mercredi matin, de 9,38 F à 9,48 F et de 3,05 DM à 3,09 DM a chuté mercredi après-midi à moins de 9,25 F et à près de 3 DM sur la place de New-York, avant de remonter à 9,35 F et 3,05 DM pour s'établir jeudi, en fin de matinée, à 9,30 F et à et 3,03 DM. La menace constante d'une intervention de banque centrale, essentiellement la Banque fédérale d'Allemagne, déconcerte les opérateurs, dont beaucoup prennent leurs bénéfices, ce qui explique le caractère assez chaotique de l'évolution des cours depuis le début de la semaine.

Dollar et coût salarial

La hausse continue du dollar n'a pas, pour les États-Unis, que des avantages. Une étude de la Citibank, publiée le 26 septembre à New-York, montre que les États-Unis ont été, en 1983, le pays où les coûts salariaux (14,14 dollars de l'heure) dans les industries de transformation ont été les plus élevés du monde industrialisé, et le Japon le pays où ils ont été le plus bas (6,72 dollars).

En 1980 une étude semblable mettait les États-Unis en septième position. La fermeté du dollar affaiblit donc la position concurrentielle de l'industrie américaine.

Le Canada se classe juste derrière les États-Unis pour le niveau des coûts salariaux dans les industries de transformation (12,26 dollars), suivi par les Pays-Bas (11,51 dollars), la Norvège (10,96 dollars), la France (10,75 dollars), la Suède (10,61 dollars), la Belgique (10,48 dollars), la RFA (10,39 dollars), le Danemark (9,09 dollars), l'Italie (9,03 dollars), la Grande-Bretagne (7,17 dollars) et le Japon.

Cette étude souligne aussi les gains de productivité réalisés de 1980 à 1983 par le Japon (+ 21 %) et par la Belgique (+ 19 %) tandis que ceux des États-Unis et de la Suède – à la troisième place – n'étaient que de 10 %.





Sur le vif

Un candidat idéal

Ce qu'il est comique, Barre, avec ses grandes déclarations outragées, effarouchées : Mitterrand peut se rouler à mes pieds, jamais je n'accepterai la cohabitation. Pour qui me prend-on ? Allez, allez, calmez-vous. On ne vous a rien demandé. Pas plus qu'à Giscard ou Chirac, au demeurant. Moi, j'ai ma petite idée pour Matignon en 1986. Il ne s'agit pas d'un nouveau venu sur la scène politique, mais on ne peut pas dire non plus qu'il y traîne depuis des lustres. Il voulait déjà faire président en 1981. Il se relance aujourd'hui dans l'arène. Attendez que je vous le présente : Maurice Mercante. Cinquante-six ans. Lion ascendance Scorpion. La course au pouvoir, il s'y connaît, c'est un ancien entraîneur.

Il m'a fait parvenir les grandes lignes de son programme. Elles rejoignent déjà, elles rejoindront bientôt la nouvelle ligne d'horizon fixée par le gouvernement. Jugez-en. Semaine de trente-sept heures : on ne travaillera plus que du lundi 13 heures au vendredi midi. Solution au problème du chômage : une combine genre chantiers de jeunesse. On y est. Prix : libération totale. Licenciements : totale liberté. On y viendra. Congés payés plus frais de voyage : une semaine supplémentaire prise en France « sur nos superbes montagnes », de préférence sur la roche de Solutré. Personnes âgées : « des bonnes cuisinières les accueilleront dans des restaurants-cantines immenses ». Cette fine gueule de Mitterrand ne dira pas non.

Circulation : interdite dans les grandes villes du vendredi 20 heures au lundi 5 heures. Et du lundi 1 heure au dimanche minuit à Paris de la Concorde à l'Etoile. Les voitures automobiles seront remplacées par des voitures à chevaux et on se rendra en calèche à des « grandes manifestations de joie » genre fête de la rose au Panthéon. Sport : karaté et arts martiaux obligatoires à partir de six ans « pour enlever la crasse de l'esprit et n'y laisser que les choses saines. » On croirait entendre Chevènement. Enseignement : les cours seront donnés au choix de 6 heures à 13 heures ou de 13 h 30 à 20 h 30 par deux équipes de profs. Bonne idée. Relations extérieures : remplacer le rideau de fer par le rideau de la vie. Comme rideau de fumée, on ne fait pas mieux. Enfin slogan : que la France vive longtemps et toujours. L'écrivain Mitterrand sera sensible à la subtilité de la formule.

Alors qu'est-ce que vous en dites ? A mon avis, pas de problème. Ce sens de la communication – Mercante a invité la presse à se bâfrer chez Maxim's, – ce goût du détail, du concret, le côté Chaix d'un programme dont les seuls chiffres sont des horaires feraient heureusement contrepoids à l'envolée des indices et des déficits budgétaires. Je ne vois qu'un truc qui risque de faire tiquer Mitterrand : la réduction à trois ans du mandat présidentiel. « L'Homme qui a les rênes en main doit pouvoir être révoqué ou réélu selon ses capacités. » Notez, tel qu'on le connaît, il sera sensible à la majuscule.

CLAUDE SARRAUTE.

L'Italie se défend d'avoir « acheté » un match de la Coupe du monde de football

De notre correspondant

Rome. – L'hebdomadaire italien *Epoca* affirme, dans son numéro qui sortira le 28 septembre, que le match Italie-Cameroun joué à Vigo (Espagne) le 23 juin 1982 pendant les premiers tours éliminatoires du Mundial aurait été truqué.

Si, en Espagne, l'équipe italienne remporta finalement contre la RFA le titre de champion du monde, ses premiers matches avaient été assez difficiles, et la Squadra azzura risquait même d'être éliminée dans la première phase si elle n'arrivait pas au moins à un match nul avec le Cameroun. Aurait-elle « acheté » le résultat final 1-1 ?

C'est du moins ce qu'affirme Roberto Chiodi, grand reporter de cet hebdomadaire italien, qui a interrogé M. Philippe Koutou, haut fonctionnaire des services secrets camerounais. Après le match, ce dernier aurait été chargé d'une enquête par son gouvernement. Il affirme : « *Ceux qui acceptèrent l'argent furent contraints à avouer. C'était Milla, N'Kono et deux ou trois autres.* » L'intermédiaire aurait été un Italien vivant à Bastia, ami de Milla. Il a raconté au journaliste d'*Epoca* avoir été contacté « *par un monsieur distingué, portant bien la cinquantaine* », qui lui aurait dit : « *Vous connaissez très bien les joueurs africains, l'Italie a besoin d'un match nul.* »

Cette accusation a provoqué une indignation unanime dans les milieux du football italien. Enzo Bearzot, entraîneur de l'équipe nationale, affirme : « *Je me porte garant de l'honnêteté de notre victoire en Espagne ; avec mon passé et mon expérience de quarante ans de football propre. Comment peut-on même penser que je me salisse les mains pour un point contre le Cameroun. (...) Ce qui me chagrine le plus est de voir l'Italie elle-même chercher à ruiner sa propre image et à ternir une victoire qui avait rendu heureuses des millions de personnes.* »

Les joueurs ne sont pas en reste. Paolo Rossi, le « héros » du Mundial, affirme : « *Je n'ai conscience que d'une chose : le Mundial, nous l'avons remporté sur le terrain et sans aucune aide de l'extérieur.* »

La FIGC (Fédération italienne de football) déclare dans un communiqué : « *De telles insinuations sont dénuées de tout fondement et lèsent gravement la réputation de la fédération de football.* » Indépendamment de ce qu'elle fera en Italie sur le plan judiciaire, la FIGC a demandé à la FIFA d'« *effectuer une enquête approfondie sur la régularité du match Italie-Cameroun, afin de déceler l'origine de telles affirmations calomnieuses* ».

L'opinion italienne ne prend toutefois pas très au sérieux cette affaire. Les principaux quotidiens sportifs du 27 septembre rapportent que le gouvernement camerounais lui-même dément qu'une enquête ait été faite sur le match. Les joueurs africains nient toutes les accusations qui les concernent. Un titre du très populaire *Gazetta dello Sport* barre, ce jeudi, toute la première page : « Le Cameroun blanchit l'Italie ».

(Intérim.)

